Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, jeudi 21 septembre 1972, 88e année, no 193, 76 pages, 6 cahiers

★ ★ 15c

## "Lettres piégées"

# Alerte mondiale

*d'après AFP, UPI, Reuter, PA*

Alerte mondiale aux lettres piégées dont les terroristes palestiniens de l'organisation "Septembre Noir" ont, depuis quelques jours, inondé des ambassades, consulats et autres missions diplomatiques israéliennes à l'étranger.

La première et jusqu'ici la seule perte de vie causée par ces ingénieux et meurtriers envois postaux est survenue à l'ambassade d'Israël à Londres, mardi. Il s'agit d'un conseiller en affaires agricoles, mortellement blessé alors qu'il décachetait une de ces lettres qui lui était personnellement adressée. Un autre membre de cette ambassade avait subi des blessures légères.

Depuis, Montréal, Ottawa, New York Paris, Genève, Vienne, Jérusalem et Kinshasa au Caire ont été les points de destination d'une quarantaine de ces lettres piégées, toutes, semble-t-il, mises à la poste à Amsterdam et adressées par deux personnes.

Les forces policières d'Israël, de Grande-Bretagne, de France, de Suisse, des Etats-Unis, du Canada et du Caire ont conjugué leurs efforts avec ceux de l'Interpol pour tenter de mettre un frein à ce nouveau type de terrorisme anti-israélien.

Une enquête d'envergure internationale est actuellement en cours à partir des Pays-Bas d'où viennent ces lettres piégées.

**Montréal, Ottawa, New-York**

A Montréal, hier, la police était alertée par le consulat général d'Israël où l'un des consuls, M. Pinhas Shaanan, venait de revevoir une lettre d'Amsterdam dont l'apparence avait éveillé ses soupçons. Sa prudence venait de lui sauver la vie, car il s'agissait bien d'une lettre piégée que les spécialistes de la Sûreté montréalaise ont mis plus d'une heure à désamorcer.

Presque simultanément, à Ottawa, un engin du genre était découvert par la police parmi le courrier destiné à un des membres de l'ambassade israélienne.

Hier encore, à New York, trois autres lettres, piégées, dont l'une était adressée à l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Yosef Tekoah, ont été interceptées par la police au bureau de poste central. Il s'agissait d'enveloppes brunes de trois sur huit pouces. Elles contenaient assez d'explosif pour tuer leurs destinataires.

**Israël, cible principale**

La police israélienne a intercepté et détruit aujourd'hui dix nouveaux envois piégés adressés pour la plupart à des dirigeants de l'Agence juive. Cela porte à douze le nombre de ces

Voir ALERTE, page A 6

## Tessier ralentit l'intégration des corps policiers

Après une attitude relativement passive devant les accusations portées contre lui et devant les pressions exercées par plusieurs personnes réclamant sa démission, le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, vient de faire volte-face en demandant l'application de certaines nouvelles mesures.

La loi décrétant l'intégration des forces de police de l'île de Montréal fera désormais l'objet d'une nouvelle étude, ce qui aura pour conséquence immédiate de ralentir le programme d'intégration de la police de la CUM. Telle est la déclaration que le ministre a faite à l'ouverture du Congrès de l'Union des municipalités, à Montréal, en même temps qu'il annonçait sa ferme intention de ne pas démissionner.

Le ministre répondait ainsi aux

Voir TESSIER, page A 6

## J'ai lâché le bidon... j'ai allumé une allumette

*—Jean-Marc Boutin*

Le suspect Jean-Marc Boutin a confessé par écrit et verbalement dans sa déposition devant le coroner Laurin Lapointe, hier, que c'est lui qui a mis le feu dans l'escalier du Blue Bird.

"J'ai lâché le bidon et j'ai allumé une allumette", avoue-t-il dans une lettre qu'il a écrite le 13 septembre et que le procureur de la Couronne a reçue lundi. Boutin y avoue son intention de se suicider et affirme qu'il n'a donc pas intérêt à mentir; il exonère complètement ses deux camarades Gilles Eccles et Jimmy O'Brien qui, dit-il, ont vainement tenté de l'empêcher de mettre à exécution son projet incendiaire. "J'étais trop saoul pour comprendre le bon sens", dit-il.

Cette révélation troublante a été faite hier au cours de l'enquête qui se poursuit devant le coroner Lapointe et la lettre de Boutin, reçue lundi par le procureur de la Couronne, Me Stephen Cuddihy, a été mise en preuve.

Voici une traduction de cette lettre que Boutin a écrite en anglais.

*Le 13 septembre 1972*

*A qui de droit.*

*Cette lettre a pour but de clarifier les faits au sujet de ce qui est survenu au club Wagon Wheel, la nuit du 1er septembre.*

*Après avoir été expulsé du club, Gilles Eccles, Jimmy O'Brien et moi-même, Jean-Marc Boutin, nous nous sommes mis d'accord pour mettre le feu à l'escalier. Aucun d'entre nous n'a pensé, à ce moment, que toute la place brûlerait (spécialement des gens).*

*Après avoir été expulsés du club, de plus dans le terrain de stationnement, Gilles et Jimmy ne voulaient plus mettre le plan à exécution. J'ai insisté pour que nous continuions, alors nous sommes allés chercher l'essence (un gallon dans un contenant de plastique). Après nous être procuré l'essence, Jimmy et Gilles ont continué à essayer de me dissuader, mais j'étais trop saoul pour comprendre le bon sens.*

*Gilles était ivre-mort avant d'atteindre le club. J'ai stationné la voiture, je suis sorti et j'ai couru vers l'escalier, suivi par Jimmy qui essayait encore de m'arrêter. Je versais l'essence et discutais en même temps. J'ai lâché le bidon et j'ai allumé une allumette et toute la place a pris feu (l'escalier).*

*Nous avons couru tous deux vers l'auto, j'y suis monté et j'ai démarré. Nous sommes allés au Bar 67.*

*Je vais être mort avant la nuit, donc je n'ai aucune raison de mentir. J'espère que vous croirez cette lettre plutôt que le témoignage de Gilles, il a peur et délire, je vais mourir.*

*Jean-Marc Boutin*

*P.S.—A la police, j'écris une autre copie alors n'essayez pas de cacher cette preuve.*

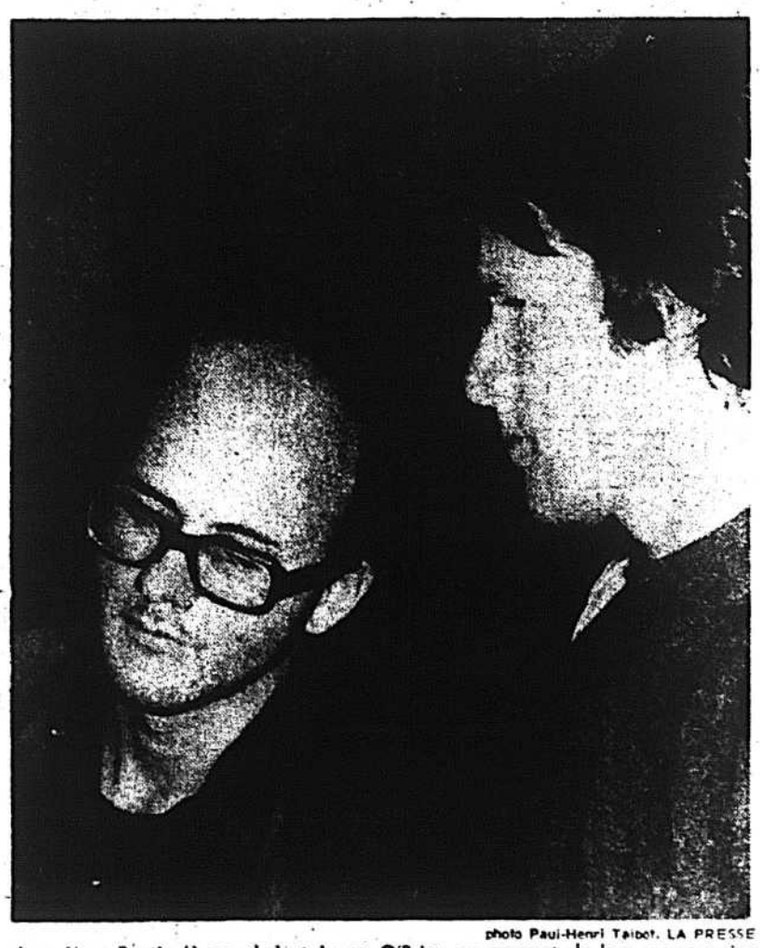

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Jean-Marc Boutin (à gauche) et James O'Brien au moment de leur comparution devant le coroner Laurin Lapointe.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

### Un "Tour" extrêmement difficile

Les 48 cyclistes professionnels qui participent au Tour de la Nouvelle-France ont vécu, hier, une des étapes les plus difficiles de leur carrière. La route de terre qu'ils ont eu à parcourir, a obligé ceux-ci à pousser leur vélo et a eu raison de plusieurs. — Nos informations et photos, pages D 1 et F 12

## Québec normalise le sport de la motoneige

QUEBEC (PC) Les conducteurs de motoneige devront, après le 1er décembre, détenir un permis spécial de conducteur, selon une déclaration faite hier soir par le ministre québécois des Transports, M. Bernard Pinard.

De plus, selon une série de nouveaux règlements qu'a dévoilée le ministre, toutes les motoneiges devront être immatriculées, et cela d'ici 1974.

La nouvelle réglementation prévoit aussi des restrictions sévères à l'égard des jeunes conducteurs de motoneige.

Invité à l'inauguration du Salon des neiges, dans la capitale, une initiative de l'Association des distributeurs de motoneiges du Québec, il a en effet annoncé que personne ne pourra conduire une motoneige à compter du 1er décembre 1972 sans détenir un permis de conduire spécial. Ce permis sera émis sous les mêmes conditions qu'un permis de conduire ordinaire, sauf que le détenteur pourra l'obtenir dès l'âge de 10 ans.

De plus, le ministère mettra sur pied, d'ici l'hiver 1973-74, des équipes de moniteurs qui dispenseront des cours permettant aux motoneigistes d'obtenir un certificat de compétence qui sera requis en 1974 pour l'obtention du permis de conduire.

Quant aux jeunes motoneigistes de 10 et 11 ans, ils devront circuler ailleurs que sur les chemins publics, avec l'autorisation de leurs parents et sous la surveillance d'un adulte.

**Immatriculation et assurances**

Les jeunes de 12 à 15 ans pourront conduire la motoneige dans les mêmes conditions, mais ne devront pas forcément être sous la surveillance d'un adulte. Ceux de 16 et 17 ans seront autorisés à circuler en tout endroit permis, y compris sur les sentiers établis sur des chemins publics.

Au nombre des nouvelles mesures que le ministre se propose de mettre en application d'ici 1974, soulignons l'obligation de l'immatriculation pour toutes les motoneiges. Cette immatriculation sera valide du 1er mai d'une année au 30 avril de l'année suivante. La preuve d'immatriculation sera fournie par un décalque collé de chaque côté du capot de la motoneige.

M. Pinard recommande enfin que les conducteurs soient assurés pour au moins $35,000, tout comme les automobilistes. Il songerait même à imposer cette mesure s'il se rendait compte

Voir QUEBEC, page A 6

## R-C chasse le "Paradis terrestre"

**par André BELIVEAU**

Il arrive, comme ça, que les paradis terrestres se transforment subitement en paradis interdits.

Dans un communiqué éminemment laconique, la Société Radio-Canada a annoncé hier soir sa décision, prise "après mûre réflexion", de "suspendre pour une période indéfinie la diffusion du téléroman "Le Paradis terrestre", qui avait entrepris sa sixième saison consécutive il y a une dizaine de jours.

Le communiqué de deux paragra-

Voir R.-C., page A 6

## Ford rappelle déjà des '73

DEARBORN, Michigan (DJ) — La société Ford Motor annonce le rappel d'environ 900,000 voitures et camions légers construits après le 1er mars 1972, en raison du risque d'une déficience du système de direction.

La société américaine signale que les voitures rappelées comprennent les modèles de luxe, les modèles intermédiaires et standard, ainsi que les camions légers.

Ford a donné instructions à ses concessionnaires de vérifier le mécanisme de direction des mêmes modèles et camions de l'année, modèle 1973.

L'entreprise annonce qu'elle a découvert cinq cas de mauvais fonctionnement sur les derniers modèles de 1972 et ceux du début de 1973. Dans aucun des cas il y eut accident ou blessure.

La compagnie inspectera et réparera si nécessaire 167,000 voitures 1973 actuellement entre les mains des concessionnaires.

Elle évalue à 200 le nombre de véhicules sur le plus d'un million en cause, qui pourraient mal fonctionner.

Tous les modèles 1973 chez les concessionnaires auront été vérifiés d'ici demain, premier jour de vente des modèles 1973 de Ford.

## Trois joueurs quittent Moscou

A la veille de leur premier match à Moscou contre l'équipe soviétique, les joueurs de Hockey-Canada voient leurs forces (si l'on peut utiliser ce terme) décimées par le départ de trois de leurs coéquipiers.

En effet, on apprenait aujourd'hui, à Moscou, que Vic Hadfield, des New York Rangers, Richard Martin des Sabres de Buffalo et Jocelyn Guévremont des Canucks de Vancouver, sans doute irrités de ne pas participer au match de demain, ont fait savoir à l'instructeur adjoint John Ferguson qu'ils quittaient l'équipe.

Comme prévu, Ken Dryden ne gardera pas les buts pour l'affrontement de demain. On ignore encore toutefois

Voir MOSCOU, page A 6

## AUJOURD'HUI

● *A l'heure du lunch . . .*

Il est presque midi. Chez moi, la cloche sonne. Avant d'ouvrir, je demande qui c'est. "C'est la Gendarmerie royale", répond-on.

J'éclate de rire, et je crie à travers la porte : "La RCMP ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?" . . .

C'est le début d'une histoire étrange que raconte Lysianne Gagnon.

page A 8

● *Quatre psychiatres congédiés à l'Institut Prévost*

— page E 12

## Elections 72

● *Stanfield ne légalisera pas l'usage de la "mari"*

● *Wagner joue de tous ses charmes*

page A 8

● *Un Québécois sur cinq votera pour la première fois*

● *Lewis accuse Trudeau d'utiliser les services fédéraux d'information*

page A 9

## météo

Ensoleillé. Venteux cet après-midi.

Demain : généralement ensoleillé et plus frais.

Max. 75° Min. 50° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Détails à la page A 6

## SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 1 à B 6
Bandes dessinées : E 2
Cinéma : B 6
Décès, naissances, etc : F 13
Economie : D 10 à D 15
Editorial : A 4
En direct radio-TV : B 5
Horoscope : C 5
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 2, A 8 / à A 11
Loisirs et récréation : C 12
"Mot-mystère" : E 7
Mots croisés : F 3
Petites annonces : E 4 à E 7, / F 2 à F 12
Radio et télévision : B 3
Radio FM : B 6
Religion : A 12
Sports : D 1 à D 9, E 1, F 12
Tribunaux : C 7, C 9
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 6

# la campagne 72 au microscope

### Oeil pour oeil . . .

Je vous racontais hier que le premier ministre Trudeau avait eu des défaillances de mémoire, mardi, en Ontario, et qu'à trois reprises dans la journée, au moment de présenter un candidat libéral, il s'était trompé de nom ou de prénom.

Moi, j'étais d'avis que ce n'était pas grave, mais il semble que les candidats libéraux dans l'Ontario ont été vexés d'occuper si peu de place dans la mémoire du premier ministre.

Ils ont eu leur revanche hier matin, à Toronto. Le candidat libéral dans York-North, un monsieur Barney (j'ai oublié son prénom) a présenté au public M. Trudeau comme le "Prime minister Trudel".

Il aurait fait exprès que ça ne m'étonnerait pas.

### Arrêtez la musique

Les libéraux ont été obligés d'interrompre la distribution de leur "45 tours" publicitaire, portant la chanson de campagne "The land is strong", devant les protestations et les menaces d'un dénommé Moe Koffman.

Ce M. Koffman est musicien, il joue de la flûte électrifiée. Il y a quelque temps, la compagnie GRT of Canada, avec laquelle il est sous contrat, lui a demandé de venir enregistrer une petite "toune", censée servir de fond sonore à une chanson quelconque. Il enregistra donc le petit air en question, sans savoir à quoi la bande devait servir au juste.

Or, son enregistrement s'est retrouvé sur la "face 2" du 45-tours libéral. Sur la "face 1", la toune libérale est chantée par l'interprète Rhonda Silver; sur l'autre, c'est la même toune, en version instrumentale . . . qui n'est rien d'autre que l'air enregistré en solo par le flûtiste électrique Moe Koffman. D'ailleurs, on identife nommément l'instrumentiste sur le disque.

### Take care, take time . . .

Or il arrive que ce M. Koffman n'est pas du tout libéral, qu'il n'est pas prêt à donner ne serait-ce qu'un p'tit coup de flûte pour aider Trudeau. Il a donc invoqué son contrat, qui spécifiait que l'enregistrement devait servir de fond sonore, et que son nom ne devait pas être mentionné.

Résultat : on a arrêté la musique, en attendant de trouver une solution. C'est ça la négligence. Les responsables auraient dû s'inspirer des premiers mots de "The land is strong" : Take care, tike time . . .

### Les contradictions du système

Pour se distinguer des chefs de parti capitalistes, qui utilisent des avions pour mener campagne, le leader communiste ontarien, M. Kashton, a proclamé son intention de ne se déplacer que dans son automobile personnelle, dans sa tournée des circonscriptions. Je ne vois pas la pureté idéologique de ce geste. L'auto personnelle et individualiste, n'est-ce pas le symbole même de la société de consommation capitaliste ?

### Reggie, l'écrivain

J'avais oublié de parler de ça ces jours derniers, mais puisque j'y pense maintenant, je signale qu'au nombre des livres politiques qui sont lancés en série depuis deux semaines, il y a un livre de Reggie Chartrand, l'ex-boxeur qui préside aux destinées des Chevaliers de l'Indépendance.

Son livre, publié aux Editions Parti-Pris, s'intitule "La dernière bataille" et est présenté comme une "riposte" au nouveau livre de Pierre Elliott Trudeau, "Trudeau en direct". Je trouve qu'à ce compte-là, Reggie aurait pu intituler son oeuvre "Un direct à Trudeau".

### Du café s.v.p.

Le jeune candidat du PC dans Westmount, M. Michael Meighen, mène une campagne vigoureuse et pleine d'imagination, qui l'a amené notamment à diffuser largement une brochure dans laquelle, curieusement, il n'est nulle part fait mention que M. Meighen est le candidat officiel des conservateurs.

Ces jours-ci, le jeune candidat (très comme il faut, élégant, et célibataire) a laissé entendre aux dames du comté qu'il ne dédaignerait pas prendre une tasse de café chez elles, en compagnie de leurs voisines, pour discuter de politique.

Moi, je trouve que ça fait un peu pique-assiette. Je sais que le prix du café a monté, mais tout de même, je pense que la caisse du Parti conservateur est assez garnie pour payer leur café à ses candidats.

### Arrête, Maurice !

Depuis qu'il a abandonné son poste de chef de l'information politique à LA PRESSE, Maurice Giroux (c'était mon boss), qui est passé au service des Conservateurs québécois, est en train de monter un service de presse à tout casser au comité central du PC. Il recrute sans cesse. Ainsi, il vient de s'adjoindre le directeur de la rédaction de l' "Union" de Victoriaville, M. Marcel Rivard, pour prendre charge de l'information dirigée vers les hebdos régionaux. Si ça continue, Giroux sera pris à son propre piège : il ne restera plus personne dans les salles de rédaction pour recevoir ses innombrables communiqués.

Gilles GARIEPY

# La guerre Bois-Samson éclate dans Langelier

par Claude MASSON
*de notre bureau de Québec*

QUEBEC. Les querelles nombreuses qu'a vécues le Ralliement créditiste du Québec au cours de la dernière année et qui ne sont qu'artificiellement replâtrées — étendent maintenant leur influence néfaste sur le plan fédéral.

Et ce, tout spécialement dans un comté où le Crédit social de Réal Caouette croyait dur comme fer à la victoire: la circonscription de Langelier représentée par le ministre Jean Marchand.

En effet, une nouvelle déchirure est apparue, hier soir, alors que le candidat secrètement appuyé par M. Armand Bois mais ouvertement par ses organisateurs a vaincu un des préférés de clan de Camil Samson.

M. Wilfrid Dufresne, un ancien député conservateur de 1953 à 1957, qui a été rejeté par M. Diefenbaker à la campagne de 1958, a défait M. Guy Jean qui, en 1968, était arrivé bon deuxième après M. Jean Marchand

C'est de toute évidence une convention "paquetée" qui a leu lieu hier soir au Centre Mgr Durocher, à Québec, et les fraits sont nombreux pour le démontrer.

Dès son allocution d'ouverture, avant le vote, le candidat Guy Jean a déclaré qu'il y avait eu substitution de personnes à l'enregistrement des membres, à l'entrée de la salle réservée à la convention pour le choix du candidat.

Dans son message de remerciement, après sa défaite, M. Jean a rappelé publiquement qu'il y avait eu des infractions.

Préalablement, il avait aussi déclaré dans son discours que des montants d'argent lui avaient été offerts pour se retirer de la convention.

Deuxièmement, les personnes responsables de l'enregistrement des délégués nous ont carrément affirmé, devant témoins, que plusieurs personnes s'étaient présentées à la convention avec des cartes de membres qui ne coïncidaient pas avec leur nom.

En d'autres termes, une série de vieilles cartes de membres du Crédit social du Canada auraient été remises à des personnes autres que celles à qui elles auraient dû appartenir.

Exemple: je me présente avec une carte de membre au nom de monsieur X et je demande à être inscrit sur la liste des votants à la convention. On me demande une carte d'identification. Je réponds que je n'en possède pas sur moi pendant qu'un des organisateurs demande aux responsables de l'enregistrement de faire vite pour ne pas retarder le vote et de faire confiance aux militants sans les perquisitionner. Et le tour est joué.

Troisièmement, au moins une demoiselle nous a avoué qu'elle possédait une fausse carte. Il s'agit d'une péquiste qui s'est fait passer pour une créditiste afin de voir à quoi ressemble une convention créditiste.

Les plaintes ont été très nombreuses et, fait anormal, il a fallu attendre une heure et demis avant que la convention ne débute en raison des "problèmes techniques" à résoudre...

Le résultat de la convention reflète on ne peut mieux la guerre Bois—Samson.

M. Armand Bois, député provincial de Saint-Sauveur (qui correspond à Langelier au fédéral) était présent. M. Camil Samson devait y être aussi mais il en a été empêché. C'est plutôt surprenant qu'une simple convention soulève un tel intérêt chez les deux "chefs".

L'organisateur en chef de M. Bois dans le comté, M. Paul Zicat, a signé la formule de candidature du candidat choisi Wilfrid Dufresne.

Par contre, quelques-unes des têtes d'affiche du congrès de mars du clan Samson, notamment M. Guy Jean lui-même ainsi que M. et Mme Henri Borgia et des collaborateurs immédiats de M. Samson ont tout fait pour influencer le vote en faveur du candidat de 1968 mais rien n'y fit.

M. Jean Marchand avait alors recueilli 10,685 voix contre 8,736 pour M. Guy Jean. Parce qu'il y avait un gros candidat conservateur. M. Rodrigue Pageau, et que l'Union nationale y avait mis le "paquet", le créditiste n'avait pu être élu.

Il espérait ravir la victoire cette année, d'autant plus que les conservateurs ne semblent pas préparer un candidat fort pour cette circonscription. Mais la déchirure risque maintenant de favoriser M. Jean Marchand si la cicatrice ne se referme pas avant le 30 octobre.

— En plus de provoquer un mécontement important, à tel point que les organisateurs de M. Guy Jean proclamaient tout haut que celui-ci devrait se présenter créditiste indépendant dans Langelier, la convention d'hier soir a été un demi-succès quant au nombre. Environ 500 personnes étaient présentes à la convention de M. Jean Marchad, lundi soir: au même endroit, hier, on en comptait la moitié.

Et parmi ces quelque 200 à 250 personnes, il y avait bon nombre de conservateurs et de péquistes.

On a reconnu, comme observateurs, MM. Denis Bousquet (ancien député unioniste de Saint-Hyacinthe), le fils de Fernand Lizotte (ancien député unioniste de l'Islet), André Larocque (recherchiste du Parti Québécois et candidat à la chefferie contre M. René Lévesque au dernier congrès) et plusieurs autres membres du Parti Québécois et du Parti conservateur.

Comme il est rumeur que les conservateurs laissent la place aux créditistes dans Langelier en ne présentant qu'un candidat mineur et que les péquistes appuient — ouvertement ou non — le créditiste pour faire battre Jean Marchand, la présence de tout ce monde prenait une plus grande importance.

Quant aux créditistes "pure laine", seulement 100 d'entre eux ont voté à la convention qui se déroulait dans un comté pourtant idéal pour le Crédit social: 1) c'est un député créditiste qui est élu au provincial; 2) le candidat de ce parti est arrivé bon deuxième en 1968; 3) il s'agit d'une circonscription composée en grande partie d'ouvriers et donc de la clientèle naturelle du Crédit social.

Les personnes présentes n'ont même pas réussi à défrayer le coût de la salle: la quête du dimanche (pardon du mercredi) a rapporté $43.87 alors que la location s'élevait à $150; un déficit de $107... et la campagne électorale ne fait que commencer.

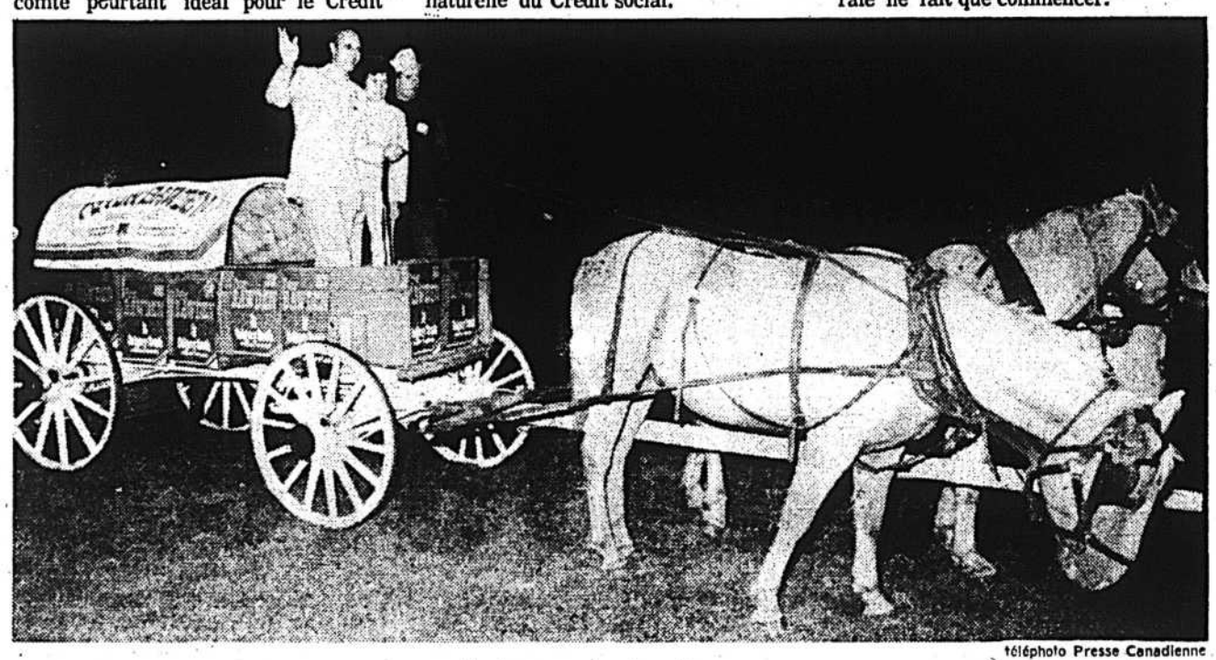

téléphoto Presse Canadienne

### A hue et à dia...

Dans une campagne, il n'est pas de candidat qui n'ait son style. Celui de Peter Bawden, candidat conservateur dans Calgary sud, est du plus pur western. C'est tout naturel. Car avec ce charriot, il a gagné plusieurs courses au fameux Stampede de Calgary, entre 1960 et 1970. Et rien n'est plus proche d'une course qu'une campagne électorale. Cette photo a été prise hier, à l'ouverture de sa campagne. Le fait que l'un des chevaux tire à hue et l'autre à dia est une pure coïncidence qui ne doit pas être considéré comme un présage . . .

# Trudeau promet que son second mandat sera plus intéressant que le premier

par Claude TURCOTTE
*envoyé spécial de LA PRESSE*

SAULT-STE-MARIE — Le premier ministre Trudeau a retrouvé hier soir sa ferveur des meilleurs jours de la campagne électorale de 1968 et a promis, en présence de quelques centaines de militants libéraux à Sault-Sainte-Marie, que son gouvernement n'a peur d'aucun défi et que le second mandat sera encore plus intéressant que le premier.

Le chef libéral a présenté son parti comme étant celui de l'optimisme par opposition aux autres partis qui, selon lui, sont des messagers de pessimisme et de manque le confiance dans l'avenir du Canada. Il a tenu ces propos au terme d'une autre journée de campagne commencée à Toronto et dans la banlieue de cette ville.

Après une première semaine de campagne M. Trudeau n'a montré vraiment que très peu d'enthousiasme et de conviction. Il semble cette semaine retrouver sa fougue et une assurance qu'il paraissait avoir perdue depuis le déclenchement des élections.

Au cours d'une émission radiophonique à Toronto avec la participation du public, le premier ministre a lancé hier matin que le Canada était "a great rosy country". "Et les chômeurs?", lui a demandé un auditeur. Un "rosy" programme d'assurance-chômage, fut la réponse. M. Trudeau a soutenu que le Canada a le meilleur système d'assurance-chômage au monde.

Par ailleurs, le chef libéral ne semble pas plus disposé à faire de promesses précises qu'en 1968. Il a promis un second mandat passionnant, mais hier encore il a refusé systématiquement d'indiquer une orientation très précise sur trois grandes questions:

- L'adoption plus ou moins prochaine d'un système de permis de travail.
- La revision du projet de loi sur le revenu familial.
- Le sort réservé au projet d'aéroport international en banlieue de Toronto.

Dans ces trois cas, le premier ministre a fait valoir que des changements pourraient survenir, mais il a pris bien garde de ne pas s'engager dans un sens ou dans l'autre.

En ce qui concerne le permis de travail, M. Trudeau a pu constater hier, à Toronto, que plusieurs personnes seraient favorables à la mise sur pied d'un système d'octrois de permis de travail, afin d'éviter que des étrangers ne viennent au Canada pour occuper des emplois, tout en refusant de devenir des citoyens canadiens. Certains pensent que des Canadiens sont chômeurs parce que des étrangers occupent des postes qui devraient leur revenir normalement.

Selon M. Trudeau, si l'on exige un permis pour certains, il faudra en émettre pour tout le monde. En considérant les tendances actuelles, le premier ministre estime, que "probablement il faudra y arriver un jour", mais il pense qu'il faudra résister le plus longtemps possible à cette mesure.

Au sujet des allocations familiales, M. Trudeau a soutenu que le projet de loi présenté pendant la dernière session du Parlement tient toujours. Cependant, il a précisé que l'on revise ce bill en ce sens qu'on se demande encore s'il doit être universel, c'est-à-dire en rendant tout le monde bénéficiaire, ou bien sélectif, c'est-à-dire en versant les allocations à ceux qui en ont vraiment besoin.

Enfin, M. Trudeau a dû consacrer beaucoup de temps à Toronto et surtout à Richmond Hill, dans la banlieue, pour dire que le gouvernement n'a pas pris "une décision irréversible".

Un peu comme ce fut le cas à Sainte-Scholastique, la population de la région de Toronto semble avoir des opinions partagées sur la construction d'un nouvel aéroport international. Il s'agit d'un facteur qui pourrait avoir une importance déterminante dans les prochaines élections générales à cause du nombre de comtés situés aux abords et dans la ville de Toronto.

M. Trudeau n'a pas voulu engager son gouvernement sur ce point en promettant qu'une commission indépendante serait formée pour analyser toutes les données du problème et proposer des solutions au gouvernement à propos de l'emplacement de ce nouvel aéroport.

Au fait, M. Trudeau a connu à Richmond Hill, en parlant de cet aéroport, son assemblée la plus houleuse depuis le début de la campagne, alors que plusieurs personnes se sont mises à l'interrompre dans son discours.

On aurait pu penser que le premier ministre aurait perdu patience comme cela lui est souvent arrivé par le passé. Mais non, il est demeuré très calme, même souriant, avec le résultat que tout est rentré dans l'ordre assez rapidement.

LPS® Cours de conversation
ANGLAIS-ESPAGNOL-ALLEMAND
$99.00 (10 SEMAINES)
étage f
PLACE BONAVENTURE
878-2821

"LES SUCRES" par D. ELLIOTT, O.I.P. (16" x 26")
VENTE
À LA GALERIE ROYALE
LE PLUS VASTE CHOIX DE TABLEAUX AU CANADA
1420 OUEST, RUE SHERBROOKE
845-4383

ENCORE 9 JOURS
C'EST LA TOUTE DERNIÈRE FOIS
VIC TANNY
2 pour 1
CETTE OFFRE NE SE RÉPÉTERA PLUS JAMAIS
Ne soyez pas déçu...
Ne la ratez pas...
Réservez sans tarder...
VIC TANNY
CLUBS DE SANTE ET DE MISE EN FORME
• Centre d'achats Cote Saint Luc
• Place Bonaventure
• Chomedey
• Centre d'achats West Island Mall
• Centre d'achats Rockland
• Place Desormeaux
• Centre d'achats Newman Plaza
• Place Bourassa
866-3992
La plus importante et la plus chic chaine de clubs de sante et de mise en forme au Canada

PETITES ANNONCES
874-7111

la presse

MONTREAL, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 193

CINZANO
APERITIF

## Boutin à l'enquête du Blue Bird

# "Avec 37 morts, je n'avais pas le droit de vivre"

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Jean-Marc Boutin a déclaré, hier, au coroner que James O'Brien et Gilles Eccles avaient tenté de l'empêcher de mettre le feu au Blue Bird, mais qu'il ne les avait pas écoutés parce qu'il était trop "saoul".

Il a également mentionné qu'il avait tenté de se suicider à deux reprises alors qu'il se trouvait à Vancouver, avec O'Brien.

De plus, dans une lettre envoyée de Vancouver au procureur de la Couronne, Me Stephan Cuddihy, à ses parents et à son amie, Boutin explique que Eccles était ivre mort dans la voiture lorsque le trio est retourné une deuxième fois au Blue Bird.

Il écrit également qu'il n'avait pas l'intention de blesser qui que ce soit en mettant le feu dans l'escalier du Wagon Wheel. Il croyait qu'en jetant de l'essence lans l'escalier et en y mettant le feu, les flammes devaient se limiter à cet escalier. On en voulait au portier.

Boutin et O'Brien, s'exprimant d'une voix basse, parfois même chargée d'émotion, ont été les deux seuls témoins à être entendus, hier après-midi devant le coroner Laurin Lapointe. Ils ont répondu aux nombreuses questions de Me Cuddihy et de leur procureur, Me Raymond Daoust.

### Trois caisses de bière et plusieurs verres d'alcool

Boutin, qui témoignait en anglais, a expliqué que dans l'après-midi de la tragédie, il s'était rendu, avec Eccles, O'Brien et d'autres amis, à la plage. Les jeunes hommes s'étaient auparavant acheté trois caisses de bière.

A lui seul, Boutin a dit avoir bu 24 bouteilles de bière en plus de quelques verres d'alcool.

"Nous étions tellement saouls, dit Boutin, que nous nous sommes rendus dans un parc où des amis jouaient au baseball et qu'avec l'auto, nous avions fait le tour des buts et "joué" dans le champ intérieur."

Il a ajouté, que toujours avec le véhicule, ils avaient chassé le lanceur du monticule.

Il a poursuivi en mentionnant qu'en soirée, vers 10 heures, O'Brien, Eccles et lui-même s'étaient présentés au Wagon Wheel. Le portier a toutefois refusé de les laisser entrer.

"Une fois dans l'auto, dit-il, on a parlé de faire brûler l'escalier. Nous sommes allés à une station de service et j'ai vu le père de Gilles pour la première fois. Je n'ai pas payé pour l'essence que j'ai mis dans le récipient."

En réponse à Me Cuddihy, il a déclaré que c'était supposément lui qui était descendu de l'auto avec le récipient au Wagon Wheel, en ajoutant: "Il est évident qu'il y a eu feu."

— Qui a allumé l'incendie? demande Me Cuddihy.

— Je crois que c'est moi, répond le jeune homme de 24 ans.

Il a précisé que Gilles Eccles n'était pas sorti de l'auto lorsqu'ils sont revenus avec le récipient rempli d'essence.

### Au motel

Le témoin a déclaré que, par la suite, ils s'étaient rendus au club "67" où ils devaient apprendre qu'il y avait des morts dans l'incendie.

"Nous avons arrêté de boire. Ensuite, nous nous sommes rendus dans un parc. O'Brien et moi, nous sommes allés coucher au motel "Laval", situé rue Saint-Jacques-ouest."

### Ils nous demandent de nous rendre

"Le lendemain matin, à 10 heures, j'ai téléphoné à Kevin, le frère de James O'Brien pour lui demander d'appeler mon patron parce que je voulais prendre une journée de congé. Après, nous nous sommes rendus chez Kevin et j'ai appris que Eccles avait été arrêté", mentionne Boutin.

Boutin a également souligné qu'il s'était rasé pour ne pas être reconnu.

"Dans l'après-midi, poursuit le témoin, nous nous sommes rendus au parc du Mont-Royal. Plus tard, j'ai téléphoné à Kevin et je lui ai demandé de me rencontrer dans une taverne. J'ai été le chercher en taxi, à l'endroit où on s'était donné rendez-vous, puis on a continué dans une autre taverne, à l'intersection des rues Charlevoix et Notre-Dame.

"Kevin nous a demandé de nous rendre à la police."

Il a ajouté que par la suite, il avait communiqué avec un autre ami et qu'il lui avait dit qu'il voulait quitter la ville.

"Ernie Richardson et sa femme sont venus nous conduire à Grenville. Ernie vient nous porter $135. Il nous demande de nous rendre."

Il a ajouté qu'ils avaient campé dans les bois et que le 8 septembre, ils ont décidé de quitter Grenville.

Ensuite les deux jeunes hommes ont décidé de prendre un autobus pour Sudbury et une fois à Ottawa, ils ont changé de chemin. Ils se sont rendus à Vancouver chez un ami, qui habite cette ville depuis six mois.

"Il savait que nous étions recherchés. Il avait vu nos photos à la télévision", ajoute Boutin.

### Difficile d'accepter

"Après avoir lu la déclaration de Gilles dans un journal de Vancouver, j'ai décidé d'en finir avec la vie en prenant des somnifères."

— Pourquoi avez-vous tenté de vous suicider? lui demande Me Daoust.

— Je croyais qu'avec 37 morts je n'avais pas le droit de vivre. Il est difficile d'accepter que tu as tué 37 personnes, répond Boutin.

Pour sa part, O'Brien a mentionné qu'il avait trouvé son ami inconscient dans la chambre où ils habitaient.

"Je le croyais mort. Je me préparais à faire mes bagages. Mais à un certain moment ses lèvres ont bougé", de préciser O'Brien.

Lors de son témoignage, O'Brien a pratiquement corroboré celui de Boutin en éclaircissant cependant certains points.

Durant la journée du 1er septembre, O'Brien a mentionné qu'il avait bu 24 bouteilles de bière, trois verres de gin double et un verre le rhum.

"Bots (surnom donné à Boutin) et moi nous étions intéressés par les filles, mais pas Gilles. Il est marié."

A la fin de son témoignage, il a souligné qu'avant de partir d'Ottawa il avait écrit à un de ses amis en lui disant qu'il avait besoin d'argent.

"La journée de notre arrestation, j'ai reçu une enveloppe dans laquelle il y avait cinq billets de $20."

On ne sait toutefois pas qui lui a envoyé cet argent.

# Eccles: "Tu ne me reverras plus jamais"

"Tu ne me reverras jamais plus le visage".

Cette phrase a été prononcée par Gilles Eccles, tôt le 2 septembre, au propriétaire du cabaret "67", M. André Sabaras.

M. Sabaras, qui témoignait hier devant le coroner Laurin Lapointe, a ajouté qu'Eccles lui avait dit cela avant de quitter son cabaret, vers 1h20.

"Je lui ai demandé pourquoi il me disait cela, mais il ne m'a pas répondu", précise le témoin.

Auparavant, M. Sabaras avait déclaré qu'il connaissait Boutin et O'Brien depuis longtemps et Eccles depuis quelque temps.

Il a mentionné que son cabaret était situé à quelques rues du Blue Bird et qu'il s'était aperçu qu'il y avait un feu à sa sortie sur le trottoir.

Pendant que les flammes ravageaient le Blue Bird le trio était au cabaret "67".

### Comme des mouches

Par ailleurs, deux clients du Wagon Wheel ont déclaré qu'ils étaient assis dans le cabaret lorsque l'incendie a débuté.

L'un d'eux, M. Sidney Dallas, a précisé qu'il était assis près du bar face à la porte lorsqu'il a aperçu la fumée. Il y eu un jet de lumière, ajoute le témoin.

"Je me suis dirigé vers la porte. Elle était fermée; j'ai donné un coup de pied. Quelqu'un a crié "Aïe!" Lorsque je suis arrivé dehors, il y avait du monde comme des mouches. J'ai pénétré à nouveau à l'intérieur et par quatre fois j'ai sorti des personnes. L'escalier était rempli de monde."

Selon la version du témoin, il s'agit de la porte de l'escalier conduisant du Wagon Wheel au Blue Bird. La semaine dernière, un chimiste a produit la serrure qu'il avait dû arracher.

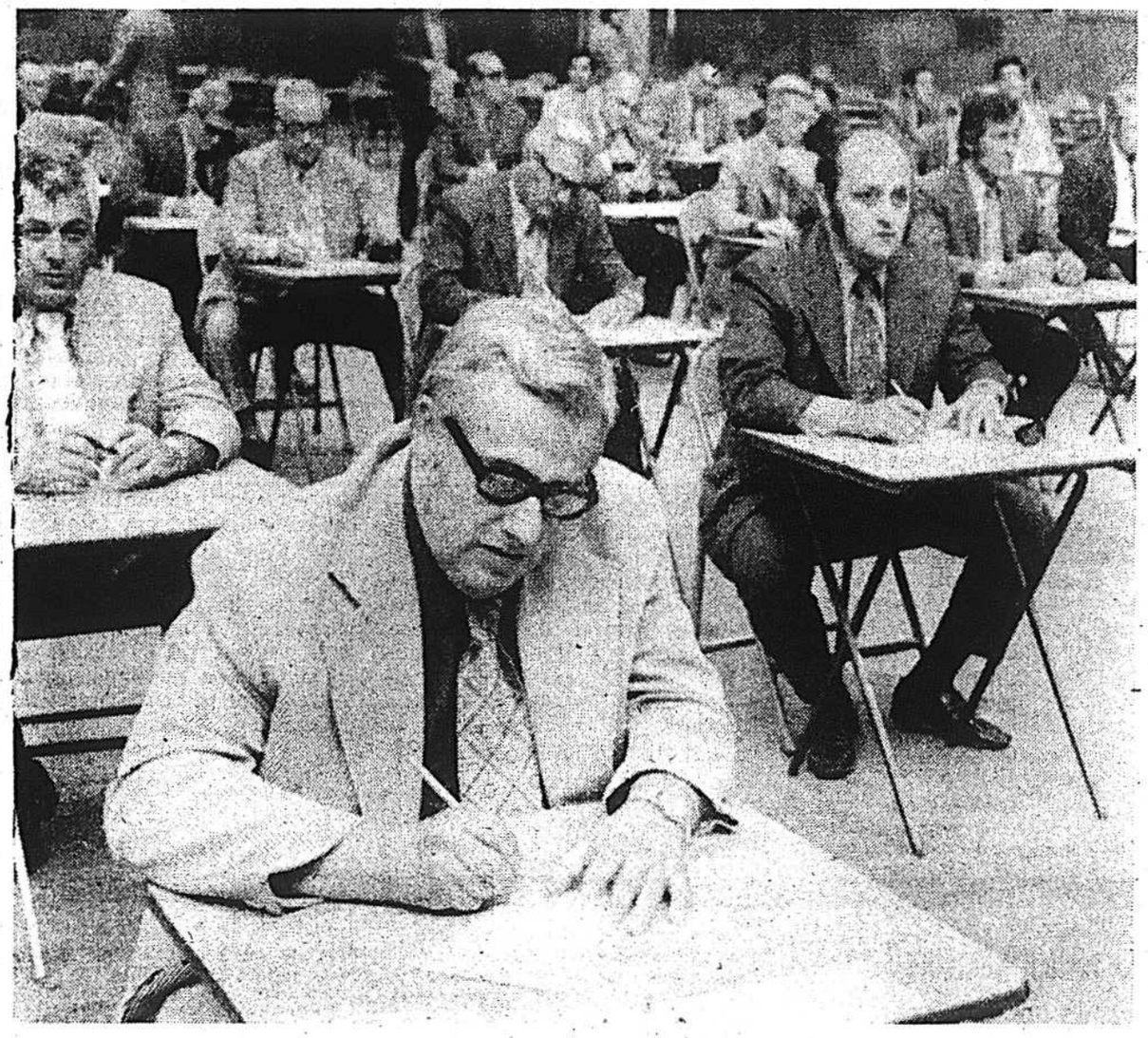

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## *Officiers de police en examen*

En dépit de toutes les objections qui ont été soulevées au cours des dernières semaines et d'une tentative de dernière heure d'obtenir une injonction contre les examens imposés aux quelque 350 officiers de police et détectives des villes de banlieue intégrées à la Communauté urbaine de Montréal, la loi de l'intégration des forces policières de l'île de Montréal a été appliquée et les examens "obligatoires" ont été subis par tous les officiers. Une vingtaine de membres de la Commission de police du Québec ont surveillé le bon déroulement de l'examen. On sait que c'est la CPQ qui est appelée à réévaluer les officiers qui serviront dans la nouvelle force de police intégrée. La principale objection à la tenue de ces examens provient surtout du fait que la loi de l'intégration a exempté les officiers de la police de Montréal de subir le même examen.

# Epargnes de $50 millions par une redéfinition du rôle de l'infirmière

## —*L'Association des infirmières*

QUEBEC (PC) — Quelque $50 millions pourraient être épargnés aux payeurs de taxes québecois chaque année, si seulement 16 des actes médicaux que posent couramment et illégalement les infirmières étaient dûment transférés de la pratique de la médecine à la pratique infirmière.

Dans l'état actuel des choses, les médecins sont souvent rémunérés pour des actes que posent les infirmières à leur place.

Telle est la révélation faite, mercredi, par la présidente de l'Association des infirmières de la province de Québec, Mlle Rachel Bureau, à la suite d'une étude effectuée par un comité mixte composé de représentants des associations des médecins, des infirmières et des hôpitaux du Canada.

De plus, Mlle Bureau a déclaré que les infirmières cesseront de pratiquer ces actes illégaux si le législateur refuse de leur accorder une protection légale par le biais du projet de loi 276, privant ainsi la population de 80 p.c. des soins auxquels elle a droit.

Si cette menace était mise à exécution, "les hôpitaux devraient fermer leurs portes, les services de soins à domicile devraient abandonner une grande partie de leurs activités et les services de santé publique devraient interrompre presque entièrement l'immunisation de la population".

Selon la présidente, les infirmières se trouvent face à un dilemme: ou bien elles posent des actes illégaux et s'exposent à des peines d'emprisonnement, ou alors elles se conforment à la loi et laissent souffrir et mourir les malades.

L'enquête effectuée par l'AIIPQ auprès de 7,000 de ses 40,000 membres démontre que 20,000 d'entre eux posaient des actes médicaux illégalement, tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales.

La présidente de l'AIIPQ a d'ailleurs confié que si la définition de l'acte infirmier proposée par l'association était adoptée, ce serait la première fois, dans le monde entier, que le rôle de l'infirmière serait légalement reconnu.

# Réaménagement des pouvoirs ou disparition des municipalités

## —Tétreault

par Georges LAMON

"Ou nous allons continuer d'exister avec des pouvoirs et des ressources qui correspondent à nos responsabilités ou bien nous allons disparaitre et n'être plus que des délégués des pouvoirs centraux.".

C'est le dilemme qu'a posé, à midi, le maire Jacques Tétreault de Laval, aux quelque 1500 maires et conseillers réunis à l'occasion du 53e congrès de l'Union des municipalités du Québec à Montréal.

Du reste, pour le maire de Laval, "nous sommes actuellement à mi-chemin entre les deux solutions et la situation devient intenable".

Le président du congrès est même persuadé que si la centralisation des pouvoirs s'accentue au niveau gouvernemental, "il ne fait aucun doute que nous nous dirigeons à toute allure vers le système français" lequel ne laisse au maire que les pouvoirs de célébrer les mariages, faire des inaugurations et couronner des reines de beauté.

"On a compris ailleurs aux Etats-Unis, et même depuis peu en France, que le système de l'administration par le haut ne donnait pas de bons résultats au niveau local, enchaîne Me Tétreault et que pour être pratique et réalisable, l'initiative devait venir par le bas."

Le maire Tétreault estime que les administrateurs municipaux ne peuvent pas "devenir des administrateurs téléguidés à partir d'une bureaucratie qui n'est pas plongée au centre des problèmes".

Me Tétreault a d'autre part accusé le gouvernement du Québec de ne pas encore avoir abordé sérieusement la question de la répartition fiscale et du retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier.

A son avis, il n'existe aucun rapport entre la propriété et l'obligation de couvrir les frais de l'instruction publique: "C'est une conception archaïque qui doit disparaître", dit-il.

# Une jeune femme sauve ses 4 enfants des flammes

Une jeune mère de famille, Mme Paulette Anderson, âgée de 25 ans, a réussi à sauver la vie de ses quatre enfants, dont l'âge varie de 9 mois à 6 ans, alors que les flammes dévoraient le logis familial, au 2500, rue Châteauguay, dans le quartier de la Pointe-Saint-Charles.

Mme Anderson, de même que ses deux plus jeunes enfants, Kenneth et Charles, âgés respectivement d'un an et demi et de 9 mois, ont subi de graves brûlures dans cet incendie.

La mère se trouvait à l'extérieur quand elle a noté la présence des flammes, vers 3 h. 20 hier après-midi. Elle s'est précipitée rapidement à l'intérieur pour faire sortir les deux plus vieux de ses enfants, Dewin, âgé de 6 ans, et Line, 4 ans.

Puis, en dépit des flammes qui faisaient rage avec intensité, elle est revenue à la charge une seconde fois pour tirer ses deux bébés du brasier.

### Sauvetage

La mère courageuse devait s'effondrer inconsciente au sortir de la maison. Elle a été transportée à l'hôpital Reddy Memorial pour ensuite être transférée à l'hôpital Général de Montréal où elle est traitée pour les brûlures sérieuses qu'elle a subies en sauvant ses enfants de la mort.

Les deux jeunes enfants ont pour leur part été hospitalisés à Children Memorial où ils reposent dans un état critique.

Les pompiers ont rapidement enrayé cet incendie qui faisait rage dans une maison de trois étages, en bois et en briques. Seulement deux étages étaient toutefois occupés au moment du sinistre.

On ignore la cause exacte de ce sinistre qui aurait pu être funeste. Une enquête a été ouverte par l'escouade des incendies criminels.

# Viol en face d'une église

La Sûreté du Québec demande la collaboration du public pour pouvoir retracer l'auteur d'un viol commis dans un terrain de stationnement, en face de l'église de Saint-Hyacinthe, rue de la Concorde.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, rapportent que le 29 août dernier, vers 22h30, le suspect a poussé la victime dans une voiture en stationnement et a démarré en trombe. L'attentat est survenu en face de la pharmacie Ravenelle, à Saint-Hyacinthe, alors que la jeune fille revenait de son travail.

NOUVEAUX BAS NYLON
É-L-A-S-T-I-Q-U-E-S
Régulièrement $39.95
2 PAIRES — SPÉCIAL $21.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
Vente et location de chaises roulantes — Stationnement gratuit
La plus grande Pharmacie de détail au monde
PHARMACIE MONTRÉAL
916 - 922 est, rue STE-CATHERINE
JEAN-P. DUQUET
L PH
845-7251

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE 874-7212
PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
Pour changer ou annuler 874-7205
PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
874-6911
PUBLICITÉ
874-7305
RÉDACTION
874-7018
RELATIONS HUMAINES 874-7553

Tout ce que vous voulez savoir sur le placement

. . . mais n'osez pas demander! Enfin! Pour vous, sept cours sur l'art d'investir offerts sous les auspices de
l'Institut canadien des valeurs mobilières.
Un organisme d'éducation d'envergure nationale créé par:
l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières,
la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne,
la Bourse de Toronto et la Bourse de Vancouver.

Cette série de cours sera présentée le mardi de 8h à 10h du 12 octobre au 28 novembre sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes et le dernier jour d'inscription est le 4 octobre 1972. Les frais sont de $25, par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de $15.

*Le cours est aussi donné en anglais le jeudi.*

Pour tout autre renseignement appeler:
878-2854.

LE PLACEMENT AU CANADA, Chambre 1110, 1080, Beaver Hall, Montréal 128.

Veuillez inscrire ( ) personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA. Ci-inclus mon chèque de $ ($25. par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la (les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom _____
Adresse _____
Téléphone (affaires) _____

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

# Le vote des fonctionnaires sera décisif pour la CSN

Pierre VENNAT
chroniqueur syndical

*C'EST lundi soir, très tard, que l'on saura si la Confédération des syndicats nationaux a réussi à enrayer le processus de sa désintégration commencé avec la création de la Centrale des syndicats démocratiques, début de juin, ou si au contraire, l'hémorragie lui aura encore enlevé, d'un coup, 30,000 autres membres en une seule journée.*

Déjà, en trois mois, la CSN a vu 30,000 de ses affiliés voter la désaffiliation en vue d'une adhésion, déjà faite dans plusieurs cas, à prévoir dans les autres, à la CSD.

Lundi, c'est plus grave.

Les quelque 30,000 membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec auront 12 heures pour se prononcer sur l'alternative suivante:

— Je suis POUR la recommandation du conseil syndical à l'effet de me désaffilier de la CSN.

— Je suis CONTRE la recommandation du conseil syndical à l'effet de me désaffilier de la CSN.

Le 30 juin dernier, en effet, en pleine période de négociations du Front commun de la fonction publique, le conseil syndical du SFPQ, à 95 voix contre 52, recommandait aux membres de se désaffilier pour adhérer, non pas à la CSD, mais former un syndicat indépendant de toute centrale syndicale.

## Une campagne de "salissage"

La CSN ne fut pas lente à réaliser l'importance de l'enjeu. Menacée de toutes parts par la création de la CSD, elle ne pouvait laisser partir, sans réagir, 30,000 membres d'un coup.

D'autant moins qu'elle a des motifs sérieux de croire qu'il est encore possible de gagner le référendum. En effet, en plus des 52 membres du conseil syndical qui ont décidé de demeurer fidèles à la CSN, quatre des neuf membres de l'exécutif sont contre la désaffiliation.

Le président Jean-Paul Breuleux, le secrétaire-général Jean-Louis Harguindeguy et trois des six vice-présidents, MM. Roland St-Jean, Marcel Ledoux et Jean-Guy Fréchette sont pour la désaffiliation.

Les quatre membres de l'exécutif fidèles à la CSN, MM. Roger Desloges, trésorier-général; André Racicot, Bernard Leclerc et Jacques Beaudoin, vice-présidents, ont répliqué par une vive campagne dans le but de soulever l'opinion publique et surtout les fonctionnaires contre les dirigeants du SFQ partisans de la désaffiliation, mobilisant le secrétariat d'Action politique de la CSN et plus particulièrement M. Paul Cliche.

L'on ne fut pas des plus tendres à l'endroit de la tendance majoritaire de l'exécutif et certains n'ont pas hésité à qualifier cette campagne de salissage des réputations.

Dans une petite brochure intitulée "WO les moteurs" et publiée par le comité CSN du Syndicat des fonctionnaires, on lit que "la seule explication qui peut faire comprendre les gestes de Breuleux et Harguindeguy depuis 1967, c'est qu'ils veulent s'assurer un pouvoir complet sur le syndicat et en faire une chose bien tranquille et bien à eux. En un mot, un syndicat de clique et un syndicat de boutique. Ils ne croient pas au syndicalisme ni à la démocratie syndicale".

Pour le trésorier Roger Desloges, "c'est quasi impensable que des leaders syndicaux entraînent 30,000 membres, par une publicité mensongère, dans une forme de syndicalisme qui existait dans l'Association des employés civils.

"Cela ne s'explique guère autrement que par l'existence de collusion avec les hauts fonctionnaires et les organisations politiques, auxquels on livre 30,000 syndiqués moyennant la promesse de postes alléchants ou d'un contrôle assuré sur le syndicat", déclare-t-on.

Et le vice-président André Racicot de renchérir qu'"une désaffiliation entraînera la dictature complète de Breuleux et Harguindeguy et le bon-ententisme avec le gouvernement".

En un mot, la désaffiliation signifierait, pour les tenants de la CSN, "le retour vers un syndicat de boutique", dix fois pire, ajoute-t-on dans le journal "30,000", que l'ancien Conseil général.

C'est le 30 novembre 1964, en effet, que les fonctionnaires décidaient, à 77.4 p. cent de s'affilier à la CSN.

Auparavant existait une association des fonctionnaires, "qui n'a jamais rien fait d'autre que d'organiser des danses et des excursions de pêche", estime la CSN.

Puis vint un Conseil général qui n'était, en fait, que la même association rebaptisée.

## La réplique des factieux

Les tenants de la désaffiliation sont demeurés assez calmes face aux attaques portées contre eux.

Pour eux, en effet, un syndicat de 30,000 membres est assez fort pour se défendre seul, n'a pas besoin d'une centrale à laquelle il verse des cotisations mais reçoit bien peu de services supplémentaires à ceux qu'il peut se payer seul.

Et aux membres qui craignaient que le syndicat ne se dirige vers une autre centrale, le "Journal du SFPQ" réplique de ne pas s'inquiéter.

"Dormez sur vos deux oreilles, nous n'avons pas l'intention de retrouver les mêmes problèmes ailleurs. Notre syndicat regroupe 30,000 membres et jusqu'à date, on nous reproche de s'être tenus loin de la centrale et on a très bien réussi. Alors pourquoi se créer de nouveaux problèmes. Nous sommes forts et nous le savons".

Quant à M. Breuleux, c'est fort calmement, dans le même journal, qu'il a fait allusion aux attaques dont il fait l'objet:

"J'ai toujours refusé d'attaquer l'intégrité, l'honnêteté des chefs syndicaux quels qu'ils soient. Nous sommes encore dans un pays où l'on peut différer d'opinion. Je n'ai jamais dit que Marcel Pepin était un traître à la nation canadienne-française lorsqu'il s'est mis au blanc pour protéger la loi 63. Il avait parfaitement le droit d'être libéral et fédéraliste: ce droit, il l'a encore.

"Je n'ai jamais attaqué Louis Laberge parce que la moitié des gens qu'il représentait au Front commun s'étaient séparés de cet organisme.

"Je n'ai jamais attaqué Yvon Charbonneau en disant qu'il se préoccupait davantage de ses problèmes professionnels plutôt que des intérêts de la grande masse des travailleurs du secteur public et parapublic.

"Tous ces gens ont droit à leur opinion. En définitive, c'est le membre qui décidera".

## Après le 25

Tous les yeux seront donc tournés vers le SFPQ lundi.

Les yeux non seulement des syndiqués, mais du patronat et du gouvernement.

Si la CSN perdait 30,000 autres membres, le nombre des défections atteindrait ainsi plus de 60,000 en trois mois.

Et il faudrait être naïf pour croire que les défections s'arrêteront là.

La CSD, pour sa part, n'a pas l'intention de demeurer inactive.

Mais il y a plus: les syndiqués fidèles à la CSN deviennent plus exigeants. Au niveau du simple membre, on entend: "Donnez-nous des services ou alors, on fout le camp!"

Perdant des effectifs à un rythme de 20,000 membres par mois, en moyenne, privée donc de cotisations, la CSN pourra-t-elle relever le défi?

La CSN n'est certes pas à l'agonie. Il faudrait être aveugle cependant pour ne pas s'apercevoir qu'elle est gravement malade.

Et lundi soir, si elle perdait les fonctionnaires, elle pourrait subir la deuxième de ses graves attaques cardiaques, la première ayant été la création de la CSD.

Personne ne peut se payer le luxe de subir de telles attaques indéfiniment.

# Des "intermédiaires" s'occupent des besoins sexuels des diplomates

III

par Fred SPARKS
*(collaboration spéciale)*

*NATIONS-UNIES — Deux diplomates, l'un vieux routier de l'ONU, et l'autre nouvellement nommé auprès de l'Organisation mondiale, discutaient au bar du salon réservé aux délégués, qui, avec le mouvement constant de personnes et le dispositif de haut-parleurs installé pour appeler quelqu'un, le fait ressembler à une salle d'attente dans une aérogare.*

Le nouveau délégué, qui venait de se joindre à la mission d'un pays d'Afrique du Nord, était déprimé. Il avoua à son aîné que, ne connaissant pas New York, il n'avait pu jusqu'à maintenant faire connaissance d'une compagne compréhensive.

Le diplomate averti regarda autour de lui et montra une magnifique blonde assise seule dans la grande salle devant un apéritif. Le diplomate en quête d'une âme soeur envisagea aussitôt la situation, et entreprit de passer à l'action.

Il s'approcha discrètement, demanda à la femme, s'il pouvait s'asseoir à sa table. Il commanda une nouvelle consommation et obtint son numéro de téléphone. Ce soir-là, contre rémunération, le diplomate esseulé avait trouvé une compagne.

## Les célibataires sont nombreux

Des cas comme celui-ci sont assez courants: de jolies femmes âpres au gain ont envahi le siège des Nations unies depuis le tout début.

Cette situation existe du fait qu'un fort pourcentage de jeunes diplomates à l'ONU sont célibataires — l'ONU indique que la moyenne d'âge des diplomates est de 32 ans — et ils viennent de régions du monde, comme l'Afrique et le Sud-Est asiatique, où la prostitution est une institution acceptée et réglementée.

Ces hommes jeunes, nantis de plus d'argent qu'ils n'en avaient jamais eu auparavant, se trouvent soudain transplantés aux Etats-Unis, régis par des lois inspirées du calvinisme et où il est extrêmement dangereux de se promener dans les rues.

Bien qu'aujourd'hui la plupart des diplomates soient assez bien informés au sujet des us et coutumes américaines avant de s'embarquer pour le Nouveau-Monde, tel n'a pas toujours été le cas. Un après-midi, il y a plusieurs années, un délégué venant d'un pays éloigné, peu après son arrivée, se présenta au bureau du protocole qui informe les diplomates concernant les questions mondaines, et demanda une "liste des maisons closes approuvées". Il lui fut répondu poliment que si de tels établissements existent probablement en Amérique du Nord, ils n'ont jamais été approuvés.

Alors que les Nations unies et la ville de New York ont des comités d'accueil que président des dames d'un certain âge, qui font ce travail bénévolement, ces comités ne sont pas, tant s'en faut, des agences de rendez-vous. Et ce n'est que dans quelques réceptions que les jeunes diplomates auront le plaisir de rencontrer des femmes célibataires à part de vieilles fonctionnaires plus disposées à parler du traité de Versailles que d'autres choses.

## Réseau d'intermédiaires

Il n'est pas surprenant qu'une sorte de réseau d'intermédiaires connaissant de bonnes adresses se soit formé en marge de l'ONU. C'est un peu la loi de l'offre et de la demande.

Et le nombre de ces intermédiaires prêts à rendre service aux diplomates augmente au fur et à mesure qu'augmente le nombre des pays membres. Cela vient ajouter des milliers de dollars aux $10 millions que les gens de l'ONU dépensent à peu près chaque année pour leurs divertissements.

Un soir de novembre dernier, une réception réservée exclusivement aux hommes fut donnée en l'honneur d'un jeune diplomate scandinave, Don Juan très consciencieux, qui quittait son poste à l'ONU. Au cours de cette petite fête intime, c'est avec des larmes dans les yeux qu'il a donné à celui qui lui succédait son carnet d'adresses.

Ce carnet contenait non seulement les numéros de téléphone, mais les prix demandés par un nombre incroyable de femmes.

Ceux-ci s'accompagnaient de notes si précises sur leurs caractéristiques qu'il aurait pu être considéré par tout spécialiste de l'étude du comportement sexuel, tel le Dr Kinsey, comme une étude d'un grand intérêt.

Mais il n'est pas toujours nécessaire à un diplomate de payer pour se trouver une compagne. Plusieurs pays, et les grandes entreprises multinationales font ce qu'il faut pour s'attirer les bonnes grâces de quelqu'un. Sans compter que les services de renseignements dont KOB, CIA ou autres, ont toujours été des spécialistes à ce chapitre.

Le général suédois Carl van Horn, qui a occupé des postes importants aux Nations unies à New York, en Afrique et au Moyen-Orient, a relaté la façon dont des Etats entreprenants s'assuraient des appuis parmi les délégués grâce à des call-girls, dont les prévenances avaient des raisons politiques.

Le général van Horne constatait que pour certains pays qui veulent se faire des amis et influencer des gens, les femmes viennent ajouter du poids à l'aide financière et technique aux pays en voie de développement.

Mais il est bien possible que les historiens, lorsqu'ils se pencheront sur la vie mondaine des Nations unies aux moments critiques de leur histoire, seront enclins à excuser les diplomates trop joyeux.

N'oublions pas, après tout, qu'on a dansé au Congrès de Vienne, lorsque Napoléon, le tsar de Russie et l'Empereur D'Autriche réglèrent le sort de l'Europe. Et il y eut un bal étincelant la veille de Waterloo.

Les Nations unies ont elles-mêmes été créées par Winston Churchill, Franklin Roosevelt et Staline lors d'un grand banquet donné à minuit à Yalta.

A cette réception, d'après les Mémoires de Churchill, Molotov, le chef de la diplomatie soviétique était la seule personnalité présente qui absorbait les boissons fortes comme s'il buvait du thé, en gardant toute sa dignité. Staline exécuta pour sa part une petite danse, Roosevelt éclatait de rire à la moindre répartie et Churchill admit pour sa part qu'il avait la tête "qui bouillonnait".

— FIN —

# On s'inquiète peu des guerres du Portugal

par René SAINTCLAIR
de l'Agence France presse

*IL serait sans doute excessif d'affirmer que la "guerre africaine du Portugal" ne préoccupe plus les consciences. Mais il serait aussi abusif de prétendre qu'elle assume dans les instances internationales le caractère de gravité et d'urgence qu'elle avait connu lors de son déclenchement, il y a . . . onze ans pour l'Angola, neuf ans pour la Guinée-Bissao et huit ans pour le Mozambique. Déjà . . .*

A intervalles réguliers, les Nations-Unies la condamnent, sans décider la moindre mesure concrète pour y mettre fin. Avec la même assiduité, l'Organisation de l'Unité Africaine se propose d'accroître son aide aux mouvements de libération et brandit la menace contre les partenaires de l'OTAN qui arment le Portugal. Ce dernier, imperturbable, poursuit sans faiblesse son "action de pacification". Les années passent. Le nombre des morts grossit en proportion de la guerilla. Et bien subtil serait l'observateur qui prévoirait le relâchement dans un avenir prochain de la détermination portugaise, un effort massif de l'Afrique indépendante ou une action concertée des cinq "Grands".

## Un coût prohibitif

"La guerre lui coûte si cher", disait-on, "que le Portugal ne pourra plus la soutenir longtemps." Certes, le maintien de 30,000 hommes en Guinée-Bissao, 60,000 en Angola et 50,000 au Mozambique, ainsi que l'entretien ou le remplacement d'un important matériel militaire dans des territoires éloignés de plusieurs milliers de kilomètres de la métropole, coûte fort cher à un petit pays sans grandes ressources. 44% du budget portugais, à en croire les statistiques. Interprète des partisans de la "pacification", le général Kaulza de Arriaga, commandant en chef au Mozambique, s'inscrit en faux contre une telle utilisation des statistiques. "Ce pourcentage, dit-il, ne tient compte que du budget métropolitain. Or, les "Etats" africains et la métropole ne constituent, au terme de la nouvelle constitution, qu'une seule "nation", il convient d'ajouter au budget portugais les budgets angolais, mozambiquais et guinéen. On constatera alors que les quelque 15 milliards d'escudos consacrés aux "dépenses militaires" ne constituent que 29% du total".

Le raisonnement est astucieux. Il ne pourrait, en tout cas, être contesté par ceux qui affirment que le Portugal tire le plus grand profit de ses "colonies" africaines et tend, de ce fait, à unifier les économies de la métropole et des territoires d'outre-mer.

L'allusion à la nouvelle constitution ne saurait être non plus contredite. Aux termes d'une loi votée en janvier 1972 par le Parlement de Lisbonne, l'Angola et le Mozambique (par la modestie relative de sa superficie — 36.125 kilomètres carrés — et de sa population — 800,000 habitants environ, la Guinée-Bissao n'a pas été comprise dans les nouveaux textes) cessent d'être des "provinces" pour devenir des "Etats" jouissant d'une large autonomie de décision et d'administration. La loi n'en garantit pas moins les droits de la métropole. C'est ainsi qu'elle stipule que l'autonomie des Etats "ne pourra être utilisée contre l'unité de la nation, ni contre la solidarité de toutes les parties de ses territoires, ni contre la souveraineté intégrale de l'ensemble portugais". C'est ainsi, également, que le Dr. Rui Patricio, ministre des Affaires étrangères, a pu dire: "Les territoires portugais d'Outre-Mer ne peuvent pas être considérés comme des colonies, ou comme des entités distinctes, destinées à alimenter l'exploitation économique traditionnelle. Ils font partie intégrante d'une seule nation, sont soumis à la même souveraineté et ont un même destin à accomplir."

## Unité nationale ?

Est-ce au nom de cette unité nationale et de ce destin commun que le Portugal livre une guerre qu'il n'est pas prêt d'interrompre, mais qu'il ne paraît pas, après dix ans de combats, pouvoir gagner? En Guinée-Bissao, les forces portugaises, sous le commandement du général Antonio de Spinola, portent des coups meurtriers à la guerilla. Le PAIGC ("Parti Africain pour l'Independance de la Guinée et des Iles du Cap Vert") n'occupe pas moins une grande partie du territoire. En Angola, la réconciliation des deux principaux mouvements de libération, le MPLA ("Mouvement pour la Libération de l'Angola") et le GRAE ("Gouvernement Révolutionnaire Angolais en Exil") promet une intensification de la guérilla, déjà très active au nord, au centre et à l'est du territoire. Au Mozambique, enfin, le FRELIMO ("Front de Libération du Mozambique"), après une période de stagnation due surtout à l'assassinat de son fondateur, le Dr. Eduardo Mondlane, a repris le combat avec d'autant plus d'ardeur que les travaux du grand barrage de Cabora-Bassa progressent (les Africains soupçonnent le Portugal de vouloir créer à proximité du barrage une vaste "zone blanche" destinée à recevoir un million d'immigrants métropolitains).

Guérilléros du FRELIMO au Mozambique

Photo AFP

# La météo

## Les bulletins d'Alcide sont-ils piégés ?

En s'approchant à pas mesurés de la pile de bulletins météorologiques, Alcide Ouellet songeait à la pluie. Il s'imaginait que les enveloppes étaient devenus suspectes et que s'il était dans les forces armées, il serait probablement traduit devant la cour martiale pour refus systématique de coopérer, pour avoir contribué d'une façon importante à saper le moral des troupes, etc.

Eh ! bien ! les bulletins ne prévoyaient que du soleil. Du soleil aujourd'hui, du soleil demain.

C'est bien inutilement qu'Alcide Ouellet a cédé à la frousse commune des météorologistes, celle des zones de dépression. Ce n'est pas un petit coup de froid qui l'abattra, allez ! Il a traversé bien des tempêtes, bien des orages, bien des neiges, bien des jours ensoleillés aussi !

### A Montréal

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|
| Ensoleillé. Venteux cet après-midi. Max. 75° Min. 50° | Généralement ensoleillé et plus frais Max. 75° |

### Au Québec

| REGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 50 | 70 | Quelques averses | Généralement ensoleillé |
| Saint-Maurice | 45 | 70 | Quelques averses | Averses |
| Outaouais | 50 | 75 | Quelques averses | Dégagement progressif |
| Laurentides | 50 | 75 | Périodes nuageuses | Généralement ensoleillé |
| Cantons de l'Est | 45 | 70 | Venteux et ensoleillé | Risque d'averses |
| Québec | 45 | 70 | Venteux et ensoleillé | Risque d'averses |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

### La pollution

**Concentration d'anhydride sulfureux**

| Poste | Concentration moyenne | Concentration de pointe |
|---|---|---|
| Saint-Jacques | .03 | .05 |

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

# Un autre document "secret"

par Pierre SAINT-GERMAIN

Et de deux! Trois jours après la divulgation du rapport secret du "Force Mobile Command" sur la CSN, le Parti québécois divulgue cet après-midi, à sa permanence, à Montréal, ce qu'il qualifie d'une autre enquête militaire du même genre, mais cette fois sur la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) hostile à la CSN.

Selon des renseignements obtenus de bonne source, deux heures avant sa divulgation, cette enquête est moins volumineuse que la première, ne comptant que sept petites pages alors que le rapport sur la CSN en comportait 16 grand format.

Le PQ remettra des copies de ce rapport aux journalistes, mais il n'a pas convoqué de conférence de presse à cette occasion.

téléphoto PA

Un expert mondialement reconnu en droit international, le professeur Wolfang Friedman, de l'université de Colombia a été attaqué et poignardé par trois jeunes qui voulaient lui voler son argent et sa montre. Friedman qui a tenté d'opposer de la résistance à ses agresseurs s'est écroulé sans vie dans la cour d'une école publique de Manhattan.

# Eminent professeur newyorkais assassiné par trois voyous

NEW YORK (PA, UPI) — Un adolescent de 16 ans a été arrêté à son domicile aujourd'hui en rapport avec l'assassinat hier d'un spécialiste en droit international de l'Université de Columbia. Il s'agit de Daniel Mingues.

Le professeur Wolgang Friedman, qui était âgé de 65 ans, a été poignardé à mort par trois adolescents, présumément âgés de 14 à 17 ans, qui voulaient le voler.

La police a révélé que Mingues a reconnu avoir participé à l'attentat et il aurait également révélé le nom de ses deux complices qui font actuellement l'objet d'intenses recherches.

Le maire de New York, M. John Lindsay, a déclaré que c'était le plus grand outrage survenu depuis qu'il occupe ses fonctions de maire et a ordonné que toutes les forces policières de la métropole américaine se mettent 24 heures par jour à la recherche des agresseurs.

Friedman, natif de Berlin et réfugié de l'Allemagne nazie, était professeur de droit international et directeur de la recherche légale internationale à Columbia.

La police a déclaré que Friedman marchait à quelque distance du campus universitaire lorsque ses agresseurs l'ont arrêté et ont tenté de lui prendre son porte-feuille. Lorsqu'ils ont essayé de lui arracher également sa montre, les jeunes se sont heurtés à la résistance du professeur qui avait déjà été attaqué dans le même secteur en 1956 et avait réussi à faire fuir ses assaillants.

Un jeune a brandi un couteau et l'a poignardé à la poitrine avant de s'enfuir. Friedman a titubé sur une distance de 25 pieds avant de s'écrouler au sol sans vie.

Le professeur détenait des diplômes en droit des Universités de Berlin, Londres et Melbourne; en plus de Columbia, Friedman avait occupé des fonctions aux Universités de Toronto et de Paris et à l'Académie de droit international de La Haye. Auteur de nombreux ouvrages, Friedman était décrit comme un humaniste et un homme de courage opposé à l'utilisation de la force par les nations.

# Le Canada se livrerait à des "jeux de coulisse"

WASHINGTON (PA) — Deux sénateurs américains ont fait valoir mercredi que des personnes reliées au Conseil canadien du blé avaient ourdi dans les coulisses les récents mouvements de désapprobation contre la vente de blé des Etats-Unis à l'URSS.

Selon le sénateur Hugh Scott, de Pennsylvanie, un de ces individus serait aussi un ancien employé du département américain de l'agriculture.

Telles sont les accusations qu'il a formulées mercredi, dans un discours au Sénat.

Le leader républicain du Sénat a ainsi fait écho aux impressions du sénateur William Saxbe, républicain de l'Ohio, qui avait plus tôt déclaré que "cette initiative de critique était initialement l'oeuvre de représentants du Conseil canadien du blé". Et M. Saxbe d'ajouter: "Si nous avions ici ce genre d'organisme, le seul à en bénéficier serait le gouvernement américain et non pas le fermier, parce que les céréales fournies proviendraient des surplus emmagasinés par le gouvernement".

Le sénateur Scott a souligné d'autre part que le Conseil canadien "apprécierait beaucoup" bénéficier d'un contrat de vente semblable à celui des Etats-Unis avec l'URSS.

**Schnittker**

Un porte-parole du sénateur Scott a fait savoir que ce dernier ne divulguerait pas le nom de l'individu qu'il accuse. Mais on se souvient que le secrétaire du département de l'Agriculture, M. Earl L. Butz, qui a témoigné devant le comité de la Chambre des Représentants chargé d'examiner le contrat soviéto-américain, a fait mention du nom de John A. Schnittker, comme d'un économiste au service du département d'Agriculture sous l'administration Johnson, et qui est devenu plus tard conseiller au Conseil canadien du blé.

M. Schnittker, qui dirige maintenant sa propre firme à Washington, était malade au moment où on voulait obtenir ses commentaires. Mais un de ses associés a fait allusion au témoignage déposé par M. Butz et a souligné que M. Schnittker n'était plus associé au Conseil canadien. L'adjoint a également rappelé que M. Butz avait noté le nom de M. Schnittker au haut de la liste de ceux qui sont désignés sous l'appellation "d'économistes de McGovern", sénateur démocrate candidat à la présidence au prochain scrutin du 7 novembre.

En juillet 1970, M. Schnittker était désigné au poste de conseiller spécial auprès du Conseil canadien, une nomination qui, a-t-il dit, a été mise en vigueur 18 mois après son départ du département de l'Agriculture. Cette nomination, a-t-il précisé dans une entrevue antérieure, n'avait rien à voir avec les Etats-Unis.

A Winnipeg, le commissaire en chef de l'organisme, M. N.G. Vogel, a déclaré n'avoir pas la moindre idée de ce à quoi fait allusion le sénateur Scott, ni de qui il tient ces informations.

Il a ajouté qu'en aucun temps, pendant les négociations de la vente du blé à l'URSS, le Conseil canadien n'avait de commentaires à formuler.

A Ottawa, un porte-parole de M. Otto Lang, ministre chargé du Conseil du blé, a fait savoir que ni le ministre, ni les autorités du Conseil ne savaient à quoi les sénateurs américains faisaient allusion.

Selon lui, il n'existe aucun lien entre l'entente soviéto-américaine et le Conseil canadien du blé.

## R.-C.

SUITE DE LA PAGE A 1

phes donnait comme seule explication que "le directeur des programmes, l'auteur et le réalisateur de la série, réévalueront l'orientation de la conception et de la production de ce téléroman de façon à situer cette émission dans les normes des émissions destinées à toute la famille, selon les lois du genre".

Entre ces lignes quelque peu sybillines, on peut cependant lire, comme nous l'a d'ailleurs confirmé un porte-parole de la Société, que cette décision a été prise à la suite des protestations soulevées chez une partie du public par le contenu de l'épisode diffusé lundi dernier.

Cet épisode comportait, nous dit-on, certaines séquences d'un caractère généralement considéré comme inconvenant selon les canons de la morale traditionnelle. Il y aurait été question, notamment, d'homosexualité. Et cela n'aurait pas plu à tout le monde.

Au fait, environ 400 personnes se sont donné la peine de téléphoner leur indignation à Radio-Canada après l'émission. Selon l'un des dirigeants de la télévision, ce chiffre est important, mais pas énorme. "Pendant les troubles avec NABET, nous pouvions facilement recevoir 2,000 ou 3,000 appels de protestations lorsque nous supprimions la diffusion des matchs de hockey."

D'après nos informateurs, la décision de suspendre le Paradis Terrestre a été prise au niveau de MM. Jean-Marie Dugas, directeur des programmes, et Gérard Robert, directeur des émissions dramatiques.

Il y a déjà quelque temps que ces responsables avaient entrepris de réévaluer la nouvelle orientation de l'émission. La réaction spontanée de l'auditoire à la suite de l'épisode de lundi a accéléré ce processus.

Le téléroman reviendra vraisemblablement à l'horaire dans quelque temps si la direction de la télévision, l'auteur Jean Filiatrault et le réalisateur Charles Dumas arrivent à s'entendre sur les corrections à y apporter. Mais il est d'ores et déjà assuré que, comme cela était d'ailleurs déjà prévu, il fera place lundi prochain à une émission spéciale sur l'inauguration de la prochaine session des Nations unies.

Au moment de la suspension, on avait déjà emmagasiné trois ou quatre émissions terminées.

## "Le chômage est ici pour rester" —Caouette

GRANDE PRAIRIE, Alta (PC) — Il est temps que les Canadiens se fassent dire que le chômage est une réalité de la vie, s'est exclamé hier le chef du Crédit Socail, M. Real Caouette, lors d'un débat radiophonique sur les ondes de CFGP.

M. Caouette répondait ainsi à quelqu'un qui lui demandait quelle était la réponse de Crédit social aux promesses de création d'emplois formulées par les autres partis.

"Je ne vous promets pas un seul emploi, dit-il, le chômage est ici pour rester et nous devons vivre avec".

Le chef créditiste a suggéré le développement maximal des ressources naturelles comme moyen de réduire le chômage.

Le débat radiophonique a été marqué de quelques ennuis, tel ce premier appel qui était en fait destiné à un autre service du poste. Les autres appels portaient sur des sujets tels que la condition de la femme, les relations fiscales fédérale-provinciales et le revenu annuel garanti.

A cette dernière question, M. Caouette a répondu que son parti avait été le premier à recommander le revenu annuel garanti pour tout citoyen âgé de plus de 18 ans. Il a également fait valoir qu'un programme d'allocations de $200 par mois pour les personnes âgées ne se révélerait pas plus onéreux que les présentes allocations de bien-être social.

Un auditeur a demandé à M. Caouette si un gouvernement créditiste "pousserait le bilinguisme autant que le gouvernement de M. Trudeau". M. Caouette a répondu qu'il "inviterait" les citoyens à apprendre une langue seconde "mais qu'il n'y forcerait personne... comme c'est le cas à Ottawa présentement".

## TESSIER

SUITE DE LA PAGE A 1

maires ruraux qui, la veille, avaient à l'unanimité réclamé son départ des Affaires municipales. M. Tessier a ajouté qu'il n'en tient qu'aux maires ruraux de soumettre des amendements valables au gouvernement s'ils veulent conserver leur juridiction de comté. Il s'est dit prêt à étudier tous les amendements et toutes les propositions qu'on voudra bien lui soumettre.

Cette volte-face du ministre devait se traduire par un coup de théâtre en ce qui concerne l'affaire de la police de la CUM. Il a dit qu'il avait personnellement demandé au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, de ralentir l'intégration de la police jusqu'à ce que le gouvernement obtienne l'assurance que la qualité de la protection offerte aux citoyens ne serait pas amoindrie. Il a également demandé à son collègue d'étudier à nouveau la loi de l'intégration, y compris les questions connexes.

Le ministre a ajouté qu'il entendait "se faire l'avocat" des villes de l'île de Montréal face à cette question controversée de la police.

Cette nouvelle politique devait, on s'en doute, remplir d'aise les maires de l'île de Montréal. Le président de la conférence des maires, M. Bernard Benoit, a déclaré qu'il s'agissait là d'une première victoire vers la fin d'un système injuste et discriminatoire. Ce dernier a particulièrement dénoncé la diminution du nombre de voitures de patrouille dans les villes de la banlieue, de même que la disparition de certains postes de police "le tout au profit de Montréal". Il a expliqué que les policiers "récupérés de la banlieue et payés par la banlieue" allaient grossir les effectifs de Montréal. "J'espère, a-t-il dit, que l'étude promise par le ministre portera sur ces questions."

Il semble que, après cette volte-face du ministre, sa démission ne soit plus exigée par les quelque mille conseillers et maires qui participent au 53e Congrès de l'Union des municipalités.

Cette demande de démission, toutefois, ne l'a "pas surpris", car, estime-t-il, "tous les ministres sont sujets à de telles demandes de divers organismes". De toute façon, le ministre a bien fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de démissionner.

Appuyant sans réserve l'Union des municipalités, avant qu'ils n'aient obtenu en partie satisfaction de la part du ministre Tessier, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Gabriel Loubier, avait réclamé, lui aussi, hier, la démission du ministre. Le chef de l'opposition appuie en effet la position des maires ruraux. Il voudrait que les conseils deviennent de véritables "instruments démocratiques".

## QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

que les motoneigistes "ne veulent pas spontanément faire face à leurs responsabilités civiles".

En général, a précisé le ministre à la presse parlementaire, les règles de circulation en motoneige seront assez semblables à celles du Sode de la route. Les motoneigistes ne pourront plus circuler à une vitesse de plus de cinq milles à l'heure en deça d'une distance de 100 pieds de l'endroit où une personne s'abrite ou pratique un autre sport de plein air. De même, les skieurs, raquetteurs ou autres piétons devront se tenir à l'écart des sentiers de motoneige.

D'autre part, le ministère se propose comme objectif de mettre rapidement à la disposition des motoneigistes quelque 12,000 milles de sentiers. Ces sentiers devront avoir une "hauteur libre" de six pieds et une largeur de huit pieds dégagée de tout obstacles. Plus "sécuritaires", les sentiers devront être munis d'une signalisation appropriée et offrir un refuge dans un rayon d'au moins dix milles.

## MOSCOU

SUITE DE LA PAGE A 1

si cette tâche sera confiée à "Tony" Espositio ou à Eddie Johnston.

Voici l'alignement de l'équipe canadienne pour la cinquième partie contre les hockeyeurs soviétiques: Rod Gilbert, Phil Espositio et Jean-Paul Al 2e édition Hockey

Parisé : Bobby Clarke, Paul Henderson et Rod Ellis; Jean Ratelle, Frank Mahovlitch et Yvan Cournoyer.

Les ailiers Peter Mahovlitch et Gilbert Perrault seront également utilisés, principalement pendant les désavantages numériques. Gary Bergman, Brad Park, Bill White, Pat Stapleton, Rod Seiling et Guy Lapointe seront les défenseurs.

## ALERTE

SUITE DE LA PAGE A 1

lettres reçues en Israël depuis deux jours. Il est toutefois à noter que quelques-unes de ces lettres n'avaient pas été postées à Amsterdam mais émanaient d'autres capitales d'Europe.

Parmi les destinataires figuraient M. Ayre Pincus, président de l'agence juive, ainsi que M. Israel Goldstein, directeur du Fonds national juif, organisme chargé de l'immigration en Israël.

Les dix lettres piégées interceptées à Jérusalem ont les caractéristiques suivantes: toutes les enveloppes sont identiques et portent l'adresse sur une étiquette collée. Elles pèsent environ 2 onces et demi, la charge explosive qu'elles contiennent n'est pas plus épaisse qu'une pellicule de film et elle est munie d'un détonateur minuscule. Un fil d'une extrême minceur courant sur le pourtour intérieur de l'enveloppe, celle-ci explose dès qu'on l'ouvre.

Selon le "Jerusalem Post", M. Ami Shahori, conseiller agricole à l'ambassade d'Israël tué mardi à Londres, a eu le coeur transpercé par le détonateur de l'engin.


DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT

"Membre de l'Association du Couvre-Planchers du Québec"

TAPIS IMPRIMÉ
1ere qualité — 4 couleurs attrayantes: orange/vert, vert pâle/vert foncé, bleu/vert, rouge/noir. $5.87 V.C.
Aussi d'autres qualités à $6.50 - $8.70 etc...

SHAG
La dernière mode dans les tapis, d'apparence très luxueuse. DE $4.85 A $16.95 V.C.

TAPIS FINI VELOURS EN FIBRE KODEL
Tons chauds et riches. 1ère qualité. Prix de détail suggéré: $12.95 SPÉCIAL $7.65 V.C.

KRAUS - HERCULON
Tapis intachable. Endos caoutchouté. Teintes à la mode. SEULEMENT $5.92 V.C.

100% DUPONT NYLON
Luxueux tapis modèle ciselé. 8 teintes pour plaire à tous les goûts. SPÉCIAL $5.97 V.C.

PRÉLART COUSSINÉ
Couleurs dernier cri. Largeur 6'- 9'- 12'. second. A COMPTER DE $1.89 V.C.

Afin de vous donner meilleure satisfaction, nous vous suggérons d'apporter les mesures de vos pièces lors de votre visite.

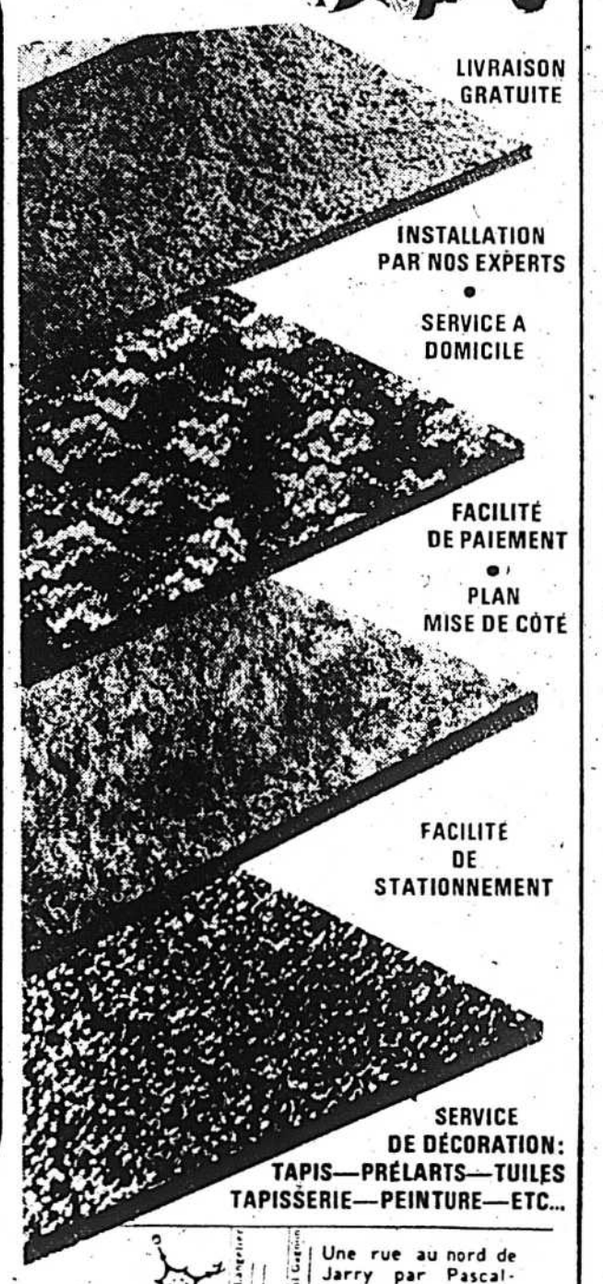


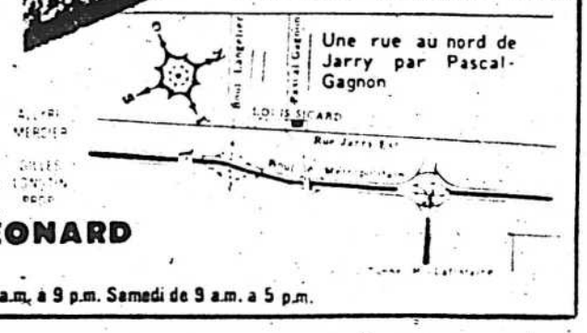


Mercier
COUVRE-PLANCHERS INC.

6915 LOUIS-SICARD, ST-LÉONARD
325-4911

Ouvert du lundi au mercredi 9 a.m. à 6 p.m. Jeudi, vendredi de 9 a.m. à 9 p.m. Samedi de 9 a.m. à 5 p.m.

# Un Québécois sur cinq votera pour la première fois

par Mariane FAVREAU

Au Québec, les jeunes de 18 à 24 ans seraient-ils plus mûrs, politiquement parlant, que ceux du reste du Canada? C'est ce que semblent croire les partis politiques qui, au cours de cette campagne électorale, ne traitent pas ces nouveaux électeurs comme faisant partie à une catégorie à part.

Et pourtant, les électeurs "neufs" (qui n'ont pas encore voté à des élections fédérales constituent 21.5 pour cent de l'électorat québécois. Soit un électeur sur cinq, ou quelque 840,000 personnes. Ceci est dû à l'abaissement de l'âge électoral de 21 à 18 ans.

De toutes les agglomérations métropolitaines du pays, c'est Montréal qui compte le plus grand nombre de ces nouveaux électeurs avec 351,000 jeunes de 18 à 24 ans.

Cette maturité politique, cet éveil à la chose publique qu'on semble reconnaître aux jeuns Québécois, ils les auraient acquis grâce aux élections provinciales de 1970, dans lesquelles ils se sont véritablement impliqués.

D'autre part, on avoue avoir du mal à faire la distinction entre un travailleur de 20 ans et un autre de 40, entre un chômeur jeune ou âgé, etc. Les jeunes ont les mêmes problèmes que les autres, ou ils les auront très bientôt, estime-t-on au Parti Libéral.

C'est ce qui fait dire à M. Gérald Desmarais, 23 ans, président de la Commission Jeunesse de ce parti que les jeunes du Québec "sont différents de ceux du reste du Canada. Ils sont plus intégrés au monde des adultes, ils se préoccupent plus du monde du travail. Il s'agit peut-être d'un mouvement culturel. Après la contestation, les jeunes envisageraient une sorte d'intégration du système." Quitte sans doute à y faire passer leurs idées.

### Des structures pour les jeunes

Bien qu'on veuille considérer ces électeurs novices comme des citoyens à part entière, certains partis disposent cependant de structures susceptibles de leur faciliter l'accès à la chose politique.

Telle la Commission Jeunesse des libéraux, qui est au Québec, une commission permanente du parti, intégrée à l'organisation générale. Pour la durée de la campagne, M. Gérald Desmarais compte sur cinq permanents chargés de coordonner le travail des jeunes. Mais leur travail est étroitement relié à celui des associations de comtés dont ils sont membres.

En gros, la Commission Jeunesse a pour mission de "sensibiliser les jeunes au parti libéral et de sensibiliser les organisateurs aux jeunes." En période électorale, elle facilité au parti l'accès à cette clientèle jeune qui n'est pas toujours aisée à rejoindre. Elle n'a pas de budget réservé et fonctionne à même les fonds généraux du parti.

"On veut surtout faire en sorte que les jeunes votent. Peu importe pour qui, mais qu'ils votent." (Chaque parti estime d'ailleurs que le vote des "novices" lui serait favorable. Avec plus ou moins de preuves à l'appui, selon les cas.)"

Chez les conservateurs, c'est Pierre Linteau, 26 ans, qui dirige les destinées d'Action Jeunesse. Ce comité fonctionne de la même façon que l'organisation générale, avec ses directeurs régionaux et son état-major provincial. Durant la campagne, il compte quatre permanents et un budget de $10,000.

Alors que, comme les libéraux, les conservateurs ont un programme précis pour les nouveaux électeurs ailleurs au Canada, ici on ne les traite pas à part. On laisse cependant place aux initiatives régio- l'on prévoit que chaque candidat aura son propre comité Action Jeunesse.

M. Linteau envisage de distribuer dans les collèges et universités des bulletins d'information sur le scrutin lui-même, ses formalités. De même, un journal d'Action Jeunesse verra probablement le jour, pendant la campagne, pour informer en particulier les jeunes.

Mais les thèmes de la campagne et le contenu du programme s'adressent indifféremment aux nouveaux électeurs comme aux autres. "Action Jeunesse veut tout simplement parler de politique aux jeunes. Faire un effort pour les sensibiliser à la politique fédérale."

### L'impact du programme

Au Nouveau Parti Démocratique, il n'y a pas d'organisation spécialement axée sur les jeunes. Pour s'attirer la clientèle jeune on compte davantage sur l'impact du contenu du programme que sur une stratégie électorale particulière aux "novices".

"Il s'agit d'une clientèle très importante," estime Jean-Guy Lewis, organisateur du parti, en parlant des 18 à 24 ans. Mais elle peut ne pas prendre toute la force qu'elle pourrait avoir à cause d'un pourcentage élevé d'abstentions."

C'est donc pour susciter son intérêt qu'on envisage de tenir quelques assemblées dans des cegep ou des universités et de préparer une documentation à l'intention des jeunes.

Mais "cette parcelle de pouvoir" qu'on veut redonner à l'individu, ce "contrôle réel sur les conditions dans lesquelles il vit" parleraient suffisamment aux jeunes pour se passer d'autres dispositions.

Chez les Créditistes, rien n'est encore officiellement mis sur pied à l'intention des jeunes. Mais on se préoccupe beaucoup, selon M. Lionel Desjardins, directeur de l'information du Crédit Social (Canada) pour le Québec, du recrutement des nouveaux électeurs.

On ne boude pas, non plus, les invitations des cegep ou des universités pour participer à des débats, ni les demandes de documentation sur le parti.

On signale cependant que la venue de quelques candidats de moins de 30 ans, dans certains comtés, peut être un atout. Atout que partagent d'ailleurs les autres partis puisque chacun veut des candidats jeunes, pour donner une voix à cette partie de l'électorat.

(Jusqu'ici, le NPD en compte sept, les libéraux, cinq, les créditistes, trois, les conservateurs, cinq.)

Enfin, si le parti libéral peut se targuer d'avoir imaginé Perspectives-Jeunesse destiné précisément à cette classe de la population, les autres partis, eux, voudront sans doute leur en promettre autant.

C'est peut-être dans cet esprit que les conservateurs font miroiter des "Jeux"; le NPD, "une parcelle de pouvoir". Quant au Crédit Social, il voudrait subventionner les étudiants qui ne reçoivent pas de salaire.

Ces "novices" du jeu politique prendront-ils les élections au sérieux? Voteront-ils seulement?

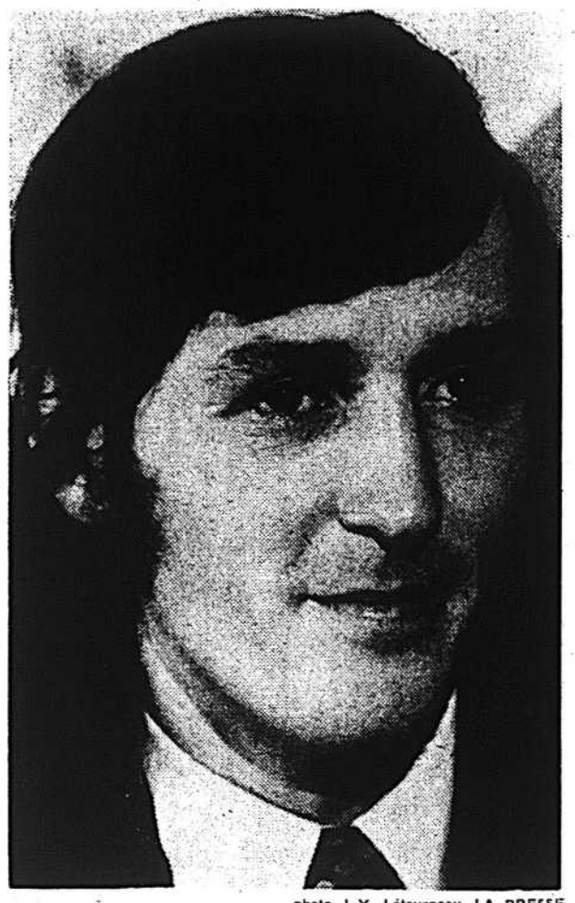

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Pierre Linteau, président du comité Action Jeunesse du Parti conservateur.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. Gérard Desmarais, président de la Commission Jeunesse du Parti libéral.

## Lewis accuse Trudeau d'utiliser les services fédéraux d'information

WINNIPEG (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, a accusé hier le gouvernement libéral d'utiliser les services fédéraux d'information, payés à même les deniers publics, pour l'aider à gagner les élections.

A l'occasion d'une conférence de presse, il a déclaré que le budget de l'information avait été augmenté de $38 millions l'an dernier, à $63 millions pour la présente année fiscale; il a ajouté que cette forte hausse était "liée" au désir du gouvernement d'être de nouveau porté au pouvoir.

"Aucun programme supplémentaire ne peut justifier cette hausse", a fait valoir M. Lewis, en précisant qu'il pouvait faire cette affirmation à la suite d'un examen du nombre croissant "d'études" émises par les ministères.

"La tonne de ces documents indique, de toute évidence, qu'on a tenté par tous les moyens possibles de persuader le public que ce que le gouvernement a fait était bien et même magnifique."

### Contrôles

M. Lewis ne doute nullement que le gouvernement ait demandé aux ministères fédéraux d'insister davantage et plus souvent sur ses réalisations.

En visite d'une journée à Winnipeg, le leader néo-démocrate a répété que s'il devenait premier ministre, il n'imposerait pas de contrôle des prix indépendamment d'autres contrôles pour venir à bout de l'inflation.

Les Canadiens en viennent à croire naïvement que les augmentations salariales demandées par les syndicats sont en majeure partie responsables de la hausse du coût de la vie, parce qu'il y a "propagande et lessivage de cerveau", a dit M. Lewis.

Toute politique de contrôle des revenus devrait être intégrée à une politique globale des revenus, qui toucherait les avocats, les médecins, les hommes d'affaires et d'autres groupes, de même que les ouvriers.

Dans un débat radiophonique diffusé sur les ondes de CKSB, juste avant la conférence de presse, M. Lewis a déploré que la question de l'indépendance du Québec revienne si souvent, dans le cadre d'une campagne électorale fédérale.

## L'idée de Trudeau d'émettre un permis de travail "sent le régiment"

*— Le président du CTC*

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès canadien du Travail, M. Donald MacDonald, s'oppose entièrement aux idées du premier ministre Trudeau concernant la question de l'émission de permis de travail aux Canadiens.

"C'est le genre de choses qui existent en régimes totalitaires", a déclaré M. MacDonald dans une entrevue accordée hier.

En début de journée, le premier ministre, qui s'adressait à des auditeurs lors d'un forum radiophonique diffusé à Toronto, avait émis l'idée que des permis de travail, à l'usage des Canadiens et des immigrants clandestins, pourraient résoudre le problème que constitue l'arrivée de Néo-Canadiens. Les visiteurs pourraient recevoir leur permis en vertu d'un principe spécial, a-t-il dit, et ils devraient renouveler leurs permis à environ tous les trois mois.

"C'est comme tuer un mari ringouin avec un marteau", s'est exclamé M. MacDonald, ajoutant que cette idée "sentait le régiment".

Selon lui, les procédures actuelles qui servent à expulser un immigrant clandestin suffisant à contrôler le problème; d'autre part, le gouvernement pourrait abuser du système de permis de travail.

Un tel danger serait aggravé par l'énorme bureaucratie que demanderait l'administration de ce système, a souligné M. MacDonald.

## Tournée québécoise de Stanfield avec Wagner

OTTAWA (PC) — Le chef national du Parti conservateur, M. Robert Stanfield passera neuf heures au Québec, vendredi, avant de se rendre dans les provinces de l'Atlantique.

M. Stanfield qui poursuit aujourd'hui sa campagne électorale en Ontario, se rendra notamment à Montréal, St-Hyacinthe, Ste-Perpétue, Nicolet et Trois-Rivières.

En soirée, il s'envolera pour Fredericton, alors que samedi, il sera à Charlottetown et St-Jean, T.-N.

M. Stanfield effectuera sa tournée québecoise, accompagné de M. Claude Wagner, candidat dans St-Hyacinthe à l'élection générale du 30 octobre.

A St-Hyacinthe, MM. Stanfields et Wagner se rendront à l'archevêché ainsi qu'à l'hôtel de ville où ils feront l'objet d'une réception.

Par la suite, M. Stanfield se rendra à Ste-Perpétue, où il visitera la ferme de l'ancien ministre québecois de l'Agriculture, M. Clément Vincent.

M. Vincent, actuellement député de Nicolet à l'Assemblée nationale du Québec, est un ex-député conservateur fédéral.

A Nicolet, M. Stanfield et sa suite iront prendre le café dans le centre de cette petite ville de la rive-sud du Saint-Laurent.

Le chef tory se rendra, par la suite, à Trois-Rivières d'où il s'envolera vers le Nouveau-Brunswick.

Samedi, il participera à des tribunes radiophoniques et assistera à la fin de la conférence atlantique, à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

En soirée, M. Stanfield assistera à une fête, à St-Jean, T.-N., avant de revenir à Ottawa, tôt dimanche matin.


Les gens de Côte-des-Neiges aussi ont le droit d'économiser!

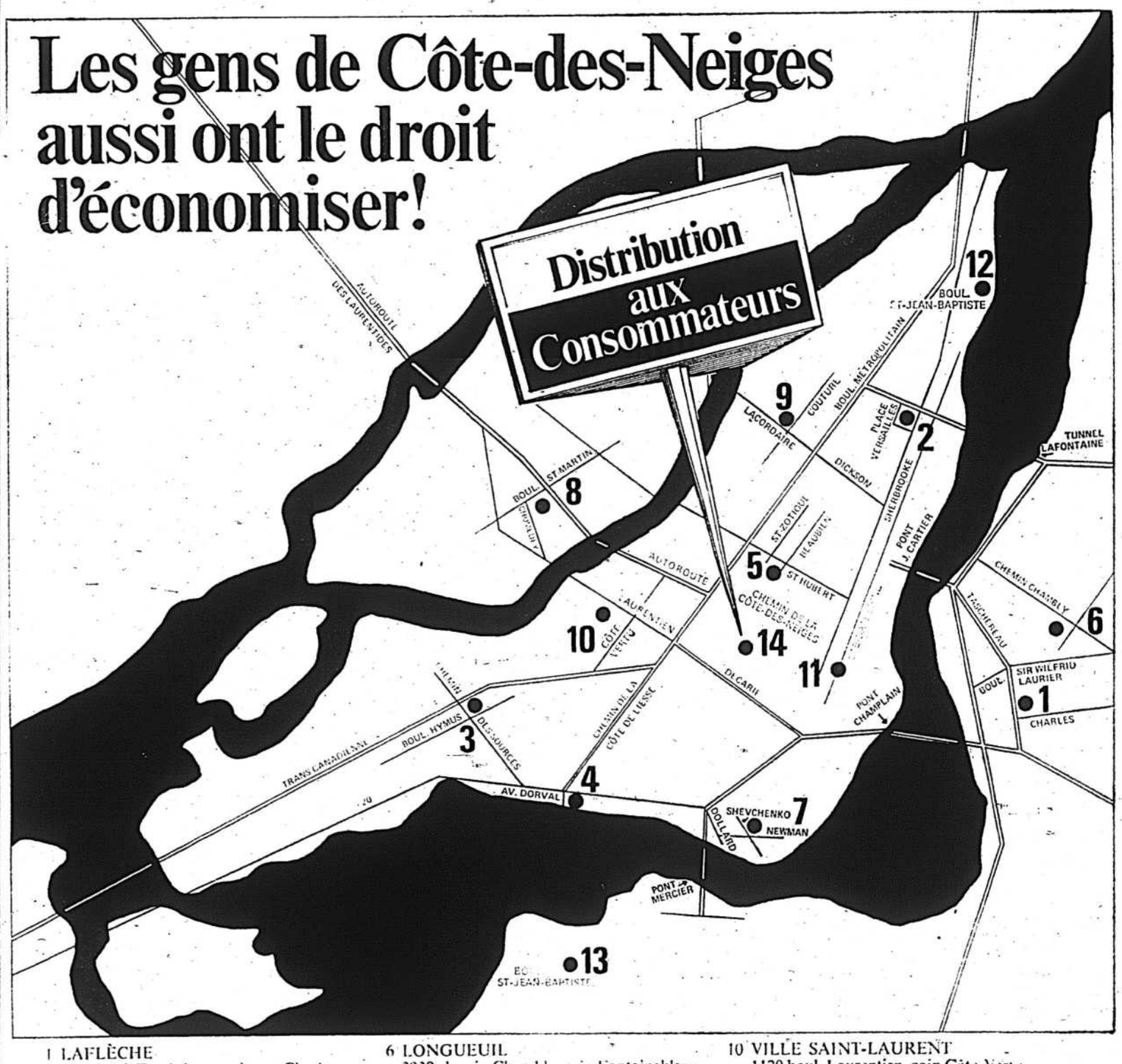


1 LAFLÈCHE
3535 boul. Taschereau, coin rue Charles.
2 PLACE VERSAILLES
7275 est, rue Sherbrooke.
3 DORVAL
2315 boul. Hymus, coin chemin des Sources.
4 DORVAL
305 av. Dorval, face au centre d'achats
5 PLAZA ST-HUBERT
6580 rue St-Hubert, coin Beaubien.
6 LONGUEUIL
2930 chemin Chambly, coin Fontainebleau.
7 LASALLE
8371 boul. Newman, coin boul. Shevchenko.
8 LAVAL
3370 boul. St-Martin, coin Chomedey.
9 ST-LÉONARD
9235 boul. Lacordaire
10 VILLE SAINT-LAURENT
1120 boul. Laurentien, coin Côte-Vertu.
11 MONTRÉAL CENTRE-VILLE
1646 ouest, rue Ste-Catherine.
12 POINTE-AUX-TREMBLES
1480 boul. St-Jean-Baptiste.
13 CHÂTEAUGUAY
15-17 boul. St-Jean-Baptiste.
14 PLAZA CÔTE-DES-NEIGES
6700 chemin de la Côte-des-Neiges.

"Distribution aux Consommateurs" ouvre un nouveau comptoir à la Plaza Côte-des-Neiges, 6700 Chemin de la Côte-des-Neiges.

Un moyen simple de réduire le coût de la vie.

La compagnie "Distribution aux Consommateurs" vous fait profiter de prix réduits "au coton".

Notre système est simple: au lieu de contribuer à augmenter le prix de détail des marchandises par des étalages de prestige, des services de livraison coûteux ou un personnel de vente trop nombreux, nous vous laissons faire vos emplettes par vous-même, à l'aide d'un catalogue illustrant ou décrivant quelque 4500 articles de grandes marques.

Après avoir fait votre choix parmi ces articles, vous remplissez un bon de commande que vous remettez à l'un de nos comptoirs et, sur-le-champ, vous recevez l'article désiré, en son emballage original.

Voici quelques-unes seulement des grandes marques qui vous permettront d'économiser: Sunbeam et GE dans l'électro-ménager; Spalding et C.C.M. dans les articles de sport; Kodak et Polaroid en photographie; Wear-Ever et West Bend pour la cuisine; Timex et Gruen en horlogerie; Samsonite et Globetrotter pour les bagages; Fleetwood et Juliette en radio-télévision; Oneida et Wm. A. Rogers en argenterie; Mattel et Ideal pour les jouets.

Jetez un coup d'oeil sur la carte ci-haut et rendez-vous au comptoir "Distribution aux Consommateurs" le plus près de chez vous. Nos prix sont "au bas fixe" toute l'année.

Distribution aux Consommateurs. Pour consommateurs avertis.

PETITES ANNONCES
874-7111
du lundi au vendredi
de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi, de 9 h. à midi

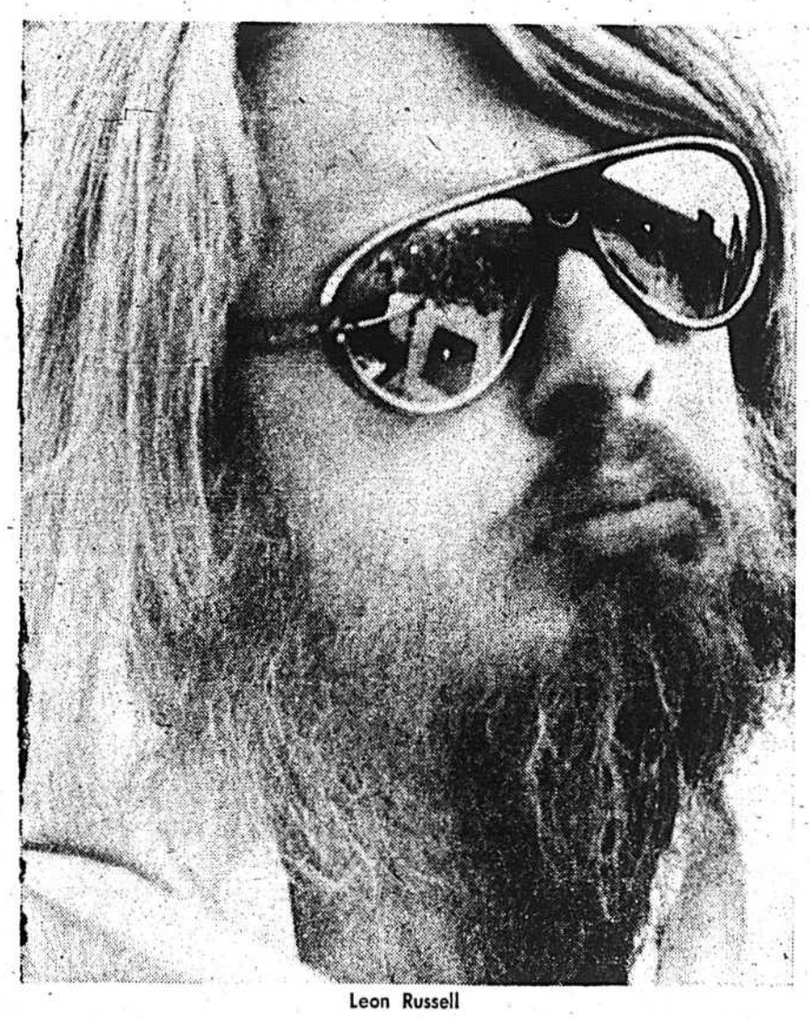

Leon Russell

# Leon Russell et le rock and roll qui roule, joyeux

LEON RUSSELL. En première partie, Nitzinger. Au Forum hier soir.

par René HOMIER-ROY

Le Forum sentait bon, plein d'odeurs, de gens calmes, beaux, venus là entendre un des grands seigneurs de la musique, venus le voir faire, "live", son numéro de musicien. Rien de vulgaire, rien d'agressif dans cette énorme foule venue apprécier, écouter, se délecter d'une musique dont on savait qu'elle allait être belle.

Un public, donc, de connaisseurs, qui a fait à Nitzinger, le groupe de musiciens qui avait la dure tâche de précéder Russell sur la scène, un accueil amplement mérité. Soit froidement poli, avec ici et là quelques quolibets, quelques sifflets assez discrets, et surtout le suprême et dédaigneux bourdon des conversations dont les hurlements de la sono ne parvenaient pas à briser le fil.

Nitzinger, en fait, c'est Fuzz, Wawa and Co. Des musiciens compétents, une sono poussée au maximum, des notes, des notes et quelques trémoussements. C'est l'image type de ces groupes, convenables et démodés, dont on a l'impression qu'en coupant le courant on leur couperait du même coup le talent. Mais suffit, rien ne sert d'insister — eux-mêmes ont été brefs, d'ailleurs, ils ne doivent pas être complètement bouchés, ils avaient sans doute compris qu'on les préférait ailleurs — et vive la vraie musique. Enter Leon Russel and Friends.

Leon Russell, si vous ne le savez pas votre éducation est à refaire, est un des personnages les plus influents, un des musiciens les plus importants de sa génération — celle du rock. Il a fouillé toutes les sauces, il a bâti quantités de sonorités dont ont profité les plus grands noms, qui tous, ou presque, ont bénéficié de ses soins. Entre autres choses, il a organisé la terrible tournée de Joe Cocker et des Mad Dogs — dont un étonnant film a été fait. Depuis quelque temps, il joue avec des musiciens qu'il se choisit, fait des disques et donne des spectacles.

Sur scène, entouré de sept magnifiques musiciens et de trois superbes choristes, éclairé bellement, il possède un charisme particulier qui n'a rien à voir avec celui, flamboyant, de Mike Jagger mais s'approche plutôt, en intensité moins sévèrement exprimée, de ce que dégagent en concert certains des musiciens de The Band.

C'est debout que le Forum entier a écouté, hier soir, la plus grande partie du spectacle, formée de pièces toutes connues, tirées de ses longs-jeux dont le dernier, "Carney", est une des choses les plus intéressantes publiées récemment. Avec un entrain énorme, beaucoup de virtuosité (il a joué du piano et chanté la plupart du temps, sauf quand il a cédé le devant de la scène à l'un ou l'autre de ses musiciens, dont un des guitaristes — je ne le connais pas, je n'ai pas retenu son nom — qui a interprété un blues superbe). Le reste du temps, Russell a fait déferler sur la foule heureuse un rock and roll qui roulait, joyeux, sur les têtes heureuses qui roulaient avec lui.

Malgré la sono — elle était bien, la sono, mais au Forum on ne peut pas être vraiment très exigeants —, malgré la fatigue d'être resté debout presque toute la soirée, je suis sorti de là ravi, la tête pleine et l'esprit joyeux. Et si jamais — on ne vit, après tout, que d'espoirs — Leon Russell revient dans nos parages, ne le ratez pas: il est trop magnifique pour durer toujours.

# Herbert Pagani à l'envers des cartes postales

par Georges-Hébert GERMAINS
*(collaboration spéciale)*

La musique pop s'ouvre toujours plus largement aux bruits et aux images de la ville et de la nature. Les musiciens se tournent dans leur recherche et dans leurs jeux du côté de la vie bruyante et harmonieuse. Et à la limite, il arrive que la musique se confonde avec le grand bruit de fond de la vie de tous les jours ; et ça donne le plus grand, le plus complet et le plus long jeu qu'on puisse imaginer.

Herbert Pagani reconstitue dans ses chansons les décors et les paysages de son pays natal, décors, paysages sonores et visuels ; et il y laisse entrer le téléphone et la radio, le tramway, les cris des enfants, les farces, les réflexions, les inepties des touristes, les disputes, les pleurs et les rires, la pluie qui tombe, le vent, la mer. Et c'est l'Italie, c'est Rome, Naples et Venise, c'est le train de nuit qui emporte des travailleurs à l'étranger, c'est l'autoroute sale et triste, c'est l'orage qui chavire sur la ville, les cloches de la mémoire et du souvenir, c'est la radio qui diffuse les mêmes nouvelles plates et insignifiantes à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, c'est le réveil téléphonique, bonjour, je m'appelle Herbert Pagani, et vous ? c'est la fenêtre qui claque, gargarismes, borborygmes, c'est la terre, le soleil et la mer d'Italie qui composent, arrangent et conduisent la musique de Pagani.

### Un fresque

"Misère, colère, violence. Couteau, fusil, vengeance. Un cri derrière un mur... et puis silence. Les mouches boivent le sang sur le chemin. Des larmes comme des fleurs. Une bague, des chaussures neuves. Les femmes qui se marient sont déjà veuves d'un homme qui partira demain. Oh ! mon sud, je t'ai trahi. Oh ! mon sud, je suis parti vivre ailleurs. Oh ! mon sud, j'avais pas le choix. Tout serait si différent s'il pleuvait de temps en temps... au sud du sud de Naples."

Pagani chante l'Italie des émigrés, des exilés, ceux qui la misère et "le soleil qui boit toute l'eau potable et fait sécher nos femmes et nos jardins" ont déportés, enfants de la poussière et du désert, ceux qui sont partis vivre ailleurs, ceux qui n'avaient pas le choix. Bonjour la Suisse, bonjour la France et l'Angleterre, "pour travailler nos bras sont les plus forts. Quand on nous voit, on crie c'est l'invasion... Dans nos dortoirs, on passe des nuits blanches à s'échanger des cartes d'Italie."

Avec l'Orchestre Symphonique de Rome, les Choeurs de la Chapelle Sixtine, les Choeurs Modernes Orlandi, Alessandroni et Comolli, avec une foule de techniciens, d'arrangeurs et de compositeurs "et enfin, avec l'aimable collaboration des touristes, des enfants, des mendiants, des amis, les passants, les oiseaux, les clochers, les voitures, tous les bruits de la ville et de la compagne (si j'ai oublié quelqu'un, qu'on veuille bien m'en excuser. l'Italie est un pays tellement peuplé)", avec la Mama aussi, Herbert Pagani a réalisé une grande carte postale, une immense fresque qui couvre, qui découvre toute l'Italie, toutes les Italies, celle des Italiens, celle des touristes, celles des exilés, "sans un centime, perdus dans le brouillard, crachés par un camion sur un carrefour barbare. C'est Amsterdam ou Londres, Munich ou Copenhague, Rome ou Marseille; ça pourrait être Prague".

### Les choses du dedans

De 7 heures du matin à l'aube du jour suivant, des rues achalandées de Rome aux canaux endormis de Venise en passant par les mines de charbons et les usines d'Allemagne et d'Angleterre, on suit ce microsillon creusé à même les folies et les platitudes merveilleuses de la vie quotidienne, un microsillon gravé sur les peurs, les espoirs, les joies et les peines d'un peuple éparpillé, une spirale, un entonnoir qui nous accroche et nous jette sans défense au beau milieu des réalités italiennes, de l'autre côté des barrières et des préjugés que nous entretenons et que nous cultivons si soigneusement à l'égard des Italiens et de tout étranger. On voit les choses du dedans, les choses de l'autre côté. On est à Rome, et à Rome, comme dit le proverbe, on doit vivre comme les Romains.

"Oui, de temps en temps, faut retourner les cartes postales, chante Pagani, chaque monument a son mendiant." On est mendiant à Rome, place d'Espagne, Fontaine de Trévi, Villa Borghèse, on suit les touristes, on regarde, on écoute les touristes et on voit des mirages qui tremblent dans le lointain, l'Angleterre, l'Amérique, super-jets, super-marchés, super-qualité. Et un beau jour on prend "le train de l'espoir" qui monte vers ses mirages où l'on découvre la neige et le charbon.

En repêchant au hasard les bruits et les sons de la vie courante, Pagani et son groupe ont créé une musique suggestive, attirante, impressionnante. Ils ont reconstitué des décors, des milieux, des ambiances que nous percevons, que nous subissons, que nous remplissons de notre étonnement, de notre curiosité et de notre sympathie. C'est un aspirateur qui nous avale, nous syphone et nous recrache sur les places publiques, sur les marchés, derrière les cartes postales.

### Un long jeu

J'ai assisté cet été à Rome au "Festival de la Musica d'Avanguardia et Nuove Tendenze". Ce festival devait, comme on l'avait expliqué en long et en large dans les journaux et les revues qui couvraient l'événement, "permettre de découvrir à travers tout ça un filon rock ou pop qui ne soit pas noyé dans la production anglaise et américaine". Mais la plupart des groupes présentés à ce festival imitaient, copiaient, plagiaient les grands ensembles rock étrangers. Et ce qui est pire, il n'y avait pas de public, quelques centaines de personne tout au plus. C'était et c'est toujours la belle et troublante musique "kétaine" italienne qui ramasse les faveurs populaires, c'est elle qu'on entend à la radio, qu'on trouve au fond des juke-boxes et sur les lèvres des passants, des enfants et des mendiants. Et c'est toujours beau, simple et vivant. C'est de là que Pagani est parti, "qu'elle est belle ma terre rouge orange, moi d'la terre j'en mange".

Au premier abord, ça peut nous apparaître effroyablement chromé. Nous avons l'habitude de regarder ce genre de choses de haut, les mandolines, les violons et les sanglots, les "mon vieux", les "chante, mon copain, chante la jeunesse différente". Nous avons peur de ce qui est mélo, bleuté, bonbon et tremblottant. Nous avons des préjugés contre l'ail et l'huile d'olive et la friture. Mais quand c'est préparé par un italien qui aime le chromé, les mangolines, l'ail et l'huile d'olive, ça prend une toute autre dimension. Il y a dans les chansons de Pagani une vraisemblance, une vérité, une certitude et une beauté qu'aucun musicien rock italien, si habile, si coloré soit il ne pourrait rendre. Pagani a laissé chanter la terre italienne, il a laissé filer son grand amour de l'Italie et des italiens, ce sont eux qui chantent, qui aiment, qui habitent cette musique comme ils habitent leur pays.

Les chansons de Pagani forment un tout, une rondeur, un ensemble homogène solidement structuré et bien organisé. Il est assez étonnant que si peu de musiciens aient utilisé le microsillon de cette façon. On en fait la plupart du temps un recueil, une suite informe de chansons, dix ou quinze 45-tours qui s'entendaient plus ou moins bien ensemble, mais qu'on jettait dans le même panier parce qu'il fallait bien le remplir. Sauf les Beatles avec "Sergeant Pepper" et "Abbey Road", les Mothers avec "Freak Out", sauf les musiciens du groupe Pink Floyd, King Crimson, Emerson, Lake and Palmer et compagnie, sauf Frank Dervieux, presque personne n'a pensé ou pu travailler un microsillon globalement, dans son ensemble et son intégrité. C'est pourtant ce que Pagani a fait, d'abord en italien puis en français. Et ça fait deux ans déjà.

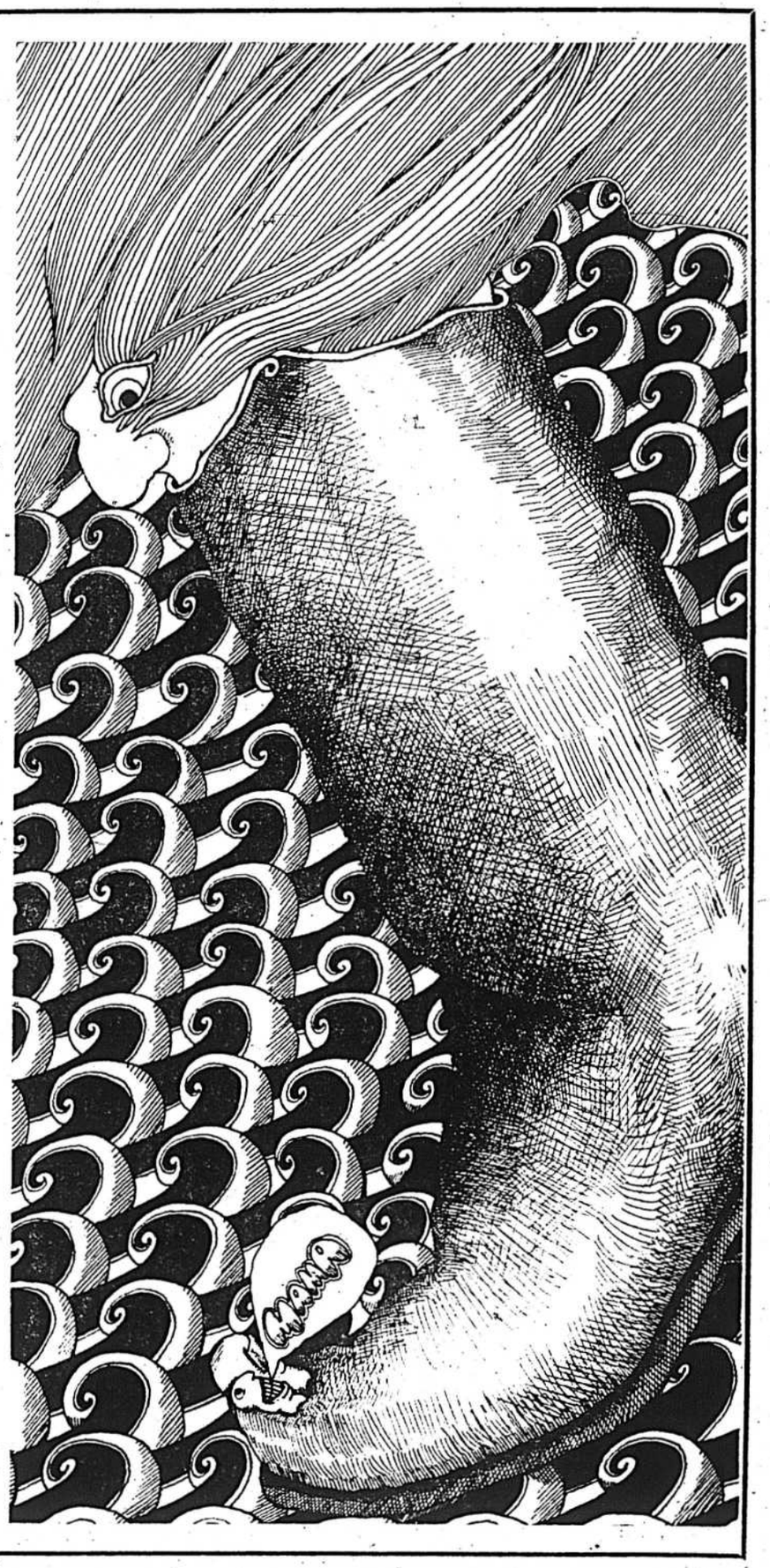

HARRY L'IMPLACABLE: pas besoin de lui confier une affaire de meurtre... IL SUFFIT DE LE LACHER !

14 ANS

L'Inspecteur Harry

VERSION FRANÇAISE DE DIRTY HARRY

CLINT EASTWOOD

2 FILMS EN COULEURS

"ZEPPELIN LZ 36"

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

DERNIER JOUR "LES CINGLÉS DU CAMPING"

DES DEMAIN

LE NOUVEAU FILM DE

SERGIO LEONE

POUR TOUS

EN COULEURS

"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"

VERSION FRANÇAISE DE "Duck, You Sucker"

DERNIER JOUR "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND"

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

# Deutsche Grammophon lance 170 disques

par Claude GINGRAS

La maison de disques Deutsche Grammophon annonçait cette semaine le lancement de deux importantes collections: sa "Souscription" annuelle et l'"Edition de la symphonie".

Les deux collections comprennent à la fois des enregistrements **inédits** et des **reprises** d'enregistrements parus au cours des dernières années.

Comme à l'accoutumée, les enregistrements faisant partie de la "Souscription" pourront être obtenus à prix réduits jusqu'au 31 janvier prochain. De même, les enregistrements de symphonies seront offerts à réduction et seront disponibles jusqu'au printemps de 1974.

Ce lancement d'inédits et de reprises totalise le nombre impressionnant de 170 disques.

Cette année, la "Souscription" de Deutsche Grammophon comprend les enregistrements suivants:

la "Tétralogie" de Wagner ("Der Ring des Nibelungen") dirigée par Karajan (19 disques);

"Le Vaisseau fantôme" de Wagner enregistré à Bayreuth avec Thomas Stewart, Gwyneth Jones et Karl Ridderbusch, sous la direction de Karl Boehm (3 disques);

"Le Barbier de Séville" de Rossini chanté par Hermann Prey et Teresa Berganza, sous la direction de Claudio Abbado (3 disques);

les douze symphonies de jeunesse de Mendelssohn jouées par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig sous la direction de Kurt Masur (4 disques, collection Archiv);

une collection de dix quatuors à cordes de Mozart joués par le Quatuor Amadeus (5 disques);

le volume 3 de l'intégrale des lieder de Schubert par Dietrich Fischer-Dieskau et comprenant "Le Voyage d'hiver", "La Belle meunière" et "Le Chant du cygne" (4 disques);

en rappel, les volumes 1 et 2 de cette intégrale Schubert (12 disques et 13 disques respectivement);

la musique chorale sacrée de Bruckner, dont les trois Messes, sous la direction de Eugen Jochum (5 disques);

les "Psaumes de David" de Schütz chantés par le Choeur de la Cathédrale de Regensburg (3 disques, collection Archiv);

le volume 1 des "Cantates de Noël" de Bach (14 cantates) avec Edith Mathis, Peter Schreier, Fischer-Dieskau, etc., et dirigées par Karl Richter (6 disques, collection Archiv).

A noter que certains de ces enregistrements ont déjà paru, par exemple la "Tétralogie" version Karajan et les Mozart du Quatuor Amadeus.

Quant à l' "Edition de la symphonie", elle comprend 129 symphonies de douze compositeurs, jouées par une demi-douzaine d'orchestres prestigieux dirigés par autant de chefs. On y trouve les 46 Symphonies de Mozart, les douze dernières de Haydn, les neuf de Beethoven, les huit de Schubert, les neuf de Bruckner, les neuf de Mahler, les neuf de Dvorak, les six de Tchaïkowsky, les quatre de Schumann, les quatre de Brahms, les sept de Sibelius et les cinq de Mendelssohn, jouées par les Philharmoniques de Berlin, de Vienne, de Londres notamment, sous la direction de Karajan, Karl Boehm, Eugen Jochum, Rafael Kubelik et Claudio Abbado. Au total: 93 disques, répartis en 12 coffrets.

Quelques-uns de ces enregistrements sont également des reprises, par exemple les 46 Symphonies de Mozart dirigées par Boehm, les Mahler de Kubelik, les Bruckner de Jochum, mais la plupart des autres sont inédits. Ainsi, l'intégrale Beethoven offerte ici est une nouvelle version de Boehm et la Philharmonique de Vienne.

La parution des douze coffrets de l' "Edition de la symphonie" est commencée et se poursuivra graduellement jusqu'à l'automne de 1973.

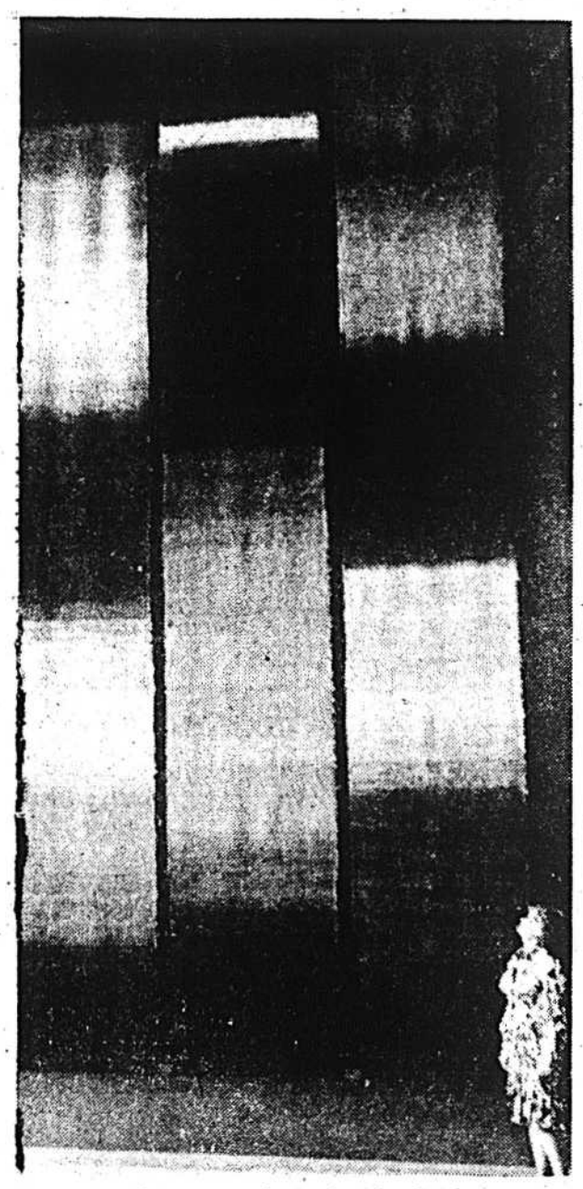

*Une oeuvre d'une artiste du Québec fut choisie pour orner les murs du grand hall des administrateurs de la Standard Oil (New Jersey), dans le nouvel édifice Esso situé Avenue des Amériques, à New York. On voit ci-haut MARIETTE ROUSSEAU-VERMETTE à l'accrochage de cette gigantesque tapisserie (21½ p. x 15 p.)*

**NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et ce conformément à la loi sur le cinéma.**

## CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire decidés par les stations emettrices depuis la parution du dernier Tele-Presse.

## tele-presse au jour le jour TV

**6:00** 7 10 **Madame est servie**
Inv.: Dr André Passebeck, Mme Brossard, Mme Pierre Morin, Mlle Langevin, Pierre Labelle, Léonard Gendron et Louise Forestier.

**9:00** 10 **Découvertes '72**
Inv.: Suzanne Stephenf et Pierre David.

**10:00** 2 9 11 **Dossiers**
L'Age de l'univers. "L'Age de la terre". Adaptation française de la série "The Nature of Things". Texte original de William Whitehead. Narrateurs: Jacques Gauthier et Frédéric de Vaucher. Réalisa-

4 5 6 **Time To Remember**
"The Plunge Into Peace."

**11:15** 10 **Parti libéral du Canada**

**11:30** 10 □ **En pantoufles**
"Nuits de Pigalle."

**1:00** 10 □ **Le 10 vous informe**

**VENDREDI MATIN**

**2:30** 9 **NC** □ **Around the Center**

**3:00** 9 **NC Métro-loisirs**
tion: Vincent Tovel. Adaptation: Pierre-Marcel Claude.

CHANGEMENTS

HENRY MILLER'S "Quiet days in Clichy"
Soirs: 6:00, 8:00, 10:00. Dimanche: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00 | Festival seulement 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V FESTIVAL

JIMI HENDRIX PLAYS BERKELEY
EN ANGLAIS — EN COULEUR POUR TOUS
STUDIO A
LA SALAMANDRE
"DES COMÉDIENS MERVEILLEUX" PARIS MATCH
un film de ALAIN TANNER
4e MOIS
7:30 - 9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques Cartier) 861 7863

Le Patriote
À MONTRÉAL
Du 22 sept. au 1er oct.
PAULINE JULIEN
à venir JEAN-PIERRE FERLAND
À STE-AGATHE
le 23 sept. CLAUDE LÉVEILLÉE
le 30 sept. JACQUES MICHEL
Rés.: 521-6666/523-1131

de CLAUDE GAUVREAU
4 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
Billets de dernière heure pour étudiants et détenteurs de cartes de l'Age d'Or seulement — 15 min. avant le spectacle si disponible bien entendu $1.50 taxes incluses.
Théâtre du Nouveau Monde
84 ouest, rue Ste-Catherine
Tél.: 861-0563

FRITZ
un régal pour les esprits forts" — JUDITH CRIST
est un lascar sordide et froussard" — NEWDAY
est une satire merveilleuse" — PLAYBOY
18 ANS ADULTES
est un dessin animé bourré de sexe, de violence, de drogues et de toutes les contestations vis-à-vis de tout! — THE INDEPENDENT FILM JOURNAL

DISTRIBUÉ PAR CINEMATION INDUSTRIES
FRITZ the CAT
COULEUR
COMMENCE DEMAIN!
1.00 3.05 5.10 7.15 9.20 TEL: 878-1451
VENDOME
THE PLACE VICTORIA CINEMA
DIRECT ACCESS VICTORIA STATION

MAN'S WORLD ENTERPRISES PRESENTE
JAMES BROWN
LE PLUS GRAND INTERPRÈTE AU MONDE ET SA TROUPE TOUT-ÉTOILE
DIM./SEPT.24/8PM. FORUM DE MONTRÉAL
JAMES BROWN DISPONIBLE SUR
BILLETS $5.00-4.00-3.00 GUICHETS DU FORUM, MONTREAL TRUST PLATT, LES MAGASINS BAIE ET SAUVÉ FRÈRES

1621 ouest, Ste-Catherine 937-9579
A·A·A·A·A·A·A·A
1621 ouest, Ste-Catherine 937-9579
En vente du jeudi 21 au 23 septembre inclusivement
En vente du jeudi 21 au 23 septembre inclusivement

DOOBIE BROS rue Toulouse
CACTUS 'Ot 'N' Sweaty
VAN MORRISON Saint Dominic's Preview

$2.99 $2.99 $2.99

A & A le son qui vous enchante

1 récepteur stéréo NIKKO-STA 6010, 1 table tournante BSR et deux haut-parleurs de haute qualité SH-145. Le tout pour $499.00
2730-004 ensemble 10 L.J. $10.00
2563-114 66¢
2730-00 ensemble 10 L.J. $10.00

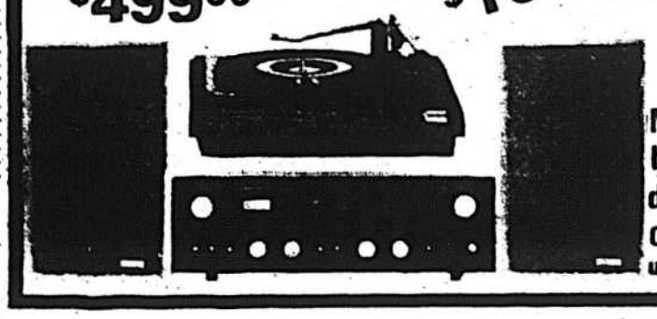

Nombreux autres albums à prix d'aubaine, RCA, DGG, O DYSSEY à partir de $1.90.
Quantités limitées sur les albums annoncés. Limite un album par client.

CCA présente sa SAISON INTERNATIONALE 1972-73
Ce soir 8:30 p.m.

DUKLA
ENSEMBLE UKRAINIEN DE TCHÉCOSLOVAQUIE
90 chanteurs, danseurs et musiciens

21-22-23 SEPTEMBRE - 8:30 p.m.
ARÉNA MAURICE-RICHARD
Billets $6, $5, $4, $3, $2.50. Demi-tarifs $5 - 21-22 sept.: Age d'Or — Etudiants — Enfants
EN VENTE: CCA 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, agences 932-2234 et Aréna Maurice-Richard.

VOUS AVEZ RATÉ LE BALLET NATIONAL? NE PRENEZ PLUS DE RISQUE!
ACHETEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ 15% si vous souscrivez à un minimum de 6 spectacles (premières seulement).

CONCERTS CLASSIQUES
Salle Wilfrid-Pelletier: 8:30 p.m. les pianistes Arthur RUBINSTEIN, dim. 15 oct. $10 - $8. Nicolai PETROV, lundi 27 nov. $6 - $5 - $4 - $3 - $2.50. Marek JABLONSKI, lundi 15 jan. $6 - $5 - $4 - $3 - $2.50. Le violoniste Victor TRETYAKOV, lundi 19 mars $6 - $5 - $4 - $3 - $2.50.

DANSE
Salle Wilfrid-Pelletier: 8:30 p.m. LES DERVICHES TOURNEURS DE TURQUIE dim. 22 oct. $7 - $6 - $5 - $4 - $3. DANSEURS ET MUSICIENS DE BALI jeu., ven. 11, 12 jan. $7 - $6 - $5 - $4 - $3. L'ENSEMBLE NATIONAL DU SENEGAL, jeu., ven., sam. 22, 23, 24 fev. $7 - $6 - $5 - $4 - $3.
Salle Maisonneuve: 8:30 p.m. RAJKO (Les Tziganes de Hongrie) mer., jeu., dim. 15, 16 nov. $7 - $6 - $5 - $4 - $3. BALLETS FELIX BLASKA mar., mer., jeu., dim. 21, 22, 30, 31 mars $8 - $7 - $6 - $5 - $4. COMPAGNIE DE DANSE D'AMSTERDAM jeu. a dim., 26-29 mars $8 - $7 - $6 - $5 - $4.
Théâtre Port-Royal: 8:30 p.m. LES MIMES DE POLOGNE lun., mar., mer., jeu., ven., sam., dim., 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 mars $7 - $6 - $5. BERNARD HALLER lundi au jeudi 27 mars au 6 avril inclusivement, 7 h. $5 - $5 - $4.

LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU
Arena Maurice-Richard: 22 mars au 2 avril inclusivement (tous les jours) à 8 h. Matinées mercredi, samedi, dimanche à 2 h. Prix pour les 5 h.: $4 - $3. Demi-tarif pour enfants aux spectacles réguliers du matin.
EN VENTE CCA: 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol), commandes postales avec enveloppe retour affranchie cheque - CHARGEX.

KEBECSPEC INC.
PRESENTE
LÉO FERRÉ

28-29 SEPTEMBRE
BILLETS 2.50 A 5.50
EGALEMENT EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES 6554 ST-HUBERT 272-6392 AUX GALERIES D'ANJOU 351-6810 CENTRE D'ACHATS LAVAL 332-4641
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montreal 129 (Quebec) Tel 842-2112

Kébec Spec présente

Du 1er au 13 novembre
Semaine: 8:30h.. Samedi: 7h. et 10h
Semaine: $2.50 à $5.00. Samedi: $2.50 à $5.50
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montreal 18 (Quebec) Tel 842-2112

# Un designer qui rêve d'un intérieur sans mobilier

par Hélène SABOURIN

"Je n'ai pas la prétention de faire du design social. Dans le sens où je ne crée pas des meubles pour la classe défavorisée... pour les petits pauvres. Mais, dit Marc Berthier, designer français de passage à Montréal, je suis préoccupé par la notion de bonheur. Et je ne crois pas qu'on puisse vivre heureux et libre dans un décor corseté, dépassé, fait pour en mettre plein la vue."

Pour lui, à un certain style d'ameublement correspond une certaine philosophie de la vie. "En France, les gens s'accrochent à leur mobilier comme à leurs traditions. Et la richesse des traditions a quelque chose de paralysant!"

Marc Berthier croit en un environnement renouvelé, repensé en fonction de la vie actuelle. "Pourtant, le designer n'apportera une solution, au problème du mobilier par exemple, qu'à la condition qu'il ne s'arrête pas uniquement à l'aspect formel.

"Il faut créer des objets qui s'adressent au plus grand nombre possible. Donc, des objets qui puissent être réalisés en collaboration avec l'industrie.

"Par ailleurs, je pense que nous devons nous adresser à ceux pour qui l'ameublement n'est plus représentatif d'une classe sociale; pour ceux qui aiment le beau, mais le beau qui vit et qui aide à vivre heureux."

**Moins bourgeois**

Ce designer se plait à créer des ameublements pour les enfants et les 15-20 ans. "Ils sont plus ouverts, moins bourgeois, dit-il. Ce sont eux qui acceptent d'emblée les formes nouvelles, les couleurs éclatantes, les matériaux modernes."

A l'intention de Roche-Bobois, Marc Berthier a dessiné des collections de mobiliers pour les tout-petits et les teen-agers. Un ameublement en plastique qui a eu beaucoup de succès en France est disponible à Montréal à la succursale Roche-Bobois chez Valiquette. "Le plastique est un matériau très intéressant, fait remarquer le designer, en ce sens qu'il se prête à de nombreuses possibilités quant aux formes, aux couleurs. La fabrication des meubles en plastique, par ailleurs, est simplifiée par rapport à d'autres matériaux plus conventionnels. J'ai dessiné une petite table basse qui mettait 2 ou 3 minutes pour sortir d'une machine; la même, en bois, aurait demandé une heure et demie de travail."

Marc Berthier a remporté en 1970 le prix René Gabriel, équivalent en design de ce qu'est le prix Goncourt en littérature.

Ses meubles ont aussi été exposés dans un pavillon du Musée du Louvre. "Pour moi, c'est plus qu'une consécration, c'est la preuve que les mentalités et les hommes évoluent, que les autorités en place comprennent la nécessité de se pencher sur les problèmes liés à l'environnement domestique."

Le jeune designer est impatient. "Les Français acceptent à peine le mobilier contemporain que moi et quelques autres designers (en minorité il faut bien dire) rêvons d'un intérieur... sans mobilier. Où tout serait intégré à l'architecture."

Et Marc Berthier de reprendre sa théorie sur la notion du bonheur et de la liberté. "Quand les hommes vivront sans contraintes, ils seront prêts à accepter un environnement sans apparat."

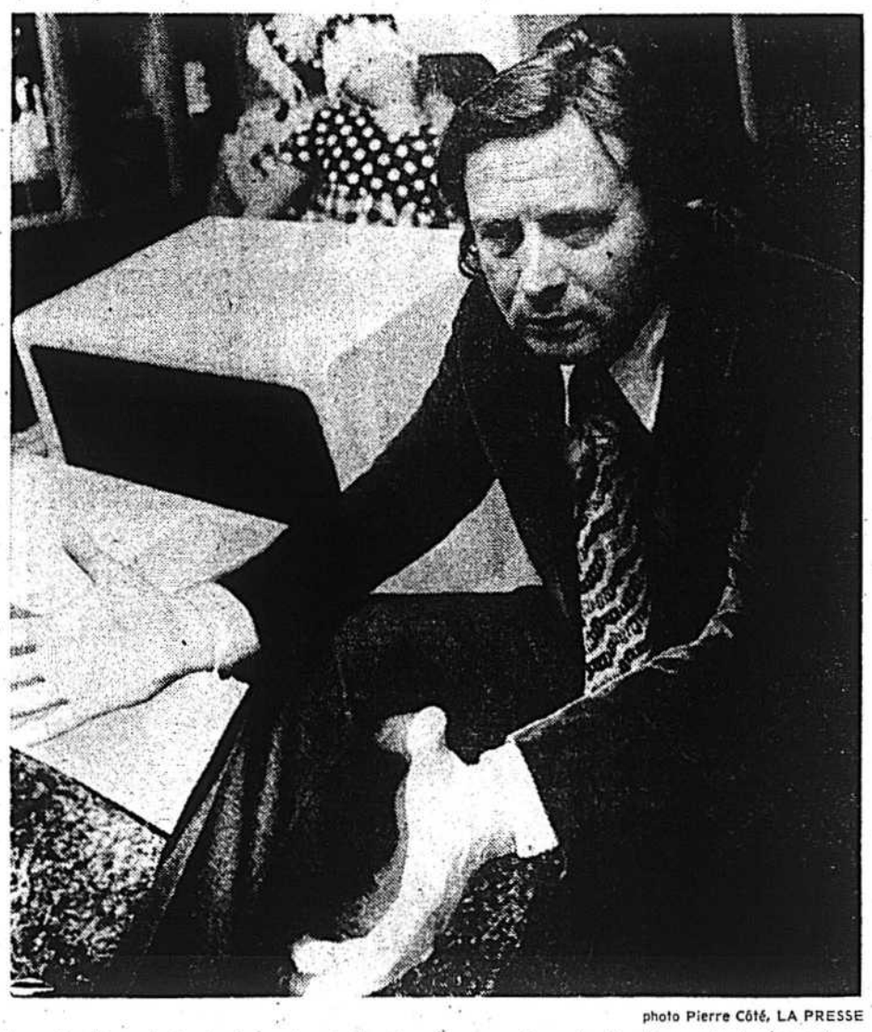

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Marc Berthier, designer français, parle de sa conception de l'environnement domestique étroitement lié, à son avis, aux notions de liberté et de bonheur. A gauche, on voit des tables de plastique moulé, dessiné pour la maison Roche-Bobois, une maison de meuble qui vient d'inaugurer une succursale à Montréal.

*Dans les cas de fraudes*

## Le Barreau demande la possibilité d'annuler les prêts hypothécaires

QUEBEC, (PC) — Le Barreau du Québec voudrait que le gouvernement permette aux consommateurs victimes de fraude d'annuler leur prêt hypothécaire, suivant les mêmes dispositions qui sont prévues pour l'annulation des contrats de vente d'immeubles.

"Nous comprenons que les sociétés prêteuses pourront crier, mais nous pensons qu'une telle mesure accordera une protection réelle aux consommateurs dans leurs transactions immobilières", a notamment déclaré, hier, le porte-parole du Barreau, Me André Brossard, devant la Commission parlementaire des Institutions financières.

Les députés étudient présentement le projet de loi du ministre William Tetley sur les activités immobilières, présenté en Chambre l'été dernier. Ce projet complète la loi de la protection du consommateur par des mesures de contrôle sévères contre la publicité trompeuse et la vente de lots au Québec et à l'étranger.

Le Barreau a d'ailleurs insisté lui aussi pour que la future loi régisse également la vente des immeubles à l'étranger, pour éviter la répétition de la célèbre affaire des Orangeraies de Floride, fumisterie qui a permis à certains chevaliers de l'industrie de vendre à des Québécois des terrains marécageux impropres à la construction.

**Vente étrangère**

En raison d'un faible nombre de plaintes de ce genre ces derniers mois et pour ne pas rendre la loi trop rigide, M. Tetley refuse d'assujettir la vente d'immeubles à l'étranger aux mêmes normes que la vente de terrains.

Le Barreau a aussi suggéré pour une meilleure protection du consommateur que l'argent versé à l'achat d'une propriété à l'étranger soit gardé en fiducie au Québec. Cela garantirait aux consommateurs qu'ils pourront récupérer leur argent après un bris de contrat.

Suivant des dispositions analogues à celles de la loi des assurances, le promoteur de terrains à l'étranger pourrait verser, d'autre part, un cautionnement substantiel auprès du nouveau surintendant des activités immobilières.

Le Barreau croit que l'obligation faite à ces promoteurs de passer par un courtier en immeuble, qui devra désormais détenir un permis du surintendant, "n'est vraiment pas suffisante à la protection du consommateur, le courtier lui-même peut être victime de ces intérêts étrangers".

## Avez-vous l'esprit chevaleresque?

Bien que le Moyen-Age soit une époque lointaine, il n'est pas inutile de savoir ce qu'il reste aujourd'hui des vertus traditionnelles: loyauté, courage, honneur. Que reste-t-il de ces vertus chez les jeunes au siècles des ordinateurs ?

Vos réponses à ces quelques questions vont vous le dire.

| | OUI | NON |
|---|---|---|
| 1—Refusez-vous de tricher pour gagner ? | | |
| 2—Lorsque deux camarades se querellent dans la cour de récréation vous mettez-vous du côté du plus faible ? | | |
| 3—L'épée de Roland se nommait Chantevale ? | | |
| 4—Vous arrive-t-il souvent de mentir pour ne pas être puni par votre professeur ou vos parents ? | | |
| 5—Un service rendu doit-il, d'après vous, être toujours récompensé ? | | |
| 6—Défendriez-vous un ami même si vous savez qu'il a tort ? | | |
| 7—Préféreriez-vous être un aventurier plutôt qu'un grand médecin ? | | |
| 8—Voyez-vous en Don Quichotte un véritable héros ? | | |
| 9—Refusez-vous toujours de vous charger d'une faute que vous n'avez pas commise ? | | |
| 10—Cédez-vous toujours votre place aux personnes âgées dans le métro ou l'autobus qui conduit à l'école ? | | |

INTERPRETATION

Marquez un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 2, 6, 7, 8, 10.

Un point également pour NON à 3, 4, 5, 9.

FAITES LE TOTAL DE VOS POINTS

**Plus de sept points :** Bravo, vous êtes très chevaleresque. C'est une vertu bien rare de nos jours, vous pouvez en être fier.

**Entre trois et six points :** Vous êtes franc et courageux mais point téméraire.

**Moins de trois points :** A la limite, vous êtes presque un rustre. Essayez de réagir, il n'est peut-être pas trop tard.

## Décès de Julia Richer

Mme Julia Richer qui était connue dans le monde journalistique depuis de nombreuses années est décédée hier à Montréal. Pendant longtemps elle fut la collaboratrice de son mari Léopold Richer alors directeur du journal Notre Temps. Par la suite, elle devait prendre la responsabilité du service des relations publiques à la maison d'édition Chez Fides.

Julia Richer a collaboré à de nombreuses revues et périodiques, en particulier à l'Information médicale et paramédicale. Présidente du Cercle des Femmes Journalistes il y a quelques années, elle n'a jamais cessé de s'intéresser de près à cette association.

Elle laisse dans le deuil son fils Jacques, ses filles Andrée, Anne (directrice de la section Vivre Aujourd'hui à LA PRESSE) et Irène.

La dépouille est exposée au 1111 ouest, rue Laurier. Les amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt des dons au directeur du service d'hématologie de l'hôpital du Sacré-Coeur, 5400 ouest boulevard Gouin.

BOUCHERIE IBERVILLE
4518, rue IBERVILLE
521-5560
4579 est, rue BÉLANGER
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
725-8669

8965, HOCHELAGA
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
351-4520

PRIX SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEUR

420, avenue CHURCH VERDUN
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
766-9906

CÔTE DE BOEUF (boeuf de l'ouest), complet, tout préparé lb 65c
T-BONE STEAK Complet (Préparé) lb 89c
SURLONGE Complet (Préparé) lb 79c
JAMBON désossé, complet lb 89c
SPENCER gelé (Complet) lb $1.09
MARGARINE CRYMEX 5 livres $1.00
CRYMEX 25 lb pour $4.75
BOSTON complet lb 99c
SALAMI complet lb 89c
VIANDE HACHÉE spécial lb 65c
SMOKED MEAT complet (le vrai smoked meat) lb $1.09

COURS SPÉCIAUX SUR LES VINS
Les cours débutent le 25 ou le 27 sept.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.
10,216 Boul LAJEUNESSE
389-8241

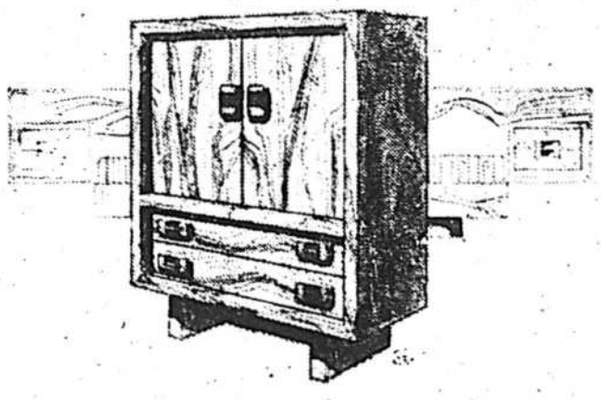
MEUBLES EN TECK ET PALISSANDRE PAR ELITE DIRECTEMENT DE LA SALLE DE MONTRE DU MANUFACTURIER. ACHETEZ
au gros+10%
BONDI 5610 PARÉ
OUEST DE DÉCARIE — 735-6122
SUR SEMAINE 10-5 P.M.
VENDREDI 10-9 P.M.
SAMEDI 10-5 P.M.

Quelques-unes de nos meilleures amies sont de taille imposante

Vous vous souciez de votre taille et nous nous soucions de votre apparence. Les personnes de forte taille sont aussi féminines que les autres si elles sont habillées avec goût. Venez admirer nos belles toilettes pour personnes de taille imposante. Pennington les sert bien.

a. Blazer — tout nouveau, en tricot double polyester, motif argyle. Vin, brun, bleu.
Tailles 38 à 44 $24.98

b. Pantalon — a revers, modèle a enfiler, en tricot double polyester. Teintes d'automne.
Tailles 38 à 52 à compter de $12.98.

c. Robe et veste. En tricot double de laine a 100%. Le chemisier ajusté et la jupe a plis, en plaid, s'harmonisent bien à la veste. Bleu de roi, havane, vin.
Tailles 16½ à 24½ $65.00

d. Blouse — Très féminine, jabot à l'encolure et aux poignets. A porter aussi par-dessus jupe et pantalon. Imprimés, teintes prédominantes: rose, bleu, violet.
Tailles 38 à 44 $18.00

e. Jupe — Boutonnant sur le devant, tricot double polyester, ligne A. Entièrement doublée.
Noir. Tailles 38 à 44. $22.00

Pennington's

Élégance pour toutes les tailles

• Place Ville-Marie • Galerie d'Anjou • Centre commercial Dorval •

les TRIBUNAUX

# L'affaire Morgantaler, une "moquerie de la Justice" — un juge

Le Dr Henry Morgantaler, qui se débat comme deux diables dans de l'eau mal bénite, depuis plus de deux ans, pour que ne se termine pas son enquête préliminaire sous une double accusation de conspiration pour avortement et d'avortement, vient d'être à nouveau "sauvé par la cloche" alors qu'il se prépare à entrer dans la fournaise électorale.

Sous quelle bannière, pour quel parti, dans quel comté, on n'a toutefois pu le savoir.

Le médecin, qui a bureau rue Beaugrand et domicile à Ville Mont-Royal, et comme avocat, Me Claude-Armand Sheppard, qui vient de publier une anti-biographie de M. Claude Wagner, veut donc une fois de plus boucler la grande boucle qui l'a déjà conduit jusqu'à la Cour suprême, avec des brefs de certiorari et de prohibition.

Et ce même si, il y a quelques jours à peine, le juge J.K. Hugessen, de la Cour supérieure de Montréal, déclarait qu'il y avait, dans tout cela, une variété de manoeuvres procéduriales presque scandaleuses.

En ajoutant: "Je trouve tout simplement incroyable et intolérable que le requérant continue à mettre de l'avant de tels arguments."

**La position de l'accusé**

Le tribunal soulignait en même temps l'absurdité et l'incongruité de la position de l'accusé, en faisant, par exemple, remarquer que ses arguments se contredisaient dans les faits eux-mêmes.

Et il ajoutait: "Le requérant, en fait, joue avec la procédure judiciaire, et il tente tout simplement de se moquer de l'administration de la justice."

Mais ces remarques n'ont pas eu pour effet de faire cesser la "moquerie" en cours, semble-t-il.

Hier, le Dr Morgantaler s'est présenté devant le tribunal avec un collègue de Me Sheppard.

Il a réclamé un ajournement au 6 novembre, parce qu'il a beaucoup de chats fouetter hors de la cour, d'ici là.

Le juge Maurice Fauteux lui a alors souligné qu'il siégera lui-même à Saint-Jérôme, en novembre et décembre, et que, par conséquent, il vaudrait mieux liquider le tout avant la fin d'octobre.

Interrogeant le procureur de la Couronne, le tribunal a alors demandé quand l'appel sur la décision du juge Hugessen serait entendu.

**"Notre possible"**

"Nous faisons tout notre possible, dit-il, pour que cela soit instruit entre le 15 octobre et le début de novembre".

Mais le représentant de Me Sheppard cloua une autre porte, si l'on peut dire, en soutenant que son patron serait en Europe à ce moment-là.

Sans soutenir pour autant qu'il y serait par suite de son succès possible de librairie.

Force fut donc de remettre cette affaire, qui date de juin 1970, à novembre 1972.

Ainsi va donc la justice, dans ses meubles tout neufs, ses salles trop petites et avec ses calendriers où les chiffres ne souffrent aucunement de la "bousculade".

## Pas 13 mais 14 cambriolages

Chacun met sa fierté où il peut.

Pour sa part, David Cabana, accusé de vol par effraction, hier, n'a pas pris de temps à corriger le juge Dollard Dansereau qui venait de lui réciter son casier judiciaire, l'un des éléments pertinents pour décider de sa libération sous cautionnement ou non.

"Votre dernière condamnation, souligna le juge, a été pour treize vols par effraction. C'est pour le moins... impressionnant."

Souriant, le prévenu corrigea alors:

"Il y a erreur, M. le juge. C'étaient... quatorze accusations qui avaient été portées contre moi, à cette occasion-là."

Et il dut reprendre le chemin des cellules, évidemment.

# Chasseresse de pécheresses

Une jolie blonde portant le prénom de Diane (comme la chasseresse), a comparu devant le juge Dollard Dansereau, hier après-midi, sous l'accusation (rare chez ces dames) d'avoir incité d'autres femmes à la prostitution.

Deux, en fait, si l'on s'en rapporte aux déclarations de la police.

Devant la cour, toutefois, la jeune et jolie prévenue a nié toute culpabilité, son procureur soulignant au tribunal que son seul tort avait été d'accepter un emploi de téléphoniste dans une agence... d'hôtesse.

Et on n'a presque pas à deviner la suite.

L'avocat de la défense, qui devait finalement obtenir la libération de l'assurée sur parole, en attendant son enquête préliminaire, ajouta:

"Elle avait été embauchée à la suite d'une annonce parue dans un quotidien et elle ne savait même pas qui était son employeur véritable. Et puis ces agents opèrent au vu et au su de tout le monde. Comment pouvait-elle deviner que c'était illégal?

# Ancien maire condamné pour fraude d'impôt

Un ingénieur-conseil, M. Joseph F. Mathys, qui a déjà été maire de la cité de Deux-Montagnes, dans le comté du même nom, a été condamné à $950 d'amende, par le juge André Chaloux, pour avoir frustré le ministère du Revenu national de sommes importantes, en 1966 et 1967.

Le prévenu avait lui-même plaidé coupable à l'accusation de n'avoir pas rapporté des gains de $11,100 en 1966, et de $7,904.85 pendant l'année suivante.

S'il l'avait fait, il aurait dû payer des impôts de l'ordre de $3,282.45, qu'il a ainsi évités.

Pour les trois accusations portées contre lui, à la fois pour les deux évasions différentes et ... l'évasion combinée (sic), il a été condamné à une amende totale de $950 qu'il devra payer dans les 90 jours, ou prendre le chemin de la prison pour un mois.


pour de nouvelles modes...
dans de grandes tailles...

Pennington's
Élégance pour toutes les tailles

...deux nouveaux Pennington's
...ouvriront bientôt
...à MONTRÉAL et à LAVAL

Les Oomphies blanches

Confortables chaussures blanches pour la femme qui travaille.

Les Oomphies blanches, ce sont des chaussures pas comme les autres. D'abord parce que ce sont les seules chaussures blanches à vous procurer un coussin de confort à chaque pas que vous faites, à longueur de jour. Ensuite parce que les Oomphies ne se contentent pas d'être fonctionnelles, comme tant d'autres chaussures blanches de travail, elles ont l'allure élégante des Oomphies plus habillées. Exigez les Oomphies, en vente dans les magasins dont vous trouverez l'adresse ci-dessous.

Un coussin de confort à chaque pas que vous faites.

Modèle "Sybil" $12.98
Empeigne en cuir souple, talon bas. Pointures: 5 à 11, étroites, moyennes et larges.

Modèle "Nancy" $11.98
Empeigne en cuir souple, talon bas. Pointures: 5 à 11, étroites, moyennes et larges.

Modèle "Sarah" $13.98
Empeigne en cuir souple, talon moyen. Pointures: AA6 à 11, B5 à 10, D5 à 10.

Modèle "Coral" $12.98
Empeigne en cuir souple, talon moyen. Pointures: AA6 à 11, B5 à 10, D5 à 10.

Modèle "Jane" $17.98

Modèle "Liz" $14.98
Empeigne en cuir souple, talon bas, semelle en similicrêpe. Pointures: B5 à 11.

Modèle "Mary" $16.98
Empeigne en cuir à effet froncé, talon moyen, semelle en similcrêpe. Pointures: AA6 à 11, B6 à 11.

Modèle "Jane" $17.98
Empeigne en cuir à effet froncé, talon moyen, semelle en similicrêpe. Pointures: AA6 à 11, B6 à 11.

Modèle "Angela" $16.98
Empeigne en cuir à effet froncé, talon moyen, semelle en similicrêpe. Pointures: AA6 à 11, B6 à 11.

Oomphies
Un autre produit de qualité signé KAUFMAN.
KAUFMAN

CHAUSSURES ANDRE QUEBEC INC.
1030 Cherrier, Montreal
527-8758
et dans toutes autres succursales

DISPONIBLE CHEZ Bata

A. BÉDARD CHAUSSURES
3899 Ontario est
et
3031 Notre-Dame ouest

BOUTIQUE DU SOULIER INC.
1451 est, rue Fleury,
Montreal
381-1144

CHAUSSURES CHAREST
St-Jovite — Ste-Agathe
Mont-aurier

KIM
6967, St-Hubert, Montreal
1 Place Longueuil, Longueuil
Plaza Cote-des-Neiges, Mtl
Place Versailles, Montreal

CHAUSSURES MADEMOISELLE
334 Les Forges
Trois-Rivieres

UNIFORM BOUTIQUE D'UNIFORMES
575 boul. Maisonneuve ouest
800 Ste-Catherine est
5729 Côte-des-Neiges

UNIFORME PROFESSIONNEL
78 King ouest,
Sherbrooke

TENUE DE GALA
SERVICE DE LOCATION

Notre spécialité c'est vêtements de mariage. Nos services sont complets et économiques et nous offrons tout ce qu'il y a de plus dernier cri pour les tenues du soir, du jour et d'été, quel que soit le genre désiré par les mariés. Les costumes sont ajustés à la perfection, tous à tarifs raisonnables.

SOYEZ MODERNES...
LOUEZ UNE TENUE DE GALA

Classy tenue de gala inc.

6 MAGASINS MODERNES A MONTREAL

• 5320 ch. Reine Marie 482-6240
• Place Alexis Nihon 931-3333
• 6580A, rue St-Hubert 274-3636
• 1227 carre Phillips 861-3625
• 4806 avenue du Parc 272-8704
• 6584 rue Saint-Hubert 271-1196

# 300 syndiqués mettent Breuleux au pied du mur

par Nicole PERREAULT

L'assemblée d'information spéciale de quatre sections montréalaises du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec a ouvert, hier soir, un feu de harangues contre le président de ce syndicat, M. Jean-Paul Breuleux, qui n'a pu que rétorquer : "Vous me considérez comme un traître mais j'ai la conscience personnellement très nette."

Cette confrontation, il va sans dire stratégique dans un château-fort pro-CSN, déclenchait en quelque sorte le compte à rebours du référendum du 25 septembre prochain sur la désaffiliation du SFPQ de la CSN. La plupart des membres de ces quatre sections du syndicat arboraient des macarons sur lesquels on pouvait lire : 25, sfpq CSN. Des affiches pavoisaient les murs du centre Saint-Edouard où se tenait l'assemblée : "Référendum, vous devez voter, pensez-y, demain il sera trop tard"; "Nous, le monde ordinaire".

M. Breuleux pénétrait donc dans un camp adverse : "Je ne suis pas en pays ami, a-t-il commencé son allocution. Mais je suis venu pour qu'on ne puisse me reprocher de n'avoir pas répondu à ceux qui m'ont affligé de toutes les infamies possibles."

**Trois problèmes majeurs**

Interrompu à plusieurs reprises par les chahutements de l'assemblée qui n'a pas ménagé ses invectives à l'endroit du président de la SFPQ, M. Breuleux tentait de fournir des explications sur son attitude face aux trois questions saillantes : les négociations avec le gouvernement, le retrait du Front commun, et le référendum du 25 septembre.

Il s'est d'abord attaqué au sujet de la désaffiliation : "Je suis un de ceux qui ont oeuvré bénévolement pour mettre sur pied le SFPQ, a-t-il dit. Chaque congrès depuis 1969 a remis sur la sellette le problème d'affiliation à la CSN. Il y a une bonne partie d'entre nous qui n'est pas à l'aise dans cette centrale, et j'ai peur que l'on soutienne avec nos deniers un appareil lourd et bureaucratique qui forme un quatrième front alors qu'on a rien réalisé sur le deuxième front."

Les propos de M. Breuleux sur ce chapitre laissaient en outre percevoir qu'il se dégageait de toute responsabilité directe sur la recommandation de désaffiliation de la CSN : "Cette recommandation n'origine pas de moi. Le conseil syndical a voté en majorité en sa faveur et je me suis alors prononcé dans ce sens."

Quant aux raisons invoquées pour le retrait du SFPQ du Front commun, elles ont déjà fait la manchette des journaux : le peu d'avantages que pouvait procurer le Front commun aux fonctionnaires sur l'assurance-maladie, les salaires, le régime de retraite et la sécurité d'emploi.

**Breuleux au pied du mur**

La réplique n'a donc pas tardé à venir du côté d'un des quatre membres dissidents (c'est-à-dire pro-CSN) de l'exécutif du syndicat, M. Bernard Leclerc. Celui-ci a sonné l'alerte d'un tournoi de réputations qui a évidemment acculé M. Breuleux au pied du mur. Inculquant à la séquence des événements qui ont mené à la décision d'un référendum, sa version des faits, M. Leclerc a longuement mis en relief la teneur des gains acquis par le Front commun à la table centrale.

L'assemblée a profité de cette brèche. "Quel genre de convention aura-t-on à signer ?", a-t-on lancé. "La presque totalité des clauses représentent des gains, mais je ne dirai rien pour influencer les votes" a répondu M. Breuleux. Ce qui a contribué à aiguiser davantage le style d'arrogance hilarante de l'auditoire.

Un autre syndiqué a renchéri : "Quelle garantie nous offrez-vous alors d'obtenir la même chose ou plus que le Front commun ?" "La seule garantie, c'est que je fais mon possible pour avoir plus", s'est risqué M. Breuleux.

L'auditoire l'a d'autre part harcelé de questions cinglantes sur la destitution de quatre membres du comité de négociations à la table sectorielle, reflet selon lui d'une absence de démocratie. A ces accusations, M. Breuleux a répliqué que les instances du syndicat, soit l'exécutif et le conseil syndical, en avaient décidé ainsi. M. Leclerc s'est alors empressé de brandir l'avis juridique signé de la main du président de la SFPQ qui enjoignait les quatre membres dissidents de son exécutif de prôner la désaffiliation à la CSN ou de démissionner.

Stérile à bien des égards, l'assemblée d'hier dégageait toutefois une impression d'essoufflement dans cette épreuve de force. Les quelque 300 personnes qui y assistaient, sur une possibilité d'environ 2,000 effectifs approximatifs des sections justice, revenu, affaires culturelles et affaires sociales, n'offraient pas un tableau sûr de la participation éventuelle au vote du 25 septembre prochain.


Fondantes et juteuses!

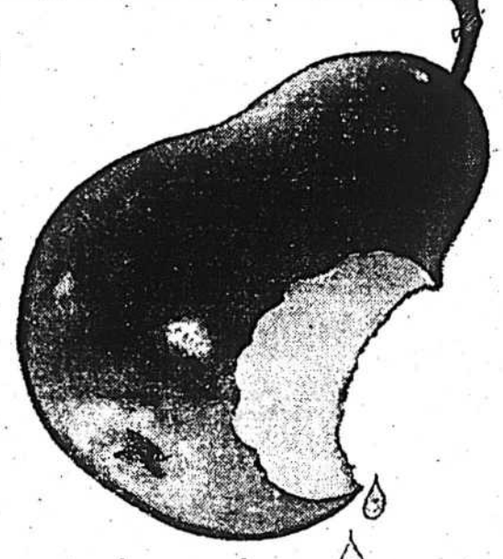

Les poires du Niagara sont arrivées.

Demandez-les à votre épicier ou à votre supermarché.


*A la compagnie Machinerie Oméga*

# Un travailleur est congédié pour avoir mangé un gâteau durant sa pause-café

par Pierre VENNAT

"Imaginez, Monsieur le ministre, qu'en 1972, un employeur congédie un travailleur parce qu'il s'est assis pendant qu'il mangeait un gâteau durant sa pause-café. En effet, les travailleurs d'Oméga n'ont pas le droit, sous peine de congédiement, de s'appuyer sur un mur ou de s'asseoir durant leur pause-café!"

Ils sont 18. Dix-huit regroupés dans un petit syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

En temps normal, ils fabriquent de la machinerie agricole pour le compte de la Société de Machinerie Oméga Ltée, à Saint-Hyacinthe.

Ils gagnaient, en moyenne, $2.52 l'heure, le 31 juillet.

"Gagnaient" parce que depuis le 31 juillet, ils sont sur le pavé.

Hier, ils se sont "choqués" et ont décidé d'alerter l'opinion publique sur leurs problèmes.

Mais il n'est pas toujours facile de capter l'attention de cette même opinion publique, quand l'on n'est que 18, que l'on fabrique de la machinerie agricole à Saint-Hyacinthe, que l'on est peu grouillant et que notre conflit ne prend aucune saveur politique. Surtout en période électorale.

Et pourtant...

Pourtant, c'est dans de petits syndicats comme celui-là que se retrouvent les "vrais" problèmes des syndiqués.

Comme ils le disent eux-mêmes, "on nous impose un lock-out parce que nous voulons vivre au lieu d'exister".

En temps normal, en effet, les 18 travailleurs d'Oméga reçoivent $2.52 l'heure. Pour 47 heures d'ouvrage par semaine...!

Mais leur vie n'en est pas rose pour autant.

Les problèmes qu'ils rencontrent paraissent inimaginables aux travailleurs organisés du Grand Montréal.

Problème d'abreuvoir par exemple.

Il y a un vieil et unique "abreuvoir" dans l'usine. L'eau y est potable (dixit le ministère de la Santé), mais les travailleurs la trouvent imbuvable quant au goût, à cause des conduites du réservoir et du système de refroidissement qui sont en mauvais état. Pourtant, dit-on, ça coûterait si peu d'installer un abreuvoir adéquat.

Puis il y a la toilette.

On se plaint parce qu'elle est sale, démunie de ventilateurs et surtout qu'il n'y en ait qu'une pour les 18 travailleurs à la production.

Enfin, les travailleurs n'acceptent pas qu'un de leurs contremaitres les apostrophie continuellement en les traitant de "vieux christ".

Hier, ils en avaient gros sur le coeur.

Ils sont venus à Montréal et ont donné une conférence de presse.

Le "syndicalisme de la base", c'est peut-être justement ça!


Grande Ouverture
de nos 2 nouveaux magasins
9151 Boul. Pie IX Tél. 321-5351
1306 Boul. Labelle (Chomedey) Tél. 681-6429

NATILCO Les Belles MOSAIQUES & TUILES CERAMIQUES

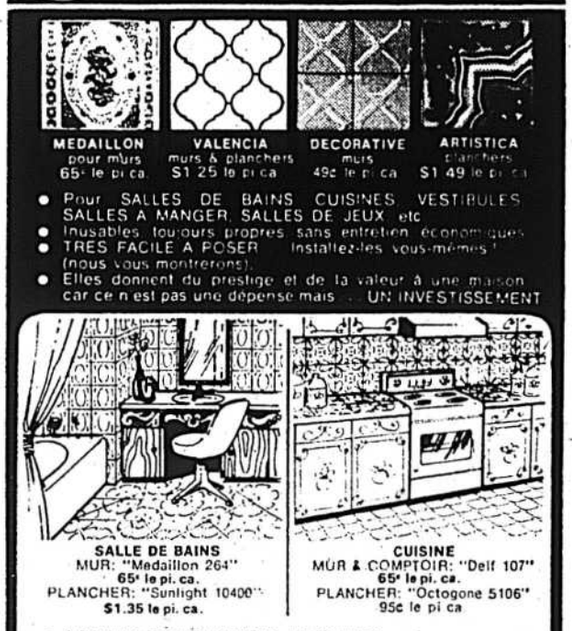


- Pour SALLES DE BAINS CUISINES VESTIBULES SALLES A MANGER SALLES DE JEUX etc
- Inusables toujours propres sans entretien économiques
- TRES FACILE A POSER Installez-les vous-mêmes! (nous vous montrerons).
- Elles donnent du prestige et de la valeur à une maison car ce n'est pas une dépense mais UN INVESTISSEMENT

- LA PLUS RICHE VARIETE AU CANADA
- Choix complet de plus de 1000 modèles et couleurs incluant les nouveaux Lavande, Avocado, Aztec Gold, etc.
- UN DES PLUS GRAND STOCK EN AMERIQUE DU NORD
- Visitez notre salle d'échantillons. Conseils gratuits.
- BIENVENUE AUX PROPRIETAIRES (lorsque vous rénovez, ou avant d'acheter une nouvelle maison).
- Prix d'usine à partir de 39¢ le pied carré

Matériaux pour une LUXUEUSE SALLE DE BAINS de dimensions normales, couleurs de votre choix (comme illustré ci-dessus)
- 80 pi.ca. murs "Medaillon 264"
- 25 pi.ca. plancher "Sunlight 10400"
- Adhésif, ciment pour joints
- Un seuil en véritable marbre d'Italie

LE TOUT POUR SEULEMENT $89.

ACHETEZ VOS MOSAIQUES & TUILES CERAMIQUES DIRECTEMENT CHEZ
NORTH AMERICAN TILE CORPORATION
Cie Nord Américaine de Carrelages
201 CLYDE (coin Jean Talon) Ville Mont Royal
Tel.: 342-2620
Jeu. et ven. jusqu'à 9 p.m. samedi jusqu'à 12.30 p.m.
Ou demandez le nom de votre "DISTRIBUTEUR NATILCO" le plus proche

NOUS FAISONS AUSSI L'
INSTALLATION
- Travail soigné par experts
- Prix raisonnables
- Estimés gratuit
- Garantie par écrit



LA MAISON DU HOMARD VIVANT
Gidney's
THE HOME OF LIVE LOBSTER

SPÉCIAUX CETTE SEMAINE
HOMARD "CULLS" (vivant ou cuit) 1.69 la livre
HOMARD DE 1 LIVRE (vivant ou cuit) 1.85 la livre
HOMARD DE 1¼ LIVRE (vivant ou cuit) 1.99 la livre
"ESCARGOTS" PRÉPARÉS 1.85 la douz.
BEURRE "D'AIL" 85¢ pour ½ livre
*HUÎTRES FRAÎCHES DISPONIBLES* EN ÉCAILLES OU EN VRAC

DEUX LOCATIONS
1855 BOIS-FRANC (coin boul. Laurentien) 336-3163 Ville St-Laurent
3677 MONTÉE ST-JEAN, Pointe-Claire (Centre d'Achats Bleu-Heron au nord de Fairview) 626-7838



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
LES COURS DÉBUTENT DURANT SEPTEMBRE

1-Pour 4 SEMAINES incluant:
- Location
- Transport
- Taxe
- Cours
- Montant total $54

2—Plan de 10 MOIS
- Pour moins de $1 par jour
- Ayez un orgue Hammond dans votre maison (orgue à 2 claviers de 44 notes).

*Consultez nos conseillers maintenant*

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET

- 1434, av. McGill College (sortie metro McGill) 845-3211
- Laval 681-2559
- Versailles 354-8140



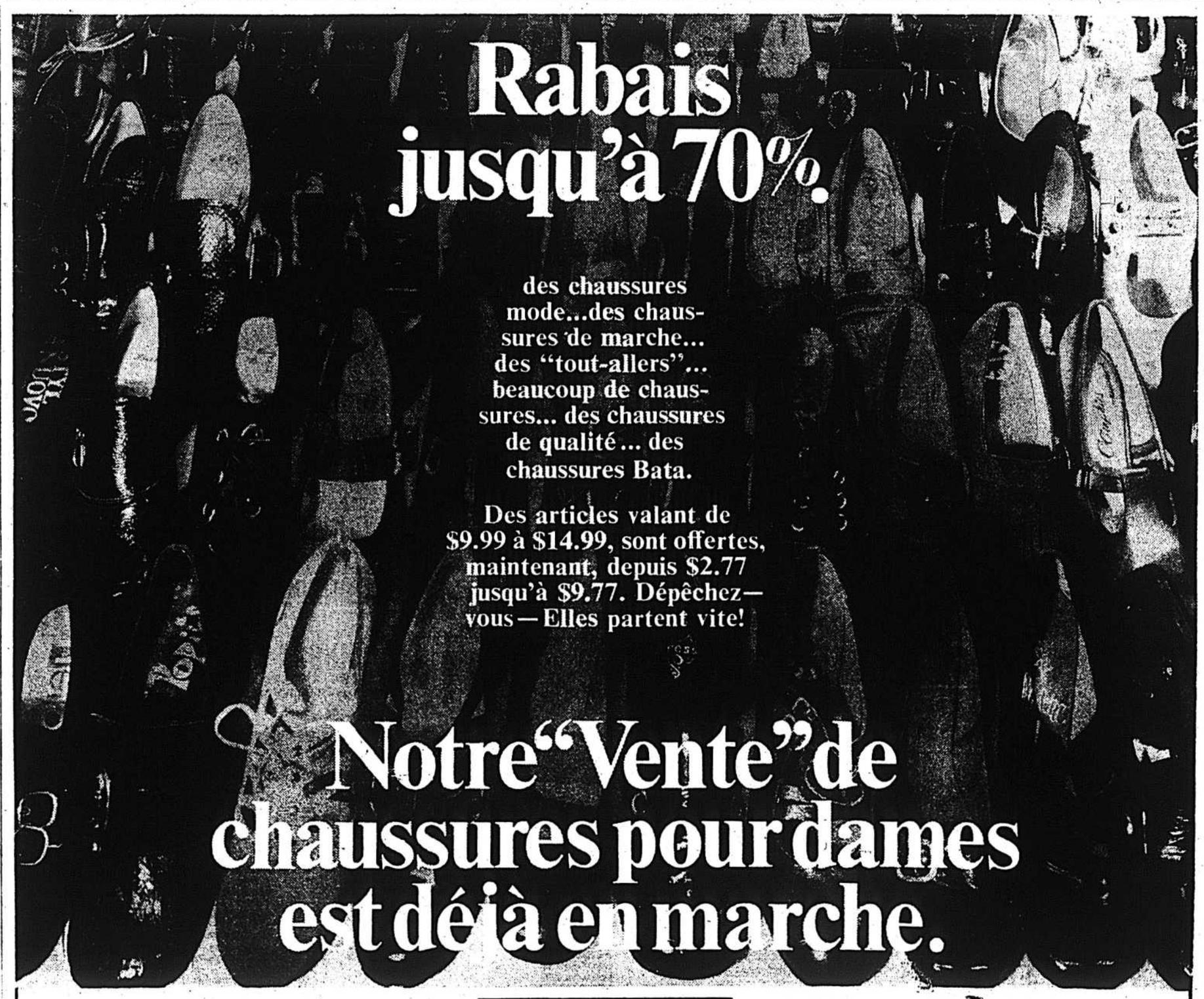


Bata Bata Bata Bata Bata

PLACE BONAVENTURE Magasin familial Boutique Bata
CÔTE-ST-LUC
PLAZA ALEXIS-NIHON Magasin familial Boutique Bata

# Loisirs et récréation

par Dollard Morin

## Le centre familial du Patro ouvre sa saison

Après une fructueuse saison estivale qui a attiré pas moins de 500 participants, chaque jour, durant 8 semaines, à ses activités intérieures et de plein air, voilà que le Patro le Prévost ouvre de nouveau ses portes à tous les membres de la famille.

De fait, le Patro constitue une véritable "polyvalente familiale", implantée dans la région du Mile-End, depuis plus de 60 ans. A la famille, il offre des services de mieux-être et de loisirs sportifs et socio-culturels, en plus d'une communauté chrétienne vivante et active.

Le dynamique directeur du Patro, le Père Gilles Gosselin, r.s.v., nous annonce que les inscriptions aux différentes activités se feront demain soir, entre 6h.30 et 9h.30, dans les diverses sections: cadets (6-13 ans), adolescents (14-16), jeunes gens (17 ans et plus) et adultes. A noter que chaque section s'adresse séparément aux garçons et aux filles, avec une équipe dévouée d'animateurs et d'animatrices.

Il importe de préciser aussi que le Patro bénéficie d'une précieuse collaboration de la part du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal.

**La reprise**

C'est en fin de semaine que doivent reprendre les activités au Patro le Prévost, sis au 5707, rue St-Dominique. Pour les adolescents et adolescentes, la saison s'ouvrira demain soir, dès 6 h. 15; pour les enfants, samedi matin, dès 8 h. 30; pour les adultes, le dimanche 24 septembre, à 7 h. du soir. Pour tout renseignement: 270-4108.

Le programme des loisirs sportifs comporte: basket-ball, volleyball, badminton, hockey-cosom, handball, ballon-balai, hockey (dès le 1er octobre, pour les 17 ans et plus), etc. Au chapitre des activités socio-culturelles, il y a: arts plastiques, ciné-club, disco-club, danse, expression corporelle, jazz, etc. Dans la pastorale, on trouve: équipe homélitique, rencontres de l'Agora, Concile mondial des Jeunes, etc.

Un formidable groupe de bénévoles (jeunes gens, jeunes filles et adultes) apporte son généreux concours à la vie intense qui règne au Patro. Pour tous, jeunes et moins jeunes, c'est un attrayant centre de détente, d'épanouissement personnel et de fraternité.

### PETIT MÉMO

Des cours privés de flûte, de solfège et de dictée musicale sont offerts aux jeunes et aux adultes, à **Duvernay.** Les intéressés sont invités à s'adresser à Mlle Cécile Duff (669-0357).

x x x$

La paroisse **St-Zotique** de Montréal possède l'un des plus vieux centres de loisirs au Québec. Ce centre appelé "Cercle paroissial St-Zotique" vient d'inaugurer sa 61e saison consécutive dans le quartier St-Henri, au 575, rue Therrien, près Notre-Dame ouest. Pour tout renseignement : 933-0232.

x x x$

Il reste encore deux jours (demain et samedi) au grand public pour visiter les expositions d'art offertes à la Place **Ville-Marie.** On peut y admirer un choix de tapisseries du maître Gaspard De Wit, de Belgique, dans le hall de la Banque Royale, et une variété de dessins d'enfants de l'Orient, dans le hall Alcan.

## Cours d'arts dynamiques

Jeunes et adultes ont encore jusqu'à demain inclusivement pour s'inscrire aux cours d'arts dynamiques qu'offre, comme par le passé, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. Pour tout renseignement: 872-2718 ou 872-3015.

Pour les cours de danse sociale moderne, les intéressés sont priés de s'adresser au parc-école **St-Emile,** 3450, rue Davidson (nord de Sherbrooke), entre 7 h. 30 et 10 h. du soir.

Pour les cours de folklore, expression corporelle, jazz, mime et art dramatique, les inscriptions se prennent aux mêmes heures, à l'école secondaire **St-Stanislas,** 5155, rue de Gaspé (nord de Laurier).

## Les loisirs à St-P.-Claver

Une grande partie de cartes est prévue pour demain soir, à 8 h., aux Loisirs St-Pierre-Claver ; elle se tiendra au sous-sol de l'église, 4850, rue Delorimier, avec de nombreux prix.

Au même endroit, les Loisirs ouvriront leurs cours de danse moderne, avec Claude et Claudia, le dimanche 24 septembre, 8 h. du soir (1ère année) et à 9 h. (2e année). En outre, pour hommes et femmes, il y aura un cours de conditionnement physique avec un instructeur compétent, tandis que Mme Carol Behnan dirigera encore des cours de ballet pour les 4 à 12 ans et de danse moderne pour les 12 ans et plus. Pour tout renseignement : 527-4883.

## Marché aux puces

Le grand public est cordialement invité au "marché aux puces" qu'organise la Coopérative d'éducation populaire des citoyens d'Olier, au profit du Centre communautaire en voie d'aménagement au 3963, rue Laval.

Ce "marché aux puces" se tiendra au sous-sol de l'église St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, angle Berri; il sera ouvert demain, de 1 h. de l'après-midi à 9 h. du soir et samedi, de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi. Pour renseignements: 284-2090.

## Le Centre d'art à Laval

C'est ce soir même, entre 7 h. 30 et 10 h., ainsi que samedi, de 10 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, que se feront les inscriptions au Centre d'art de Laval; elles seront prises à l'école St-Paul, sise au 280, 92e Avenue, à Chomedey.

Cette saison, cet organisme culturel à but non lucratif offrira plus d'une douzaine de cours différents: ballet classique et moderne, violon Suzuki, guitare classique, musique Carl Orff, flûte à bec, instruments à cordes, art dramatique anglais, yoga, arts plastiques, tapisserie, macramé, etc. Jeunes et adultes y sont invités. Pour renseignements: 688-0687.

ARTS ET LETTRES
La culture mise à la portée de tous dans La Presse du samedi.
la presse

## Charme féminin à Boucherville

Un cours de "perfectionnement féminin", dirigé par Mme Francine Mongeau-Duplessis, doit débuter ce soir, à Boucherville. Il aura lieu chaque jeudi soir, à 8 h., durant 20 semaines, à l'école Antoine-Girouard, sous les auspices de la Récréation municipale, à l'intention des dames et des jeunes filles.

Cet organisme a également inscrit à son programme, cette saison: un cours de conditionnement physique pour hommes d'affaires, un cours de plein air et d'orientation, un club sportif pour volleyball, handball et soccer, sans oublier des cours de jardinage d'automne. Pour renseignements: 655-1371.

## Rallye cycliste à Verdun-LaSalle

Tous les jeunes, âgés de 12 à 16 ans, qui habitent Verdun et LaSalle, pourront participer au rallye cycliste qu'organise la Jeune Chambre de Verdun-LaSalle dans le cadre de son 2e festival d'automne.

Ce rallye aura lieu le samedi 23 septembre, au parc Therrien, à Verdun, à compter de 9 h. du matin. Deux trophées seront remis aux gagnants, tandis que des récompenses seront distribuées à tous les participants. L'inscription est gratuite et se continue jusqu'à samedi matin. Pour renseignements, s'adresser à M. Robert Dubuc (766-8012).

$13.95
CITE

NEW YORK
A L'OCCASION DE
L'ACTION DE GRÂCES
PAR AUTOBUS OU AVION
*Ce prix est sur une base de 2 personnes par chambre et voyageant par autobus.
Séjour à l'hôtel Commodore au coeur de New York.
PRIX À PARTIR DE $49* par pers.
AGENCE DE VOYAGES
TOUS LES PAIEMENTS REÇUS DE NOS CLIENTS SONT DÉPOSÉS DANS UN COMPTE EN FIDUCIE
Consultez-nous aussi pour tout autre projet de voyages.
St-Denis inc.
5135, RUE SAINT-DENIS
(près de la station de métro Laurier)
STATIONNEMENT GRATUIT À LA STATION DE SERVICE GULF EN FACE DU BUREAU
Tél.: 277-1126
Bureau ouvert de 9 A.M. à 9 P.M. du lundi au vendredi, le samedi de 10 A.M. à 5 P.M.

A peu près 151,500 Québecois fument des Peter.

C'est du monde!

C'est facile à calculer...

1972 ANNEE CENTENNALE

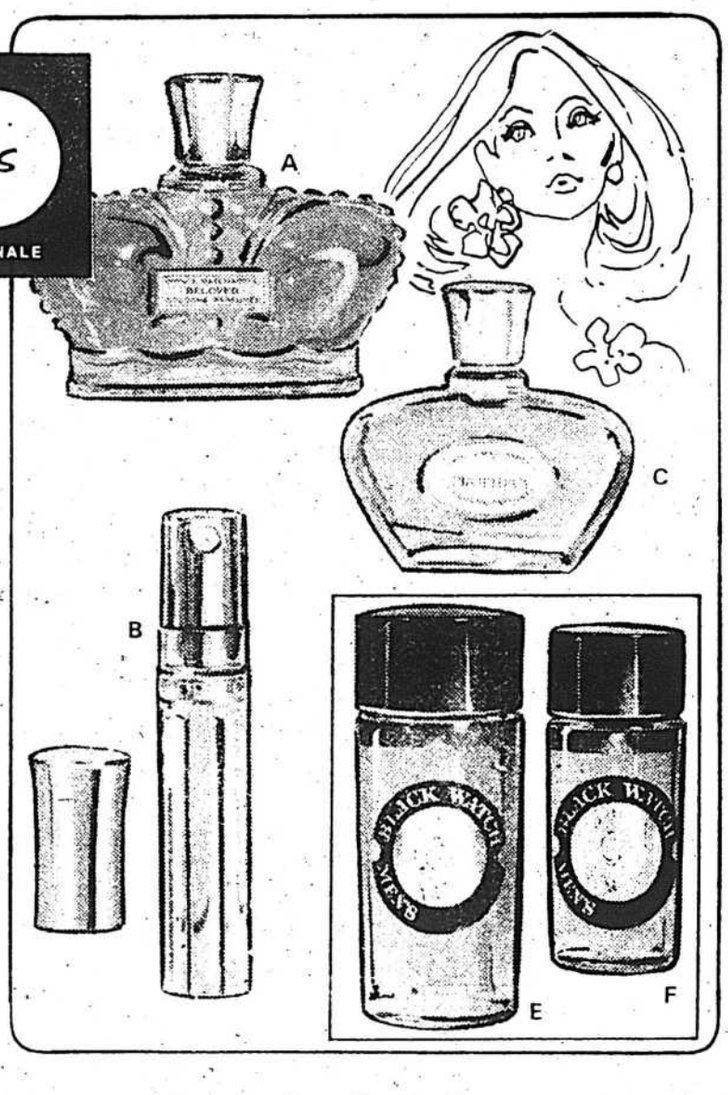


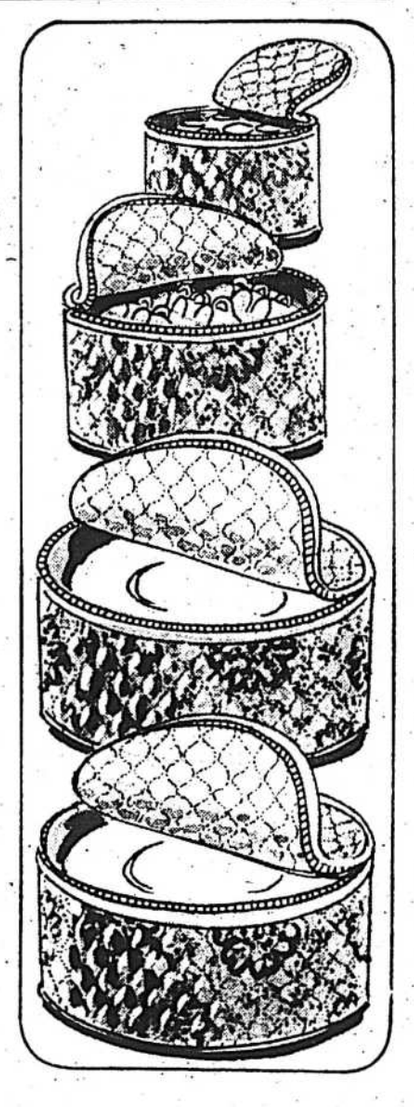

Vente allocation d'échange $12 sur votre ancienne perruque

Venez acheter une nouvelle perruque et recevez $12 sur allocation d'échange de votre ancienne perruque, quelle que soit son apparence.

N'est-ce pas que c'est une offre interessante... faites vite car elle se termine le 2 octobre.

Si le style de coiffure de votre perruque actuelle ne vous plait plus... si son entretien est devenu trop difficile... cette vente allocation d'échange est pour vous.

Vous aurez le choix d'une perruque en fibre acrylique facile d'entretien dans les styles de coiffures les plus en vogue... dans la teinte qui vous convient.

Venez donc voir notre magnifique collection... et n'oubliez pas d'apporter avec vous votre ancienne perruque (Offre limitée à 1 échange par cliente)

Magasin "Il manteau" au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

Pour achat en personne seulement

1/2 prix! Arômes "Prince Matchabelli"

Une gamme discontinuée de produits parfumés pour dames et hommes.

Pour dames

A. Eau de Cologne "Beloved" 4 on. Rég. 5.50 2.75

B. Parfum pour sac à main "Beloved" 1/4 on. Rég. 7.50 3.50

Aussi rechargeable ... Rég. $4 $2

Disponible dans arômes "Beloved" "Golden Autumn"

C. Eau de Cologne "Prelude" ... Rég. 5.50 2.75

D. Non représenté. Parfum en atomiseur pour le sac à main dans arômes "Beloved", "Prelude", "Golden Autumn" ... Rég. $4 $2

Pour hommes

E. Lotion après rasage 6 on. Rég. 3.50 1.75

Aussi Eau de Cologne ... Rég. $3 2 pour 99¢

F. Eau de Cologne "Black Watch" ... Rég. $4 $2

Aussi ... Rég. 2.50 1.25

... Rég. $3 2 pour 99¢

G. Non représenté. Eau de cologne ... et lotion après rasage ... Rég. 7.50 3.75

Rabais 25% sur housses vinyle

Housses en vinyle très blanc avec motif ton sur ton, pratiques pour ranger porcelaine et articles en cristal. Toutes avec glissière et la plupart pouvant contenir jusqu'à 12 pièces.

A. Housse pour soucoupes 6" ..... Rég. 1.98 1.48

B. Housse pour assiettes pain-beurre 7" Rég. 2.25 1.68

C. Housse pour assiettes à salade 9" Rég. 2.50 1.87

D. Housse pour assiettes à dîner 11" Rég. 2.98 2.20

E. Housse pour tasses ... Rég. 3.50 2.60

F. Housse pour articles en cristal ... Rég. 3.95 2.95

G. Housse pour assiettes ... Rég. 3.75 2.80

H. Housse pour sous-plats ... Rég. 1.59 1.19

I. Housse pour presse-fruits ... Rég. 1.59 1.19

K. Housse pour calice ... Rég. 1.19 89¢

L. Housse pour argenterie ... 3.17

Aussi à Fairview et Anjou

Pour achat en personne seulement

Venez en personne, écrivez ou composez: 842-7221

Votre commande téléphonique peut vous faire gagner une auto

## Loisirs et récréation

par Dollard Morin

# Le centre familial du Patro ouvre sa saison

Après une fructueuse saison estivale qui a attiré pas moins de 500 participants, chaque jour, durant 8 semaines, à ses activités intérieures et de plein air, voilà que le Patro le Prévost ouvre de nouveau ses portes à tous les membres de la famille.

De fait, le Patro constitue une véritable "polyvalente familiale", implantée dans la région du Mile-End, depuis plus de 60 ans. A la famille, il offre des services de mieux-être et de loisirs sportifs et socio-culturels, en plus d'une communauté chrétienne vivante et active.

Le dynamique directeur du Patro, le Père Gilles Gosselin, r.s.v., nous annonce que les inscriptions aux différentes activités se feront demain soir, entre 6h.30 et 9h.30, dans les diverses sections: cadets (6-13 ans), adolescents (14-16), jeunes gens (17 ans et plus) et adultes. A noter que chaque section s'adresse séparément aux garçons et aux filles, avec une équipe dévouée d'animateurs et d'animatrices.

Il importe de préciser aussi que le Patro bénéficie d'une précieuse collaboration de la part du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal.

**La reprise**

C'est en fin de semaine que doivent reprendre les activités au Patro le Prévost, sis au 5707, rue St-Dominique. Pour les adolescents et adolescentes, la saison s'ouvrira demain soir, dès 6 h. 15; pour les enfants, samedi matin, dès 8 h. 30; pour les adultes, le dimanche 24 septembre, à 7 h. du soir. Pour tout renseignement: 270-4108.

Le programme des loisirs sportifs comporte: basket-ball, volleyball, badminton, hockey-cosom, handball, ballon-balai, hockey (dès le 1er octobre, pour les 17 ans et plus), etc. Au chapitre des activités socio-culturelles, il y a: arts plastiques, ciné-club, disco-club, danse, expression corporelle, jazz, etc. Dans la pastorale, on trouve: équipe homélitique, rencontres de l'Agora, Concile mondial des Jeunes, etc.

Un formidable groupe de bénévoles (jeunes gens, jeunes filles et adultes) apporte son généreux concours à la vie intense qui règne au Patro. Pour tous, jeunes et moins jeunes, c'est un atmosphère de détente, d'épanouissement personnel et de fraternité.

## PETIT MÉMO

Des cours privés de flûte, de solfège et de dictée musicale sont offerts aux jeunes et aux adultes, à **Duvernay.** Les intéressés sont invités à s'adresser à Mlle Cécile Duff (669-0357).

x x x$

La paroisse **St-Zotique** de Montréal possède l'un des plus vieux centres de loisirs au Québec. Ce centre appelé "Cercle paroissial St-Zotique" vient d'inaugurer sa 61e saison consécutive dans le quartier St-Henri, au 575, rue Therrien, près Notre-Dame ouest. Pour tout renseignement : 933-0232.

x x x$

Il reste encore deux jours (demain et samedi) au grand public pour visiter les expositions d'art offertes à la Place **Ville-Marie.** On peut y admirer un choix de tapisseries du maître Gaspard De Wit, de Belgique, dans le hall de la Banque Royale, et une variété de dessins d'enfants de l'Orient, dans le hall Alcan.

## Cours d'arts dynamiques

Jeunes et adultes ont encore jusqu'à demain inclusivement pour s'inscrire aux cours d'arts dynamiques qu'offre, comme par le passé, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. Pour tout renseignement: 872-2718 ou 872-3015.

Pour les cours de danse sociale moderne, les intéressés sont priés de s'adresser au parc-école **St-Emile,** 3450, rue Davidson (nord de Sherbrooke), entre 7 h. 30 et 10 h. du soir.

Pour les cours de folklore, expression corporelle, jazz, mime et art dramatique, les inscriptions se prennent aux mêmes heures, à l'école secondaire **St-Stanislas,** 5155, rue de Gaspé (nord de Laurier).

## Les loisirs à St-P.-Claver

Une grande partie de cartes est prévue pour demain soir, à 8 h., aux Loisirs St-Pierre-Claver ; elle se tiendra au sous-sol de l'église, 4850, rue Delorimier, avec de nombreux prix.

Au même endroit, les Loisirs ouvriront leurs cours de danse moderne, avec Claude et Claudia, le dimanche 24 septembre, 8 h. du soir (1ère année) et à 9 h. (2e année). En outre, pour hommes et femmes, il y aura un cours de conditionnement physique avec un instructeur compétent, tandis que Mme Carol Behnan dirigera encore des cours de ballet pour les 4 à 12 ans et de danse moderne pour les 12 ans et plus. Pour tout renseignement : 527-4883.

## Marché aux puces

Le grand public est cordialement invité au "marché aux puces" qu'organise la Coopérative d'éducation populaire des citoyens d'Olier, au profit du Centre communautaire en voie d'aménagement au 3963, rue Laval.

Ce "marché aux puces" se tiendra au sous-sol de l'église St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, angle Berri; il sera ouvert demain, de 1 h. de l'après-midi à 9 h. du soir et samedi, de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi. Pour renseignements: 284-2090.

## Le Centre d'art à Laval

C'est ce soir même, entre 7 h. 30 et 10 h., ainsi que samedi, de 10 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, que se feront les inscriptions au Centre d'art de Laval; elles seront prises à l'école St-Paul, sise au 280, 92e Avenue, à Chomedey.

Cette saison, cet organisme culturel à but non lucratif offrira plus d'une douzaine de cours différents: ballet classique et moderne, violon Suzuki, guitare classique, musique Carl Orff, flûte à bec, instruments à cordes, art dramatique anglais, yoga, arts plastiques, tapisserie, macramé, etc. Jeunes et adultes y sont invités. Pour renseignements: 688-0687.

ARTS ET LETTRES
La culture mise à la portée de tous dans La Presse du samedi.
la presse

## Charme féminin à Boucherville

Un cours de "perfectionnement féminin", dirigé par Mme Francine Mongeau-Duplessis, doit débuter ce soir, à Boucherville. Il aura lieu chaque jeudi soir, à 8 h., durant 20 semaines, à l'école Antoine-Girouard, sous les auspices de la Récréation municipale, à l'intention des dames et des jeunes filles.

Cet organisme a également inscrit à son programme, cette saison: un cours de conditionnement physique pour hommes d'affaires, un cours de plein air et d'orientation, un club sportif pour volleyball, handball et soccer, sans oublier des cours de jardinage d'automne. Pour renseignements: 655-1371.

## Rallye cycliste à Verdun-LaSalle

Tous les jeunes, âgés de 12 à 16 ans, qui habitent Verdun et LaSalle, pourront participer au rallye cycliste qu'organise la Jeune Chambre de Verdun-LaSalle dans le cadre de son 2e festival d'automne.

Ce rallye aura lieu le samedi 23 septembre, au parc Therrien, à Verdun, à compter de 9 h. du matin. Deux trophées seront remis aux gagnants, tandis que des récompenses seront distribuées à tous les participants. L'inscription est gratuite et se continue jusqu'à samedi matin. Pour renseignements, s'adresser à M. Robert Dubuc (766-8012).

NEW YORK
À L'OCCASION DE
L'ACTION DE GRÂCES
PAR AUTOBUS OU AVION
*Ce prix est sur une base de 2 personnes par chambre et voyageant par autobus.
Séjour à l'hôtel Commodore au coeur de New York.
PRIX À PARTIR DE $49* par pers.
AGENCE DE VOYAGES
TOUS LES PAIEMENTS REÇUS DE NOS CLIENTS SONT DÉPOSÉS DANS UN COMPTE EN FIDUCIE
Consultez-nous aussi pour tout autre projet de voyages.
St-Denis inc.
5135, RUE SAINT-DENIS
(près de la station de métro Laurier)
STATIONNEMENT GRATUIT À LA STATION DE SERVICE SHELL EN FACE DU BUREAU
Tél.: 277-1126
Bureau ouvert de 9 A.M. à 5 P.M. du lundi au vendredi, le samedi de 10 A.M. à 5 P.M.

A peu près 151,500 Québecois fument des Peter.

C'est du monde!

C'est facile à calculer...

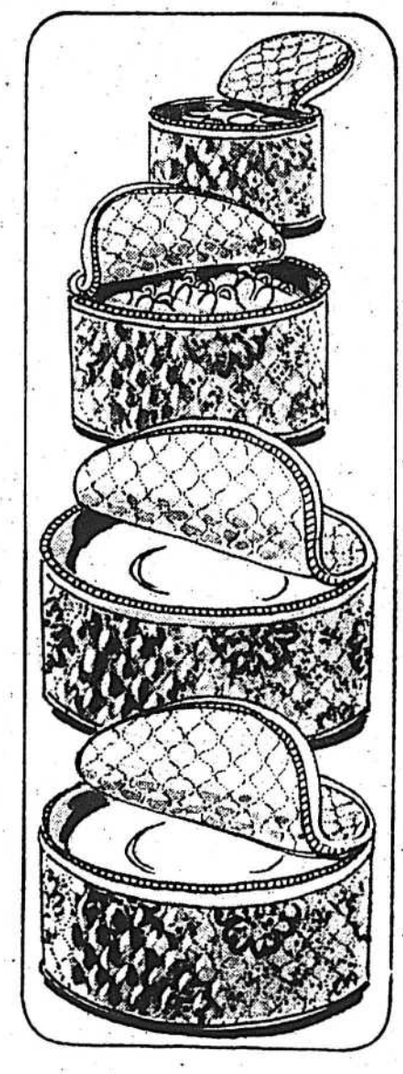

Vente allocation d'échange $12 sur votre ancienne perruque

Venez acheter une nouvelle perruque et recevez $12 sur allocation d'échange de votre ancienne perruque, quelle que soit son apparence.

N'est-ce pas que c'est une offre interessante... faites vite car elle se termine le 2 octobre.

Si le style de coiffure de votre perruque actuelle ne vous plait plus... si son entretien est devenu trop difficile... cette vente allocation d'échange est pour vous.

Vous aurez le choix d'une perruque en fibre acrylique facile d'entretien dans les styles de coiffures les plus en vogue... dans la teinte qui vous convient.

Venez donc voir notre magnifique collection... et n'oubliez pas d'apporter avec vous votre ancienne perruque (Offre limitée à 1 échange par client)

Rayon 11 maintenant au troisième. Aussi à Fairview et Anjou

Pour achat en personne seulement

½ prix! Arômes "Prince Matchabelli"

Une gamme discontinuée de produits parfumés pour dames et hommes.

Pour dames

A. Eau de Cologne "Beloved" 4 on. Reg. 5.50 2.75

B. Parfum pour sac à main 1/4 on. Reg. 7.50 3.50

Aussi recharge 1/4 on. Reg. $4 $2

Disponible dans arômes "Beloved" "Golden Autumn"

C. Eau de Cologne "Prophecy" 3 on. Reg. 5.50 2.75

D. (Non représenté) Poudre en vaporisateur pour le bain dans les arômes "Beloved", "Prophecy", "Golden Autumn", "Wild Jasmin" Reg. $4 $2

Pour hommes

E. Lotion après rasage 6 on. Reg. 3.50 1.75

Aussi 3 on. Reg. $1 2 pour 99¢

F. Eau de Cologne "Black Watch" Reg. $4 $2

Aussi 1 1/4 on. Reg. 2.50 1.25

2 pour 99¢

G. (Non représenté) Eau de cologne et lotion après rasage Reg. 7.50 3.75

Rayon 7 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

Rabais 25% sur housses vinyle

Housses en vinyle toit blanc avec motif ton or, pratiques pour ranger porcelaine et articles en cristal. Toutes avec glissière et la plupart pouvant contenir jusqu'à 12 pièces.

A. Housse pour soucoupes 6" Reg. 1.98 1.48

B. Housse pour assiettes pain/beurre 7" Reg. 2.25 1.68

C. Housse pour assiettes à salade 9" Reg. 2.50 1.87

D. Housse pour assiettes à dîner 11" Reg. 2.95 2.20

E. Housse pour tasses Reg. 3.50 2.60

F. Housse pour assiettes en cristal Reg. 3.95 2.95

G. Housse pour assiettes Reg. 3.75 2.80

H. Housse pour sucrier/crémier Reg. 1.59 1.19

I. Housse pour pots à crème Reg. 1.59 1.19

K. Housse pour cafetière Reg. 1.25 89¢

L. Housse pour argenterie Reg. 4.50 3.17

Rayon 7 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez: 842-7221

Votre commande téléphonique peut vous faire gagner une auto

# Cabana n'a plus rien à prouver au Québec

par Guy ROBILLARD

A vrai dire, Jean-Paul Cabana n'a plus rien à prouver dans le stock-car au Québec et dans le nord-est des Etats-Unis.

Ne vient-il pas de remporter le championnat du circuit Québec - New York - Vermont pour une deuxième année de suite?

C'est pourquoi il ne faut pas se surprendre de l'annonce faite cette semaine que son commanditaire, la compagnie Sonic-Co-Op, a décidé de lui payer quatre courses dans le sud des Etats-Unis.

Du 8 octobre au 5 novembre, Cabana participera à d'importantes épreuves à Hickory, en Caroline du Nord, Martinsville et Coeburn, en Virginie, et Bristol, au Tennessee. A Martinsville, il prendra part à la prestigieuse course Dagwood-500, devant les yeux de centaines de partisans québécois.

Toutefois, Cabana pourrait être privé de sa course à Hickory, puisque le 8 octobre a été retenu par les organisateurs de la Molson-400 de dimanche et du championnat de la Nouvelle-Angleterre, le 1er octobre, pour présenter la reprise de leur épreuve si jamais elle devait être annulée à cause de la pluie la première fois.

On sait que c'est dans le sud-américain que le stock car jouit du plus de popularité et est en fait un sport majeur. Est-ce que, à 34 ans, Cabana songerait à aller y courir régulièrement, ou préférerait-il passer à une classe supérieure.

"Vraiment, répond celui-ci, je ne sais pas du tout ce qui m'attend. Ça dépend de tellement de choses, de l'argent, des commanditaires..." A ce sujet, il est rumeur actuellement que Cabana soit approché par une grande firme internationale et, qui sait, peut-être le verrons-nous un jour courir dans le circuit Grand National aux côtés des Bobby Allison, Richard Petty et autres...

**Il faut que ça change, et vite!**

Si Cabana ne sait pas où il s'en va lui-même, il croit cependant que quelque chose va se produire très bientôt dans le monde du stock-car local. "Il le faut", estime-t-il. Pour lui, la situation actuelle est intenable. "C'est vrai que Beaudry a beaucoup aidé les gars et il faut le reconnaître, affirme-t-il. Mais il n'a pas le droit de monopoliser le sport et de tenir les gars dans sa main."

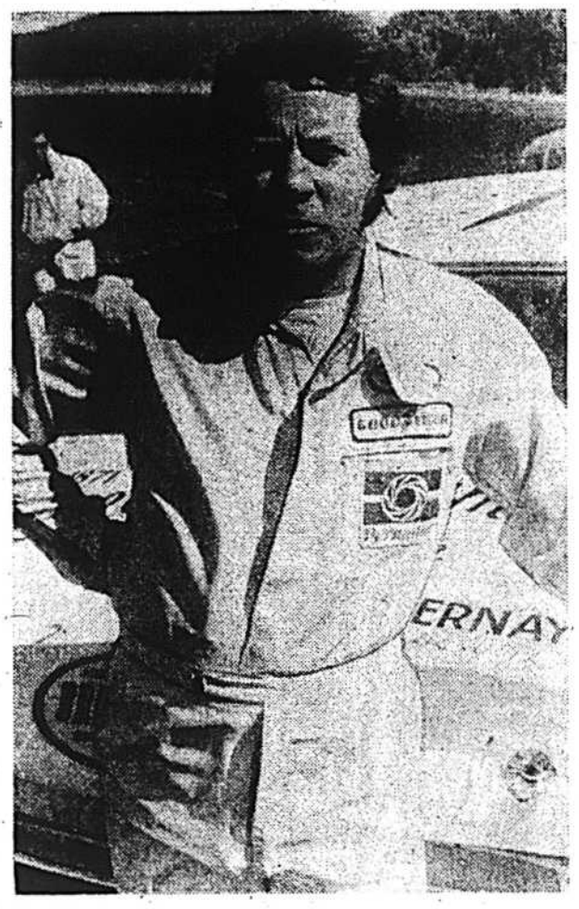

Cabana sera à Sanair

A ce sujet, et à titre d'exemple, on peut aisément supposer qu'un pilote comme André Manny, qui a remporté la course Schaefer-200, à la piste Devil's Bowl, dimanche dernier, aurait préféré participer à la Molson-400 de dimanche au lieu de la Dow-100 qu'on a eu la mauvaise idée de programmer pour le même jour et dans laquelle il s'est néanmoins officiellement engagé. Mais les pilotes ne peuvent pas parler...

Toujours au sujet de l'avenir du stock-car chez nous, il appert que Ken Squire, de NASCAR international, a déjà une option sur un terrain sis à un mille de la route transcanadienne et il ne faudrait pas se surprendre d'apprendre un jour qu'il y fera construire la première super-piste de stock-car au Canada. Celle-ci pourrait être d'un mille et, alors, plus rien n'empêcherait la présentation ici de courses de la série Grand National.

A Daytona, au siège social de NASCAR international, on a définitivement les yeux fixés sur le Québec. Des dossiers de découpures de presse québécoise remplissent les tiroirs de l'organisme et ce n'est certainement pas pour rien...

**Molson-400**

Mais entre-temps, Cabana et ses adversaires du circuit Québec - New York - Vermont envahiront la piste Sanair dimanche pour participer à la Molson-400.

Bobby Dragon, auteur de 20 victoires cette saison, dont sept dans des 100-tours, est favori pour répéter son exploit du Molson-300, qu'il avait remporté à Sainte-Croix.

L'as américain sera toutefois handicapé par le fait qu'il en sera à sa première visite à la piste et déjà il a fait savoir qu'il n'était pas particulièrement enthousiaste à la pensée de courir sur une piste sans inclinaison.

Deux autres pilotes américains de fort calibre, Tom Tiller et Dan Bridges, ont déjà annoncé officiellement leur participation également.

Troisième lors de la Schaefer-200, Tiller estime que les 383 pouces cubes de sa Plymouth 1964 devraient l'aider considérablement. De plus, il peut compter sur une suspension assez extraordinaire et ne croit pas, pous sa part, que le tracé non incliné lui causera des problèmes.

Quant à Bridges, il a déjà triomphé à deux reprises à Sanair plus tôt cette saison.

Comme on le sait, la Molson-400 sera divisée en deux tranches de 200 tours, les meilleurs du premier partant à la fin du peloton dans la deuxième. Le grand gagnant sera celui qui aura complété le plus grand nombre de tours à l'issue des deux tranches. En cas d'égalité, c'est celui qui aura réalisé la meilleure performance lors de la deuxième partie qui sera couronné vainqueur.

Sanctionnée par NASCAR, cette course comptera pour le championnat national de la classe dernier modèle de cette association, où Jean-Paul Cabana occupe actuellement le sixième rang. Dragon, Tiller et John Rosati, vainqueur de la Sanair-101 plus tôt cette saison et qui sera à nouveau présent dimanche, sont également au nombre des 10 premiers au classement national américain. De plus Dragon, Denis Giroux, Dave Dion et Cabana sont tous des champions de piste cette saison et il est déjà assuré que soit Dragon, soit Cabana sera champion de deux pistes puisque le dernier programme de la saison à la piste Catamount, couronnera l'un des deux.

## Les 250 milles du rallye Alouette

Le rallye Alouette, avant-dernière épreuve comptant pour le championnat Molson pour experts en 1972, se déroulera samedi dans la région de Saint-Gabriel-de-Brandon. Le parcours sera de 250 milles sur des routes en majorité gravelées.

Les inscriptions et le départ de cette épreuve organisée par le Club auto sport Métropolitain auront lieu à la station Sonic-Co-Op du boulevard des Laurentides, à Laval. La première voiture prendra le départ à 9 h. 31 et l'arrivée devrait se faire vers 18 h., à Saint-Gabriel.

D'autre part, samedi prochain a été le jour retenu pour la présentation de la deuxième épreuve de la deuxième tranche du championnat Molson pour novices, alors que le Sorel Rallye Club organisera le rallye Tire-bouchon, qui sera disputé sur une distance de 120 milles sur belles routes, dont 40 pour cent seront pavées.

La première voiture quittera l'aire de stationnement du restaurant La Petite Canadienne, à Tracy, à 10 h. 31.

## 17 funny cars à Napierville

Un total de 17 funny cars appartenant au groupe "Super '72 of Drag Racing", le plus fort contingent de ce genre de voitures jamais rassemblé au Canada, compétitionneront entre eux dimanche le 1er octobre à la piste d'accélération de Napierville.

Aucun des compétiteurs ne recevra une prime de départ comme cela se fait habituellement de sorte que tous devront batailler pour se disputer une partie de la bourse au montant total de $12,000.

Chaque ronde gagnée vaudra à son vainqueur un certain montant d'argent, montant qui doublera au fur et à mesure jusqu'à la ronde finale. Le même principe a d'ailleurs été en pratique toute la saison à Napierville pour les autres catégories, soit compétition, modifiée, super production et production.

Le programme du 1er octobre sera le dernier de la saison à cette piste.

## Fittipaldi au GP canadien

TORONTO — Un nombre record de 28 voitures et peut-être même 30 prendront le départ du Grand Prix Labatt du Canada dimanche à Mosport.

Actuellement, 28 voitures sont déjà officiellement inscrites.

Le favori de la course sera évidemment Emerson Fittipaldi, sur sa Lotus, et on prévoit que son principal adversaire sera Jackie Stewart, au volant de sa Tyrrell.


GRANADA TV RENTAL
La plus grande entreprise de location de tele du monde.
Jouissez d'un tele-couleur loue pour quelques sous par jour.
SURVEILLEZ LES JOUTES DE HOCKEY CANADA — RUSSIE EN COULEURS.

Suivez le conseil d'Yvan Cournoyer ailier droit étoile des Canadiens de Montréal.
UNE SEULE PETITE MENSUALITÉ COMPREND TOUT:
le service les pieces l'entretien Vous ne vous privez jamais de tele-couleur Pas de mise de fonds pas de frais de finance pas d'interets Le plaisir de la tele couleur sans soucis
GRANADA TV RENTAL LTD
APPELER SANS TARDER: 274-7765
7413, rue SAINT-HUBERT

BON RETOUR de VACANCES
— AS-TU 3 MINUTES?
VIENS-VOIR NOS PNEUS, PARCE QUE LA POLICE SURVEILLE VOS PNEUS LISSES

flanc blanc
LA POSE INCLUSE
toutes grandeurs en magasin
12.95
PNEU UNITREAD PASSAGER
AUSSI PNEUS NEUFS
construit pour endurer nos conditions d'hiver
$13. ET plus
SNOW PLOW
UNIROYAL
UNITED TIRE & SUPPLY CO. LTD.
4700 ROUEN, MONTREAL coin Sicard
256-1677

JUDO
Nouvelle série de cours par le professeur Peter Tilsner, champion canadien à trois reprises.
Pour le grand public.
Classes mixtes, pour hommes et femmes.
DÉBUTANTS: mardi et jeudi 20 h. à 21 h.
ÉTUDIANTS AVANCÉS: mardi et jeudi 18 h 30 à 20 h.
Débute le 26 septembre.
Se termine le 30 novembre.
Frais de scolarité: $30
Rabais de $10 pour les membres
YMCA DU CENTRE VILLE
1441 rue Drummond
849-5331 poste 712

w.h.perron
Pourquoi attendre au printemps?
C'est le temps idéal de rénover votre pelouse!

Les dernieres semaines de l'été et le début de l'automne sont tout désignés pour rénover une pelouse. Les journées raccourcissent, la rosée augmente. Le sol est encore chaud et les nuits rafraîchissent. C'est le seul temps de l'année où Dame Nature vous donne tous les atouts. C'est le temps ou jamais de faire faire *naturellement* de grands progrès à vos pelouses.
NOTRE FORMULE "SPÉCIALE PAYSAGISTE" VOUS ASSURE UNE BELLE PELOUSE EN QUATRE SEMAINES
Vraiment une merveille pour le gazon. Un melange equilibre de façon à vous donner une pelouse du plus beau vert et d'une résistance qui supporte le pietinement
1 lb $1.15 | 5 lb $5.25
10 lb $9.75 | 25 lb $23.50
Analyse garantie sur tous les contenants.
Demandez notre feuillet gratis "COMMENT FAIRE UN BEAU GAZON"
Semez 1 lb par 200 pi. car. (10' x 20') et de 150 a 200 lb à l'acre
Ouvert du lundi au samedi de 8:30 a.m. à 5 p.m.
w.h.perron
515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval
½ mille au nord du pont de Cartierville
Vaste terrain de stationnement gratuit
(Montreal et banlieue) 332-3610
CHARGEX

En montre les nouvelles
PINTO
MAVERICK
MUSTANG
TORINO
FORD
LTD
THUNDERBIRD

Mont-Royal Ford
2275 Mont-Royal E.
Une rue a l'ouest d'Iberville
522-3105

DERNIÈRE OCCASION EN 72 d'épargner $10 sur tout complet fait-sur-mesure
Une collection d'automne comme vous n'en avez jamais vue! Tant et tant de flanelles, tweeds Donegal, gabardines de France, quadrillés Glen et chevrons. Des coloris et des motifs parmi les plus nouveaux. Cependant, passez à l'action maintenant, cette offre ne se répétera plus de l'année!

Notre fait-sur-mesure de ~~$79.50~~ se vend ailleurs pour $125!
English & Scotch Woollen Co. Ltd.
"D'un tissu le plus raffiné au monde, nous créons le complet le plus raffiné au Canada".
English Woollen
1248 ouest, Ste-Catherine
(pres de la Montagne)
Stationnement gratuit a CANADAWIDE PARKING 1197 de la Montagne, au sud de Ste-Catherine
■ 3986 rue Wellington, Verdun
■ 3545 Boul. Taschereau, St-Hubert
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.
Facilités de paiement disponibles

# MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 350 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | + ⅛ |
| Alcan | 790 | $22⅜ | 22¾ | 22¾ | |
| Algoma St | 4140 | $13⅛ | 13¾ | 13 | — ⅛ |
| Asbestos | 300 | $21⅛ | 21⅜ | 21⅛ | — ⅛ |
| Bank Mtl | 2735 | $20⅝ | 20½ | 20½ | — ¼ |
| Bank NS | 900 | $36¼ | 36 | 36¼ | + ¼ |
| Bq Pv Can | 200 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | — ¼ |
| Bell Canad | 1134 | $42⅝ | 42¼ | 42¼ | |
| Bombrdier | 200 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | |
| Border C | 100 | $9 | 9 | 9 | — ½ |
| BP Oil Gas | 3550 | 615 | 610 | 610 | —5 |
| BP Can | 300 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | + ⅛ |
| Brascan | 235 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | |
| BC Phone | 400 | $57¼ | 57¼ | 57¼ | |
| Brinco | 100 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | — ⅛ |
| Calgary P | 50 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | — ¼ |
| C Arena | 500 | $15 | 15 | 15 | |
| Cdn Brew | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| C Imp Bank | 325 | $27⅞ | 27¾ | 27¾ | — ⅛ |
| CIL | 100 | $16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | |
| C Int Pw | 1600 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | — ⅛ |
| C Javin | 300 | 840 | 825 | 840 | +5 |
| CPI pr | 1000 | $24⅝ | 24⅝ | 24⅝ | — ¼ |
| Canron | 200 | $24½ | 24½ | 24½ | + ¼ |
| CPLtd | 4795 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Celanese | 900 | 345 | 330 | 330 | —20 |
| Cent Dyn | 800 | 90 | 90 | 90 | |
| Con Bath | 450 | $15 | 15 | 15 | |
| Cons Gas | 230 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | — ⅛ |
| Copind | 700 | 315 | 315 | 315 | —10 |
| Corpex | 300 | $11 | 11 | 11 | — ⅛ |
| Cr Zell A | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | + ¾ |
| Distl Seag | 600 | $35⅞ | 35¾ | 35⅞ | + ⅛ |
| D Bridge | 321 | $32¾ | 32½ | 32¾ | |
| Dofasco | 250 | $27⅝ | 27⅝ | 27⅝ | — ⅛ |
| Dom Glass | 131 | $16 | 16 | 16 | |
| D Textile | 300 | $29½ | 29½ | 29½ | + ½ |
| Domtar | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | — ⅛ |
| Fal Nck | 1000 | $61½ | 61½ | 61½ | —2⅜ |
| Fin Coll | 910 | $14¾ | 14⅝ | 14¾ | + ⅛ |
| Fulcrum | 1000 | $5½ | 5½ | 5½ | + ¼ |
| Fulcr 6p | 1100 | $8 | 8 | 8 | + ¼ |
| Gt Paper | 150 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Hard Crp A | 100 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | |
| Hollinger | 5000 | $40¾ | 40¾ | 40¾ | — ¼ |
| Huds Bay | 500 | $22 | 22 | 22 | |
| Hud BOPr | 1550 | $53¾ | 53¾ | 53¾ | — ¼ |
| IAC | 700 | $21 | 21 | 21 | |
| Imp Oil | 2175 | $41 | 40¾ | 40¾ | |
| Imasco Ltd | 700 | $26⅞ | 26¾ | 26¾ | — ⅛ |
| Int Nickel | 950 | $33⅞ | 33⅜ | 33⅜ | — ⅛ |
| Int Util | 300 | $41¼ | 41 | 41 | + ⅛ |
| Intpr Pipe | 400 | $27⅞ | 27¾ | 27¾ | |
| Ivaco | 100 | $20¾ | 20¾ | 20¾ | + ⅛ |
| Labatt | 270 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | — ¼ |
| Lacroix | 400 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Laura Ses | 300 | $13 | 13 | 13 | |
| Mac HA | 500 | $17 | 17 | 17 | — ½ |
| MB Ltd | 11200 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | |
| Maislin | 550 | $13⅜ | 13¾ | 13¾ | — ⅛ |
| March Un | 150 | 445 | 445 | 445 | —5 |
| Mass Fer | 700 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | + ⅛ |
| Mercantl | 1860 | $25 | 24 | 25 | + ⅜ |
| Micc Inv | 300 | $24½ | 24¼ | 24¼ | — ⅛ |
| Miron A | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| MLW Wor | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Mnt Trst | 1950 | $21⅛ | 21 | 21 | — ⅛ |
| Moore | 250 | $46½ | 46½ | 46½ | — ½ |
| Murphy | 500 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | + ⅛ |
| Noranda | 885 | $39¾ | 39⅝ | 39⅝ | — ½ |
| Nor Ctl G | 100 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | |
| Peopl St | 400 | $14⅝ | 14⅝ | 14⅝ | |
| Pow Corp | 10095 | $13½ | 12⅞ | 13½ | + ⅝ |
| Pow C 5 pr | 400 | $13½ | 13½ | 13½ | + ¼ |
| Price Com | 5040 | $10¼ | 10⅛ | 10⅛ | — ¼ |
| QueT 4¾p | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + ¼ |
| Rapid D | 15855 | $13⅞ | 12½ | 13⅜ | +1⅛ |
| Reitman | 100 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | — ¼ |
| Reitman A | 500 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Ronald Fd | 100 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | — ¼ |
| Royal Bank | 1235 | $34⅞ | 34⅝ | 34⅞ | + ¼ |
| Royal Trst | 100 | $40½ | 40½ | 40½ | — ½ |
| Sandwell | 200 | 380 | 380 | 380 | —20 |
| Scot Lasal | 310 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | — ⅜ |
| Shell Can | 100 | $48⅜ | 48⅜ | 48⅜ | |
| Simpsons S | 50 | $39½ | 39½ | 39½ | |
| SocGn F | 800 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | +1½ |
| Steel Can | 500 | $34⅝ | 34½ | 34½ | |
| Sup Elec | 200 | 190 | 190 | 190 | —5 |
| Texaco | 225 | $54⅜ | 54⅜ | 54⅜ | |
| Tot Pet A | 22700 | 690 | 675 | 675 | —45 |
| Traders A | 100 | $19⅝ | 19⅝ | 19⅝ | — ⅛ |
| Tr Can PL | 450 | $46¼ | 46 | 46¼ | + ⅛ |
| Ultrmar | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Unican Sec | 1100 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Villager | 250 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Zodiac | 1000 | 410 | 410 | 410 | |

## Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **INDUSTRIELLES** | | | | | |
| Aquabl | 1300 | 475 | 465 | 465 | —25 |
| Belg Stand | 3050 | $25¼ | 24¾ | 24¾ | — ½ |
| Berncam | 3350 | $17⅜ | 16⅞ | 17 | — ¼ |
| C Secur A | 1000 | 50 | 50 | 50 | +10 |
| Cantol | 2300 | 57 | 7 | 7 | — ¼ |
| Capital Dyn | 500 | 375 | 375 | 375 | —25 |
| Cap Dyn w | 600 | 4 | 4 | 4 | |
| Com Hold | 1500 | 270 | 270 | 270 | |
| Comodor | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | + ½ |
| Delt Pan | 600 | 210 | 210 | 210 | |
| Grnach | 2200 | 56 | 6 | 6 | |
| Hambro | 200 | $27½ | 27½ | 27½ | +1½ |
| Pac Atl In | 300 | 375 | 375 | 375 | —30 |
| Prefac | 100 | 215 | 215 | 215 | |
| Proflex | 1600 | 225 | 220 | 225 | +5 |
| Reprox | 2000 | 360 | 350 | 350 | —5 |
| RRD | 1766 | $5½ | 5 | 5½ | |
| RRD wts | 100 | 30 | 30 | 30 | —420 |
| SCU | 100 | 150 | 150 | 150 | |
| SXL Div | 3800 | $116 | 11⅜ | 11½ | — ¼ |
| Tooke pr | 500 | 75 | 75 | 75 | —5 |
| Val Mr A | 595 | 420 | 405 | 405 | —10 |
| **MINES PETROLES** | | | | | |
| Acrofl Ltd | 6500 | 68 | 65 | 68 | +2 |
| Ajax Min | 9000 | 31 | 31 | 31 | |
| Am Eagle | 500 | 103 | 103 | 103 | |
| Amco In | 2 | 7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| Barnes E | 6 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Brascan "B" | 8 | 21¾ | 21½ | 21¾ | — ⅛ |
| Cambda | 5 | 5⅛ | 5 | 5 | — ⅛ |
| Cdn Ind | 200 | 15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | — ⅛ |
| Cdn Pet | 41 | 41 | 41 | 41 | — ⅛ |
| Cdn Dyn | 1 | 25¼ | 25¼ | 25¼ | — ¼ |
| Cdn Fin | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Gen | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Ind | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Pet | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Tire | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Tire A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Util | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cdn Vickers | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| CWN G 4 pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Canron | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Capit Div | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Celanese | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| CHUM B | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| City Sav T | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Columbi p | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cominco | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Compro | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Computel | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Con Bath | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Con Bath p | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Con Bldg | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Con Textle | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Con Distrb | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cons Gas | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Con Glass | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cornat Ind | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Crestbrk | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Crush Intl | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cygnus A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Cygnus B | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Delta Ben | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Distl Seag | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Doman I | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Dome Pete | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Dofasco | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Dofasco p | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Dom Store | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Domtar | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| D Textile | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Douglas L | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Du Pont | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Dustbane | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Dylex L A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| E-L Fin | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| E-L Fin w | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Electro ltd | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Erie D | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Erie D A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Fairview | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Falcon | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Fed Diver | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Fed Grain | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| F City Fin | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Fleet Mfg | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Foodex S | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Ford Cnda | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| F Sea A pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Fraser | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Gen Baker | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Genstar L | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Gesco Dis | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Glengair | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Goodyer | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Graft G | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Greb I B | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| GL Paper | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| GL Power | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| GN Capital | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Gt W Life | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Gt West S | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Grey G | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Greyhnd | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| GSW Cl A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Guar Trst | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Gulf Can | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Halifax D | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| H Group | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Hardee pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Hard Crp A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Harlequin | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Harris J S | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| HWood A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Hawker S | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Hawker pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Hays Dna | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| H Bramor | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| H Bay Co | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| HB Oil Gas | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| HB Oil G pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Huron Eri | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Husky Oil | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Husky A pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IAC | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IAC 5¼ p | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IAC w | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Imasco | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Imp Gen | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Imp Life | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Imp O | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inland Gas | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inter-City | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inter C A w | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Intrmetco | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IBM | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inco | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Int Util | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Interpool | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Int Div | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Intpr Pipe | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Int Pipe w | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Ipsco | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inv Group | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inv Grp A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Inv Grp 5 p | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Irwin Toy | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| ITL Ind | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IWC Ind | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Kaiser Re | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Keeprite B | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Kelvinatr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Koffler | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Koffler w | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Labatt | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Labatt pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Laidlaw M | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Laidlaw A p | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| LOnt Cem | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Laura Sec | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Laur Fin | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Leigh Inst | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Lincoln Tr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Lob Co A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Lob Co B | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Lob G A pr | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Lob Inc | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Mac Msn A | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Mac Msn B | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| MB Ltd | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Maclean | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Markborough | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Marland E | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Massey Fer | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| McLaghlin | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Meichers | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Mercantil | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |

## newyork

par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 10.30 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **A-B** | | | | | |
| AbbtLb 1.10 | 7 | 77 | 77 | 77 | — ⅛ |
| Adrs .60 | 1 | 41⅞ | 41⅞ | 41⅞ | + ⅛ |
| Admirl | 30 | 14¾ | 14¾ | 14¾ | + ¼ |
| Alcan .80 | 17 | 23 | 23 | 23 | |
| AlliedL 1 | 1 | 30¼ | 30¼ | 30¼ | — ⅛ |
| AlliedL pf 3 | 245 | 42¾ | 42¾ | 42¾ | + ⅛ |
| AlliedP 1.40 | 13 | 20⅞ | 20⅝ | 20⅞ | + ⅛ |
| AllnG 1.04t | 3 | 20⅜ | 20⅜ | 20⅜ | — ⅛ |
| Allid C 1.20 | 8 | 28⅛ | 28 | 28 | — ⅛ |
| AllisC .20e | 9 | 12½ | 12½ | 12½ | |
| AHess .22r | 35 | 46⅛ | 46½ | 46½ | — ⅛ |
| AAirl | 18 | 27 | 26¾ | 26⅞ | |
| ABrnd 2.29 | 34 | 40½ | 40¼ | 40½ | |
| ABC 1.20 | 15 | 70⅞ | 70⅞ | 70⅞ | + ⅛ |
| AmCan 2.20 | 25 | 30 | 30 | 30 | + ⅛ |
| ACyan 1.25 | 4 | 35 | 34¾ | 35 | + ¼ |
| AEIP 1.72 | 35 | 27¼ | 27⅛ | 27¼ | |
| AHome 1.77 | 11 | 109¼ | 109 | 109¼ | + ¼ |
| AHosp .27 | 15 | 48⅛ | 48⅛ | 48⅛ | — ⅛ |
| AmMot | 21 | 8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| AmStd .40 | 12 | 11¼ | 11⅛ | 11⅛ | — ⅛ |
| AT T 2.80 | 392 | 47¼ | 47⅛ | 47¼ | + ¼ |
| Amoex | 52 | 5¾ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Apeco .16 | 3 | 7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Armco 1 | 9 | 21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | — ⅛ |
| ArmC .80 | 8 | 33¼ | 33¼ | 33¼ | — ¼ |
| ArmRu 1.60 | 2 | 35¾ | 35½ | 35½ | |
| AtlRich 2 | 18 | 63¾ | 63⅜ | 63½ | |
| Avco | 13 | 14⅝ | 14½ | 14½ | — ¼ |
| Avon 1.35 | 17 | 118 | 118 | 118 | — ⅛ |
| Babck .55 | 2 | 29 | 29 | 29 | — ⅛ |
| Bath .20 | 24 | 35½ | 35½ | 35½ | |
| Baxtr .13 | 2 | 46⅜ | 46⅜ | 46⅜ | |
| Beckmn .50 | 2 | 45 | 45 | 45 | |
| Beech .60b | 1 | 24 | 24 | 24 | + ¼ |
| BellH .60 | 32 | 57½ | 57¼ | 57½ | + ⅛ |
| Bndx 1.60 | 3 | 42¾ | 42¾ | 42¾ | |
| BenF 1.10 | 121 | 48 | 47¾ | 47¾ | — ⅛ |
| BethSt 1.20 | 8 | 29⅛ | 29 | 29 | — ⅛ |
| BlackD 1b | 8 | 105½ | 105½ | 105½ | +1½ |
| BlissL 1 | 8 | 18⅞ | 18⅞ | 18⅞ | — ⅛ |
| Block .24 | 4 | 11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| Boeing .40 | 30 | 22¾ | 22⅝ | 22¾ | +⅜ |
| Bordn 1.20 | 12 | 27¾ | 27⅜ | 27¾ | +⅜ |
| Borg 1.25 | 18 | 34½ | 34¼ | 34½ | |
| BristM 1.20 | 3 | 66¼ | 66¼ | 66¼ | — ¼ |
| Brown | 1 | 10 | 10 | 10 | |
| Brnswk .16 | 46 | 34½ | 34⅜ | 34⅜ | |
| Bucy 1.20 | 98 | 26 | 26 | 26 | |
| Budd | 6 | 15⅜ | 15½ | 15½ | |
| Bulova .60 | 2 | 14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| BurlN 1.50 | 6 | 45⅛ | 45½ | 45½ | |
| Burrghs .64 | 17 | 211 | 210 | 211 | + ¼ |
| **C** | | | | | |
| CampS 1.10 | 2 | 27⅜ | 27⅜ | 27⅜ | |
| CdnPac .66e | 10 | 15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | |
| Carrier .42 | 94 | 23 | 22¾ | 23 | + ⅛ |
| CartW .40a | 95 | 29¾ | 29½ | 29⅞ | + ⅛ |
| CatTr 1.40 | 17 | 65 | 65 | 65 | |
| Celanese 2 | 40 | 41 | 40¾ | 40¾ | — ⅛ |
| Cerro .40 | 3 | 14⅜ | 14⅛ | 14⅜ | + ⅛ |
| ChesO 2.25e | 3 | 44½ | 44½ | 44½ | — ¼ |
| ChocFN .10r | 1 | 7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| ChrisCft | 8 | 5⅜ | 5¼ | 5¼ | |
| Chrslr 1 | 38 | 30⅛ | 29⅞ | 29⅞ | — ⅛ |
| CITFn 2 | 6 | 50⅞ | 50⅞ | 50⅞ | — ⅛ |
| CitSv 2.20 | 14 | 38⅝ | 38⅜ | 38⅜ | + ⅛ |
| Clorox 1 | 8 | 84⅝ | 84¼ | 84¼ | — ¼ |
| Cluett P .90 | 4 | 19⅜ | 19⅛ | 19⅜ | — ¼ |
| CocaC 1.64 | 18 | 133½ | 133 | 133½ | + ¾ |
| Coleco | 1 | 27⅞ | 27⅞ | 27⅞ | |
| ColPal 1.46 | 9 | 79½ | 79⅛ | 79½ | |
| CollAjk .56 | 4 | 15¾ | 15⅝ | 15¾ | + ⅛ |
| CollinR | 7 | 15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | + ⅛ |
| CBS 1.40b | 17 | 56 | 55¾ | 55¾ | |
| ColGas 1.82 | 18 | 27⅝ | 27⅜ | 27⅝ | |
| CmEd 2.20 | 16 | 33½ | 33⅜ | 33½ | + ⅛ |
| ConEd 1.80 | 23 | 24¾ | 24¾ | 24⅞ | + ⅛ |
| CFds 1.25 | 5 | 40 | 40 | 40 | |
| ConCan 1.60 | 12 | 32½ | 32½ | 32½ | |
| ConOil 1.50 | 68 | 32¾ | 32⅜ | 32½ | — ⅜ |
| CnrData | 69 | 7¼ | 7⅛ | 7⅛ | + ⅛ |
| CPCIntl 1.20 | 12 | 31¼ | 31¼ | 31¼ | |
| Cr Zell 1.20 | 8 | 25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | — ⅛ |
| CurtWr | 166 | 48⅜ | 47¼ | 47⅜ | — ¼ |
| Cyprus 1 | 1 | 31⅛ | 31⅛ | 31⅛ | |
| **D-G** | | | | | |
| DanR | 8 | 8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Dartl .20b | 37 | 51⅛ | 51 | 51 | — ¼ |
| Deere 2.08a | 30 | 74⅛ | 73⅞ | 74⅛ | — ⅛ |
| DiaSh 1 | 5 | 18¾ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| Disney .20b | 13 | 180 | 179½ | 179½ | — ½ |
| Diversin | 1 | 31⅜ | 31⅜ | 31⅜ | |
| DowC 1.60 | 5 | 93 | 92⅞ | 92⅞ | — ⅛ |
| Dresin 1.40 | 15 | 43⅜ | 43⅜ | 43⅜ | — ⅛ |
| duPon 5e | 13 | 175 | 175 | 175 | |
| DuQLt 1.66 | 3 | 23 | 22⅞ | 22⅞ | — ⅛ |
| EastAir | 85 | 23½ | 23¼ | 23½ | + ⅛ |
| EastK 1.04a | 40 | 129¾ | 129½ | 129¾ | + ⅛ |
| ElPasNG 1 | 50 | 17 | 16⅞ | 16⅞ | |
| Fairch | 43 | 45¼ | 44⅞ | 45⅛ | — ⅜ |
| ESB 1.20 | 70 | 28¼ | 28½ | 28¾ | +1¼ |
| Firest .80 | 48 | 22¾ | 22⅝ | 22¾ | — ⅛ |
| FstCht 1.42f | 16 | 30¼ | 30 | 30¼ | + ¼ |
| Flintkote 1 | 6 | 23⅜ | 23⅛ | 23⅜ | |
| FlaPw 1.74 | 1 | 42 | 42 | 42 | |
| Ford 2.20 | 32 | 64½ | 64⅜ | 64½ | — ⅛ |
| Frueh 1.70 | 19 | 35⅞ | 34⅞ | 34⅞ | — ⅛ |
| GAF .40 | 9 | 21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | — ⅛ |
| GenDyn | 10 | 25¾ | 25⅜ | 25¾ | — ⅛ |
| GenEl 1.40 | 22 | 65 | 64⅞ | 64⅞ | — ⅛ |
| GFd 1.40 | 65 | 252 | 25 | 25 | — ¼ |
| GMC 3.65e | 65 | 74⅝ | 74½ | 74⅝ | — ⅛ |
| GPubU 1.60 | 10 | 21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | |
| GTelE 1.60 | 44 | 28¼ | 28⅛ | 28¼ | |
| GTire 1b | 3 | 27¼ | 27 | 27 | |
| GaPac .60b | 64 | 39⅛ | 39⅛ | 39⅛ | — ⅛ |
| Gillette 1.40 | 23 | 51⅛ | 51⅛ | 51⅛ | + ⅛ |
| Goodrh 1 | 2 | 27¾ | 27¾ | 27¾ | |
| Gdyr .88 | 35 | 28⅛ | 28⅛ | 28⅛ | |
| Grace 1.50 | 4 | 25¼ | 25¼ | 25¼ | — ¼ |
| GrndU .80 | 9 | 14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| GtA&P .80 | 14 | 15⅝ | 15⅝ | 15⅝ | |
| GrnGt 1 | 7 | 25½ | 25½ | 25½ | — ¼ |
| Greyhd 1.04 | 5 | 17⅞ | 17¼ | 17⅞ | + ¼ |
| GulfO 1.50 | 133 | 23⅝ | 23⅜ | 23⅝ | |
| GulfW .60b | 5 | 33¼ | 33½ | 33½ | |
| Gulton | 52 | 10 | 9⅞ | 10 | — ⅛ |
| **H-L** | | | | | |
| Harrisl 1 | 5 | 50½ | 50¼ | 50¼ | — ¼ |
| Heinz 1.04 | 2 | 40⅜ | 40⅛ | 40⅜ | — ⅛ |
| HeleneCurt | 15 | 7⅜ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| HershF 1.10 | 3 | 21½ | 21½ | 21½ | — ⅛ |
| HewPk .20 | 2 | 67⅞ | 67⅞ | 67⅞ | |
| Hmstk .40 | 3 | 11¾ | 11¾ | 11¾ | — ⅛ |
| Hnywl 1.40 | 1 | 42¼ | 42¼ | 42¼ | — ¼ |
| HFC n 55 | 28 | 25⅛ | 25 | 25⅛ | — ⅛ |
| HOA Mat | 10 | 8 | 8 | 8 | — ⅛ |
| INA 1.20 | 1 | 37¼ | 37¼ | 37¼ | — ¼ |
| IpcRd 1.20 | 1 | 41 | 41 | 41 | — ⅛ |
| InlAnds 1 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IBM 5 | 1 | 400 | 400 | 400 | — ⅛ |
| IntCmbs | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IntHar 1.40 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IMC 1.32 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IMulsf 1.25 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| INCO 1 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IPap 1.50 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| IntT 1.10 | 1 | 6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| ITEC .60 | 2 | 37¼ | 37¼ | 37¼ | — ¼ |
| JnMan 1.20 | 14 | 29¾ | 29⅝ | 29⅝ | — ⅛ |
| JohnJ .40a | 29 | 123¼ | 122¾ | 123 | +1¼ |
| JoneL 1e | 4 | 17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| Joy 1.40 | 5 | 40⅞ | 40⅞ | 40⅞ | + ⅛ |
| KaisAl .50 | 6 | 19½ | 19½ | 19½ | — ⅛ |
| Kellogg 1.08 | 2 | 26⅞ | 26⅞ | 26⅞ | |
| Kennec 1 | 35 | 23— | 22¾ | 23 | + ⅛ |
| KerM .60 | 17 | 56⅝ | 56⅜ | 56⅝ | + ⅛ |
| KimbC 1.20 | 25 | 35 | 35 | 35 | |
| Kraftco 1.77 | 13 | 43⅜ | 43⅛ | 43⅜ | |
| Kresge .17 | 100 | 41¾ | 41⅝ | 41¾ | + ⅛ |
| Kroehl .80 | 3 | 24¼ | 24¼ | 24¼ | — ¼ |
| Leasco .10e | 3 | 19⅜ | 19¼ | 19¼ | |
| LibMcN | 3 | 5¼ | 52 | 5¼ | |
| LiggM 2.50 | 2 | 41⅛ | 41⅛ | 41⅛ | — ⅛ |
| Litton .32f | 12 | 12⅝ | 12⅜ | 12⅝ | — ⅛ |
| Lock A | 26 | 9⅞ | 9¾ | 9⅞ | + ⅛ |
| Loews 1.04 | 30 | 46½ | 46¼ | 46½ | + ⅜ |
| **M-N** | | | | | |
| Macy | 1 | 35⅛ | 35⅛ | 35⅛ | |
| Mgnvx 1.20 | 18 | 29¼ | 29¼ | 29¼ | — ⅛ |
| Marath 1.60 | 47 | 30⅜ | 30⅜ | 30⅜ | |
| Marcor .80 | 27 | 22⅝ | 22½ | 22⅝ | |
| MascoCp .20 | 4 | 50½ | 50⅜ | 50½ | + ⅛ |
| MassF | 7 | 17½ | 17½ | 17½ | |
| McDon | 24 | 56⅜ | 56½ | 56⅜ | + ⅛ |
| McDD .40b | 15 | 33¾ | 33¾ | 33¾ | — ⅛ |
| McGE 1.40 | 4 | 38¾ | 38¾ | 38¾ | — ⅛ |
| Memrx | 112 | 18⅞ | 18¾ | 18⅞ | + ⅛ |
| MMM .96 | 16 | 77⅞ | 77¾ | 77⅞ | + ⅛ |
| Mobil 2.60 | 113 | 65⅜ | 65⅛ | 65¼ | + ⅛ |
| MohkD | 9 | 15½ | 15⅜ | 15½ | + ⅛ |
| Msant 1.60 | 14 | 54½ | 54½ | 54½ | — ⅛ |
| Motrla .60 | 16 | 116½ | 116⅜ | 116⅜ | — ⅛ |
| NatCan .45 | 4 | 16¾ | 16¾ | 16¾ | + ⅛ |
| N Cash .40 | 182 | 36 | 35⅞ | 36 | + ⅛ |
| NDist .90 | 22 | 17⅜ | 17¼ | 17⅜ | + ⅛ |
| NatGenl .50 | 9 | 25⅞ | 25½ | 25⅞ | + ⅛ |
| NGyps 1.05 | 2 | 16⅞

# La SFI a investi dans 17 pays du Tiers-monde depuis un an

La Société Financière Internationale (SFI), du groupe de la Banque Mondiale, a effectué 23 investissements totalisant $115.6 millions dans 17 pays en voie de développement, au cours de son exercice terminé le 30 juin dernier, annonce son rapport annuel.

Des institutions prêteuses privées ont elles-mêmes avancé $459 millions pour les mêmes projets dont le coût total s'élève à $688.5 millions.

Pour la première fois la SFI a effectué un investissement en Zambie. Ailleurs en Afrique son activité a couvert des projets au Kenya, au Sénégal, au Soudan et en Ouganda.

En Amérique du Sud, les projets auxquels la SFI a collaboré financièrement sont situés en Argentine, au Brésil, en Equateur, au Mexique et au Venezuela.

**Autres engagements**

D'autres engagements ont également été pris en Indonésie, aux Philippines, en Asie et au Moyen-Orient.

Enfin, la SFI a été présente en Yougoslavie, en Grèce, en Turquie et en Espagne.

Par secteur d'activité les prêts couvrent $33.8 millions dans les pâtes et papiers, $23 millions pour la fabrication de véhicules automobiles, $22 millions pour la production de ciment, $15 millions dans les mines, $10 millions dans le textile, $5 millions dans la production d'acier et $3.5 millions pour l'industrie touristique.

Les opérations de l'exercice fiscal 1972 portent à $693.8 millions le total des investissements de la SFI dans 48 pays, pour des projets d'un coût global de $3.04 milliards.

La SFI est la seule institution internationale dont l'objectif unique est d'encourager l'investissement privé dans les pays en voie de développement.

# Du Pont ne sera pas affectée au Canada

La décision de la compagnie Du Pont de Nemours d'abandonner sa production de pellicule de polyéthylène n'aurait aucune répercussion sur l'activité de Du Pont of Canada.

M. J.C. Conradi, directeur de la division des emballages de Du Pont of Canada, note que tous les clients de sa compagnie sont alimentés en pellicule de polyéthylène par l'usine de Whitby, en Ontario, où des travaux d'expansion sont en cours, au coût de $1.5 million.

Les pellicules produites à Whitby à partir des résines provenant de l'usine de matières plastiques de la compagnie, près de Sarnia, diffèrent légèrement des pellicules produites par Du Pont aux Etats-Unis.

# La Mercantile consent un prêt de $12 millions à la United Asbestos

**Selon Dow Jones**

La Banque mercantile du Canada, filiale de la First National City Bank de New York, consent un prêt de $12 millions à la compagnie United Asbestos, pour l'aider à financer l'exploitation d'un gisement d'amiante dans le canton de Midlothian, dans le nord-ouest de l'Ontario.

Le gisement appartient à Allied Mining Corp., filiale de United Asbestos. Selon cette dernière, il en coûterait $18 millions pour que la production d'amiante puisse commencer, ce qui signifie que United Asbestos et Allied Mining devront débourser $6 millions à même leurs revenus. Les actionnaires de chacune des deux sociétés seront appelés à entériner l'accord.

Les forages, selon M. P.-M. Malouf, président de United Asbestos, ont indiqué des réserves de 35.5 millions de tonnes de minerai, dont la teneur en amiante est de 9.65 pour cent.

Il faudrait entre deux ans et deux ans et demi de préparatifs avant de pouvoir exploiter ces réserves.

United Asbestos détient présentement un peu moins de 10 pour cent de toutes les actions émises par Allied Mining. Ce pourcentage pourrait toutefois s'accroitre selon l'accord d'exploitation.

# Pas de changement de prix chez Ford Canada

OAKVILLE, Ont. (PC) — Le président de Ford Motor Co. of Canada Ltd., M. Roy F. Bennett, a fait savoir hier que la moyenne des prix des modèles 73 des voitures de cette compagnie demeurerait la même que celle de l'an dernier.

"Nous avons décidé de maintenir les prix de l'an dernier pour éviter d'élargir le fossé des prix des voitures entre le Canada et les Etats-Unis, même si une augmentation aurait été justifiée par des coûts plus élevés de fabrication en 1973", a dit M. Bennett.

Il a ajouté que certains éléments de l'équipement optionnel avaient été normalisés par suite de la forte demande des consommateurs.

General Motors of Canada Ltd. avait, pour sa part, annoncé mardi que ses modèles 73 seraient offerts aux mêmes prix que ses modèles 72, à l'exception de quelques augmentations mineures.

# Exportations du Canada en août

OTTAWA (DJ) — Les exportations désaisonnalisées du Canada valaient, le mois dernier, $1.58 milliard comparativement à $1.48 milliard le mois précédent.

Statistique Canada souligne toutefois que les chiffres pour le mois d'août ne sont pas très révélateurs, attendu que des grèves en Grande-Bretagne et en Colombie-Britannique ont nui jusqu'à un certain point aux exportations.

Les exportations désaisonnalisées du Canada en Grande-Bretagne ont continué à fléchir, en août, tandis que les exportations aux Etats-Unis ont augmenté. Elles se sont accrues également sur les autres grands marchés.

Non désaisonnalisées, les exportations canadiennes valaient, en août, $1.50 milliard, soit 5.3 pour cent de plus qu'en août 1971. Les exportations aux USA valaient $997.8 millions, soit 6.3 p.c. de plus que l'an dernier, et les exportations en Grande-Bretagne $90.7 millions, ou 26.7 pour cent de moins que l'an dernier.

Les exportations de pétrole brut, de gaz naturel et de bois aux Etats-Unis ont continué à s'accroitre, sous l'effet d'une forte demande. Plus de minerai de cuivre a été vendu au Japon. Mais les exportations de véhicules-automobiles ont été très inférieures à celles d'août 1971

De janvier à août, les exportations canadiennes valaient $12.63 milliards, soit 9.3 pour cent de plus que l'an dernier.

# Spathodia devra fournir plus de renseignements

WASHINGTON (PC) — Le secrétariat américain de l'Habitation et du Développement urbain a donné 15 jours à l'entreprise montréalaise Spathodia Land Corp. pour répondre à l'accusation d'avoir négligé de lui fournir tous les renseignements voulus sur un projet domiciliaire à Saint-Basile.

Un porte-parole du secrétariat dit que, si la compagnie ne répond pas de façon satisfaisante à la demande de renseignements, ou ne se justifie pas à une audience officielle qui pourrait être ordonnée, Spathodia ne pourra plus vendre de terrains à Saint-Basile à des citoyens américains. Ce serait la première fois que le secrétariat agit contre un promoteur étranger.

Certains lots de la propriété de Saint-Basile sont enregistrés au secrétariat depuis le 24 juillet 1970 mais un porte-parole américain dit que Spathodia n'a pas fourni certains renseignements supplémentaires qu'on exigeait d'elle.

Selon le communiqué publié à Washington, Spathodia "a négligé de fournir des renseignements sur un citoyen des Etats-Unis agissant comme agent autorisé pour représenter le promoteur en ce pays; elle a aussi négligé de répondre à des questions concernant le nombre d'acres et de lots additionnels que le promoteur a mis en vente, ou compte mettre en vente, dans la même subdivision".

Le secrétariat aurait récemment appris "qu'environ 1,500 terrains ont été vendus à des Américains, soit dans des sections non enregistrées ou dans des sections qui n'ont été enregistrées qu'après coup".

L'avocat de Spathodia, M. Samuel Chade, a déclaré à La Presse que "s'il y a vraiment eu un défaut technique dans la présentation des faits au secrétariat américain de l'Habitation, l'erreur sera corrigée incessamment".

**COMMUNIQUÉ AVON**

**Charles L. Biggio**

Avon annonce la retraite de M. Charles L. Biggio, président de Avon Products of Canada, Limited, à compter du 3 novembre 1972. M. Biggio a choisi de prendre une retraite devancée après vingt-deux ans de service remarquable à la société Avon.—

## calgary

**INDUSTRIELLES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Amalgamat | 600 | 77 | 77 | 77 | |
| Farmrs Tr | 1100 | 440 | 415 | 440 | —10 |
| Parkland Bf | 200 | 50 | 50 | 50 | |

**PETROLES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Amalta | 1000 | 15 | 14½ | 14½ | — ½ |
| Bashaw Led | 2000 | | 3½ | 3½ | — ½ |
| Golden Spik | 2000 | 5 | 5 | 5 | +1 |
| Lassiter K | 2100 | 145 | 140 | 140 | —5 |
| New York | 13500 | 98 | 95 | 96 | —9 |
| North Cont | 5000 | 2 | 2 | 2 | + ½ |
| Petromns | 1000 | 26 | 25 | 25 | —1 |
| Petrogst | 9500 | 50 | 40 | 50 | +10 |
| Twin Richfld | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Universl Gs | 1000 | 46 | 46 | 46 | +1 |

**MINES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Contact Vnt | 2000 | 8 | 8 | 8 | |
| Cultus | 5000 | 29 | 28 | 29 | |
| Salem | 5000 | 10 | 10 | 10 | |
| Studer | 1500 | 18 | 16 | 16 | —4 |

Total des ventes : 54,500.

## vancouver

par la PRESSE CANADIENNE
MERCREDI LE 20 SEPTEMBRE 1972

**MINES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Acheron | 7500 | 36½ | 35 | 36 | |
| Adanac | 200 | 64 | 64 | 64 | |
| Adonis M | 14100 | 167 | 163 | 165 | +1 |
| Afton M | 900 | 985 | 985 | 985 | —5 |
| Alice Lk | 800 | 21 | 21 | 21 | |
| Alwin | 13250 | 39 | 36 | 36 | —3 |
| Anchor M | 4000 | 20 | 9 | 19 | |
| Anglo Bo | 1000 | 60 | 60 | 60 | —5 |
| Ardo Mine | 3500 | 26 | 25 | 25 | |
| Arlingtn | 500 | 15 | 15 | 15 | |
| Atlas | 14100 | 49 | 44 | 48 | +6 |
| Attila Res | 64400 | 210 | 167 | 205 | +35 |
| Avino | 10500 | 26 | 24 | 24 | —3 |
| Azure R | 2200 | 24 | 24 | 24 | |
| Barrier Rf | 12900 | 82 | 74 | 75 | —5 |
| Bthrst N | 14700 | 76 | 70 | 75 | |
| Beaumt | 3500 | 3 | 13 | 13 | |
| Bell Moly | 7500 | 19 | 19 | 19 | |
| Benson | 250 | 24 | 22 | 22 | |
| B Gulch | 2000 | 35 | 35 | 35 | —1 |
| Blue Star | 5000 | 6 | 6 | 6 | |
| Bndary | 5000 | 10 | 9 | 9 | —1 |
| Bow Riv | 200 | 35 | 35 | 35 | |
| Blion Mtn | 12000 | 65 | 60 | 61 | —4 |
| Buval Ex | 2000 | 30 | 28 | 28 | —2 |
| Calico | 3000 | 15 | 15 | 15 | +2 |
| Calta | 6800 | 6 | 58 | 58 | —3 |
| Cbridge | 33500 | 38 | 37 | 38 | +2 |
| C Baranca | 1000 | 24 | 24 | 24 | +4 |
| Canol | 3000 | 27 | 25 | 25 | |
| Cardigan | 1000 | 20½ | 20 | 20 | |
| Celtis M | 34500 | 70 | 67 | 70 | —2 |
| Charta M | 26300 | 52 | 43 | 50 | +4 |
| Chataway | 1000 | 14 | 14 | 14 | |
| Churchill | 1100 | 58 | 55 | 55 | |
| Colemn A pr | 2000 | 41 | 41 | 41 | |
| Columbia R | 800 | 7 | 17 | 17 | |
| Comet Ind | 3300 | 158 | 145 | 155 | +9 |
| Conoco Sil | 500 | 30 | 30 | 30 | |
| C Gem Ex | 2500 | 6 | 5 | 5 | —2 |
| Cons Slvr | 2250 | 23 | 23 | 23 | |
| C Standrd | 6000 | 15 | 14 | 14 | |
| C McKiny | 2700 | 12 | 12 | 12 | |
| C Potash | 2500 | 31½ | 31½ | 31½ | |
| Cop Ex M | 7550 | 70 | 60 | 60 | —12 |
| Cop Giant | 3500 | 8 | 8 | 8 | |
| Cop Ridge | 3900 | 31 | 30 | 3 | +1 |
| Cord Intl | 1500 | 91 | 90 | 91 | |
| C All Ind | 5500 | 37 | 35 | 37 | +4 |
| C Coronet | 2800 | 33 | 32 | 33 | +1 |
| C Silve | 500 | 25 | 25 | 25 | |
| Drkhwk D | 6000 | 89 | 88 | 86 | —4 |
| Davenprt | 4650 | 48 | 45 | 47½ | — ½ |
| Davis K | 2000 | 65 | 64 | 64 | —1 |
| Demsey M | 14650 | 59 | 51 | 57 | +2 |
| Dolly Var | 1000 | 34 | 34 | 34 | —1 |
| Dundee | 7500 | 21 | 20½ | 2 | |
| Dusty M | 6500 | 20½ | 17 | 17 | —4 |
| Dynasty | 100 | 810 | 810 | 810 | |
| Eagle Riv | 5300 | 15 | 15 | 15 | —2 |
| Equat R | 8000 | 22 | 20 | 20½ | —2½ |
| Exeter M | 9600 | 22 | 20 | 20 | —1 |
| Fortune C | 6500 | 4½ | 13 | 14½ | + ½ |
| Fourbar | 500 | 8½ | 8½ | 8½ | — ½ |
| Giant Ex | 2000 | 31 | 31 | 31 | |
| Gibraltar | 6700 | $11 | 10¾ | 10¾ | — ½ |
| Granite M | 62000 | 48 | 43 | 47 | +4 |
| Gr N Pete | 6200 | 62 | 61 | 62 | —1 |
| Green Eagle | 2500 | 30 | 30 | 30 | |
| Gunn M | 362550 | 115 | 00 | 115 | +14 |
| Hart Riv | 7300 | 12 | 12 | 12 | |
| Hearne | 500 | 13 | 13 | 13 | |
| Highld Lod | 6020 | 18 | 18 | 18 | — ½ |
| Hilhawk | 6000 | 16 | 14 | 14 | —1 |
| Hi Chief | 3000 | 9½ | 9½ | 9½ | |
| High Merc | 3000 | 25 | 25 | 25 | |
| Highld V | 1000 | 13 | 13 | 13 | — |
| Highmt | 300 | 170 | 170 | 170 | |
| Imp Met | 2000 | 20 | 20 | 20 | |
| Intnd Cop | 3000 | 27 | 26 | 26 | |
| Iskut | 4000 | 14 | 14 | 14 | +1 |
| Jackpt CPR | 8000 | 32 | 32 | 32 | +2 |
| Jason Ex | 5000 | 11½ | 11 | 11 | |
| Jericho | 100 | 8 | 8 | 8 | |
| Jordesco | 20200 | 160 | 130 | 150 | +10 |
| J Mining | 4000 | 75 | 72 | 72 | —3 |
| Kalco | 116000 | 44 | 38 | 38 | —6 |
| Kamad | 27471 | 77 | 72 | 72 | —3 |
| Lk Bvrhs | 15000 | 13 | 12 | 2 | |
| Largo | 2000 | 16 | 15 | 15 | —2 |
| Larong M | 1500 | 26½ | 26½ | 26½ | + ½ |
| Leemac M | 15050 | 47 | 46 | 46 | —1 |
| Lexingtn | 3000 | 28 | 27 | 27 | —1 |
| Lone Crk | 1000 | 70 | 70 | 70 | —7 |
| Lori Expl | 500 | 39 | 35 | 35 | —5 |
| Lornex | 250 | 910 | 900 | 900 | —20 |
| Makaoo D | 16000 | 45 | 40 | 40 | —3 |
| Marshall | 10000 | 8 | 8 | 8 | +1 |
| Mercury Ex | 3500 | 10 | 10 | 10 | |
| M M Mng | 2000 | 17 | 17 | 17 | |
| Minex | 1500 | 1 | 10½ | 10½ | — ½ |
| Molym | 3700 | 7½ | 7 | 7½ | |
| Moresby | 1500 | 13 | 10 | 13 | |
| Mt Wash | 1000 | 9 | 9 | 9 | —1 |
| Nadina | 2000 | 70 | 69 | 69 | —1 |
| N Nickel | 4000 | 16 | 16 | 16 | |
| N Northca | 00 | 11 | 11 | 11 | |
| N Privater | 11000 | 11 | 10 | 10 | |
| N Taku | 2500 | 26 | 25 | 26 | +1 |
| N Terr | 2000 | 91½ | 91½ | 91½ | |
| Newvan R | 4000 | 23 | 22 | 22 | |
| Nitracell | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Norcan | 4000 | 51½ | 51½ | 51½ | — ½ |
| Northair | 1887 | 52 | 36 | 47 | +10 |
| N Island | 1000 | 26 | 26 | 26 | +2 |
| North Pac | 6550 | 42 | 41 | 42 | |
| N Homstak | 2000 | 16 | 15 | 16 | +1 |
| NW Vent | 3200 | 59 | 59 | 59 | —1 |
| Oro | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Pac Sil | 3000 | 5 | 4 | 4 | |
| Parmnt | 3500 | 12 | 11 | 12 | |
| Pathfindr | 6500 | 104 | 100 | 102 | —2 |
| Pat Slvr | 1000 | 4 | 4 | 4 | |
| Peel | 2000 | 13 | 11 | 11 | |
| Pend Ore | 800 | 475 | 415 | 475 | |
| Pinnacle | 2000 | 26 | 26 | 26 | |
| Plateau | 2000 | 15 | 15 | 15 | —2 |
| Polaris | 2000 | 5½ | 4½ | 5½ | |
| Pyramid | 9900 | 31 | 30 | 30 | —2 |
| Ramid Intl | 1000 | 29 | 29 | 29 | |
| Rayore | 2500 | 21 | 21 | 21 | —1 |
| Reeves | 3000 | 80 | 80 | 80 | |
| Riviera In | 317500 | 34 | 28½ | 29 | —2 |
| Rocket M | 4000 | 16 | 14 | 14½ | — 1 |
| Rkland | 2000 | 9 | 9 | 9 | +1 |
| R Agassiz | 3000 | 47 | 47 | 47 | +1 |
| Sabina In | 3600 | 270 | 265 | 265 | —5 |
| S Chief | 300 | 22 | 22 | 22 | —1 |
| Silverck | 3000 | 17 | 10½ | 17 | |
| S Spring | 4000 | 70 | 63 | 63 | —7 |
| S Standrd | 100 | 105 | 105 | 105 | |
| Slosan D | 5171 | 244 | 235 | 244 | +6 |
| Sonic R | 1000 | 38 | 38 | 38 | |
| S Seas | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Specair | 6000 | 31 | 30 | 30 | |
| Stannex | 2675 | 18 | 18 | 18 | |
| Torwest | 3500 | 28 | 26 | 27 | +2 |
| Trans Col | 3500 | 18 | 17 | 17 | |
| Trojan | 7000 | 23 | 23 | 23 | + ½ |
| Turismo In | 2000 | 17 | 17 | 17 | |
| Tyee Lake | 1000 | 24 | 24 | 24 | |
| Valley C | 2190 | 8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Vanada | 1000 | 5 | 5 | 5 | — ½ |
| Westn Buff | 500 | 3 | 3 | 3 | |
| Westn M | 800 | 310 | 310 | 310 | |
| Westlnd | 500 | 8 | 8 | 8 | |
| White Riv | 10000 | 35 | 34 | 34 | —1 |
| Yukon R | 2500 | 10 | 10 | 10 | |
| Zenith | 3000 | 34 | 34 | 34 | |

**INDUSTRIELLES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| All Can B | 725 | 475 | 470 | 470 | |
| All Can A | 1440 | 525 | 470 | 525 | + ½ |
| Ath Col | 700 | 350 | 350 | 350 | |
| Balco Ind | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | — ½ |
| Banco Fin B | 100 | 260 | 260 | 260 | |
| Bank BC | 110 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + ¼ |
| Block Br | 5200 | 320 | 320 | 320 | |
| BC Tel | 50 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | |
| C Pacific | 500 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Canterra | 16000 | 90 | 75 | 85 | + 10 |
| Capt Int | 3700 | 375 | 375 | 375 | |
| Col Brew | 500 | 305 | 300 | 300 | —10 |
| Cornat In | 3850 | 275 | 270 | 270 | |
| Crown Zell | 100 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| EDP Indus | 7350 | 46 | 45 | 46 | —1 |
| Fairview | 1000 | $13 | 13 | 13 | |
| Fidelity Tr | 1100 | 270 | 265 | 270 | |
| First City | 1000 | $14¼ | 14 | 14¼ | + ¼ |
| Four Season | 1400 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | |
| Gt Pac In | 300 | 215 | 215 | 215 | |
| Gregory In | 100 | 225 | 225 | 225 | |
| H Canada | 100 | 315 | 315 | 315 | |
| Imp Oil | 100 | $40⅝ | 40⅝ | 40⅝ | |
| Intl Hydro | 1800 | 110 | 100 | 100 | |
| Interplex | 1000 | 52 | 52 | 52 | —3 |
| Ionarc | 1400 | 190 | 180 | 180 | —10 |
| K Indust | 1000 | 63 | 61 | 61 | +1 |
| Lancer | 300 | 145 | 145 | 145 | |
| Madill Ltd | 50 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Mass-F | 50 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | |
| Melton R | 1300 | 265 | 260 | 260 | —10 |
| Mercuria | 1500 | 31 | 30 | 31 | |
| Neonex | 1300 | 480 | 460 | 460 | |
| NW Fin | 14 | 250 | 250 | 250 | |
| Ok Helic w | 1300 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| PWA | 500 | $23⅛ | 23¼ | 23⅛ | + ⅛ |
| Portcom | 1000 | 75 | 75 | 75 | |
| Pot Dist | 122 | 370 | 370 | 370 | +10 |
| Pow Corp | 600 | $13 | 13 | 13 | |
| Rivto Strai | 300 | 200 | 200 | 200 | |
| G Sparlin | 500 | 275 | 275 | 275 | |
| Sun B | 500 | $50 | 50 | 50 | |
| Thermo P | 9700 | 210 | 200 | 210 | |
| Thomas N | 900 | 285 | 280 | 280 | |
| Tokar | 340 | 210 | 205 | 205 | —5 |
| Trans Am | 500 | 55 | 55 | 55 | |
| T C Glass | 100 | 510 | 10 | 10 | |
| T C Pipe | 1000 | $46 | 46 | 46 | |
| U Equities | 400 | 210 | 210 | 210 | |
| Wall Redek | 200 | 250 | 250 | 250 | |
| Wardair | 1500 | 300 | 390 | 390 | —10 |
| Weldwd | 400 | $12¼ | 12⅛ | 12⅛ | |

**PETROLES**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Alaska Ken | 1000 | 60 | 60 | 60 | |
| Albany Oil | 101220 | 96 | 90 | 94 | |
| Alta Cop | 5500 | 64 | 57 | 60 | +5 |
| Balindry | 20908 | 164 | 155 | 160 | +4 |
| BP Oil | 22000 | 620 | 610 | 620 | |
| C Hdrogas | 500 | 145 | 145 | 145 | —5 |
| Chaparal | 20500 | 56 | 50 | 52 | —½ |
| Comapiex | 1550 | 130 | 130 | 130 | |
| Complx A w | 6700 | 25 | 15 | 25 | +4 |
| Comercl | 1500 | 9 | 9 | 9 | |
| Concept R | 70 | 200 | 200 | 200 | |
| Coseka R | 33192 | 300 | 290 | 295 | +5 |
| Delta P | 6000 | 28 | 28 | 28 | |
| Embassy | 560 | 39 | 39 | 39 | —1 |
| Freehld | 3120 | 130 | 120 | 125 | +10 |
| Futurity | 5000 | 25 | 25 | 25 | +2 |
| Giant Reef | 1000 | 19 | 18 | 18 | |
| Montery A | 126235 | 110 | 99 | 106 | —4 |
| P R Pete | 7500 | 18 | 16 | 18 | |
| Plains P | 16556 | 34 | 30 | 30 | —3 |
| Pondry | 500 | 120 | 120 | 120 | +3 |
| Rand Res | 1000 | 79 | 79 | 79 | —3 |
| S Christal | 500 | 70 | 70 | 70 | |
| Stmpede | 500 | 27 | 25 | 27 | |
| Texacal R | 7000 | 21 | 20 | 20 | —1 |
| TC Res | 500 | 85 | 85 | 85 | |
| Vargas | 2500 | 25 | 24 | 24 | |
| West Ex | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| W Warner | 200 | 36½ | 36½ | 36½ | |
| Whistler | 20000 | 29½ | 29½ | 29½ | |
| Wmis Gold | 25000 | 53 | 48 | 53 | —1 |

Total des ventes : 2,930,151.

## cote des grains

MERCREDI LE 20 SEPTEMBRE 1972

**MARCHE A TERME (WINNIPEG)**

LIN

| | Ouver. | Haut | Bas | Clot. |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 3.17½ | 3.19⅛ | 3.16⅜ | 3.19⅛ |
| Nov. | 3.17 | 3.18¼ | 3.17 | 3.18¼ |
| Dec. | 3.10 | 3.10⅝ | 3.09¾ | 3.10⅝ |
| Mai | 3.20 | 3.20 | 3.18⅞ | 3.20 |

GRAINE DE COLZA VANCOUVER

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 2.75¾ | 2.76 | 2.75¾ | 2.76 |
| Nov. | 2.70 | 2.74⅝ | 2.70½ | 2.74⅝ |
| Jan. | 2.68¼ | 2.73½ | 2.69⅞ | 2.73½ |
| Mars | 2.68¼ | 2.72½ | 2.68¼ | 2.72½ |

GRAINE COLZA THUNDER BAY

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 2.52½ | 2.57 | 2.52¼ | 2.57 |
| Nov. | 2.54¾ | 2.58¼ | 2.54¾ | 2.58¼ |
| Dec. | — | — | — | 2.51¾ |
| Mai | 2.61½ | — | — | 2.61½ |

AVOINE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 86⅞ | 86⅞ | 86⅜ | 86⅞ |
| Dec. | 86½ | 86½ | 85¾ | 85⅞ |
| Mai | 87 | 87 | 86¼ | 86⅜ |
| Juil. | 86⅜ | 86½ | 86¼ | 86½ |

ORGE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 1.30¼ | 1.30¼ | 1.29⅜ | 1.30 |
| Dec. | 1.28⅝ | 1.28¾ | 1.28¼ | 1.28¼ |
| Mai | 1.31¾ | 1.31¾ | 1.31 | 1.31⅛ |
| Juil. | 1.32 | 1.32 | 1.31 | 1.31 |

SEIGLE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oct. | 1.19 | 1.19⅝ | 1.18¼ | 1.19½ |
| Dec. | 1.21¼ | 1.22⅛ | 1.20⅞ | 1.22 |
| Mai | 1.27½ | 1.28⅛ | 1.27 | 1.27¾ |
| Juil. | — | — | — | 1.27¾ |

AVOINE: 2 cw 86⅞a; 3 cw 84⅛a; ex 3 cw 83⅞a; ex 1 four. 83⅜a; 1 four. 82⅜a; 2 four 79⅜a; 3 four. 76⅜a; four. melangee 35.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.29½a; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.27½a; 3 cw 2-rang et 1 four. 1.26¾a; 2 four. 1.24½a; 3 four. 1.21½a.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.19⅛a; 3 cw 1.0 9⅛a; 4 cw 89½a. ergote 8½2 sur voie 1.19⅛c.

LIN: 1 cw 3.18⅜a; 2 cw 3.13⅛a; 3 cw 2.89⅛a; sur voie 3.18⅜a.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.57¼; no 2 Canadienne 2.41⅛a.

**(CHICAGO)**

BLE

| | Ouver. | Haut | Bas | Clot. |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 2.13½ | 2.16¼ | 2.10½ | 2.11 |
| Dec. | 2.21 | 2.22¼ | 2.15¾ | 2.18½ |
| Mars | 2.21 | 2.23¼ | 2.18 | 2.20¾ |
| Mai | 2.17¾ | 2.19¾ | 2.14⅞ | 2.18¾ |

MAIS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 1.37 | 1.37¾ | 1.36 | 1.36¾ |
| Dec. | 1.41¼ | 1.42 | 1.40½ | 1.41⅛ |
| Mars | 1.47 | 1.47⅛ | 1.45⅞ | 1.45⅞ |
| Mai | 1.50½ | 1.50½ | 1.48½ | 1.49½ |
| Juil. | 1.51⅛ | 1.52 | 1.50½ | 1.51½ |

AVOINE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 84¾ | 84¾ | 81 | 83¾ |
| Dec. | 85⅛ | 85¾ | 83⅞ | 84 |
| Mars | 86 | 86 | 84¾ | 84¾ |
| Mai | 86 | 86 | 84⅛ | 85⅛ |
| Juil. | — | — | — | 83 |

FEVES SOYA

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | 3.41½ | 3.44¾ | 3.41¼ | 3.41½ |
| Nov. | 3.36¼ | 3.38¼ | 3.35½ | 3.36¾ |
| Jan. | 3.41¼ | 3.43 | 3.40½ | 3.41⅛ |
| Mars | 3.45¾ | 3.47⅛ | 3.44¾ | 3.46¼ |
| Mai | 3.49 | 3.50 | 3.47⅞ | 3.49⅛ |
| Juil. | 3.50½ | 3.51⅛ | 3.49¾ | 3.50⅞ |
| Aout | 3.46½ | 3.48 | 3.46¼ | 3.47¼ |


**AVIS : DIRECTEURS DE BUREAU**

● Meubles de bureau en métal repeinturés sur place par procédé électrostatique ● Après heures d'affaires ● Aucun transport ● Aucune perte de temps ● Aucun dégat ● Aucun déplacement du contenu des tiroirs ● Consultation et estimation gratuites.

**B F D LIMITÉE - DIVISION ELECTRO COULEUR**
35 Elmira, C.P. 104, Place Bonaventure
Montreal 114, Québec. **Tél.: 875-4298**

minico LOCATION LTEE LEASING LTD

**LOCATION À LONG TERME DE TOUTE MARQUE DE VOITURE**

**Bernard Caron**
*Gérant de location*

10,765 Lajeunesse, Mtl 357 384-8550


**stelco**

**THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED**
DIVIDENDE No 245

Avis est donné, par les présentes, que le dividende No 245 de trente cents (30¢) par action pour le trimestre [illegible] sant le 30 septembre 1972 [illegible] été déclaré payable sur [illegible] actions de la Compagnie [illegible] mercredi 1er novembre 1972 aux actionnaires inscrits [illegible] la fermeture des affaires [illegible] lundi 2 octobre 1972.

Par ordre du Conseil

Le secrétaire
M. YOUNG

Toronto, Canada


# La Banque TD a une nouvelle façon de prêter de l'argent.

## Nous l'appelons

PRÊT-BUDGET

C'est notre nouvelle façon de vous aider à obtenir les prêts personnels dont vous rêvez. Ce qui compte le plus pour nous, c'est l'argent que vous gagnez, et non ce que vous possédez. Voici pourquoi.

Vous utilisez probablement déjà un système budgétaire pour plusieurs de vos dépenses importantes. Vous calculez combien d'argent vous gagnerez au cours de l'année, et combien vous prévoyez dépenser durant la même période. La différence entre le montant de vos revenus et celui de vos dépenses vous sert de guide pour savoir combien vous pouvez enprunter. Voilà sur quoi se base notre système *"prêt-budget"*. C'est simple comme tout.

Passez nous voir pour discuter d'un "prêt-budget"

BONNE CHANCE À L'ÉQUIPE DU CANADA!

Suivez les matchs de hockey Canada/URSS à la Télévision

Recommandée par

BANQUE TD TORONTO DOMINION
Banque canadienne pour qui c'est toute la différence

la presse

# Informations étrangères

CAHIER F

MONTREAL, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 193

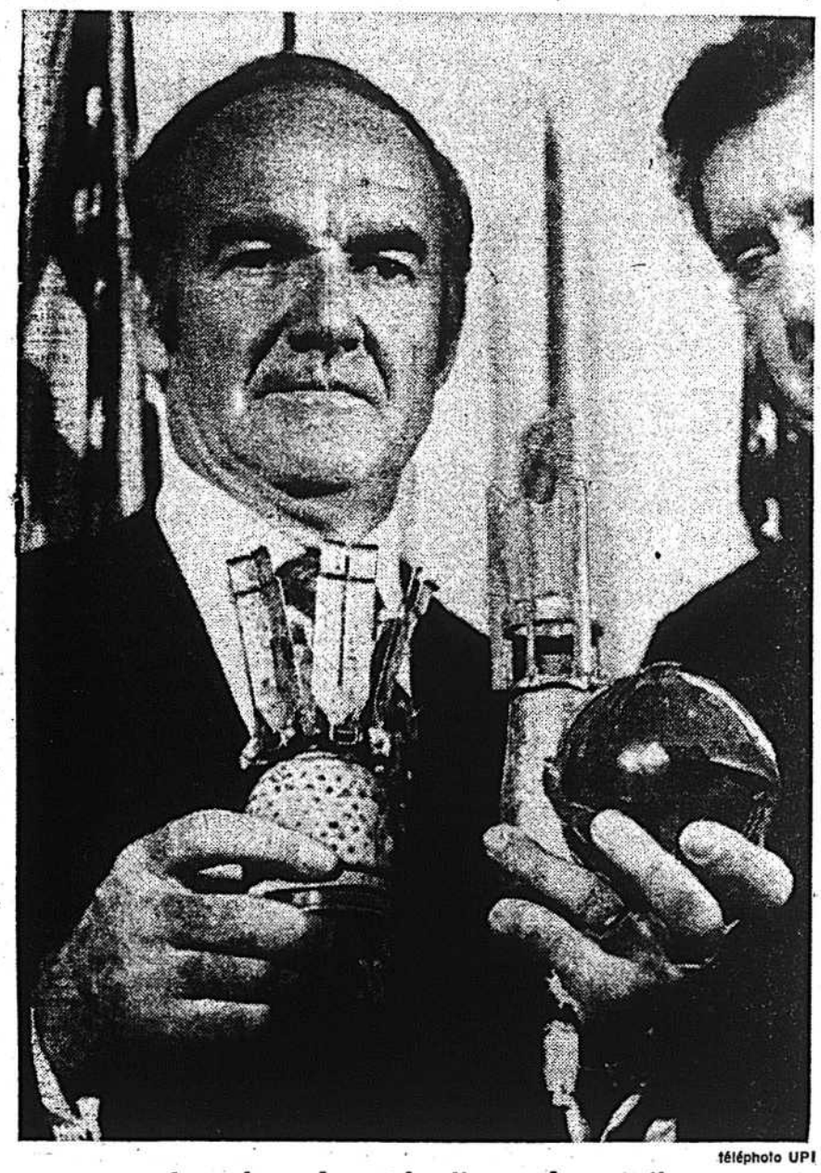

téléphoto UPI

## Les bombes du "gendarme"

Le sénateur George McGovern, aspirant démocrate à la présidence, montre à un auditoire de Philadelphie des bombes anti-personnel utilisées contre le Nord-Vietnam. Dans un discours particulièrement dur à l'endroit du président Nixon, M. McGovern a accusé l'administration républicaine de continuer, en dépit de ses démentis, à faire jouer aux Etats-Unis le rôle de gendarme international.

# McGovern accuse Nixon de vouloir faire des USA le "gendarme du monde"

WASHINGTON, (UPI, AFP) — Rejetant les prétentions de l'administration Nixon, l'organisation du sénateur George McGovern affirme aujourd'hui que les projets du président républicain dans le domaine de la défense pour les années 1970 visent à faire assumer unilatéralement par les Etats-Unis "le rôle de gendarme dans le monde entier".

Dans un rapport de 39 pages, la commission sur les problèmes de sécurité nationale, nommée par le candidat démocrate et présidée par l'ancien secrétaire à la Défense Clark Clifford, accuse le gouvernement Nixon de dépenses militaires excessives et de piètre administraeion de la défense, d'exagération de la menace soviétique et d'accélération le la course aux armements.

Les conseillers de McGovern engagent le candidat démocrate à retirer les forces américaines de la Corée, du Vietnam et d'autres secteurs du Pacifique servant à appuyer la guerre en Indochine.

Une administration démocrate dirigée par McGovern réduirait également les dépenses pour les armements, mais continuerait de soutenir l'TAON, Israël, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le rapport soutient que le gouvernement pourrait éliminer le gaspillage dans les dépenses de la défense tout en conservant plus de forces nucléaires qu'il n'en faut pour empêcher tout usage des armes nucléaires par une autre puissance et suffisamment de forces conventionnelles pour protéger les intérêes essentiels des USA à l'étranger.

Tout en réduisant les dépenses militaires, un gouvernement démocrate appliquerait des programmes destinés à absorber la main-d'oeuvre déplacée dans des tâches domestiques plus pressantes.

Si la politique de défense de Nixon devait être maintenue pendant quatre autres années, le budget du Pentagone atteindrait les $100 millions en 1977, affirme le rapport.

## Shriver fait appel à l'aide financière des Kennedey

WASHINGTON. (PA) — D'après une déclaration du candidat à la vice-présidence des Etats-Unis pour le parti démocrate, M. Sargent Shriver, l'équipe McGovern-Shriver éprouverait de sérieux ennuis financiers et, pour y faire face, tente de faire appel à la fortune des Kennedy.

Le beau-frère du sénateur Ted Kennedy a fait cette déclaration à Chicago, où il venait de recevoir un accueil chaleureux de la part du maire Richard J. Daley. En soulignant les difficultés financières de la campagne, M. Shriver a précisé que l'équipe démocrate n'avait encore reçu aucune aide monétaire du clan Kennedy, si l'on fait exception de sa femme, Mme Eunice Kennedy Shriver. Pourtant, a-t-il laissé entendre, "j'aurais espéré que la famille Kennedy, si elle est vraiment intéressée au succès de la campagne, apporte sa contribution".

Cette déclaration de M. Shriver survient au moment où le directeur de la campagne électorale du président Nixon accuse les démocrates de dissimuler les contributions financières de la famille Kennedy. En plus de la déclaration de M. Shriver, un des adjoints de McGovern a souligné que ce n'était pas dans le style des Kennedy de contribuer financièrement aux campagnes électorales.

### Panique dans les rues de Kampala

# Le Soudan bloque des avions libyens destinés à l'Ouganda

**d'après PA, Reuter, APF, UPI**

Le Soudan a intercepté au-dessus de son territoire cinq quadrimoteurs libyens transportant des hommes et des munitions à destination de l'Ouganda où la situation intérieure est de plus en plus confuse et où les risques de guerre avec la Tanzanie se sont intensifiés au cours des dernières heures.

Inquiets de la tournure des événements, les chefs de trois Etats africains — Somalie, Guinée et Soudan — ont exhorté au calme le président Idi Amine d'Ouganda et le président Julius Nyerere de Tanzanie.

A Kampala, capitale de l'Ouganda, une panique générale s'est emparée de la population, ce matin, lorsque des coups de feu ont éclaté dans les rues. L'armée a fait évacuer le centre de la ville. Plus tôt, la police militaire avait arrêté le juge en chef du pays, M. Benedicto Kiwanuka, ancien leader du parti démocratique déjà incarcéré par l'ex-président Obote et remis en liberté par M. Amine.

Apparemment, la nouvelle arrestation de M. Kiwanuka est reliée à la tentative d'invation effectuée depuis la Tanzanie par des exilés ougandais.

**Le Soudan est neutre**

Le Soudan a contraint, hier, les cinq avions militaires libyens à atterrir à Khartoum alors qu'ils survolaient sans autorisation le territoire soudanais. Les 22 officiers et les 326 hommes de troupes à bord des appareils ont été autorisés, aujourd'hui, à retourner dans leur pays avec armes et bagages. Auparavant, le Soudan, qui ne tient pas à prendre partie pour l'Ouganda ou pour la Tanzanie, avait informé la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine de l'incident.

Pendant ce temps, l'Ouganda et la Tanzanie multiplient les mises en garde contre toute nouvelle initiative qui pourrait finalement faire éclater la guerre entre les deux pays.

Un porte-parole de l'Ouganda a annoncé que les forces de son pays ont mis en déroute les restes de la colonne des 1,500 envahisseurs. Le général Idi Amine a, pour sa part, menacé d'attaquer les "camps de rebelles en Tanzanie".

Le chef de l'Etat ougandais, qui parlait à son quartier général, a affirmé que "l'ennemi", dans ces camps, projetait une nouvelle invasion de l'Ouganda. Il a ajouté que, selon des rapports des services de renseignements, le président tanzanien, M. Julius Nyerere, rassemblait 10,000 hommes en armes pour envahir l'Ouganda. Il a fait également état des "guérilleros" favorables à l'ancien président Milton Obote, qui sont "soutenus par des forces israéliennes et britanniques". "Si ces forces combinées sont autorisées à franchir la frontière et à pénétrer en Ouganda, de nombreuses vies humaines seront perdues", a-t-il dit.

"Nous devons les arrêter avant qu'elles ne traversent la frontière, a ajouté le chef de l'Etat. La seule façon efficace est de les frapper avant qu'elles n'entrent en Ouganda".

De son côté, le président Julius Nyerere a déclaré hier qu'il ne tolérerait plus de nouveaux bombardements du territoire tanzanien par l'aviation ougandaise.

Le chef de l'Etat tanzanien, qui a fait cette déclaration à un groupe de journalistes suédois, a indiqué qu'il avait donné l'ordre à ses troupes de ne pas franchir la frontière et de ne pas entrer en territoire ougandais. Il a cependant souligné la difficulté de maintenir ces troupes sur la frontière, alors que des civils étaient bombardés et tués par l'aviation ougandaise à l'intérieur du territoire tanzanien.

## Les militaires échappent parfois à tout contrôle

WASHINGTON (Reuter) — Deux officiers supérieurs, parmi les plus hauts gradés de l'armée américaine, ont reconnu devant une commission d'enquête du Sénat que l'action des forces armées américaines échappe parfois au contrôle des autorités supérieures, tant civiles que militaires.

Le chef d'état-major de l'aviation, le général John Ryan, et le président du comité des chefs d'état-major, l'amiral Thomas Moorer, ont reconnu qu'ils ne pouvaient pas garantir que les bombardements du Nord-Vietnam sans autorisation qui ont eu lieu l'an dernier ne se renouvelleront pas.

Les deux officiers déposaient devant la commission sénatoriale des forces armées, qui enquête sur les bombardements qui ont été effectués sur le Nord-Vietnam alors que ceux-ci étaient interdits. Ces raids avaient été camouflés en mission de "riposte de protection".

Ils furent ordonnés l'hiver dernier par le général John Lavelle, alors commandant en chef des unités de l'aviation basées au Vietnam. Celui-ci a été mis à la retraite. Cette sanction disciplinaire est assortie d'une pension de $25,000 par an exempte de taxe.

Le général Lavelle avait reconnu avoir "interprété" les instructions concernant les "ripostes de protection", mais avait nié les avoir violées.

Le président de la commission, le sénateur John Stennis, s'était rendu à Denver, mardi, pour interroger l'adjoint du général Lavelle, le général Alton Slay, qui est actuellement commandant de la base aérienne de Lowy.

**Faux rapports**

Le général Slay, qui fut commandant adjoint des forces aériennes au Vietnam, a déclaré qu'obéissant aux ordres du général Lavelle, il avait rédigé de faux rapports sur des bombardements effectués entre novembre 1971 et mars 1972, décrivant ceux-ci comme des ripostes aux attaques de l'ennemi contre les appareils américains de reconnaissance.

Le général Ryan, devant la commission, a reconnu qu'il ne pouvait pas garantir que de tels accidents ne se reproduiraient pas.

## Hussein craindrait pour ses enfants

LONDRES (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a retiré ses trois enfants des écoles britanniques où ils faisaient leurs études, à la suite des événements de Munich, manifestement par crainte de représailles de l'organisation "Septembre Noir", annonce aujourd'hui l'échotier du "Daily Express". Il s'agit des princes Abdullah, 10 ans, et Feycal, 8 ans, et dela princesse Alia, 16 ans.

L'ambassade de Jorlanie a déclaré, ce matin, qu'elle n'avait pas de commentaire à faire sur cette information.

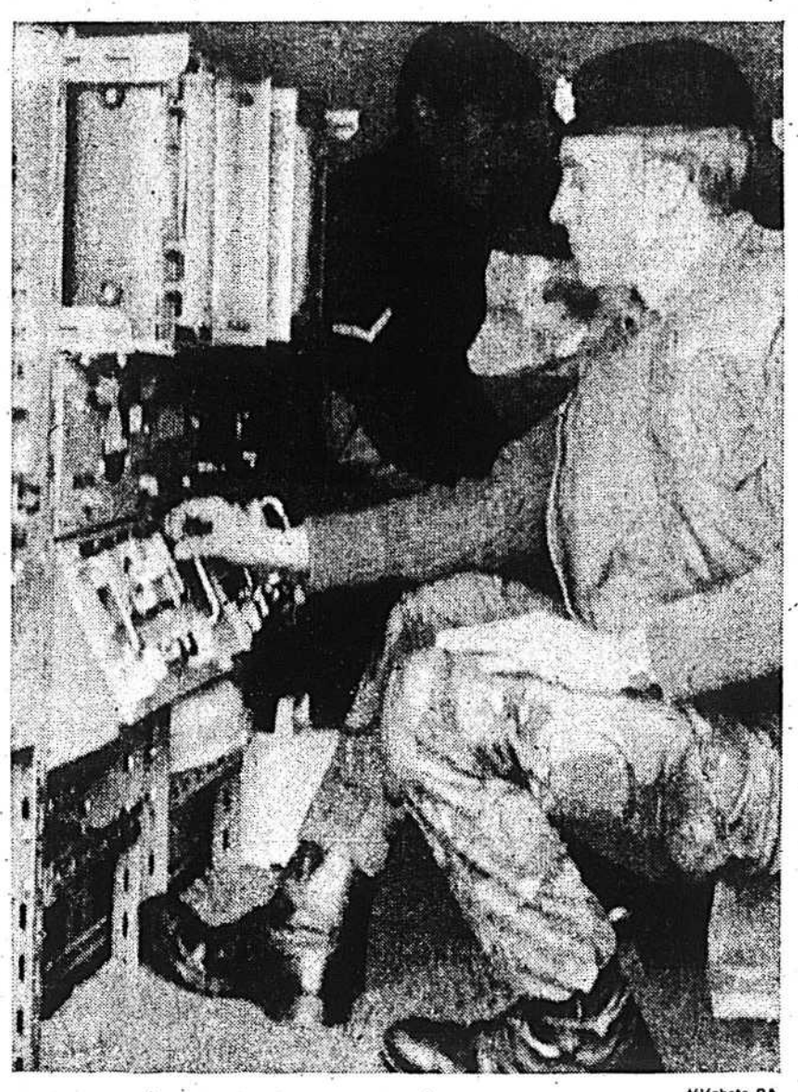

téléphoto PA

## Pour détecter les voitures piégées

Un soldat britannique démontre le maniement des commandes d'un camion équipé de rayons-X, dernière arme de l'armée dans la lutte au terrorisme en Irlande du Nord. Le camion de trois tonnes est entré en usage hier à Belfast. Les voitures devant être examinées sont conduites dans le camion et radiographiées pour voir si elles ne contiennent pas d'explosifs.

# L'IRA provisoire intensifiera ses attaques contre les soldats anglais

**d'après UPI-AFP**

Le leader des "provisoires" de l'IRA, M. Sean Macstiofain, a déclaré que les commandos terroristes de l'aile extrémiste de l'armée clandestine intensifieront "dans un très proche avenir" les attaques contre les soldats britanniques en Ulster. Dans une interview qu'il accordait à Dublin au représentant de l'agence UPI, Macstiofain a précisé que la campagne d'attentats à la bombe "joue un rôle majeur dans notre politique militaire globale" et ajouté : "Il y a de bonnes raisons tactiques et stratégiques pour la poursuivre".

Le leader des "provisoires" a également déclaré que ses troupes n'hésiteraient pas à porter leurs coups en Angleterre même, "si les militaires britanniques, par le simple poids du nombre, cherchaient à briser le système local de défense dans les secteurs nationalistes (à forte majorité catholique) de Belfast, c'est-à-dire les unités de l'IRA, les unités auxiliaires, les comités de défense".

M. Macstiofain a enfin accusé les soldats anglais d'appuyer "les bigots unionistes (UDA, UVD) pour leur permettre de brûler, de tuer et de piller comme ils le firent en 1969".

Le chef des "provisoires" a indiqué, au cours de son interview, que des mesures "très strictes" étaient prises par ses hommes pour éviter des pertes chez les civils.

Entre temps, la violence continue de sévir en Ulster. Hier, deux soldats sont morts à la suite de blessures subies dans des accrochages avec des francs-tireurs et un homme non identifié est mort à l'hôpital. Ces trois pertes de vie portent à 570 le bilan des morts dues à la violence depuis août 1969.

L'armée britannique a réussi, hier, à capturer le commandant du 3e bataillon des provisoires de l'IRA, Eddie Campbell, à l'issue d'une chasse à l'homme dans le quartier catholique Ardoyne de Belfast. Campbell avait cherché refuge dans une maison et une vingtaine de femmes du quartier avaient vainement tenté d'empêcher les soldats d'y pénétrer.

Dans le même quartier, une patrouille militaire a dû essuyer une violente fusillade d'une heure. Quatre "tireurs de l'IRA" auraient été atteints.

# Thieu accuse la France de soutenir le Vietcong

SAIGON. (AFP, PA) — Le président Nguyen Van Thieu a lancé, hier soir, une très violente attaque contre la France, qui soutient la proposition du Gouvernement révolutionnaire provisoire de formation d'un gouvernement à trois composantes.

Le président sud-vietnamien, dans un discours radiodiffusé de Hué, après sa visite à Quang Tri libérée par les fusiliers-marins gouvernementaux, a accusé les "colonialistes" — sans jamais mentionner le nom de la France — de s'ingérer dans les affaires intérieures du Sud-Vietnam. Le chef de l'Etat sud-vietnamien a ajouté qu'il rejetait "toute forme de gouvernement de coalition".

Faisant allusion à "la honteuse capitulation des colonialistes qui ont vendu le Vietnam en 1954", le président Thieu a affirmé avec force: "Nous ne tolérerons pas la répétition d'une telle action." C'était la première fois qu'il critiquait en termes aussi vifs et publiquement la position française et qu'il rejetait officiellement la récente proposition française du 11 septembre présentée par le GRP sur le gouvernement à trois composantes.

"Nous dénonçons fermement les colonialistes intransigeants qui complotent avec les politiciens en exil de la prétendue troisième force", a-t-il encore déclaré après avoir rejeté "toute forme de gouvernement de coalition" au Sud-Vietnam.

"Toute solution qui respecte le droit à l'autodétermination du peuple sud-vietnamien sera approuvée par lui, tandis que tous acte, toute parole, toute aide apportée aux communistes et visant à imposer une solution étrangère au Sud-Vietnam sera punie de façon exemplaire. L'ère du colonialisme a pris fin", a souligné, avec force, le président Thieu.

**Pas de solution imposée**

Après avoir réaffirmé que "toute solution au problème du Vietnam doit mettre fin à l'aggression communiste", le président Thieu a poursuivi: "Les troupes nord-vietnamiennes doivent se retirer du Sud-Vietnam et le peuple vietnamien réglera lui-même ses affaires intérieures. Personne n'a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures du peuple vietnamien. Personne n'a le droit de décider d'une solution pour lui, personne n'a le droit de négocier à sa place. Personne n'a le droit d'accepter un règlement par-dessus sa tête. Seuls le gouvernement constitutionnel et légal et le peuple du Vietnam ont le droit de décider d une solution pour l'avenir du Vietnam", a conclu le président Nguyen Van Thieu.

Par ailleurs, pour la première fois, depuis l'intervention massive des troupes américaines au Sud-Vietnam, le commandement américain à Saigon ne signale aucune mort de soldat résultant d'une "action hostile". Cela ne s'était jamais vu dans les communiqués des pertes américaines hebdomadaires depuis le 1er mars 1965. Le communiqué fait état toutefois de 5 morts résultant "d'actions non hostiles", catégorie où sont généralement rangés les accidents.

D'autre part le porte-parole américain a révélé que les rivières et les canaux du secteur nord du Sul-Vietnam ont été minés par l aviation américaine dans le but de ralentir l'approvisionnement en matériel de guerre des unités de l'armée nord-vietnamienne. Le porte-parole a précisé que c'est pour la première fois que le commandement américain annonce une telle décision.

Enfin, pour le deuxième jour consécutif, rapporte le commandement américain, le mauvais temps a réduit le nombre de sorties d'attaques des bombardiers sur le Nord-Vietnam, mais plusieurs objectifs proches de Hanoi et de Haiphong ont été pilonnés. Au total, les appareils de l'US Air Force, partis de Thaïlande, du Sud-Vietnam et des porte-avions dans le golfe du Tonkin ont mené 431 attaques contre le Nord et le Sud-Vietnam ainsi qu'un nombre indéterminé contre des objectifs au Laos et au Cambodge.

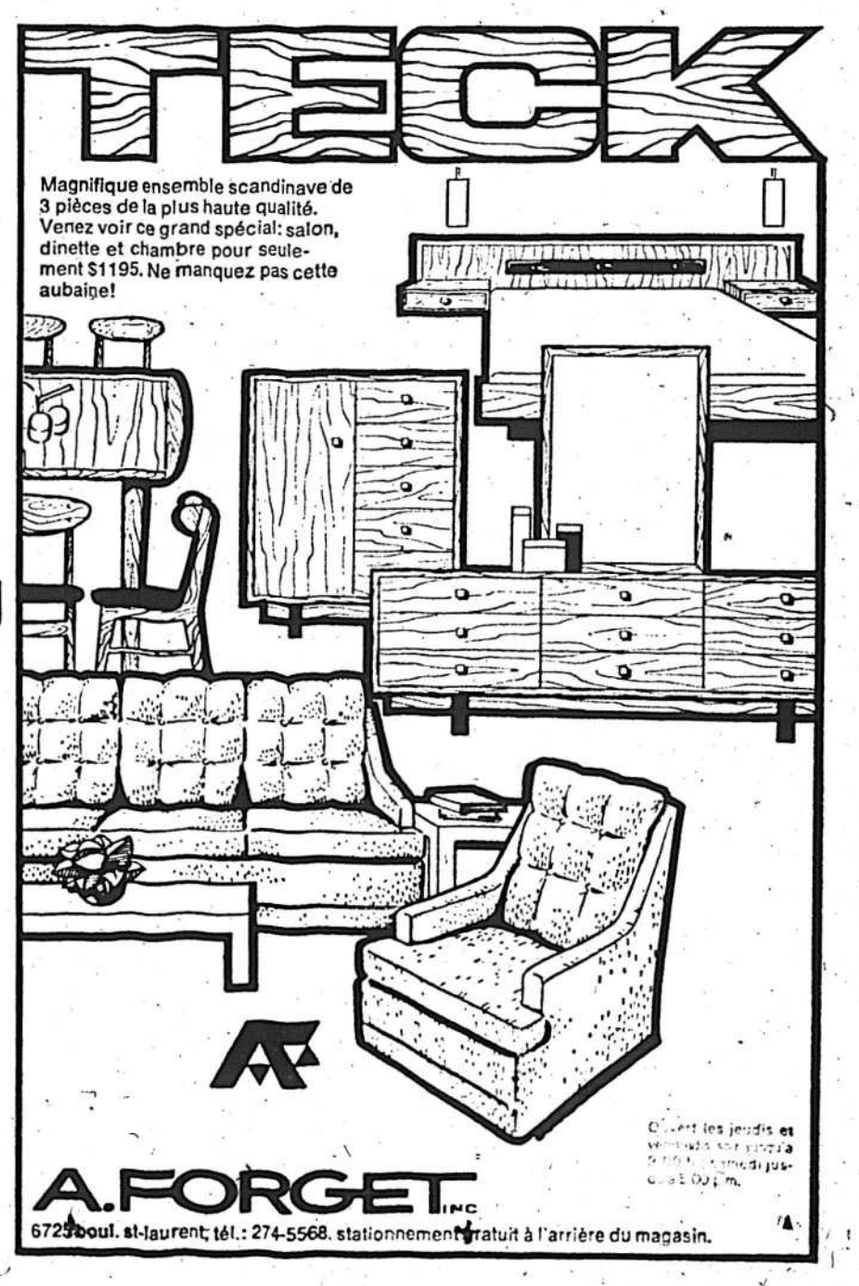

## 507 Animaux

**DANOIS,** tatoués, enregistrés, vaccinés, assurance-santé si désirée; tachetés, fauve, libnée descendants champions. 661-3785.

**DANOIS,** Rodésiens Ridgeback, Dalmatiens, Pointers, Braques, St-Hubert. 279-7974, 861-8064.

6 **EPAGNEULS** Cocker Américains, 6 semaines, mâles seulement, pure race, vaccinés, $55. 3 chattes siamoises, 2 ans, et 2 de 5 mois, $15, 1-584-2784.

**HUSKIES** sibériens, vrais compagnons pour enfants, tatoués, enregistrés, vaccinés. Santé assurée, 661-3785.

**IRISH** setter tatoué, enregistré, vacciné, santé assurée, ligne de champions canadien et américain. 653-0476.

**LABRADORS,** retrievers, tatoués, enregistrés, vaccinés, santé assurée si désiré. Lignée de champions, canadiens, américains. 661-3785.

**LEVRIER** Persan, saluki, chiots, mâles, femelles, inf. 1-293-5824, après 6 h.

**NORVEGIENS** Elkhound, très intelligents, gardiens, bons compagnons, tatoués, enregistrés, vaccinés, santé assurée si désiré. 661-3785.

**PERSAN** mâle, crème, pour accouplement, persans mâles bleu-crème, à vendre, 766-9382, 767-0956.

**PETIT** caniche, mâle, 2 mois, 331-6478.

**POMERANIENS bébés,** enregistrés, privé, aussi mâles pour accouplement. 254-2504.

**SAINTS-BERNARD,** descendants de champion, très beau masque, bonne santé, bon tempérament, 622-5696.

**TONTE DE CHIENS**
Prix réduits. Sous la surveillance d'un instructeur qualifié.
ECOLE DE TONTE CANINE MONTREAL
382-1685 DEMANDEZ SUITE D.

## 511 Instruments musique

**AU CENTRE D'ORGUES DE MTL**
VENTES
Orgues neuves avec rythmes, réguliers de $919.95 à $699.95; sans rythme $599.95.
527-3629

**STUDIOS D'ORGUES HAMMOND**
LOCATION
Orgues Hammond, 2 claviers, 44 notes, à louer, $15 par mois, pour 6 mois.
845-3211 pour centre-ville
354-8140 centre d'achats Versailles
681-2559 pour Laval

**BOUTIQUE DU PIANO CO. LTEE**
PIANOS NEUFS $595
PIANOS RECONDITIONNES $275
1513 EST, RUE FLEURY
384-8293

**LAVAL** Piano: reconditionnés: $225. Lesage neufs: $725. Ouvrage garanti. 669-6564.

**ACCORDEON** professionnel Excelsiola modèle 711 blanc, très bonne condition 481-6693.

**AMPLIFICATEUR,** Fender, basman, 100 watts, RS/N, 2 haut-parleurs, 12 po., 2 contrôles separés, prix à discutter, 663-7691.

**AMPLIFICATEUR** 20 watts, Precision, valeur $150, laisserait $80. Pierre, 626-2976, soir.

**AMPLIFICATEUR** ELK, Twin, 60 ampères, 388-3705.

**AMPLIFICATEUR,** Ampeg, modèle, B-15N, téléphoner, après 6 h. 767-4266.

**AU** Diapason, 4305, Rosemont: pianos, orgues, guitares, amplis, vente, échange.

**AVEZ-VOUS** un piano ou autres instruments de musique dont vous pourriez faire cadeau à une famille de 6. 767-9209.

**CHEZ BERLIND,** orgues, guitares, amplificateurs, accordéons, drums, 2414 Mont-Royal est.

**COURS** privés d'orgue pour jeunes et adultes. Informations: Mlle Fortin, 845-3211.

**GUITARE** Gibson, 1954, à vendre, 388-1422.

**GUITARE** électrique, amplificateur 30 watts, boite de sôn, speaker 12". Appeler: 524-6013.

**GUITARE** classique Espana, neuve, avec étui, $100. 223-2474.

**L'ATELIER** du Piano. Pianos à queue et droit, reconditionnés. Garantis. 274-5553.

**NEUFS,** amplificateurs radio-stéréo, AM-FM, Sony, STR-6055, $325. Deux haut-parleurs Celestion Ditton 15: $150 6 h à 9 h. 288-7267.

**ORGUE USAGE A VENDRE,** 527-6447.

**ORGUE** Gulbransen à vendre, en bon état, valant $2500 pour $1200. 381-5876.

**ORGUE,** rhythm, boite leslie, $3,800, vendrais bon marché. 622-1778.

**ORGUE** Hammond, avec Leslie, modèle 122, 670-3077 après 5 h.

**ORGUES** neuves et usagées, à vendre, appeler Mme Michelle Labelle, 845-3211.

**ORGUE** Bulbransen, modèle 2102, 2 claviers, 13 pedales, avec banc, garantie, 381-0769, soir.

**ORGUE** Hammond, modèle A-100, avec Leslie 122, et Rhythm-2, meilleure offre, 622-0335, 692-9679.

**PETIT** piano, queue, noyer, belle qualité, $1,200, guitares electriques, 527-4632.

**PIANO** à vendre, couleur acajou, soir 271-8213.

**PIANO** Willis, 40", comme neuf, excellente sonorité, $600. 677-2025.

**PIANO** demi-queue Knake, hors serie, excellent état, 486-2844.

**20 PIANOS** à $95. CHACUN. 384-8293.

**PIANO** Saint-Saëns, 38" hauteur, 88 notes, état neuf, particulier, 387-4861.

**PIANOS** reconditionnés, toutes marques, tous formats, 8017 St-Hubert, 272-8285.

**PIANO,** vente $75. Louer $2. Mme Brière, spécialiste 273-9049.

**PIANO,** Mason & Risch, petit format, presque neuf, $525, 767-9051.

**SET** de tambours Ludwig, comme neuf, 767-1973, après 6 p.m.

## 515 Radios, télévisions

**A BAS PRIX,** Zenith couleur, à partir $2.49 semaine. 332-8313.

**ABAT** prix, louez television, livraison immediate jour, soir, 721-1763.

**ACHETERAIS** T.V. couleur en mauvaise condition. Payons comptant, 270-4034.

**A LOUER,** T.V. portative, 35c par jour, tout compris. 254-5816.

**A LOUER,** T-V PORTATIVES, 20"
$2.50 SEMAINE
LIVRAISON IMMEDIATE
524-3049

**A-1, TV** location $7 mois sans contrat, livraison rapide, 488-2545.

**ESSAYEZ** television, 1 mois, $10. Achetez après, $99, Rentevision, 288-3123.

**STEREO** et télévision, en parfaite condition, à vendre, aubaine, 254-9746.

**TELEVISEUR** couleur en parfaite condition, $275. Noir, blanc, $45. 271-6121.

**TELEVISION** combinée, stereo, radio, très bonne condition. 669-5317.

**TELEVISIONS** à louer, $5.95 mois, spéciaux sur achat télécouleur, 729-4614.

**TELEVISION** portative, 19 po., bon état, $35. Après 6 h., 354-1986.

## 517 Stéréos

**VENTE GEANTE D'IMPORTATEUR**

Gros et détail: balance de stock. Stéréos, amplificateurs, haut-parleurs allemand et autres. Valeur $200 pour $90, $300 pour $150, $400 pour $250, $600 pour $350, etc. T.V. Couleurs à partir de $249, 19 pouces, 3 ans de garantie. Voyez marques hautement côtées: Norelco, Grundig, Kenwood, Telefunken, Sansui, Bsr, Master, Dual, Admiral, Electrohonic, et autres. Prix coupes. Aucun comptant. Premier paiement novembre, 10.000 Saint-Laurent (près métro Sauvé) 359-3541.

**AMPEX,** Micro 87R, radio am-fm, stéréo, cassette-stereo, deux haut-parleurs, comme neuf, valeur $350, sacrifierais $225, aubaine, 221-7912.

**MAGNETOPHONE** stereo, avec haut-parleurs, jour: 672-1748, soir: 672-8357.

**STEREO.** Quad pre-amp, amp, tuner AM tuner FM, Lenco L70, tape Roberts $450, speakers. Meilleure offre 931-6564, 543-4135.

**STEREO** combiné, tourne-disque AM-FM, Electrohome, comme neuf, 388-1208.

**TABLE MAGNETO** [illegible] Gilles, 727-5428.

## 521 Articles de menage

**STYLE CANADIEN**

3 pièces au complet, payé $1,500, vendu $500 ou $1.00 semaine. 735-5221

**POUR REGLER SUCCESSION**
Mobiliers salon et chambre à coucher, tables fer forgé, cadres; visite: 3 h à 9 h jeudi, vendredi, samedi. 1625 boul. Laird, Ville Mont-Royal. Pour renseignements: 342-3817, ou 342-3896.

**MEUBLES NON PEINTS**
Vaste choix, bureaux doubles, triples, pupitres, bibliothèques, choix de matelas. Fabriquons aussi meubles sur mesure. 212 est Beaubien. 276-9067.

**ABANDONNERAIS** ameublement complet 3 pièces, chambre, cuisine, salon. $279. 670-8240.

**ABANDONNERAIS** ameublement complet, à vendre avec réfrigérateur, poêle, TV, stéréo, laveuse-sécheuse, si désiré. A partir de $225; 527-1871.

**A BAS PRIX**
**MEUBLES CANADIENS**
En frêne solide, 3 appartements complets, valeur réelle $3,000 vendrais pour $895, aussi avons balance meubles colonial, aucun comptant demandé, aucune frais finance, réservation gratuite, payable $5 par semaine, 527-9149.

**A BAS PRIX,** vendons, achetons, echangeons meubles neufs et usagés. 10,200 boul. St-Michel coin Fleury, 381-9434, 331-8354.

**A BAS PRIX,** (15 ameublements neufs) provenant maisons modèles, choix styles, couleurs. Sets chambre, cuisine, salon, fauteuils TV, matelas, sommiers, lampes tables. Vendra immédiatement, $300 aucun comptant, $15 mois, 323-2606.

**A BAS PRIX,** faillite, ameublements, provincial français, espagnol, colonial canadien, futuriste, directement de l'entrepôt au client, avons ensembles à partir de $235, payable $3 par semaine, aucun comptant requis, 527-9149.

**A BAS PRIX,** achetez directement de l'entrepôt et épargnez. Ne maneuez pas cette occasion unique d'économiser. Ensembles espagnol, colonial, canadien, venant de faillite et reprise de finance, balance de paiement à payer moitié prix. Aucun comptant, $2 par semaine. Mise de coté, 527-2463.

**A BAS PRIX,** meubles tous styles, colonial, espagnol, moderne, canadien ensemble 3 pièces, $265, payable $3 par semaine, pas de comptant, aucuns frais finance, 523-1687.

**A BAS PRIX,** ne vous laissez pas influencer par les vendeurs à pression. Achetez vos meubles directement du manufacturier, en gros, avons tous styles. Entreposons gratuitement. Aucun depôt requis. 527-9149.

**ABANDONNERAIS**
Ameublement complet 3 pièces, à l'entrepôt, poêle, réfrigérateur, stéréo fini noyer, $249 aucun comptant. 727-9297.

**ABANDONNERAIS** ameublement 3 pièces, livraison immédiate, $279, aucun comptant, 374-2861.

**ABANDONNERAIS,** meubles de l'exposition 1972, moitié prix, venez visiter mon entrepôt, avons tous les styles, aucun comptant de requis, aucuns frais d'entreposage, payable $15 par mois, 523-1687.

**ABANDONNERAIS** ameublement 3 pièces, en entrepôt, avec poêle et réfrigérateur, stéréo, aucun comptant, 322-9141.

**ABANDONNERAIS** 40 reprises finance, ameublement $245, payable $3 semaine, aucun dépôt requis, 523-1687.

**ABANDONNERAIS** ameublement complet, poêle et réfrigérateur inclus. Prendrais arrangement, 521-4424.

**ABANDON,** vente d'entrepot, au prix du gros, $50,000 de meubles venant de faillite aussi meubles non peints, directement de l'entrepôt à vous. Aucun intermédiaire. Nous avons tous les styles de meubles, $3 par semaine. Aucun comptant, mise de côté, 527-2463.

**ABSOLUMENT,** ameublement complet, neuf, espagnol, canadien, télévision, stéréo, sacrifierais, 254-5068.

**ACHETEURS** sérieux, ameublement complet de style provenant de l'exposition du meuble. Moins que la moitié du prix, vraie occasion, facilités de paiement, M. Richard, RA. 8-2319.

**ACHETONS ET VENDONS MEUBLES USAGES, COMPTANT PAYE.** 721-7769.

**ACHETONS** et vendons meubles usagés, allons chercher gratuitement, 645-3861.

Al meubles usagés pour tous vos besoins. 721-9216.

**A LIQUIDER**
Draperies, couvre-lits, valance, 667-2963.

**AMEUBLEMENT** Vilas, style colonial, en pin foncé, 3 chambres coucher, 2 secrétaires avec chaise. Lave-vaisselle Whirlpool portatif: $150, lessiveuse Whirpool portatif: $150, lessiveuse king: $100, Balançoires-glissoire: $25, 467-7173.

**AMEUBLEMENT** cause deces, $379, 3 pièces, 727-9297.

**AMEUBLEMENT** complet, 3 chambres, neuf, incluant set de chambre scandinave, bureau triple, 9 tiroirs, chiffonniers miroirs, lit set de cuisine, 5 morceaux, chesterfield faisant lit, avec chaise, table à café, lampes, oreillers. Le tout $295. Accepterais, $12 par mois. 738-4761, 3541, Van Horne, app. 1.

**AMEUBLEMENT,** pour [illegible] à prix d'aubaine, appelez 274-9874.

**APPAREILS** reconditionnés, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, sécheuses. Tres bon prix et garantie. 3413 Sainte-Catherine est, 527-8201-2.

**ARTICLES** de menage à vendre, avec ou sans logis, 277-4616.

**ASPIRATEURS** usagés, garantis un an, bon marché, 255-5631.

**ASPIRATEURS** neufs et reconditionnés, garantis, toutes sortes: Hoover, Electrolux, Compact, etc., choix de 200. Sacs, pièces et réparations toutes marques, plus grand choix au Québec. $10 et plus. Livraison gratuite. Monsieur Balaveuse, 481-1221.

**ATTENTION**
Ameublement complet 3 pièces $179, aucun comptant. $1.50 semaine. 727-6143

**ATTENTION,** meubles pour salariés, prix du travaillant, conditions ouvrières, aucun comptant, financement bancaire, 726-3982.

**ATTENTION,** nous vendons meubles remis à neuf et nous rachetons vos vieux meubles, 254-4228.

**AUBAINE,** ne cherchez plus consommateurs, avons reprise de finance, meubles venant de faillites, ensembles espagnol, colonial, canadien, poêle, réfrigérateur inclus. A partir de $449; aucun dépôt, entreposage gratuit. 527-1671.

**AUBAINE,** mobilier chambre d'enfant, moderne, blanc, mobilier de salon en velours blanc et vert, 4 tables style espagnol, rideaux plein jour, 352-5217.

**AUBAINE,** réfrigerateurs $35, lessiveuses $15, poêles $20, parfaite condition, 431, Roy est, près St-Denis, 849-3155.

**AUBAINE,** meubles usagés et neufs, poêles, réfrigérateurs, Westerneff Furniture, 842-3363.

**AUBAINE:** Meubles canadiens, bois rond, servis dans salle de monte. Les Cèdres du Québec Enrg. 65 ouest Port-Royal, 381-9695.

**AVONS** 24 reprises de finance, ex.: 3 pièces espagnol, complet pour $239 ou $2 semaine. 725-5271.

**BALAYEUSES,** polisseuses, $10 plus. Reparations toutes marques, boyaux, 357-1411.

**BATTERIE** de cuisine, Queen, 19 pièces, neuve, avec garantie, raison cadeau surplus mariage, 769-7861, 751-1563.

**CAUSE** depart, ameublement canadien et divers articles presque neufs. 335-3920.

**CAUSE** depart, aubaine, meubles, 527-4270.

**CEDONS** meubles d'appartement: chambre à coucher, salle de sejour, meubles, articles de maisons, etc. 482-7904, 731-0470.

**CHAMBRE** à coucher, salon dinette, parfaite condition, 9 mois d'usage, 324-0203.

**CHAMBRE,** salon espagnol, tables, lampes, peintures, stereo, salon colonial, 524-2327.

**CHANCE** d'avoir mobiliers de chambre, salon, cuisine, poêle, frigidaire presque neufs. Payés $1275 comptant, $375. Cause mariage à l'eau 527-1018.

**COMPLET,** ameublement 3 pièces, neuf, comprenant lit de chambre, set de cuisine chesterfield faisant lit, table à café, Oreiller. Le tout $175. Accepterais $10 par mois. 733-9407, 3541, Van Horne, app. 1.

**CONSOLIDEZ** vos dettes. Meubles, televisions, draperies, tapis. Andro, 522-3141.

**CONSOMMATEURS,** avons repris de faillite, tous styles, ameublement 3 pièces, poêle réfrigérateur inclus, à partir de $450. Entreposage gratuit, 276-5108.

**CUISINIERE,** siège d'auto pour bébé, poussette-pousse, excellente condition, 288-6384.

**DESIRE** vendre meubles canadiens, 3 pièces, comme neufs, 767-9257.

**DIVAN,** propre, remembourré, divan-lit [illegible]

**DIVAN** et fauteuil, très propres, [illegible]

**DRAPERIES,** vaisselle, tapis, prix de manufacturier, 325-4722, 324-6477, 24 à 31.

**FAILLITE,** ameublement complet, [illegible]

**FIANÇAILLES** [illegible] de style espagnol, chambre, [illegible] salon, [illegible] cuisine, [illegible] laveuse, laveuse de vaisselle, poêle et frigidaire. Payé $1625, vendra-t-il $387.25. 629-0815.

**FIANÇAILLES** rompues, 3 pièces style espagnol, payé $2,500 avec poêle, réfrigérateur, laisserais aller moitié prix. Meilleure offre. 725-2914, 937-9018.

**FOURNAISE** à l'huile, $30, fournaise gaz, $30, 669-2535.

**FOURNAISE** huile Coleman, 55,000 B.T.U., suspendue au plancher, $60, 669-2535.

**FOURNAISES** huile Coleman, 8 et 10 po., comme neuves, 277-3312.

**FOURNAISE** gaz propane ou naturel, $30, 321-2172.

**FOURNAISE** gaz, automatique moderne, après 8 heures, soir, 748-8315, 387-4119.

**FOURNAISE** à l'huile, baril, magnétophone 8 pistes pour auto, polisseuse à trois brosses, 384-8906.

**FOURNAISE** à l'huile avec tuyaux, $25, mobilier cuisine, $25, 523-9868.

**FOURNAISE** à gaz, très propre, prix à discuter, 374-3662.

**2 FOURNAISES** à gaz Coleman, au plancher, parfait ordre, aubaine, soir 276-5580.

**FRIGIDAIRE,** poêle Moffat, 40", 220, sacrifierais les deux $75, 352-4706.

**FRIGIDAIRES,** POELES, GARANTIS COMME NEUFS. 274-7600.

**FRIGIDAIRES** reconditionnés, à partir $35. Vente — Réparation — Livraison. Particulier. 725-0835.

**2 GARDE-ROBES** en bois, miroirs, 1 polisseuse, 1 réfrigérateur, 1 mobilier de cuisine avec 6 chaises. Cause déménagement. 259-6552.

**HIDE-A-BED** neuf, $120. Lazy-boy, neuf $60. Set chambre, $75. Set cuisine, $40. 738-4762.

**LA MAISON DU CHOMEUR,** 2060 Harmony, ameublement complet, 521-1411, 521-1277.

**2 LAMPES** table, 1 torchère, 2 cendriers, 1 chaise blanche-or, Provincial Français, tout $150, 669-6678.

**LAVEUSES** automatiques garanties. Choix 100 modèles presque neuves. Centre de Service WDF, 3413, Ste-Catherine est. 527-8301.

**LAVEUSE** de vaisselle, Moffat, neuve, à prix d'aubaine, moulin à laver, GE, fournaise à l'huile Coleman, 2875 Côte-Terrebonne, 666-4377.

**LAVEUSE,** sécheuse, frigidaire usagés, à vendre, 1904 Laurier est.

**LAVEUSE** automatique, General Electric, bonne condition, 322-9025.

**LESSIVEUSES,** sécheuses automatiques, $75 poêles, réfrigérateurs, service reparations, 722-7353, 322-4968.

**2 LITS** jumeaux Roxen, sommier boite, matelas, presque neufs. 739-2913.

**LIT** continental, $30. Set de chambre, $75. Set de cuisine, $40. Chesterfield faisant lit, $65. Stéréo, $75. 738-4761.

**LIT CONTINENTAL** [illegible] propre, 526-7216.

**LIT DOUBLE,** carrosse, bonne condition, 663-2741.

**2 LITS,** 39", $10, 54", $25, mobilier cuisine chromé, 4 chaises, $50, télévision, $10, 352-6784.

**MACHINE** à laver, automatique, blanche, RCA, en bon état, $135, 728-6100 après 6 heures.

**MACHINE** à coudre White, avec accessoires $35, machine à laver avec essoreuse, $25, carpette neuve, $35, miroirs 526-3255.

**MACHINE** à laver Leonard, à vendre, 388-3330.

**MANUFACTURIER** offre matelas, sommiers: King, Queen, réguliers. Payez, emportez, 681-0307.

**MATELAS** continentaux, direct manufacture, 5785 Souligny-Lacordaire, 254-2922. Soir: 255-3028.

**MATELAS** sommiers, toutes grandeurs, $6.75, $13.50 et plus. Boyer Manufacturier, 3761 Everett coin 18e, 722-4625.

**MEUBLES** de soubassement à vendre, en érable, appareils pour foyer, 36 x 43, en fer forgé noir, avec chenet, panier et autres accessoires. 277-6024.

**MEUBLES** propres, poele 220, réfrigérateur, television, table ronde, chaises, meubles de chambre, miroirs. Cause déménagement, 259-6547, 6415, 36e Avenue, Rosemont.

**MINI-LAVEUSE** estereuse. Simplicity, [illegible] mois d'usage, $145, 332-3722.

**MIROIR** et credence $100, bahut $75, sofa $25, table $25, chaises $25, grille de foyer $10, 735-5202.

**MOBILIER** complet incluant salle à diner et tous accessoires de cuisine, téléphoner entre 4 h. et 7 h., 767-0691.

**MOBILIER** de chambre provincial français, rideaux plein jour et fibre verre, poles, chandeliers cristal, 363-0779.

**MOBILIERS** salon, chambre à coucher, salle à manger, machine à coudre automatique, installation stéréo, t.v. couleur, 679-1145.

**MOBILIER SALON** chaise fauteuil, mobilier cuisine, linge garçon 6-10, 622-8106.

**MOBILIER** cuisine bois avec bahut, petite table, $225, télévision 12", $95, 279-9027.

**MOBILIER** chambre, 2 bureaux, miroirs, tête de lit, $35. 737-5278.

**MOBILIER** de salon, cuisine, congélateur, stereo, tres bon prix, 625-0261.

**MOBILIER** de salon, 3 morceaux, tentures, table, tapis, lit continental 39", table de chevet, 387-5701.

**MOBILIER** de salle a manger style espagnol authentique, $1,750, 731-8464.

**MOBILIER** de salon provincial français, tables, lampes, miroirs, peintures, stereo, 2 chaises, une console 677-3173.

**MOBILIER** de salon style moderne, 325-1552.

**NE JETEZ RIEN** appelez 845-8823, 521-1411, 521-1277, Maison du Chomeur.

**POELE,** 220, combiné, refrigerateur, 8' cubes, pour bachelor, 842-9814, 388-6093.

**POELE** electrique 30", secheuse gaz Beatty, fournaise gaz murale, reservoir eau chaude, télévision portative, 677-5115.

**POELE** commercial Moffat Stainless, 4 ronds, 220, coute $1000 vendrait $300. 353-0414.

**POELE** Kelvinator, 39", bonne condition, prix interessant. Ventilateur Nu-Tone 747-5916.

**POELE** electrique den etat, 220, $30. 381-7977.

**POELE** 220, refrigerateur, 9' cu., Roy, fournaise Coleman, ventilateurs, 381-1493.

**POELE** combiné gaz-huile et tuyau chrome, reservoir huile 200 gallons, reservoir eau chaude. 524-2056.

**POELE,** Tappan Gurney, four mural et tablette, fon cuivre. 684-9727.

**POELE** electrique Belanger, 26", $50. 334-6725.

**POELE** electrique, 2 ans, $150, frigidaire ancien, $40, 487-3815.

**REFRIGERATEUR,** poêle électrique un an d'usage, jaune, soir, 677-1178.

**REFRIGERATEURS,** POELES RECONDITIONNES, GARANTIS. PARTICULIER. LIVRAISON. 661-2038.

**REFRIGERATEUR,** repassoeuse electrique Beatty. 274-3651.

**REFRIGERATEUR** en bonne condition, $40. 389-4185.

**REFRIGERATEUR** blanc 1969, 1 porte. Appeler après 6 h. 376-4823.

**SALONS,** chambres provincial français, espagnol, lampes, cendriers, tables (marbre), cuisine, chambre colonial, peintures, miroirs. 323-7513.

**SET** de chambre, noyer, $100. Après 6 h. 728-1707.

**SOFA 93",** chaises, tables, lampes, provincial italien, bon etat. 388-3262.

**SOFA-LIT,** neuf, matelas double, $125. 341-3315.

**SOFA,** 3 lampes, 3 tables de salon, $150. 288-3600.

**SPECIALITE** de cuisine grec et detail, à meublement. Ecrire casier postal 233, station R, Montréal 326.

**TABLE** pedestal ensemble golf, tondeuse, balayeuse, rideaux, 527-4632.

**TAPIS,** 100% laine, orange, 12 x 18, coussinets caoutchouc, $100. 524-1332.

**TAPIS** mur-à-mur, pose, carpettes, carreaux et revêtements de sol coussinets, excellents prix, 272-4163.

**TAPIS,** salon, passage, draperies, lampe, lit, terrain faut vendre, 527-2007.

**TELEVISEURS,** 17" et 21", parfaite condition, modèles récents. $30. 321-9877.

**TELEVISION** Electrohome console, à bon marché, parfaite condition. 766-0533.

**VENTE** de garage, meubles anciens, lampes, rideaux, draperies, vêtements, vaisselle, 41, Vivian, Ville Mont-Royal.

*Nos téléphonistes sont ordonnées à vendre rapidement votre immeuble PROFITABLE*
**COMPOSEZ**
**87-47-111**

## 521 Articles de ménage

**FIANÇAILLES** rompues, 3 pièces style espagnol, payé $2,500 avec poêle, réfrigérateur, laisserais aller moitié prix. Meilleure offre. 725-2914, 937-9018.

**FOURNAISE** à l'huile, $30, fournaise gaz, $30, 669-2535.

**FOURNAISE** huile Coleman, 55,000 B.T.U., suspendue au plancher, $60, 669-2535.

**FOURNAISES** huile Coleman, 8 et 10 po., comme neuves, 277-3312.

**FOURNAISE** gaz propane ou naturel, $30, 321-2172.

**FOURNAISE** gaz, automatique moderne, après 8 heures, soir, 748-8315, 387-4119.

**FOURNAISE** à l'huile, baril, magnétophone 8 pistes pour auto, polisseuse à trois brosses, 384-8906.

**FOURNAISE** à l'huile avec tuyaux, $25, mobilier cuisine, $25, 523-9868.

**FOURNAISE** à gaz, très propre, prix à discuter, 374-3662.

**2 FOURNAISES** à gaz Coleman, au plancher, parfait ordre, aubaine, soir 276-5580.

**FRIGIDAIRE,** poêle Moffat, 40", 220, sacrifierais les deux $75, 352-4706.

**FRIGIDAIRES,** POELES, GARANTIS COMME NEUFS. 274-7600.

**FRIGIDAIRES** reconditionnés, à partir $35. Vente — Réparation — Livraison. Particulier. 725-0835.

**2 GARDE-ROBES** en bois, miroirs, 1 polisseuse, 1 réfrigérateur, 1 mobilier de cuisine avec 6 chaises. Cause déménagement. 259-6552.

**HIDE-A-BED** neuf, $120. Lazy-boy, neuf $60. Set chambre, $75. Set cuisine, $40. 738-4762.

**LA MAISON DU CHOMEUR,** 2060 Harmony, ameublement complet, 521-1411, 521-1277.

**2 LAMPES** table, 1 torchère, 2 cendriers, 1 chaise blanche-or, Provincial Français, tout $150, 669-6678.

**LAVEUSES** automatiques garanties. Choix 100 modèles presque neuves. Centre de Service WDF, 3413, Ste-Catherine est. 527-8301.

**LAVEUSE** de vaisselle, Moffat, neuve, à prix d'aubaine, moulin à laver, GE, fournaise à l'huile Coleman, 2875 Côte-Terrebonne, 666-4377.

**LAVEUSE,** sécheuse, frigidaire usagés, à vendre, 1904 Laurier est.

**LAVEUSE** automatique, General Electric, bonne condition, 322-9025.

**LESSIVEUSES,** sécheuses automatiques, $75 poêles, réfrigérateurs, service reparations, 722-7353, 322-4968.

**2 LITS** jumeaux Roxen, sommier boite, matelas, presque neufs. 739-2913.

**LIT** continental, $30. Set de chambre, $75. Set de cuisine, $40. Chesterfield faisant lit, $65. Stéréo, $75. 738-4761.

**LIT CONTINENTAL** [illegible] propre, 526-7216.

**LIT DOUBLE,** carrosse, bonne condition, 663-2741.

**2 LITS,** 39", $10, 54", $25, mobilier cuisine chromé, 4 chaises, $50, télévision, $10, 352-6784.

**MACHINE** à laver, automatique, blanche, RCA, en bon état, $135, 728-6100 après 6 heures.

**MACHINE** à coudre White, avec accessoires $35, machine à laver avec essoreuse, $25, carpette neuve, $35, miroirs 526-3255.

**MACHINE** à laver Leonard, à vendre, 388-3330.

**MANUFACTURIER** offre matelas, sommiers: King, Queen, réguliers. Payez, emportez, 681-0307.

**MATELAS** continentaux, direct manufacture, 5785 Souligny-Lacordaire, 254-2922. Soir: 255-3028.

**MATELAS** sommiers, toutes grandeurs, $6.75, $13.50 et plus. Boyer Manufacturier, 3761 Everett coin 18e, 722-4625.

**MEUBLES** de soubassement à vendre, en érable, appareils pour foyer, 36 x 43, en fer forgé noir, avec chenet, panier et autres accessoires. 277-6024.

**MEUBLES** propres, poele 220, réfrigérateur, television, table ronde, chaises, meubles de chambre, miroirs. Cause déménagement, 259-6547, 6415, 36e Avenue, Rosemont.

**MINI-LAVEUSE** estereuse. Simplicity, [illegible] mois d'usage, $145, 332-3722.

**MIROIR** et credence $100, bahut $75, sofa $25, table $25, chaises $25, grille de foyer $10, 735-5202.

**MOBILIER** complet incluant salle à diner et tous accessoires de cuisine, téléphoner entre 4 h. et 7 h., 767-0691.

**MOBILIER** de chambre provincial français, rideaux plein jour et fibre verre, poles, chandeliers cristal, 363-0779.

**MOBILIERS** salon, chambre à coucher, salle à manger, machine à coudre automatique, installation stéréo, t.v. couleur, 679-1145.

**MOBILIER SALON** chaise fauteuil, mobilier cuisine, linge garçon 6-10, 622-8106.

**MOBILIER** cuisine bois avec bahut, petite table, $225, télévision 12", $95, 279-9027.

**MOBILIER** chambre, 2 bureaux, miroirs, tête de lit, $35. 737-5278.

**MOBILIER** de salon, cuisine, congélateur, stereo, tres bon prix, 625-0261.

**MOBILIER** de salon, 3 morceaux, tentures, table, tapis, lit continental 39", table de chevet, 387-5701.

**MOBILIER** de salle a manger style espagnol authentique, $1,750, 731-8464.

**MOBILIER** de salon provincial français, tables, lampes, miroirs, peintures, stereo, 2 chaises, une console 677-3173.

**MOBILIER** de salon style moderne, 325-1552.

**NE JETEZ RIEN** appelez 845-8823, 521-1411, 521-1277, Maison du Chomeur.

**POELE,** 220, combiné, refrigerateur, 8' cubes, pour bachelor, 842-9814, 388-6093.

**POELE** electrique 30", secheuse gaz Beatty, fournaise gaz murale, reservoir eau chaude, télévision portative, 677-5115.

**POELE** commercial Moffat Stainless, 4 ronds, 220, coute $1000 vendrait $300. 353-0414.

**POELE** Kelvinator, 39", bonne condition, prix interessant. Ventilateur Nu-Tone 747-5916.

**POELE** electrique den etat, 220, $30. 381-7977.

**POELE** 220, refrigerateur, 9' cu., Roy, fournaise Coleman, ventilateurs, 381-1493.

**POELE** combiné gaz-huile et tuyau chrome, reservoir huile 200 gallons, reservoir eau chaude. 524-2056.

**POELE,** Tappan Gurney, four mural et tablette, fon cuivre. 684-9727.

**POELE** electrique Belanger, 26", $50. 334-6725.

**POELE** electrique, 2 ans, $150, frigidaire ancien, $40, 487-3815.

**REFRIGERATEUR,** poêle électrique un an d'usage, jaune, soir, 677-1178.

**REFRIGERATEURS,** POELES RECONDITIONNES, GARANTIS. PARTICULIER. LIVRAISON. 661-2038.

**REFRIGERATEUR,** repassoeuse electrique Beatty. 274-3651.

**REFRIGERATEUR** en bonne condition, $40. 389-4185.

**REFRIGERATEUR** blanc 1969, 1 porte. Appeler après 6 h. 376-4823.

**SALONS,** chambres provincial français, espagnol, lampes, cendriers, tables (marbre), cuisine, chambre colonial, peintures, miroirs. 323-7513.

**SET** de chambre, noyer, $100. Après 6 h. 728-1707.

**SOFA 93",** chaises, tables, lampes, provincial italien, bon etat. 388-3262.

**SOFA-LIT,** neuf, matelas double, $125. 341-3315.

**SOFA,** 3 lampes, 3 tables de salon, $150. 288-3600.

**SPECIALITE** de cuisine grec et detail, à meublement. Ecrire casier postal 233, station R, Montréal 326.

**TABLE** pedestal ensemble golf, tondeuse, balayeuse, rideaux, 527-4632.

**TAPIS,** 100% laine, orange, 12 x 18, coussinets caoutchouc, $100. 524-1332.

**TAPIS** mur-à-mur, pose, carpettes, carreaux et revêtements de sol coussinets, excellents prix, 272-4163.

**TAPIS,** salon, passage, draperies, lampe, lit, terrain faut vendre, 527-2007.

**TELEVISEURS,** 17" et 21", parfaite condition, modèles récents. $30. 321-9877.

**TELEVISION** Electrohome console, à bon marché, parfaite condition. 766-0533.

**VENTE** de garage, meubles anciens, lampes, rideaux, draperies, vêtements, vaisselle, 41, Vivian, Ville Mont-Royal.

## 525 réfrigérateurs

**A-1 CONDITION,** réfrigérateurs, cuisinières électriques, reconditionnés, $29 plus. Livraison gratuite. 3273 Ste-Catherine est, 522-3554, 522-3322.

**CONGELATEUR** Westinghouse, 24 pi. cu., comme neuf, 325-6469.

**REFRIGERATEUR** à Coke, pour 100 bouteilles, pour Station-service, 322-0472.

**REFRIGERATEUR ROY,** Deluxe, blanc, très propre, bon ordre, 663-2709.

**REFRIGERATEURS** neufs 10 pieds cubes, $150, 13' cubes, automatiques, $249, Marchand autorisé General Electric, Westinghouse, Admiral, Kelvinator, Maison Léo Pouliot, 1537 est, Ontario. 521-0561, 522-5464.

## 527 Machines à coudre

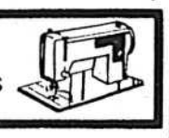

**VENTE DE FAILLITE**
100 modèles 72 flambant neufs, garantie 20 ans, $39.95. 1481 Laurier est.

**A LOUER,** EXCELLENTES MACHINES A COUDRE MANUFACTURE, 524-7781.

**A LOUER** machines domestiques, réparations, estimations à domicile. 521-1514, 353-6181.

**AUBAINE,** SINGER ZIG ZAG, PRESQUE NEUVE, $28.50. 665-2675.

**BELLE** occasion, Singer électrique, nouveau modèle de couleur, boutonnière automatique, reprise finance, vendrais $28.50, 352-4360.

**BELLES** Singer, modèles récents, avec garantie, $29.50. 521-1514, 353-6181.

**CENTRE** Normandie, 2752 de Salaberry, 334-6761. Location, réparation, vente (industrielle-domestique). Machines neuves (reconditionnées). Maison responsable.

**MACHINES** à coudre, 1971, faillite, $45, 25 ans garantie, 259-1940.

**MACHINES** à coudre, 1971, faillite, $45, 25 ans garantie, 259-1940.

**REPRISE** de finance, machines à coudre, automatique, White, modèle récent, prix $23.50. 321-5886.

**SPECIALITE:** louons machines à coudre de manufacture. Albert Montpetit, 721-5281.

## 531 Fourrure

**CREATIONS** exclusives en peaux de mouton: tapis, coussins, couvre-lits, housses pour sièges auto. 322-7729.

**ETOLE** de vison naturel, comme neuve, valeur $500, pour $150. 525-1054.

**ETOLE** de vison naturel, pour taille forte. S'adresser à 679-6079.

**MANTEAU** de loutre, refait à neuf, 10 ans, $350. 524-4086.

**MANTEAU** castor vison, 12-13 ans, comme neuf. 525-6171.

**MANTEAU** de fourrure, pattes de vison, taille 12-14, meilleure offre, 684-9722.

**MANTEAU** mouton gris, col vison, 12-16, $100, valeur $800. 255-4496.

**MANTEAU** Perse noir, collet vison, 14 ans, refait. Aubaine. 376-2722.

**ROBE** longue, bleue, valeur $125 pour $25, autres vêt

## 940 Autos à vendre

**THUNDERBIRD 1969,** hardtop, 2 portes, equipée, air conditionné, très propre, $2,850, termes, échange. 276-5519 vendeur.

**THUNDERBIRD,** 70, tout équipée, air conditionné, après 6 h, 374-2271.

**THUNDERBIRD 1968,** Landau, 2 portes, toit rigide, V-8, automatique, servo-freins, servodirection, vitres électriques, un vrai bijou, 336-6144. Barnabé Motors.

**TORINO GT** 1971, totalement équipée, $2,500 ou meilleure offre. 721-1262.

**TORINO,** GT, '70, tout équipée, propre, 33,000 milles, $2,600, 669-7667.

**TOYOTA** Celica Sport 1972, hardtop, fm, pneus radiaux, presque neuve, impeccable, sacrifierais. 332-2285 membre IADA.

**TOYOTA** Corolla 1971, coupé 1600, am-fm, reverb, tach, 4 vitesses, 4 radiaux. Meilleure offre. 670-0648.

**TOYOTA** Sprinter 1970, automatique am-fm, 26,000 milles, $1,300. 581-9831.

**TOYOTA** sedan, 2 portes, 1200 cc, 1972, prix $1,900, 376-0417.

**TOYOTA 1969,** automatique, tout équipée, très bas millage, condition de voiture neuve, financement disponible, échange accepté.
RENAULT CANADA
735-1331

**TOYOTA CROWN 1970,** 6 cylindres automatique, voiture de luxe, très bonne condition. 631-9251, vendeur.

**TOYOTA** Corolla 71, 4 cylindres, information: Jean, 721-7903.

**TOYOTA** 1970, Corolla, Sprinter Fastback, 4 vitesses, radio, bas millage, 288-6947 membre IADA.

**TOYOTA 1970,** Corolla, 2 portes, (1200), 4 vitesses, comme neuve, 21,000, radio, baquets, jaune, $1,175. 733-9807, marchand garanti.

**TOYOTA** Sprinter 1970, en parfait ordre, $1,300. 670-1833.

**TOYOTA** 1970 Corona 1900 De Luxe, comme neuve, $1,200, garantie, concessionnaire 738-1143.

**TOYOTA** 1971, Corolla 1200, 4 vitesses, 4 pneus radiaux neufs, peinture neuve, $1,100. 655-0561.

**TOYOTA** Corolla, 1600, 1972, standard, tach, 15,000 milles, $1800, 331-0225.

**TOYOTA** Corolla 1971, coupé 1200. Petite pas possible, propre, 728-2755.

**TOYOTA** Corolla, 1600, coupé deluxe, 1972, tout équipée, pneus radiaux, 4 vitesses, $2,200. soir: 655-7298.

**TOYOTA** Corolla 1969, en très bon ordre, 581-6500.

**TOYOTA** Sprinter, 1969, 29,000 milles, propre, 334-8831.

**TOYOTA** 1971, SPRINTER, 10,000 MILLES, CONDITION A-1. 366-6674.

**1971 TRIUMPH,** TR6, radio AM-FM, bande stéréo, amortisseurs Koni, échappement Stebro, peinture Christofaro, appeler Alan, 488-7994.

**TRIUMPH** Spit Fire, 1964, bonne condition $175, après 5 h., 332-1329.

**TRIUMPH TR6,** 1971, 12,000 milles, AM-FM, tout équipé. 336-1663 (Damak).

**TRIUMPH** Spitfire 1969, bon état, $700, 272-8285.

**TRIUMPH GT-6,** 1968, très bonne condition, 324-5354.

**VALIANT** Signet 68, automatique, servodisque, servodirection, radio, parfait état, jour 872-3364, soir 324-3606.

**VALIANT 65,** bonne condition, $125, tél. entre 4 h et 7 h., 288-8775.

**VEGA 1971,** XL Coupé, 3 vitesses, radio très bonne condition. 631-9251, vendeur.

**VEGA** 1971, Hatchback, automatique, radio, bas millage, 336-6144. Barnabé Motors.

## 940 Autos à vendre

**VEGA 1972,** fastback, 4 vitesses, radio belle voiture Mme Latour, vendeur. 688-9200.

**VEGA 1971,** 1,000 milles, pleine garantie, $2,000, meilleure offre, 271-4042.

**VEGA 1972,** standard, 4 vitesses tout équipée, $2250, Rigaud. 1-236-7477.

**VEGA** 1971, Fastback, automatique, radio, particulier, bonne condition. 279-1991.

**VEHICULE** tout terrain, marque Terra-jet, bonne condition, $700. 387-9206.

**VOLKSWAGEN** 1969 2 portes, très propre, 21,000, $900, 336-1663, concessionnaire.

**VOLKSWAGEN,** 1967, 1,500 tout en neuf, am-fm, chaufferette, particulier, meilleure offre. Soir 5 heures, 521-5251.

**VOLKSWAGEN** 1970, 2 hivers, parfait état, radio, $1,250, 486-4818.

**VOLKSWAGEN,** 1969, fastback, automatique, bas millage, 688-4321. Vendeur.

**VOLKSWAGEN 1967,** prix à discuter, appeler après 6 p.m., 389-3742.

**VOLKSWAGEN 1970,** excellent état, bas millage, nombreux extra, 526-4545.

**VOLKSWAGEN** 1968, articles de ménage et vêtements cause décès, 521-8368.

**VOLKSWAGEN 1966,** modèle 1300, spécial $495, termes. 276-5022, vendeur.

**VOLKSWAGEN 1967,** deluxe, radio, 64,000 milles. $450. Après 6 p.m., 661-2427.

**VOLKSWAGEN,** 1965, deluxe, parfait état mécanique, excellent état entièrement, bons pneus, pas de rouille, $325. 270-1030.

**VOLKSWAGEN 1968,** très propre, $825, comme neuve, après 7h., 739-6241.

**VOLKSWAGEN 1971,** 4 vitesses, très propre, bas millage, Appeler M. Bottol, 747-9311, Montrel CMI Toyota.

**VOLKSWAGEN** Camper, mars 1972, 14,000 milles, 392-3013, 844-2973.

**VOLKSWAGEN** 1965, nouveau moteur, nouvelle peinture, freins neufs, pneus neufs, $450, 271-4418.

**VOLKSWAGEN 1968,** 28,000 milles, un seul propriétaire, sacrifirais $550, 725-6787.

**VOLKSWAGEN 1968,** station wagon, moteur neuf, nouveaux freins, nouvelle peinture, très bon état, 381-8641, M. Ibrahim, 9-5, après 6, 481-9487.

**VOLKSWAGEN 1968,** moteur neuf, bonne condition, $800. 374-2261.

**VOLKSWAGEN 1962,** bon ordre, $200. 387-4332.

**VOLKSWAGEN** 1969, radio, am-fm, chaufferette à gaz, pneus flambant neufs blancs. Très propre. 849-2921 membre IADA.

**VOLVO 544,** 1965, excellente mécanique, bas millage. 642-1446.

**VOLVO** 1970, 144-S, 4 portes, 4 vitesses, 22,000 milles, parfaite condition, particulier, $2,275. 663-6554.

**VOLVO 122S,** 1969, bleue foncé, excellente condition, Charles, 332-6514, 747-4734.

**VOLVO** 1970, modèle 142S, excellente condition, 688-4321. Vendeur.

**VOLVO 1972,** sedan, flambant neuve, prix fin saison. Maurice Héroux Auto, 766-4122.

**VOLVO 122S '68,** A1, $1,000, 843-3697.

**VOLVO** 1970, modèle 164, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, pneus neufs, comme neuve, garantie. Concessionnaire, 738-1143.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE?
Pour une transaction hors-pair, visitez Maurice Héroux Automobiles, 4035 Bannantyne, Verdun, 766-4122.

**VOLVO** 1969, 122-S, très bas millage, propre, vendeur, 676-3068.


## Êtes-vous observateur?

**SOLUTION**

1) Nez de l'homme vu en entier.
2) Sous la femme, pied du banc complété.
3) Derrière le poste T.V., un cube déplacé.
4) Derrière le poste, chemin de fer modifié.
5) Couvercle de la boîte ouverte plus court à gauche.
6) Ballon complété à l'intérieur du parc.
7) Un cube en plus en haut derrière la porte.
8) Au mur, mouche de la cible non indiquée.


PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BOUCHERVILLE

**—AVIS PUBLIC—**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Boucherville a adopté les réglements suivants:

**À SA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1972**

**LE RÈGLEMENT No 760**

règlement décretant la construction des services municipaux d'egout sanitaire sur les rues 18-293, 18-294, 19-249 et 19-250 et prevoyant un emprunt de $15,000.00 à ces fins.

**LE RÈGLEMENT No 761**

règlement décretant la construction des services municipaux d'aqueduc, empierrement, puisards, eclairage, rues et trottoirs ainsi que bornes-fontaines sur les rues 18-293, 18-294, 19-249 et 19-250 et prevoyant un emprunt de $60,000.00 à ces fins.

AVIS PUBLIC est également donné que le Conseil a fixé au:

**VENDREDI, 29 SEPTEMBRE 1972**

date à laquelle les personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyénnete canadienne, sont convoquees en assemblee publique a la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, a 19:00 heures, pour l'approbation ou la désapprobation desdits réglements.

Donné à Boucherville, ce 19ème jour de septembre 1972

Gréffier

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF BOUCHERVILLE

**—PUBLIC NOTICE—**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Counsel of the Town of Boucherville has adopted the following by-laws:

**AT ITS MEETING OF SEPTEMBER 15, 1972**

**BY-LAW No 760**

by-law concerning the construction of a sanitary sewer on Streets 18-293, 18-294, 19-249 and 19-250 and authorizing an expenditure of $15,000.00 to these effects.

**BY-LAW No 761**

by-law concerning the construction of water system, street foundation and catch basin, lighting, streets ans sidewalks and street fountains on Streets 18-293, 18-294, 19-249 and 19-250 and authorizing an expenditure of $60,000.00 to these effects.

PUBLIC NOTICE is also given that the Counsel has set:

**FRIDAY, SEPTEMBER 29th, 1972**

date on which persons who are entered on the valuation roll in force as property of taxable immovable, and, in the case, of physical persons, who are full age and canadian citizens shall be convened to attend a public meeting at the Town Hall, at 19:00 o'clock, for the approval or disapproval of said by laws.

Given at Boucherville, this 19th day of September 1972

EUGENE McCLISH

City Clerk

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER**
**69, boul. St-Joseph — Saint-Jean, P.Q.**

**— SERVICE DE L'EQUIPEMENT —**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES JEUX EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE POLYVALENTE J.-J.-BERTRAND DE FARNHAM**

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier recevra jusqu'à quatorze heures (2h:00 p.m.), heure en vigueur localement, jeudi le 5 octobre 1972, des offres sous enveloppes scellées pour:

**AMÉNAGEMENT DES JEUX EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE POLYVALENTE JEAN-JACQUES-BERTRAND DE FARNHAM**

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le "Bordereau de Soumission" prepare a cette fin. La soumission sera remise dans l'enveloppe fournie a cet effet.

Les soumissions seront expediees sous pli recommande ou remises au Service de l'Équipement de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier. Il appartiendra au soumissionnaire que sa soumission arrive à temps.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents au Service de l'Equipement de la Commission Scolaire Regionale Honoré-Mercier, 69, boulevard St-Joseph à Saint-Jean, à compter de 8h.30 a.m. le lundi 25 septembre 1972.

La Commission Scolaire Regionale Honore-Mercier ne s'engage a accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se reserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

**GUY DUBÉ**
**Directeur général**


**SURPLUS DE COUVRE-PLANCHER À PRIX COÛTANT**

Il nous reste une quantite enorme dans un choix de vinyle amiante, vinyle solide, plinthes de caoutchouc, de marque "Amtico" dont il faut se debarrasser immediatement pour faire place a nos nouveaux produits.

JOS. OLIVIER LTÉE
8779, rue Henri-Julien
Montreal 354 — Tel.: 381-5681


**L'ASSURANCE-VIE DU ST-LAURENT ST. LAWRENCE LIFE ASSURANCE COMPANY**

**Avis de changement de siège social**

Avis est donné, par les présentes, que "L'Assurance-Vie du St-Laurent — St. Lawrence Life Assurance Company" constituée en corporation conformément aux dispositions pertinentes de la Loi des assurances de Québec, par lettres patentes émises sous le grand sceau par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 4 février 1957, en conformité de l'arrêté en conseil numéro 85 du 31 janvier 1957, a changé son siège social de la ville de Trois-Rivières a la cite de Montreal (612 ouest, rue St-Jacques), le 13 septembre 1972, en conformite de l'arrêté en conseil numéro 2712, adopte le même jour.

Donné à Montreal, ce 13ème jour de septembre 1972.

Le secretaire,
GILLES DEMERS, LL.L.

**VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX**

**SOUMISSION-CONTRAT NO 231**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16:00 heures le 2 octobre 1972 pour la construction de (7,000 pieds lin.) trottoirs sur Hyman Drive et Davignon Road.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingenieur de la Ville, M. Wm. J. Arthurs. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers de charges moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la Ville, à 4139 Boulevard des Sources, Dollard-des-Ormeaux.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé aux contracteurs qui ne soumissionnent pas à conditions que les plans et devis soient retournés avant la date fixée pour l'entrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un cheque vise, tire sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**Wm. J. Arthurs, ing.,**
**Ingénieur de la Ville.**

**AVIS**

"Avis est par la présente donne que le contrat en date du 15 juin 1972, par lequel "Sylvex Inc." a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures, à la Banque de Montréal, a titre de garantie, a ete enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 6 septembre 1972, sous le No 2374834.


**MOTEUR D'AUTOS**

**Remis à neuf avec nos billes métalliques patentées et garanties assurant 100,000 milles de plus. Prix $12.00 plus $1.00 taxe et port.**

**E.A. SEGUIN**
**C.P. 69 Succ. Victoria**
**Montréal 215**


**CANADA**

**Ministère des Transports**
**administration canadienne des transports aériens**

**APPEL D'OFFRES**

**Des soumissions sont demandées pour le projet ci-dessous à Ste-Scholastique, Québec. CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UN HÔTEL/MOTEL D'ENVIRON 250 CHAMBRES AU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, STE-SCHOLASTIQUE, QUÉBEC.**

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention du projet ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 3 avril 1973.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'Edifice du Conseil des Ports Nationaux, 3e plancher, 3e aile, Cité du Havre, Montréal, Qué., sur réception d'un chèque visé de $50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze (14) jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une assemblée d'information à laquelle les parties intéressées doivent assister, aura lieu à l'Edifice du Conseil des Ports Nationaux, Cité du Havre, Montréal, Québec, à 9:30 heures a.m., heure avancée de l'est, le 16 octobre 1972.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

**M. Baribeau**
*Administrateur régional du Québec,*
Administration canadienne des transports aériens.
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
le 13 septembre 1972.

**LA COMMISSION SCOLAIRE DU CAP-DE-LA-MADELEINE**

**Appel d'offres No 72-30**

La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine recevra jusqu'à 5 heures p.m., le 2 octobre 1972, à 41, rue Bellerive, Cap-de-la-Madeleine, des offres sous enveloppes scellees pour la fourniture de:

**Machines à écrire électriques (10 à 20)**

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charge et autres documents à compter de 9 heures a.m., le 21 septembre 1972, à 41, rue Bellerive, Cap-de-la-Madeleine, auprès de M. Lucien Lefebvre, Agent d'administration, moyennant la somme de $10.00 NON REMBOURSABLE pour frais de papeterie et d'administration.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à la session du lundi 2 octobre 1972, à 41, rue Bellerive, Cap-de-la-Madeleine.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

RÉGINALD VÉZINA
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 18 septembre 1972.

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES**

**APPEL D'OFFRES**

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes recevra jusqu'à 14:00 heures, le 6 octobre 1972, au bureau du directeur général, Campus Régional à Deux-Montagnes, des offres sous-enveloppes scellées pour:

**7136—MOBILIER RÉGIONAL**

Chaque soumissionnaire devra fournir avec son offre faite sur le formulaire préparé à cette fin, un CHÈQUE VISÉ ou un BON DE GARANTIE equivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes et tiré sur une banque ou une caisse populaire.

L'enveloppe scellée contenant la soumission portera, les mots: "Soumission re: 7136-Mobilier Régional", et sera adressée comme suit:

Le Directeur Général,
La Commission Scolaire
Régionale Deux-Montagnes,
Campus Régional, coin 11ième et Guy,
Cité des Deux-Montagnes.

Les formules d'offres et les cahiers de charges pourront être obtenus au bureau de M. Jacques Brault, Régisseur des Services de l'Approvisionnement, local B-15, à l'adresse ci-haut mentionnée, à partir du jeudi, le 21 septembre 1972.

Les soumissions seront ouvertes à 14:00 heures, le 6 octobre 1972.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se reserve de plus le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Cité Deux-Montagnes
Le 15 septembre 1972.

ROCH AUBÉ
Directeur Général

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**
**DMY-72-10270**
**pour 10 h 30 a.m.**
**heure de Montréal**

**le mardi 10 octobre 1972**

**Région Montmorency**

**SERVICE DE DÉNEIGEMENT À DIVERS ENDROITS DANS LA VILLE DE QUÉBEC (1972-1973 et 1973-1974)**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**
**Bureau No 809**
**HYDRO-QUÉBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 128, Qué.**
**Canada**

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

**Les cosecrétaires**
**B. LACASSE-W.E. JOHNSON**
Montréal, le 12 septembre 1972

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**
**HIR-72-10312**
**pour 10 h 30 a.m.**
**heure de Montreal**
**le mardi 17 octobre 1972**

**Institut de Recherche de l'Hydro-Québec**
**Sainte-Anne-de-Varennes**
**(Comté de Verchères)**

**FOURNITURE DE TROIS (3) RÉGULATEURS DE TENSION, MONOPHASÉS 5.0 MVA, 25 kV/ 0-9.6 kV**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**
**Bureau No 809**
**HYDRO-QUÉBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 128, Que.**
**Canada**

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se reserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

**Les cosecrétaires**
**B. LACASSE-W.E. JOHNSON**
Montréal, le 12 septembre 1972

**AVIS**

"Avis est par la présente donne que le contrat en date du 28 août 1972, par lequel "Centre du Couvre-plancher Canadien Inc." a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures, à la Banque de Montréal, a titre de garantie, a ete enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 6ème jour de septembre 1972, sous le No 2374836."

**CANADA POSTES POST CANADA**

**APPEL D'OFFRES**
**TRANSPORT DU COURRIER**

Appel d'offres pour le transport du courrier par camion entre MONTRÉAL et ST-JEAN.

Ce service sera effectue 7 jours par semaine et requiert un camion d'une capacité d'au moins 900 pieds cubes de volume utile et de six (6) tonnes de charge utile.

**Les soumissionnaires doivent avoir au moins 21 ans.**

**Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé d'un montant équivalent à 10 pour cent du prix annuel de la soumission fait à l'ordre du receveur général du Canada. Les chèques et les cautionnements de soumission seront retournés aux soumissionnaires n'ayant pas obtenu le contrat, au cours des trente jours qui suivent la date limite fixée pour la réception des soumissions et à l'adjudicataire au moment de la signature du contrat. Le défaut ou le refus de la part de l'adjudicataire de passer le contrat entraînera la confiscation de son dépôt.**

Les devis, renseignements necessaires, formules de soumission, horaires, etc. peuvent être obtenus aux bureaux de poste de Montréal, Le Prairie, St-Luc et St-Jean, P. Q. ou au bureau du

Directeur du District de l'Ouest
Région postale du Québec
1100, rue Atwater, 9e étage
Plaza Alexis Nihon
Montréal 216, P.Q.
Téléphone: 283-5720

Les soumissions seront acceptées jusqu'à 3:00 heures de l'après-midi, le mercredi 4 octobre 1972.

**VILLE-DE SAINT-LAURENT**

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CAMIONS SERVANT AU DÉNEIGEMENT DES RUES DURANT LA SAISON HIVERNALE 1972-1973**

Les propriétaires de camions désirant offrir leurs véhicules en location à la Ville de Saint-Laurent pour le transport de la neige, sont invités à soumettre par écrit, dans le plus bref délai possible, les renseignements ci-dessous au Bureau du Directeur du Service des Travaux Publics, 740 Cote Vertu, Saint-Laurent 379, Que.

1— Nom, adresse et numéro de telephone du propriétaire.

2— Nombre de camions disponibles ainsi que la marque, l'année, le P.B.V., le cubage de la boîte et le nombre de roues de chaque camion.
Les propriétaires seront convoques par la suite pour l'enregistrement de leurs véhicules.
La distance moyenne a parcourir jusqu'aux dépotoirs a neige de la Ville n'excedera pas 7,500 pieds.
Le prix unitaire paye aux camionneurs sera de $0.0070 le pied cube.

3— Un duplicata de la police d'assurance de chaque camion devra être laisse a la Ville lors de l'enregistrement des véhicules et respectant les montants minimums suivants:
$100,000 pour dommages personnels à une personne, pour chaque accident.
$200,000 pour dommages à plus d'une personne pour chaque accident.
$100,000 pour dommages matériels, pour chaque accident.

4— Les premiers qui répondront à cet avis seront les premiers convoques pour l'enregistrement des véhicules.

YVON GARIÉPY, Ingénieur,
Directeur général,
777 boulevard Laurentien,
Saint-Laurent 379, Que.

SAINT-LAURENT le 21 septembre 1972

**VILLE DE SAINT-LAURENT**

**SOUMISSION**

**ÉCLAIRAGE DE RUE**

Des soumissions sous pli scellé seront reçues par le soussigné à son bureau de l'Hôtel de Ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent 379, Qué., jusqu'à vendredi le 6 octobre 1972, à 17:00 heures.

Pour l'execution de travaux d'eclairage par distribution souterraine, aux endroits suivants:

A— Sur les rues JEAN-BOUILLET, LAURIAULT, SAVARD, ROBICHAUD et le boulevard KELLER.
B— Sur les rues DIAB, DE MINIAC, sur le chemin BOIS-FRANC et la rue BOTHAM.
C— Sur la rue BEAULAC.
D— Sur les rues BILLERON et BONIN.

Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenues du Bureau du Directeur du Service du Genie, durant les heures de bureau moyennant un dépôt de $100 en argent à compter de vendredi le 22 septembre 1972, à 9:00 heures. Le dépôt est remboursable lorsque les documents sont retournés.

Lesdites sousmissions seront ouvertes publiquement à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, vendredi le 6 octobre 1972, à 17:00 heures.

YVON GARIÉPY, ing.,
Directeur Général,
777 boulevard Laurentien,
Saint-Laurent 379, Que.

SAINT-LAURENT, le 21 septembre 1972.

**APPEL D'OFFRES**

PROJET:
Aménagement des terrains sportifs, Ecole Secondaire Polyvalente La Magdeleine, Phases 1 et 2.

PROPRIÉTAIRE:
La Commission Scolaire Regionale Lagnery,
1250, boulevard Ste-Elisabeth,
Lapraire, Quebec.

ARCHITECTE:
Lemay-Leclerc,
3517, boulevard LaSalle,
Verdun 203, Québec
tel.: 761-4895

QUALIFICATIONS DES SOUMISSIONNAIRES:
Seules sont autorisées à soumissionner pour l'execution des travaux, les personnes, societés ou corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Quebec.

OBTENTION DES DOCUMENTS:
Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants pourront se procurer les documents de soumissions aux bureaux des architectes après 9:00 heures a.m. jeudi, le 21 septembre 1972.

DÉPÔT POUR DOCUMENTS
Le dépôt que l'entrepreneur général et les sous-traitants devront faire pour l'obtention des plans sera de cinquante dollars ($50.00).
Le dépôt sera remis sur réception des plans, par l'architecte, au plus tard dix (10) jours après l'ouverture des soumissions.
Dans le cas ou les documents seraient retournés apres cette date, le dépôt sera confisqué.

GARANTIE DES SOUMISSIONNAIRES:
A) ENTREPRENEUR GÉNÉRAL:
Les soumissions devront être accompagnees d'un cheque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de treize mille dollars ($13,000) fait à l'ordre du proprietaire; la Commission Scolaire Régionale Lignery ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour 90 jours de la date d'ouverture de soumission, en tous points conformie aux formules du Ministère de l'Education.
Il appartiendra aux entrepreneurs généraux soumissionnaires de decider de la validité des documents de soumissions des sous-traitants.

B) SOUS-TRAITANTS:
Les soumissions des sous-traitants ci-après énumérés seront accompagnées d'un chèque visé au montant indiqué fait à l'ordre du propriétaire et de l'entrepreneur à être choisi ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 120 jours de la date d'ouverture des soumissions de l'entrepreneur général.

SPÉCIALITÉS
Piste d'athlétisme et tennis
Egout pluvial

MONTANT DU CHÈQUE VISÉ OU DU CAUTIONNEMENT
$6,000
$3,000

DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS ET OUVERTURE
Les soumissions scellées pour l'entreprise générale seront reçues jusqu'à 2 heures le mercredi, 4 octobre 1972, heure locale en vigueur, chez le propriétaire et elles seront ouvertes publiquement à l'assemblée qui se tiendra le même jour, au même endroit, à la même heure.

AVERTISSEMENT
Le propriétaire ne s'engage à retenir ni la plus basse soumission ni aucune soumission reçue.

M. [illegible]
Directeur général

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LALONDE**
**SIEGE SOCIAL LA SARRE, P.Q.**

**ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE 450 ÉLÈVES À MACAMIC**
**VALÈRE LANGLOIS, ARCHITECTE**

**APPEL D'OFFRES**

La Commission scolaire régionale Lalonde demande des soumissions pour la construction d'une école secondaire polyvalente des 450 élèves à Macamic, comte Abitibi ouest. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte Valère Langlois, 747 boulevard St-Joseph, Hull, P.Q. contre un dépôt de cent ($100.00) dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent mille dollars ($100,000.00) à l'ordre de la Commission scolaire regionale Lalonde ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions d'original et deux copies dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné à:

**La Commission scolaire regionale Lalonde**
**CP 3500**
**La Sarre, P.Q.**

Seront reçues jusqu'à 20.00 heures, heure en vigueur localement, le 13 du mois d'octobre 1972, pour etre ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur general soumissionnaire a la responsabilite de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisi dans les specialites ci-dessous mentionnées, lui fourniront à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50 pour cent du prix du contrat de la specialite.

**Pieux**
**Structure d'acier**
**Specialites**
**Plomberie**
**Ventilation et controle**
**Climatisation**
**Electricite**

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un cheque visé au montant ci-dessous indiqué fait a l'ordre du propriétaire et de l'entrepreneur a être choisi, ou d'un cautionnement de soumission etabli au même montant validé pour cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions.

| | |
|---|---|
| Pieux | 4,000.00 |
| Structure | 20,000.00 |
| Plomberie | 6,000.00 |
| Ventilation et contrôle | 10,000.00 |
| Climatisation | 2,500.00 |
| Electricite | 16,000.00 |

Les soumissions de ces sous-traitants seront reçues jusqu'à 16.00 heures en vigueur localement, le 10 octobre 1972, au bureau des soumissions déposées, 101, 11e rue, Noranda, P.Q. pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Les plans des spécialités des sous-traitants peuvent être obtenus au bureau de l'ingenieur:

**Cote, Langlois, Gagné, Ingénieurs conseils,**
**117, Principale,**
**Rouyn, P.Q.**
**Tel. 819-762-0811**

| | |
|---|---|
| Pieux | $2,000 |
| Structure | $5,000 |
| Mécanique | $5,000 |
| Electricité | $5,000 |

[illegible] appartiendra aux entrepreneurs [illegible] de juger du [illegible] des sous-traitants, tant pour leur [illegible] que pour le contenu de leurs [illegible]

[illegible]

M. CONRAD AUBIN
Directeur general

# La CSD veut créer une coopérative d'huile à chauffage

par Pierre VENNAT

La Centrale des syndicats démocratiques, désireuse de trancher sur la CSN en matière d'action politique, tente de créer une Coopérative d'huile à chauffage et de gaz pour ses membres.

Déjà, à Montmagny, des syndiqués affiliés à la nouvelle centrale ont tenu une assemblée, en compagnie de représentants des caisses populaires de la région, de conseillers techniques syndicaux et de l'économiste de la CSD, Yvon Valcin, et ont créé un comité provisoire en vue de la création d'une telle coopérative pour les travailleurs de la région.

Selon la CSD, de telles initiatives concrètes et "bien d'autres" sont à l'étude dans d'autres régions et, selon un communiqué de la centrale, "s'inscrivent d'emblée dans l'optique de la CSD visant à protéger les travailleurs et les salariés non pas en faisant du désordre, mais en luttant concrètement contre toute forme d'exploitation".

**Et la chaussure**

Pendant ce temps, les travailleurs de l'industrie de la chaussure, affiliés eux-aussi à la CSD, songent à une marche contre le gouvernement Bourassa.

Ils en ont contre une décision du gouvernement qui, suite à un arrêté en conseil amendant l'ordonnance du salaire minimum dans l'industrie de la chaussure, a réduit le salaire des salariés à l'essai dans cette industrie de 10 p. cent par rapport à l'ensemble des autres salariés du Québec.

Se plaignant de "pressions politiques exercées par les manufacturiers de chaussures du Québec", la Fédération des travailleurs de l'industrie du Vêtement (CSD), à laquelle ces travailleurs sont affiliés, déclare que ces travailleurs ne doivent pas "payer pour l'incompétence et l'inaction des manufacturiers à apporter les réformes qui s'imposent dans leurs entreprises pour rendre l'industrie de la chaussure plus rentable".

De toute façon, le bureau fédéral de la Fédération du vêtement, présidé par M. Jean-Noël Godin, a demandé au service économique de la CSD de se pencher sur les problèmes de l'industrie de la chaussure.

L'économiste Yvon Valcin s'est donc engagé à soumettre un rapport d'ici février prochain. A partir des constatations et conclusions de ce

# naissances-décès-remerciements-in memoriam

## Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

**BALSIS (Walter)** — A Montréal, le 19 septembre 1972 à l'âge de 57 ans est décédé M. Walter Balsis, époux de Mary Dilallo; outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses fils: Walter jr., époux de Joanne Banes, de Winnipeg, Frank, époux de Denise Moreau et Victor, sa mère, Mme Stanislava Balsis, ses belles-soeurs: Mme veuve Louis Dilallo, Mme veuve Nick Dilallo, Mme veuve Antoine Dilallo, Rosa Dilallo, épouse de Frank Di Tomasso, de Californie, un beau-frère, John Dilallo, époux de Henriette Bissonnette, de Californie. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee,
2805, rue Allard,

à 9h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 10h00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BARLAND (Marie-Claire)** — A Montreal le 18 septembre 1972 à l'age de 44 ans est décédée Mme Rosaire Barland, née Marie-Claire Lachaine, demeurant 229 Delinelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,

à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Véronique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Maurice)** — A Trois-Rivières, le 19 septembre 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Beauchamp, époux de Irène Paul, demeurant 2588 Lajoie, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire

Rousseau et Freres,
415, rue de Volontaires,
Trois-Rivières

pour se rendre à l'église St-Sacrement, Trois-Rivieres où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Veuillez ne pas envoyer de fleurs mais faire un don au fond de recherche de la Société Canadienne du Cancer.

**BENOIT (Léopold)** — A Montreal, le 19 septembre 1972 à l'age de 76 ans est décédé Léopold Benoit, époux en 1eres noces d'Aurore Hamel, en 2èmes noces de Rose-Armande Goyette et en 3èmes noces de Gilberte Paquette, demeurant au 1529 St-Joseph, à Lemoyne, autrefois de St-Mathias. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils,
1930, rue St-Louis, Lemoyne,

à 10 h., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathias, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetiere paroissial de St-Mathias, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOIVIN (Me J. Avila)** — Subitement à Montréal, le 17 septembre 1972 à l'âge de 70 ans est décédé Me J. Avila Boivin, notaire, chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre, époux de Germaine Chénard, demeurant rue Frontenac à Berthierville. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, 1 fille adoptive Agathe, épouse de Pierre Gauthier, de Montréal, 2 frères et 1 belle-soeur: Gerard Boivin, de Montréal, et Charles-Edouard Boivin, de Berthierville; 3 soeurs: Miles Alice, Cecile et Claire Boivin, toutes de Berthier, plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Lemire et Fils,
528, rue Frontenac à Berthierville,

pour se rendre à l'église Ste-Genevieve, où le service sera célébré à 3h30 et de là au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOTTARI (Antonio)** — A Montréal, le 19 septembre 1972 à l'âge de 81 ans est décédée M. Antonio Bottari, époux de Assunta Gurriero; père de Frank, Joseph et Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee
6259, boul. Monk,

à 9h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 10h00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOURQUE (Rita)** — A l'Hopital General, à Montreal, le 20 septembre 1972, est décédée Mme Paul Bourque, née Rita Thibodeau, mère de Real et Diane, autrefois de la 1ère avenue, Verdun, demeurant 451, Cliston, Otterburn Heights. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funebre partira des salons

L. Theriault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs, ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARLONE (Angélina)** — A Montreal, le 20 septembre 1972 à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Giuseppe Carlone, née Angelina Paduano, mère de Donato et David. Elle laisse son père sa mère M. Mme Antonio Paduano; sa belle-mère Mme Anna-Maria Carlone. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Theriault Ltee,
7120, rue Jean-Talon est,

à 9h.45 pour se rendre à l'eglise Italian United Church (6780 Papineau), ou le service sera célébré à 10 h. et de la au cimetiere Mont-Royal, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faire dons au fond de Recherche de la Societe Canadienne du Cancer.

**CHAMBERLAND (Clara)** — A ville Mont-Royal, le 21 septembre 1972 à l'age de 84 ans est decedee Clara Lafontaine Chamberland, épouse d'Edouard Chamberland, proprietaire de Henri Jonas et Cie. Les funerailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funebre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltee
790, boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'eglise St-Joseph de ville Mont-Royal ou le service sera celebre à 10h. et de la au cimetiere de Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLAVET (Yvonne)** — A Pont-Viau, le 19 septembre 1972 à l'âge de 76 ans 10 mois est décédée Mme Edmond Clavet, née Yvonne Aubert, demeurant 37 rue Jubinville. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault et Fils Inc.
90, boul. Lévesque,

à 2h45 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 3h00 et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLERMONT (William "Willie")** — A Louiseville, le 18 septembre 1972 à l'âge de 77 ans 11 mois est décédé M. William dit Willie Clermont, époux de Cécile Lambert, demeurant 80 Notre-Dame Nord, Louiseville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, Edith, ses frères et belles-soeurs: Lionel, de Louiseville, Ange-Albert, de Berthier, Achille, époux de Laurette Vallières, Robert, époux de Marie-Rose-Noël, Germaine et Fernand, de Louiseville, ses beaux-frères et belles-soeurs: Joseph, époux de Alice Marchand, Donat Lambert, de Montréal, Mme veuve Adrien Lacombe, née Bernadette Lambert, de Louiseville, Mlle Antoinette Lambert, Lucien Lambert, époux de Béatrice Ledoux, Lionel Lambert, époux de Suzanne Brodeur, Soeur Laura Lambert, F.S.C.P., Ulysse Taillefer, époux de Germaine Lambert, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Marion Enrg.
de Louiseville,

pour se rendre à l'église de Louiseville, où le service sera célébré à 10h00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESROCHERS (Joseph)** — A Ville Ile-Perrot, cté Vaudreuil, le 19 septembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Desrochers, époux de feu Edith Grant, demeurant 84 — 6e Avenue, Ville Ile-Perrot, Père de Jean-Charles, Rita (Mme Mercier Brosseau), Jeannine (Mme René Carrière), Mirelle (Mme Roger Méron). Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau
96, boul. Perrot
Ville Ile-Perrot

à 10h30, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetiere de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPERREAULT (Rolland)** — A Montreal, le 19 septembre 1972, à l'age de 59 ans, est décédé M. Rolland Duperreault, epoux de Dolores Lajoie. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNE (Yvonne)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 75 ans est décédée Mme Léo Gagné, née Yvonne Binet, exposée au salon

Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert.

Avis des funérailles plus tard.

**GRANDMAISON (Pierre)** — A Pte-St-Charles, le 18 septembre 1972, à l'âge de 29 ans, est décédé Pierre Grandmaison, demeurant au no 2676 rue Chateauguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUAY (Clara)** — A Cap d'Espoir, en Gaspesie, le 19 septembre 1972, à l'age de 82 ans, est décédée Mme veuve Joseph Guay, née Clara Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte,
2635, rue Hochelaga,

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HARRISON (Henri)** — A Verdun, le 19 septembre 1972 à l'âge de 69 ans, est decedé M. Henri Harrison, fils de feu Thomas Harrison et de feu Josephine Lefebvre, demeurant 2282 Délisle. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,

à 8h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**KENTON (Margaret)** — A l'hopital General Lakeshore, le 20 septembre 1972 à l'âge de 62 ans est décédée Margaret Lapointe, épouse de William T. Kenton, mere de Jim. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funebre partira de la maison funeraire

D. A. Collins,
222, boul. Metropolitain, Pointe-Claire,

pour se rendre à l'eglise St-John-Fisher, ou le service sera célébré à 10h. a.m. et de là au cimetière catholique Pointe-Claire.

**LABELLE (Leon)** — A Montreal, le 20 septembre 1972, à l'age de 84 ans, est décédé M. Leon Labelle, époux de feu Corine Lamothe, frère de Mme Lucien St-Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée.
3565 boul. LaSalle, Verdun

à 9 h. 45 pour se rendre à l'eglise Notre-Dame-de-la-Paix ou le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFONTAINE (Sylvie)** — A Montréal le 19 septembre 1972 à l'âge de 6 ans est décédée Sylvie Lafontaine, fille bien aimée de Albert Lafontaine et de Huguette Cadieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Bélair,

à 1h45 pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 2h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANG (James-Edward)** — A l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 19 septembre 1972 à l'âge de 78 ans, est décédé James Edward Lang, retraité de Warden King Ltée, époux bien-aimé d'Emma Gagné et de feu Ettie-Mable Brazier. Père de Robert, Edward, Kenneth, Georgina (Mme W. Getar) et Ettie (Mme V. Welppert). Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant à 11 h. aux salons

Clarke, McGillivray, White,
4484 est, rue Ste-Catherine;

et de là au cimetière Mont-Royal.

**LANGEVIN (Pierre)** — Accidentellement à Montréal, le 18 septembre 1972 à l'âge de 39 ans est décédé M. Pierre Langevin, célibataire, fils de Charles-Edouard Langevin et de Roseline Boivin, frère de Mme Martin Lussier (Odette) et de Mme Hubert Quenneville (Mireille). Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANOUE (Marie-Louise)** — A Verdun le 21 septembre 1972 à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lanoue, née Marie-Louise Lemaire, mère de Mme R. Gendron (Héléna), Gaston Roy (décédé), et Alcide Roy (décédé). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 1h.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVALLEE (Claude)** — A Sherbrooke le 18 septembre 1972 à l'âge de 36 ans est decédé M. Claude Lavallée, réalisateur au CFTM TV, époux de Francyne Labranche, père d'Erick, 870 Des Cormiers, Duvernay, Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee,
745, rue Crémazie Est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame des Ecores, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDUC (Gérard)** — A Laval Ouest, le 20 septembre 1972, à l'âge de 51 ans est décédé Gérard Leduc, époux de Gabrielle Lanthier, autrefois de l'Annonciation, comté de Labelle, demeurant 1505, 45e avenue, Laval Ouest, pere de Lorraine, Luc, Christiane et Yves. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette et Fils,
3582, 24e rue,
à Laval Ouest,

pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEFEBVRE (Edouard)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 71 ans est décédé Edouard Lefebvre, époux de Hélène Demers, père de Jeannette Vincent, Florence Cardinal, Claude (décédé) et Yollande Terrier. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funebre partira des salons

Cardinal et Neveu,
2695, rue Dandurand,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGRAND (Albert)** — A St-Philippe de Laprairie, le 20 septembre 1972, à l'âge de 84 ans est décédé M. Albert Legrand, époux d'Elisabeth Legrand. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funebre partira des salons

Henri Guerin Enrg.,
425, Chemin St-Jean,
Laprairie,

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Nativité à Lapraírie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Philippe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LENDA (Walter)** — A Montréal, le 17 septembre 1972 à l'âge de 53 ans est décédé M. Walter Lenda, époux de Lucienne Arpin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, 1 fils Jean-Guy, époux de Noella Duhaime, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,

à 8h45 pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARIER (Charles)** — A Montreal, le 19 septembre 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles Marier, époux de Anna Paquette, demeurant 9576 Boyce. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
6628, rue Hochelaga

à 9 h. 45 pour se rendre à l'eglise St-Victor où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARTIN (Patrick)** — A Montreal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 59 ans, est decédé M. Patrick Martin, époux de Gertrude Viens; père de Claudette (Mme Gérald Matte, Lise, Christiane (Mme F. Gerson). Il laisse aussi 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis

à 2 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de St-Hilaire, Cté Madawaska N.-B., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**METHOT (Omer)** — A St-Zotique, le 19 septembre 1972, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Omer Méthot, époux en 1ères noces de feu Gilberte Bray et en 2èmes noces de Aldana Poirier, demeurant 1525 Principale, St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. E. Ménard et Fils,
à Coteau Landing

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**METTREAU (Gilberte)** — A Montreal, le 20 septembre 1972 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Eugène Mettreau, née Gilberte Melançon; mère de Mme Joseph A. Garofalo (Gisèle), Mme Jacques Archambault (Lucie). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,

pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MICHAUD (Gérard)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 67 ans est décédé M. Gérard Michaud, époux en premières noces de feu Anita L'Ecuyer, en deuxièmes noces, de feu Marthe Filion et en troisièmes noces, de Cécile Gariépy, père de Ghislaine, Richard et Gilles, demeurant 9025, Lajeunesse. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie Est,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONGEAU (Gilbert)** — Accidentellement, à Québec, le 19 septembre 1972, à l'âge de 24 ans est décédé Gilbert Mongeau, ingénieur, fils de M. et Mme Roland Mongeau. Il laisse deux frères, Donald et Eric et quatre soeurs, Andrée, Monique, Michèle et Francine. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée.
790, rue Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONTPETIT (Yvonne)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 58 ans est décédée Mme Marcel Montpetit, née Yvonne Girouard. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NORMANDIN (Sylva)** — A l'Hopital Sacré-Coeur, le 18 septembre 1972 est décédé M. Sylva Normandin, autrefois d'Outremont, époux de Juliette Plessis Bélair. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
4780, rue de Salaberry,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 2h00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OTIS (Paul-Emile)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul-Emile Otis, époux de Flore Tougas. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Inc.,
5001, boul. Henri-Bourassa est

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Camille où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PORTELANCE (René)** — A Montréal, le 19 septembre 1972 à l'âge de 77 ans est décédé M. René Portelance, époux de Yvette Contant. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9h00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

**PREFONTAINE (Winifred)** — A Longueuil, le 20 septembre 1972 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Joseph René Préfontaine, née Winifred Savage, elle laisse dans le deuil, 2 fils: Gérard et John-Eric, 3 filles: Mme Edith Benoit, Mme Marion Brun, Mme Léola D'Avignon. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
70, boul. Lemoyne, Longueuil,

pour se rendre à l'église St-Clare, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PRIMEAU (Albina)** — A Montréal, le 21 septembre 1972 est décédée Mme veuve Edmond Primeau, née Albina Provost; demeurant au Foyer Gamelin. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RAINVILLE (Lucienne)** — Accidentellement à Varennes, le 19 septembre 1972 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Dominique Rainville, née Lucienne Hébert, demeurant 51 rue Guèvremont, Varennes. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROCHON (Roméo)** — A Verdun, le 20 septembre 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Roméo Rochon, époux de Cécile Beaudreau, demeurant 324 Melrose, Verdun, père de Collette (Mme H. Longtin), Michelle (Mme André Lamoureux), Richard, époux de Aline Leroux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun

à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TANGUAY (Florida)** — A Montréal le 19 septembre 1972 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Roméo Tanguay, née Florida Lamarche. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Juliette (Mme Ermel Thibault), Isidore, son épouse Madeleine Viel, Gérard, son épouse Rita Demers, Albert, son épouse Thérèse Sauriol, Rolande (Mme Alfred Lapointe), David, son épouse Rollande Dubois, Fernand, son épouse Noëlla Lamarche, Pierrette (Mme Jean-Paul Roy), Suzanne (Mme Donat Bouvier), Guy, son épouse Carole Piquette, Jean, son épouse Micheline Piquette, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,

à 9h.30 pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de St-Georges, ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TRUDEL (René)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. René Trudel, époux de Thérèse Bailey, demeurant rue Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TURCOTTE (Dolorès)** — A Longueuil, le 19 septembre 1972 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Veuve Bernard Turcotte, née Dolorès Plouffe; elle laisse dans le deuil, un frère, Albert, ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. & J. S. Vallée Ltée
2548 est, rue Beaubien,

à 1h. pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébrée à 2 h. et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VADEBONCOEUR (Alcide)** — A Montréal, le 20 septembre 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Alcide Vadeboncoeur, fils de feu Elzéar Vadeboncoeur et de feu Emma Lépine. Il laisse sa belle-soeur Mme Arthur Vadeboncoeur et sa nièce Mlle Lise Vadeboncoeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant en l'église de Boucherville où un service privé sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Direction Magnus Poirier Inc.

**VILLENEUVE (Bertha)** — Subitement à St-Jean, Québec, mercredi le 20 septembre 1972 est décédée Bertha Bonenfant, épouse bien-aimée de Clément Villeneuve, mère de Ronald. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke, McGillivray, White,
1459, rue Towers (angle Maisonneuve),

pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Stationnement à l'arrière.


DUPUIS

Laissez-nous vous aider à choisir le meilleur appareil auditif Zenith

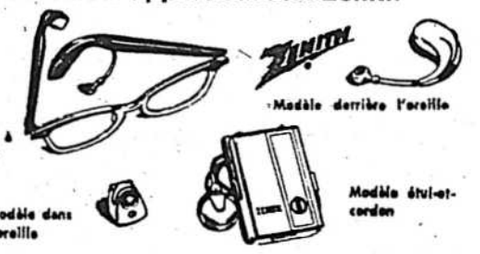


Zenith fabrique 18 appareils de qualités différentes avec garantie de remboursement de 10 jours. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait durant les 10 jours suivant l'achat, vous n'avez qu'à nous retourner l'appareil et vous serez remboursé.

La qualité a priorité sur le nom!

Appareils auditifs Zenith

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Rendez-vous à domicile, si désiré
COMPOSEZ 842-5151
POSTE 316
DUPUIS — TROISIÈME — RAYON 901



DUPUIS

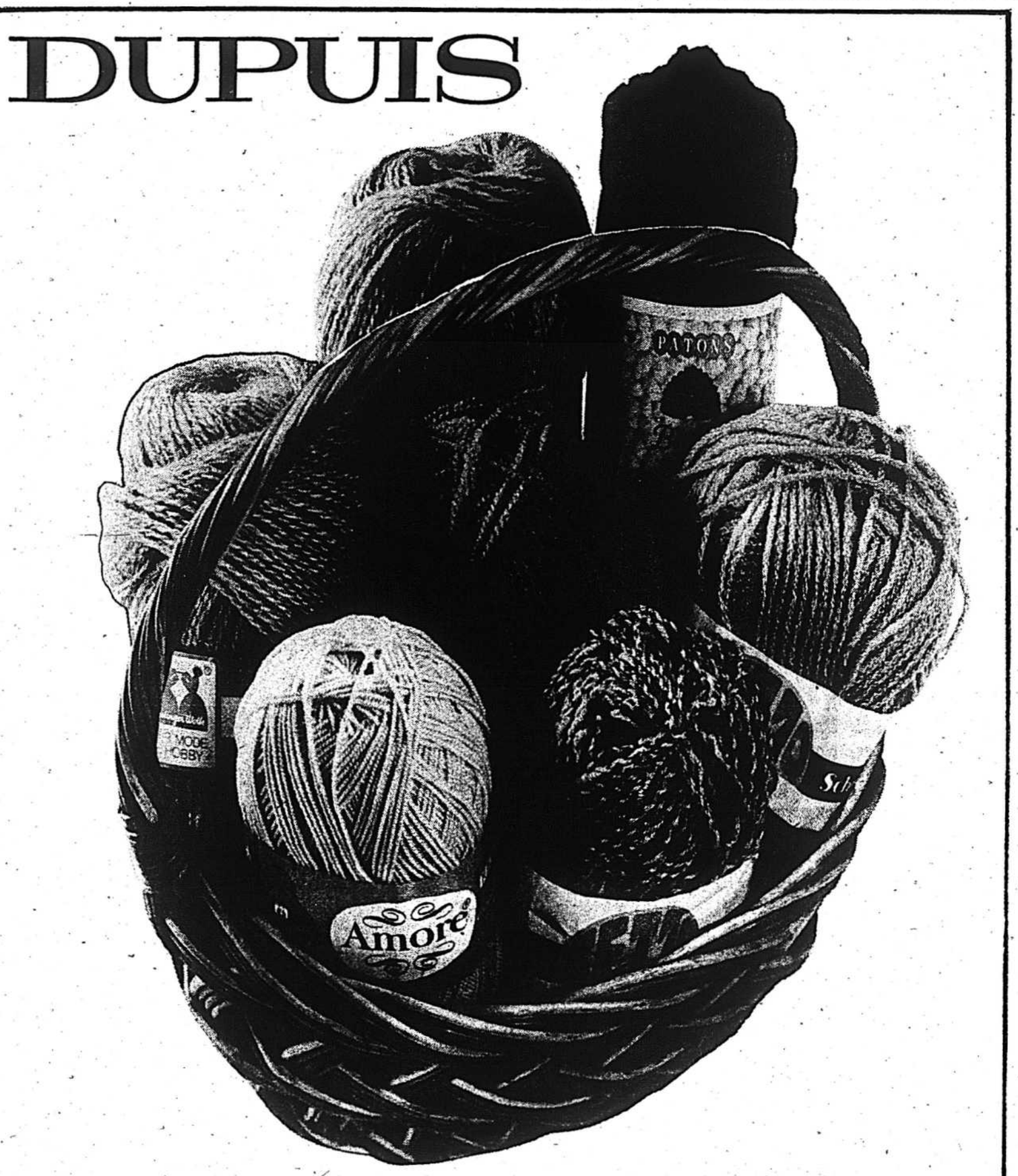


Mains habiles... Voici pour vous...

Assortiment complet de fils et de laines à tricoter, en couleurs variées.

De la compagnie Diamond, écheveaux de...

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dralon câblé, nuance | 1.19 ch. | Dralon "Zephyr" | 1.49 ch. |
| Mohair nuance (15% mohair, 85% acrylique) | 1.79 ch. | "Amore" | 1.19 ch. |
| Mohair uni (15% mohair, 85% acrylique) | 1.49 ch. | | |
| "Set 70" câble. | 1.29 ch. | | |
| "Set 70" bouclé | 1.59 ch. | | |

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIÈME — RAYON 230

De la compagnie Beehive:

Fil Beehive "Craft Yarn" 100% acrylique, lavable à la machine. Pour tapis et grostricots. Echeveaux d'environ 2 onces. Blanc, noir, gris argent, rouge clair, marine, bleu paon, bleu royal, framboise, vert foncé, ton vieil or, vert olive, naturel, orange brûlée, brun foncé, bleu ciel, brun pâle, rose foncé, turquoise foncé, melon, ton or pâle.

.79

DUPUIS — TROISIÈME — RAYON 271

Venez profiter des précieux conseils de Mme Isabelle Gobeil, les jeudi et vendredi, 21 et 22 septembre, de 11 h à 13 h, de 14 h 30 à 17 h et de 19 h à 20 h 30.

Vous pouvez rencontrer Mme Juliette De Belder, conseillère de la Maison Dupuis, les mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, chez Dupuis.

Venez consulter Mme Rose Boucher, les jeudi et vendredi, 21 et 22 septembre de 11 h à 13 h, de 14 h 30 à 17 h et de 19 h à 20 h 30.

Maintenant une réalité: Place Dupuis — OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.

Photo Antoine Desilets, LA PRESSE

### Ça veaux ce que ça veaux...

Ce n'etaient pas des trains mais des avions que regardaient passer 650 veaux hier a Dorval. Parques par groupes de 30 a 40 dans des caisses de fibre de verre, ils attendaient le moment de leur depart pour Milan par DC-8 allonge. Cette année, le transporteur prevoit expédier environ 25,000 animaux vers l'Europe. Le tarif: $32 par tête.

### NECROLOGIE

**Mme Elizabeth VAILLANCOURT**

A Ste-Lucie, le 20 septembre 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Paul Vaillancourt, née Elizabeth Trudelle. Les funérailles auront lieu samedi le 23 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Vanier,
Ste-Agathe-des-Monts

à 1 h p.m., pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 2 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. —

Remerciements à Jean XXIII pour la paix obtenue. Avec promesse de fidélité. A. E. L.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIÈRE EDITION 15¢

# la presse

Montréal, jeudi 21 septembre 1972, 88e année, no 193, 76 pages, 6 cahiers

## "Lettres piégées"

# Alerte mondiale

*d'après AFP, UPI, Reuter, PA*

Alerte mondiale aux lettres piégées dont les terroristes palestiniens de l'organisation "Septembre Noir" ont, depuis quelques jours, inondé des ambassades, consulats et autres missions diplomatiques israéliennes à l'étranger.

La première et jusqu'ici la seule perte de vie causée par ces ingénieux et meurtriers envois postaux est survenue à l'ambassade d'Israël à Londres, mardi. Il s'agit d'un conseiller en affaires agricoles, mortellement blessé alors qu'il décachetait une de ces lettres qui lui était personnellement adressée. Un autre membre de cette ambassade avait subi des blessures légères.

Depuis, Montréal, Ottawa, New York Paris, Genève, Vienne, Jérusalem et Kinshasa au Caire ont été les points de destination d'une quarantaine de ces lettres piégées, toutes, semble-t-il, mises à la poste à Amsterdam et adressées par deux personnes.

Les forces policières d'Israël, de Grande-Bretagne, de France, de Suisse, des Etats-Unis, du Canada et du Caire ont conjugué leurs efforts avec ceux de l'Interpol pour tenter de mettre un frein à ce nouveau type de terrorisme anti-israélien.

Une enquête d'envergure internationale est actuellement en cours à partir des Pays-Bas d'où viennent ces lettres piégées.

**Montréal, Ottawa, New-York**

A Montréal, hier, la police était alertée par le consulat général d'Israël où l'un des consuls, M. Pinhas Shaanan, venait de revevoir une lettre d'Amsterdam dont l'apparence avait éveillé ses soupçons. Sa prudence venait de lui sauver la vie, car il s'agissait bien d'une lettre piégée que les spécialistes de la Sûreté montréalaise ont mis plus d'une heure à désamorcer.

Presque simultanément, à Ottawa, un engin du genre était découvert par la police parmi le courrier destiné à un des membres de l'ambassade israélienne.

Hier encore, à New York, trois autres lettres, piégées, dont l'une était adressée à l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Yosef Tekoah, ont été interceptées par la police au bureau de poste central. Il s'agissait d'enveloppes brunes de trois sur huit pouces. Elles contenaient assez d'explosif pour tuer leurs destinataires.

**Israël, cible principale**

La police israélienne a intercepté et détruit aujourd'hui dix nouveaux envois piégés adressés pour la plupart à des dirigeants de l'Agence juive. Cela porte à douze le nombre de ces

Voir ALERTE, page A 6

# Le PQ révèle un autre "secret"

**par Pierre SAINT-GERMAIN**

Le Parti québécois a divulgué, à 14 h 30 aujourd'hui, ce qu'il appelle un autre document secret établi par le Force Mobile Command Headquarters, Intelligence and Security Section, de l'armée canadienne, document qui porte cette fois sur la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Le texte communiqué aux journalistes, trois jours après la divulgation par le PQ d'un document semblable, portant sur la CSN, comporte sept pages dactylographiées et est lui aussi daté (en anglais, comme toute la teneur du document) du 20 juin 1972. Il porte également les mêmes mentions: "Secret — Canadian Eyes Only".

Le document est divisé en cinq chapitres, traitant du "background and organization (de la CSD)", des "aims and objectives", du "membership and potential for expansion", des "finances" et des "main personalities" (portrait des dirigeants de la CSD).

Au moment de mettre sous presse, il n'a pas été possible de constater — faute de temps — si ce document contient des erreurs, comme c'était le cas dans celui qui a été divulgué lundi.

Voir LE PQ, en page A 6

# J'ai lâché le bidon... j'ai allumé une allumette

## —Jean-Marc Boutin

Le suspect Jean-Marc Boutin a confessé par écrit et verbalement dans sa déposition devant le coroner Laurin Lapointe, hier, que c'est lui qui a mis le feu dans l'escalier du Blue Bird.

"J'ai lâché le bidon et j'ai allumé une allumette", avoue-t-il dans une lettre qu'il a écrite le 13 septembre et que le procureur de la Couronne a reçue lundi. Boutin y avoue son intention de se suicider et affirme qu'il n'a donc pas intérêt à mentir; il exonère complètement ses deux camarades Gilles Eccles et Jimmy O'Brien qui, dit-il, ont vainement tenté de l'empêcher de mettre à exécution son projet incendiaire. "J'étais trop saoul pour comprendre le bon sens", dit-il.

Cette révélation troublante a été faite hier au cours de l'enquête qui se poursuit devant le coroner Lapointe et la lettre de Boutin, reçue lundi par le procureur de la Couronne, Me Stephen Cuddihy, a été mise en preuve.

Voici une traduction de cette lettre que Boutin a écrite en anglais.

*Le 13 septembre 1972*

*A qui de droit.*

*Cette lettre a pour but de clarifier les faits au sujet de ce qui est survenu au club Wagon Wheel, la nuit du 1er septembre.*

*Après avoir été expulsé du club, Gilles Eccles, Jimmy O'Brien et moi-même, Jean-Marc Boutin, nous nous sommes mis d'accord pour mettre le feu à l'escalier. Aucun d'entre nous n'a pensé, à ce moment, que toute la place brûlerait (spécialement des gens).*

*Après avoir été expulsés du club, de plus dans le terrain de stationnement, Gilles et Jimmy ne voulaient plus mettre le plan à exécution. J'ai insisté pour que nous continuions, alors nous sommes allés chercher l'essence (un gallon dans un contenant de plastique). Après nous être procuré l'essence, Jimmy et Gilles ont continué à essayer de me dissuader, mais j'étais trop saoul pour comprendre le bon sens.*

*Gilles était ivre-mort avant d'atteindre le club. J'ai stationné la voiture, je suis sorti et j'ai couru vers l'escalier, suivi par Jimmy qui essayait encore de m'arrêter. Je versais l'essence et discutais en même temps. J'ai lâché le bidon et j'ai allumé une allumette et toute la place a pris feu (l'escalier).*

*Nous avons couru tous deux vers l'auto, j'y suis monté et j'ai démarré. Nous sommes allés au Bar 67.*

*Je vais être mort avant la nuit, donc je n'ai aucune raison de mentir. J'espère que vous croirez cette lettre plutôt que le témoignage de Gilles, il a peur et délire, je vais mourir.*

*Jean-Marc Boutin*

*P.S.—A la police, j'écris une autre copie alors n'essayez pas de cacher cette preuve.*

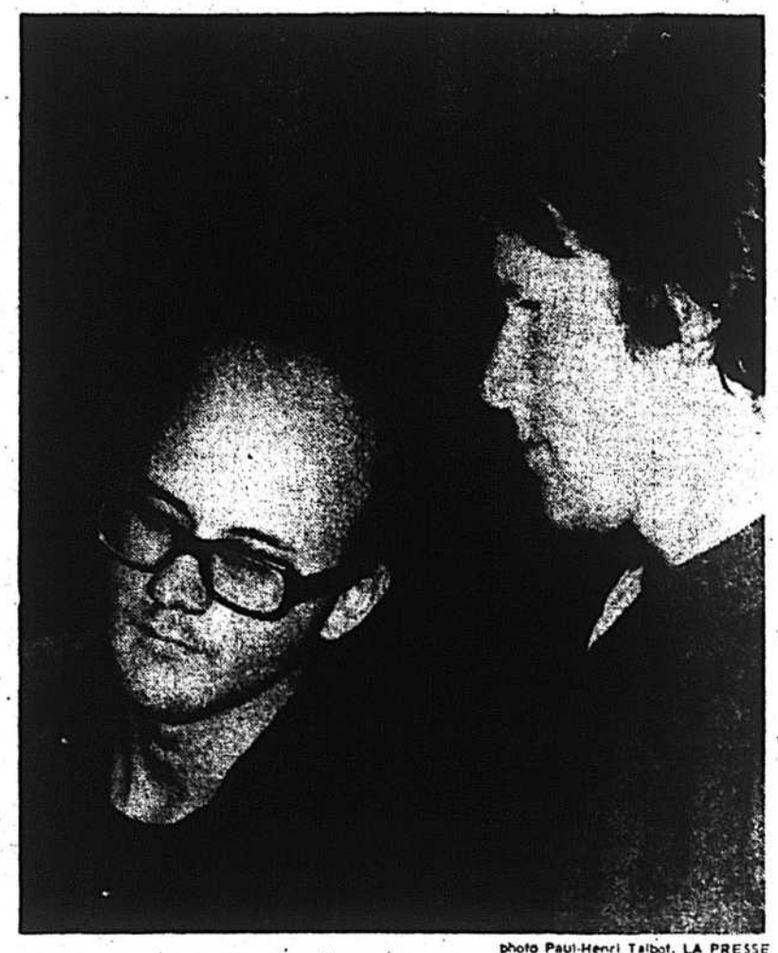

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Jean-Marc Boutin (à gauche) et James O'Brien au moment de leur comparution devant le coroner Laurin Lapointe.

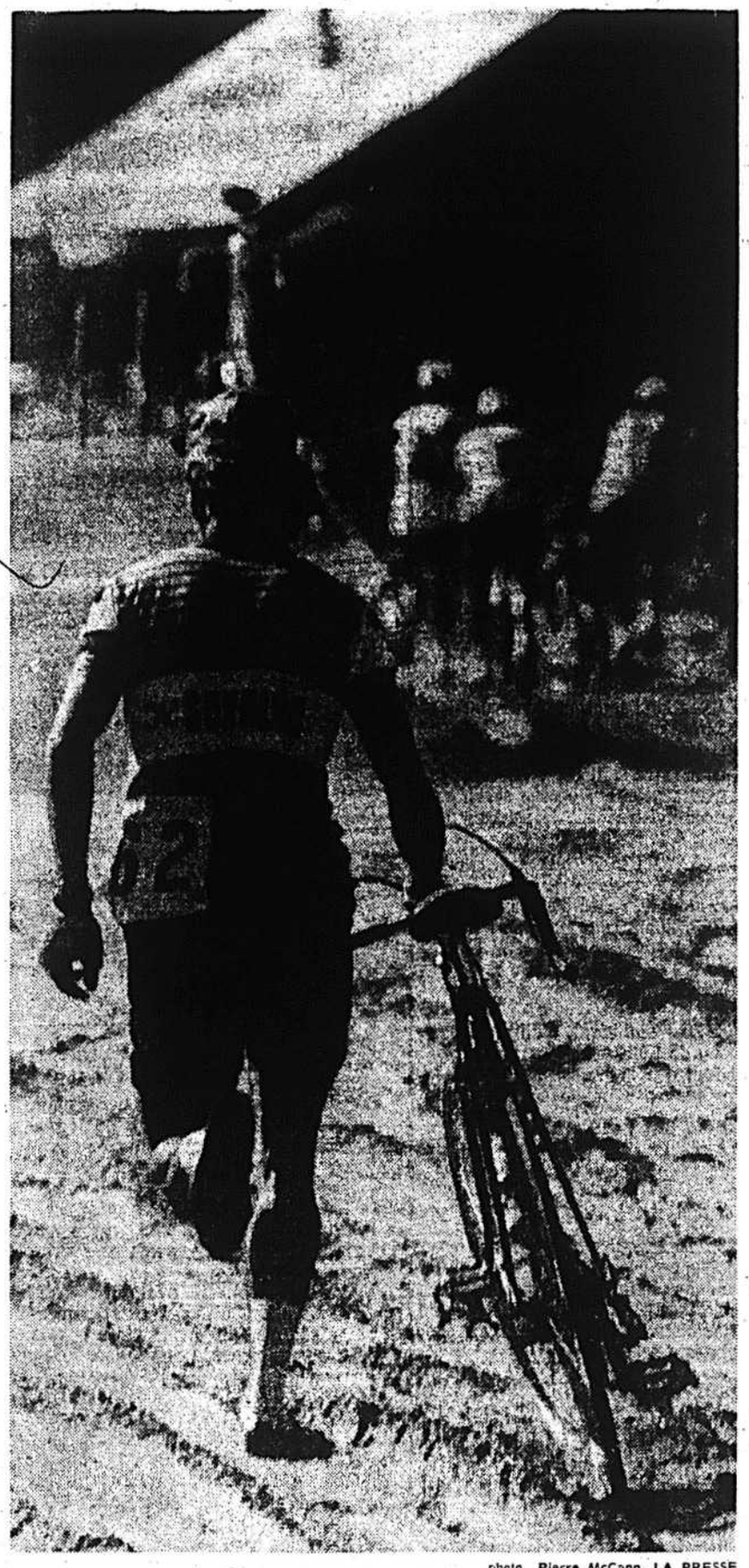

photo Pierre McCann, LA PRESSE

## Un "Tour" extrêmement difficile

Les 48 cyclistes professionnels qui participent au Tour de la Nouvelle-France ont vécu, hier, une des étapes les plus difficiles de leur carrière. La route de terre qu'ils ont eu à parcourir, a obligé ceux-ci à pousser leur vélo et a eu raison de plusieurs.

— Nos informations et photos, pages D 1 et F 12

# Québec normalise le sport de la motoneige

QUEBEC (PC) Les conducteurs de motoneige devront, après le 1er décembre, détenir un permis spécial de conducteur, selon une déclaration faite hier soir par le ministre québécois des Transports, M. Bernard Pinard.

De plus, selon une série de nouveaux règlements qu'a dévoilée le ministre, toutes les motoneiges devront être immatriculées, et cela d'ici 1974.

La nouvelle réglementation prévoit aussi des restrictions sévères à l'égard des jeunes conducteurs de motoneige.

Invité à l'inauguration du Salon des neiges, dans la capitale, une initiative de l'Association des distributeurs de motoneiges du Québec, il a en effet annoncé que personne ne pourra conduire une motoneige à compter du 1er décembre 1972 sans détenir un permis de conduire spécial. Ce permis sera émis sous les mêmes conditions qu'un permis de conduire ordinaire, sauf que le détenteur pourra l'obtenir dès l'âge de 10 ans.

De plus, le ministère mettra sur pied, d'ici l'hiver 1973-74, des équipes de moniteurs qui dispenseront des cours permettant aux motoneigistes d'obtenir un certificat de compétence qui sera requis en 1974 pour l'obtention du permis de conduire.

Quant aux jeunes motoneigistes de 10 et 11 ans, ils devront circuler ailleurs que sur les chemins publics, avec l'autorisation de leurs parents et sous la surveillance d'un adulte.

**Immatriculation et assurances**

Les jeunes de 12 à 15 ans pourront conduire la motoneige dans les mêmes conditions, mais ne devront pas forcément être sous la surveillance d'un adulte. Ceux de 16 et 17 ans seront autorisés à circuler en tout endroit permis, y compris sur les sentiers établis sur des chemins publics.

Au nombre des nouvelles mesures que le ministre se propose de mettre en application d'ici 1974, soulignons l'obligation de l'immatriculation pour toutes les motoneiges. Cette immatriculation sera valide du 1er mai d'une année au 30 avril de l'année suivante. La preuve d'immatriculation sera fournie par un décalque collé de chaque côté du capot de la motoneige.

M. Pinard recommande enfin que les conducteurs soient assurés pour au moins $35,000, tout comme les automobilistes. Il songerait même à imposer cette mesure s'il se rendait compte

Voir QUEBEC, page A 6

# R-C chasse le "Paradis terrestre"

**par André BELIVEAU**

Il arrive, comme ça, que les paradis terrestres se transforment subitement en paradis interdits.

Dans un communiqué éminemment laconique, la Société Radio-Canada a annoncé hier soir sa décision, prise "après mûre réflexion", de "suspendre pour une période indéfinie la diffusion du téléroman "Le Paradis terrestre", qui avait entrepris sa sixième saison consécutive il y a une dizaine de jours.

Le communiqué de deux paragra-

Voir R.-C., page A 6

# Ford rappelle déjà des '73

DEARBORN, Michigan (DJ) — La société Ford Motor annonce le rappel d'environ 900,000 voitures et camions légers construits après le 1er mars 1972, en raison du risque d'une déficience du système de direction.

La société américaine signale que les voitures rappelées comprennent les modèles de luxe, les modèles intermédiaires et standard, ainsi que les camions légers.

Ford a donné instructions à ses concessionnaires de vérifier le mécanisme de direction des mêmes modèles et camions de l'année, modèle 1973.

L'entreprise annonce qu'elle a découvert cinq cas de mauvais fonctionnement sur les derniers modèles de 1972 et ceux du début de 1973. Dans aucun des cas il y eut accident ou blessure.

La compagnie inspectera et réparera si nécessaire 167,000 voitures 1973 actuellement entre les mains des concessionnaires.

Elle évalue à 200 le nombre de véhicules sur le plus d'un million en cause, qui pourraient mal fonctionner.

Tous les modèles 1973 chez les concessionnaires auront été vérifiés d'ici demain, premier jour de vente des modèles 1973 de Ford.

# Trois joueurs quittent Moscou

A la veille de leur premier match à Moscou contre l'équipe soviétique, les joueurs de Hockey-Canada voient leurs forces (si l'on peut utiliser ce terme) décimées par le départ de trois de leurs coéquipiers.

En effet, on apprenait aujourd'hui, à Moscou, que Vic Hadfield, des New York Rangers, Richard Martin des Sabres de Buffalo et Jocelyn Guévremont des Canucks de Vancouver, sans doute irrités de ne pas participer au match de demain, ont fait savoir à l'instructeur adjoint John Ferguson qu'ils quittaient l'équipe.

Comme prévu, Ken Dryden ne gardera pas les buts pour l'affrontement de demain. On ignore encore toutefois si cette tâche sera confiée à "Tony" Espositio ou à Eddie Johnston.

Voici l'alignement de l'équipe canadienne pour la cinquième partie contre les hockeyeurs soviétiques: Rod Gilbert, Phil Espositio et Jean-Paul Parisé : Bobby Clarke, Paul Henderson et Rod Ellis; Jean Ratelle, Frank Mahovlitch et Yvan Cournoyer.

Les ailiers Peter Mahovlitch et Gilbert Perrault seront également utilisés, principalement pendant les désavantages numériques. Gary Bergman, Brad Park, Bill White, Pat Stapleton, Rod Seiling et Guy Lapointe seront les défenseurs.

On sait que les "vedettes" de l'équipe canadienne, recrutées au sein de la LNH, n'ont pu arracher qu'une victoire aux Soviétiques au cours de leurs quatre affrontements au Canada. Au moment d'entreprendre la série russe de ce que l'on a qualifié "la série du siècle", les Soviétiques mènent par 2 victoires, un match nul et une défaite.

## bourse: 15-15 h

Les fluctuations sont serrées aujourd'hui; la plupart des indices boursiers n'évoluant que dans des limites très étroites.

A New York, un certain raffermissement se dessine en fin de séance après une baisse qui avait fait perdre plus de cinq points à l'indice Dow-Jones. A l'approche de la clôture la différence avec son niveau d'hier sera négligeable.

Les observateurs newyorkais semblent d'avis que le marché est voué à une période d'hésitation prolongée qui pourrait durer jusqu'aux résultats financiers du troisième trimestre des compagnies. Taux d'intérêt à la hausse, inflation, situation internationale continuent à alimenter le pessimisme.

| | | |
|---|---|---|
| Falconbridge Nickel | 61½ | —2⅜ |
| Rapid Data | 13⅝ | — ⅛ |
| Moore Corp | 46¾ | — ¾ |
| Dominion Textile | 29⅝ | — ⅝ |
| Dome Petroleum | 29⅜ | — ⅜ |
| Banque Mercantile | 24⅜ | +1⅛ |
| Rio Algom | 20¾ | — ½ |
| Amerada Hess | 44½ | —3 |
| House of Fabrics | 7⅝ | — ⅜ |

## météo

Ensoleillé. Venteux cet après-midi.

Demain : généralement ensoleillé et plus frais.

Max. 75° Min. 50° ● Détails à la page A 6

**POLLUTION**

Détails à la page A 6

## SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 1 à B 6
Bandes dessinées : E 2
Cinéma : B 6
Décès, naissances, etc : F 13
Economie : D 10 à D 15
Editorial : A 4
En direct radio-TV : B 5
Horoscope : C 5
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 2, A 8 / à A 11
Loisirs et récréation : C 12
"Mot-mystère" : E 7
Mots croisés : F 3
Petites annonces : E 4 à E 7, / F 2 à F 12
Radio et télévision : B 3
Radio FM : B 6
Religion : A 12
Sports : D 1 à D 9, E 1, F 12
Tribunaux : C 7, C 9
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 6

PETITES ANNONCES
874-7111

la presse

CINZANO
APERITIF

MONTREAL, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 193

## Boutin à l'enquête du Blue Bird

# "Avec 37 morts, je n'avais pas le droit de vivre"

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Jean-Marc Boutin a déclaré, hier, au coroner que James O'Brien et Gilles Eccles avaient tenté de l'empêcher de mettre le feu au Blue Bird, mais qu'il ne les avait pas écoutés parce qu'il était trop "saoul".

Il a également mentionné qu'il avait tenté de se suicider à deux reprises alors qu'il se trouvait à Vancouver, avec O'Brien.

De plus, dans une lettre envoyée de Vancouver au procureur de la Couronne, Me Stephan Cuddihy, à ses parents et à son amie, Boutin explique que Eccles était ivre mort dans la voiture lorsque le trio est retourné une deuxième fois au Blue Bird.

Il écrit également qu'il n'avait pas l'intention de blesser qui que ce soit en mettant le feu dans l'escalier du Wagon Wheel. Il croyait qu'en jetant de l'essence dans l'escalier et en y mettant le feu, les flammes devaient se limiter à cet escalier. On en voulait au portier.

Boutin et O'Brien, s'exprimant d'une voix basse, parfois même chargée d'émotion, ont été les deux seuls témoins à être entendus, hier après-midi devant le coroner Laurin Lapointe. Ils ont répondu aux nombreuses questions de Me Cuddihy et de leur procureur, Me Raymond Daoust.

**Trois caisses de bière et plusieurs verres d'alcool**

Boutin, qui témoignait en anglais, a expliqué que dans l'après-midi de la tragédie, il s'était rendu, avec Eccles, O'Brien et d'autres amis, à la plage. Les jeunes hommes s'étaient auparavant acheté trois caisses de bière.

A lui seul, Boutin a dit avoir bu 24 bouteilles de bière en plus de quelques verres d'alcool.

"Nous étions tellement saouls, dit Boutin, que nous nous sommes rendus dans un parc où des amis jouaient au baseball et qu'avec l'auto, nous avions fait le tour des buts et "joué" dans le champ intérieur."

Il a ajouté, que toujours avec le véhicule, ils avaient chassé le lanceur du monticule.

Il a poursuivi en mentionnant qu'en soirée, vers 10 heures, O'Brien, Eccles et lui-même s'étaient présentés au Wagon Wheel. Le portier a toutefois refusé de les laisser entrer.

"Une fois dans l'auto, dit-il, on a parlé de faire brûler l'escalier. Nous sommes allés à une station de service et j'ai vu le père de Gilles pour la première fois. Je n'ai pas payé pour l'essence que j'ai mis dans le récipient."

En réponse à Me Cuddihy, il a déclaré que c'était supposément lui qui était descendu de l'auto avec le récipient au Wagon Wheel, en ajoutant: "Il est évident qu'il y a eu feu."

— Qui a allumé l'incendie? demande Me Cuddihy.

— Je crois que c'est moi, répond le jeune homme de 24 ans.

Il a précisé que Gilles Eccles n'était pas sorti de l'auto lorsqu'ils sont revenus avec le récipient rempli d'essence.

**Au motel**

Le témoin a déclaré que, par la suite, ils s'étaient rendus au club "67" où ils devaient apprendre qu'il y avait des morts dans l'incendie.

"Nous avons arrêté de boire. Ensuite, nous nous sommes rendus dans un parc. O'Brien et moi, nous sommes allés coucher au motel "Laval", situé rue Saint-Jacques-ouest."

**Ils nous demandent de nous rendre**

"Le lendemain matin, à 10 heures, j'ai téléphoné à Kevin, le frère de James O'Brien pour lui demander d'appeler mon patron parce que je voulais prendre une journée de congé. Après, nous nous sommes rendus chez Kevin et j'ai appris que Eccles avait été arrêté", mentionne Boutin.

Boutin a également souligné qu'il s'était rasé pour ne pas être reconnu.

"Dans l'après-midi, poursuit le témoin, nous nous sommes rendus au parc du Mont-Royal. Plus tard, j'ai téléphoné à Kevin et je lui ai demandé de me rencontrer dans une taverne. J'ai été le chercher en taxi, à l'endroit où on s'était donné rendez-vous, puis on a continué dans une autre taverne, à l'intersection des rues Charlevoix et Notre-Dame.

"Kevin nous a demandé de nous rendre à la police."

Il a ajouté que, par la suite, il avait communiqué avec un autre ami et qu'il lui avait dit qu'il voulait quitter la ville.

"Ernie Richardson et sa femme sont venus nous conduire à Grenville. Ernie vient nous porter $135. Il nous demande de nous rendre."

Il a ajouté qu'ils avaient campé dans les bois et que le 8 septembre, ils ont décidé de quitter Grenville.

Ensuite les deux jeunes hommes ont décidé de prendre un autobus pour Sudbury et une fois à Ottawa, ils ont changé de chemin. Ils se sont rendus à Vancouver chez un ami, qui habite cette ville depuis six mois.

"Il savait que nous étions recherchés. Il avait vu nos photos à la télévision", ajoute Boutin.

**Difficile d'accepter**

"Après avoir lu la déclaration de Gilles dans un journal de Vancouver, j'ai décidé d'en finir avec la vie en prenant des somnifères."

— Pourquoi avez-vous tenté de vous suicider? lui demande Me Daoust.

— Je croyais qu'avec 37 morts je n'avais pas le droit de vivre. Il est difficile d'accepter que tu as tué 37 personnes, répond Boutin.

Pour sa part, O'Brien a mentionné qu'il avait trouvé son ami inconscient dans la chambre où ils habitaient.

"Je le croyais mort. Je me préparais à faire mes bagages. Mais à un certain moment ses lèvres ont bougé", de préciser O'Brien.

Lors de son témoignage, O'Brien a pratiquement corroboré celui de Boutin en éclaircissant cependant certains points.

Durant la journée du 1er septembre, O'Brien a mentionné qu'il avait bu 24 bouteilles de bière, trois verres de gin double et un verre le rhum.

"Bots (surnom donné à Boutin) et moi nous étions intéressés par les filles, mais pas Gilles. Il est marié."

A la fin de son témoignage, il a souligné qu'avant de partir d'Ottawa il avait écrit à un de ses amis en lui disant qu'il avait besoin d'argent.

"La journée de notre arrestation, j'ai reçu une enveloppe dans laquelle il y avait cinq billets de $20."

On ne sait toutefois pas qui lui a envoyé cet argent.

# Violation d'une loi municipale

Le 1er septembre, journée du tragique incendie au Blue Bird, le propriétaire de cet établissement violait une loi municipale.

La loi 1900 prévoit que toutes les portes d'un établissement doivent être ouvertes. Or il a été dit, à l'enquête du coroner, que la porte conduisant du Wagon Wheel au Blue Bird était verrouillée cette journée-là. Un témoin a même déclaré, hier, que cette issue était fermée depuis un an environ.

Témoignant, ce matin, devant le coroner Laurin Lapointe, un ingénieur du service des permis et inspection, diviréal, M. André Gonneville, a déclaré que des demandes de rénovations pour cet établissement avaient été faites à deux reprises. En 1960, pour le rez-de-chaussée et l'année suivante pour le Wagon Wheel.

Selon les normes municipales, a dit M. Gonneville, la capacité de la salle du Wagon Wheel est de 258 personnes. Mais ce soir-là, avec seulement deux portes accessibles, ayant au total 58 pouces de largeur, la capacité était de 158 personnes.

—Une porte fermée est-elle considérée comme une issue?, demande le procureur de Gilles Eccles, Me Robert Lahaye.

—Une porte fermée devient une violation à la loi, répond M. Gonneville.

**Trois pompiers**

Les trois premiers témoins à être entendus ce matin ont été trois pompiers qui se sont rendus au Blue Bird, le soir de l'incendie funeste.

L'assistant-directeur Réginald Campeau, qui témoignait en anglais, a déclaré qu'à un certain moment la chaleur était si intense que l'eau qui retombait sur les pompiers était bouillante.

Il a ajouté que dans la ruelle conduisant à l'escalier de sauvetage il y avait des panneaux de contreplaqué recouvrant les fenêtres.

# Réaménager les pouvoirs ou abolir les municipalités

## — Tétreault

par Georges LAMON

"Ou nous allons continuer d'exister avec des pouvoirs et des ressources qui correspondent à nos responsabilités ou bien nous allons disparaître et n'être plus que des délégués des pouvoirs centraux.".

C'est le dilemme qu'a posé, à midi, le maire Jacques Tétreault de Laval, aux quelque 1500 maires et conseillers réunis à l'occasion du 53e congrès de l'Union des municipalités du Québec à Montréal.

Du reste, pour le maire de Laval, "nous sommes actuellement à mi-chemin entre les deux solutions et la situation devient intenable".

Le président du congrès est même persuadé que si la centralisation des pouvoirs s'accentue au niveau gouvernemental, "il ne fait aucun doute que nous nous dirigeons à toute allure vers le système français" lequel ne laisse au maire que les pouvoirs de célébrer les mariages, faire des inaugurations et couronner des reines de beauté.

"On a compris ailleurs aux Etats-Unis, et même depuis peu en France, que le système de l'administration par le haut ne donnait pas de bons résultats au niveau local, enchaîne Me Tétreault et que pour être pratique et réalisable, l'initiative devait venir par le bas."

Me Tétreault a d'autre part accusé le gouvernement du Québec de ne pas encore avoir abordé sérieusement la question de la répartition fiscale et du retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier.

A son avis, il n'existe aucun rapport entre la propriété et l'obligation de couvrir les frais de l'instruction publique: "C'est une conception archaïque qui doit disparaître", dit-il.

PHOTO J.-Y. LETOURNEAU, LA PRESSE

## Officiers de police en examen

En dépit de toutes les objections qui ont été soulevées au cours des dernières semaines et d'une tentative de dernière heure d'obtenir une injonction contre les examens imposés aux quelque 350 officiers de police et détectives des villes de banlieue intégrées à la Communauté urbaine de Montréal, la loi de l'intégration des forces policières de l'île de Montréal a été appliquée et les examens "obligatoires" ont été subis par tous les officiers. Une vingtaine de membres de la Commission de police du Québec ont surveillé le bon déroulement de l'examen. On sait que c'est la CPQ qui est appelée à réévaluer les officiers qui serviront dans la nouvelle force de police intégrée. La principale objection à la tenue de ces examens provient surtout du fait que la loi de l'intégration a exempté les officiers de la police de Montréal de subir le même examen.

# Un secret trop important: les jurés du procès ne pourront le "briser"

par Léopold LIZOTTE

Les sept jurés du dernier procès de Jacques Rose que Me Robert Lemieux voulait faire témoigner, pour obtenir un acquittement de l'inculpé, par la "radiation" du seul juré qu'il dit avoir été dissident, en mai dernier, ne pourront déposer sur ce qui s'est passé entre eux.

C'est ce qu'ont décidé unanimement les juges Hyde, Rivard et Brossard, à midi, en soulignant que le secret des délibérations des jurés était d'une importance capitale pour le maintien des principes de base de cette sorte de procès.

Rose devra donc revenir en cour dès lundi matin pour subir son deuxième procès pour l'enlèvement de Pierre Laporte, tel que l'avait décidé le juge Eugène Marquis, qui avait présidé la première instruction, qui s'était terminée par le désaccord que l'on sait.

Dans sa décision, la cour d'appel souligne avec emphase que ce sont les principes de base du procès par jury qui sont en jeu, dans un cas pareil.

Et l'on cite particulièrement une décision de la Haute cour de justice de l'Ontario, dans laquelle le juge J. Haines souligne notamment:

"Il y a certains dangers pour le système du jury à ce qu'on rende public ce qui se passe dans l'esprit des jurés. Si les raisons données pour le verdict, dans une cause, sont basées sur des considérations impropres ou des préjugés, le réputation du système entier peut en être entaché.

"Il y a aussi la possibilité que des pressions s'exercent sur un juré pour changer son verdict en avouant qu'il s'est mal conduit ou que d'autres l'ont fait.

"Ceci, d'un autre côté, peut provoquer une discussion moins "candide" dans les salles de délibération, et peut aussi causer un phénomène d'érosion au moment de rendre la décision finale.

"Dans un sens, les émotions et les préjugés des membres du jury sont essentiels à la fonction qu'ils remplissent dans notre système légal. Ils apportent avec eux les sentiments et les réactions de la communauté, et par la portée de ceux-là sur les problèmes légaux, il y a grande contribution à "l'acceptabilité" de la loi.

"Cette fonction requiert donc que le tout soit fait privément et confidentiellement, et il appartient aux cours de s'assurer qu'il en soit ainsi." La cour d'appel fait également état d'une nouvelle loi adoptée le 15 juillet dernier, et qui fait une infraction punissable d'un maximum de six mois de prison du fait de révéler tout renseignement sur les procédures du jury, en son absence de la cour, renseignement qui n'a pas été subséquemment dévoilé en cour, à moins qu'il ne s'agisse d'une enquête sur la conduite d'un juré et au cours d'une procédure de cour entamée au sujet du délit qu'il aurait pu commettre.

Ce sont là deux exceptions qui ne s'appliquent pas ici. Tout ce que l'accusé pouvait dans les circonstances, réclamer, c'était un nouveau procès.

Et il débutera lundi.

NOUVEAUX BAS NYLON
É-L-A-S-T-I-Q-U-E-S
Regulièrement $39.95
2 PAIRES — SPECIAL $21.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
Vente et location de chaises roulantes — Stationnement gratuit
La plus grande Pharmacie de détail au monde
PHARMACIE MONTREAL
JEAN-P. OUQUET, B. PH.
916-922 est, rue STE-CATHERINE 845-7251

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 7 rue St-Jacques Montréal Téléphone 874-7272 Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400" Port de retour garanti

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272
PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
Pour changer ou annuler 874-7205
PROMOTION 874-7100
VENTES DU JOURNAL
874-6911
PUBLICITÉ
874-7306
874-7320
RÉDACTION
874-7061
874-7039
874-7018
874-7029
874-7016
874-7014
874-7035
874-7051
RELATIONS HUMAINES 874-7383

# Une jeune femme sauve ses 4 enfants des flammes

Une jeune mère de famille, Mme Paulette Anderson, âgée de 25 ans, a réussi à sauver la vie de ses quatre enfants, dont l'âge varie de 9 mois à 6 ans, alors que les flammes dévoraient le logis familial, au 2500, rue Châteauguay, dans le quartier de la Pointe-Saint-Charles.

Mme Anderson, de même que ses deux plus jeunes enfants, Kenneth et Charles, âgés respectivement d'un an et demi et de 9 mois, ont subi de graves brûlures dans cet incendie.

La mère se trouvait à l'extérieur quand elle a noté la présence des flammes, vers 3 h. 20 hier après-midi. Elle s'est précipitée rapidement à l'intérieur pour faire sortir les deux plus vieux de ses enfants, Dewin, âgé de 6 ans, et Line, 4 ans.

Puis, en dépit des flammes qui faisaient rage avec intensité, elle est revenue à la charge une seconde fois pour tirer ses deux bébés du brasier.

La mère courageuse devait s'effondrer inconsciente au sortir de la maison. Elle a été transportée à l'hôpital Reddy Memorial pour ensuite être transférée à l'hôpital Général de Montréal où elle est traitée pour les brûlures sérieuses qu'elle a subies en sauvant ses enfants de la mort.

Les deux jeunes enfants ont pour leur part été hospitalisés à Children Memorial où ils reposent dans un état critique.

Les pompiers ont rapidement enrayé cet incendie qui faisait rage dans une maison de trois étages, en bois et en briques. Seulement deux étages étaient toutefois occupés au moment du sinistre.

On ignore la cause exacte de ce sinistre qui aurait pu être funeste. Une enquête a été ouverte par l'escouade des incendies criminels.

# Viol en face d'une église

La Sûreté du Québec demande la collaboration du public pour pouvoir retracer l'auteur d'un viol commis dans un terrain de stationnement, en face de l'église de Saint-Hyacinthe, rue de la Concorde.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, rapportent que le 29 août dernier, vers minuit, le suspect a poussé la victime dans une voiture en stationnement et a démarré en trombe. L'attentat est survenu en face de la pharmacie Ravenelle, à Saint-Hyacinthe, alors que la jeune fille revenait de son travail.

Tout ce que vous voulez savoir sur le placement

... mais n'osez pas demander! Enfin! Pour vous, sept cours sur l'art d'investir offerts sous les auspices de
l'Institut canadien des valeurs mobilières.
Un organisme d'éducation d'envergure nationale créé par:
l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières,
la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne,
la Bourse de Toronto et la Bourse de Vancouver.

Cette série de cours sera présentée le mardi de 8h à 10h du 10 octobre au 21 novembre sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes et le dernier jour d'inscription est le 1 octobre 1972. Les frais sont de $25. par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de $15.

*Le cours sera donné en anglais le soir.*

Pour tout autre renseignement appeler 878-2854.

LE PLACEMENT AU CANADA, [illegible]
1080, Beaver Hall, Montréal 126

Veuillez inscrire ( ) personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA. Ci-inclus mon chèque de $ ( ) $25. par personne à l'ordre de LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la (les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) d'échange(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom _____
Adresse _____
Téléphone (affaires) _____

# La météo

## Les bulletins d'Alcide sont-ils piégés ?

En s'approchant à pas mesurés de la pile de bulletins météorologiques, Alcide Ouellet songeait à la pluie. Il s'imaginait que les enveloppes étaient devenus suspectes et que s'il était dans les forces armées, il serait probablement traduit devant la cour martiale pour refus systématique de coopérer, pour avoir contribué d'une façon importante à saper le moral des troupes, etc.

Eh ! bien ! les bulletins ne prévoyaient que du soleil. Du soleil aujourd'hui, du soleil demain.

C'est bien inutilement qu'Alcide Ouellet a cédé à la frousse commune des météorologistes, celle des zones de dépression. Ce n'est pas un petit coup de froid qui l'abattra, allez ! Il a traversé bien des tempêtes, bien des orages, bien des neiges, bien des jours ensoleillés aussi !

### A Montréal

**AUJOURD'HUI**

Ensoleillé. Venteux cet après-midi.
Max. 75° Min. 50°

**DEMAIN**

Généralement ensoleillé et plus frais
Max. 75°

### Au Québec

| REGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 50 | 70 | Quelques averses | Généralement ensoleillé |
| Saint-Maurice | 45 | 70 | Quelques averses | Averses |
| Outaouais | 50 | 75 | Quelques averses | Dégagement progressif |
| Laurentides | 50 | 75 | Périodes nuageuses | Généralement ensoleillé |
| Cantons de l'Est | 45 | 70 | Venteux et ensoleillé | Risque d'averses |
| Québec | 45 | 70 | Venteux et ensoleillé | Risque d'averses |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

### La pollution

**Concentration d'anhydride sulfureux**

| Poste | Concentration moyenne | Concentration de pointe |
|---|---|---|
| Saint-Jacques | .03 | .05 |

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

# Tessier ralentit l'intégration des corps policiers

Après une attitude relativement passive devant les accusations portées contre lui et devant les pressions exercées par plusieurs personnes réclamant sa démission, le ministre des Affaires municipales, du Québec, M. Maurice Tessier, vient de faire volte-face en demandant l'application de certaines nouvelles mesures.

La loi décrétant l'intégration des forces de police de l'île de Montréal fera désormais l'objet d'une nouvelle étude, ce qui aura pour conséquence immédiate de ralentir le programme d'intégration de la police de la CUM. Telle est la déclaration que le ministre a faite à l'ouverture du Congrès de l'Union des municipalités, à Montréal, en même temps qu'il annonçait sa ferme intention de ne pas démissionner.

Le ministre répondait ainsi aux maires ruraux qui, la veille, avaient à l'unanimité réclamé son départ des Affaires municipales. M. Tessier a ajouté qu'il n'en tient qu'aux maires ruraux de soumettre des amendements valables au gouvernement s'ils veulent conserver leur juridiction de comté. Il s'est dit prêt à étudier tous les amendements et toutes les propositions qu'on voudra bien lui soumettre.

Cette volte-face du ministre devait se traduire par un coup de théâtre en ce qui concerne l'affaire de la police de la CUM. Il a dit qu'il avait personnellement demandé au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, de ralentir l'intégration de la police jusqu'à ce que le gouvernement obtienne l'assurance que la qualité de la protection offerte aux citoyens ne serait pas amoindrie. Il a également demandé à son collègue d'étudier à nouveau la loi de l'intégration, y compris les questions connexes.

Le ministre a ajouté qu'il entendait "se faire l'avocat" des villes de l'île de Montréal face à cette question controversée de la police.

Cette nouvelle politique devait, on s'en doute, remplir d'aise les maires de l'île de Montréal. Le président de la conférence des maires, M. Bernard Benoit, a déclaré qu'il s'agissait là d'une première victoire vers la fin d'un système injuste et discriminatoire. Ce dernier a particulièrement dénoncé la diminution du nombre de voitures de patrouille dans les villes de la banlieue, de même que la disparition de certains postes de police "le tout au profit de Montréal". Il a expliqué que les policiers "récupérés de la banlieue et payés par la banlieue" allaient grossir les effectifs de Montréal. "J'espère, a-t-il dit, que l'étude promise par le ministre portera sur ces questions."

Il semble que, après cette volte-face du ministre, sa démission ne soit plus exigée par les quelque mille conseillers et maires qui participent au 53e Congrès de l'Union des municipalités.

Cette demande de démission, toutefois, ne l'a "pas surpris", car, estime-t-il, "tous les ministres sont sujets à de telles demandes de divers organismes". De toute façon, le ministre a bien fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de démissionner.

Appuyant sans réserve l'Union des municipalités, avant qu'ils n'aient obtenu en partie satisfaction de la part du ministre Tessier, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Gabriel Loubier, avait réclamé, lui aussi, hier, la démission du ministre. Le chef de l'opposition appuie en effet la position des maires ruraux. Il voudrait que les conseils deviennent de véritables "instruments démocratiques".

# "Le chômage est ici pour rester"

## —Caouette

GRANDE PRAIRIE, Alta (PC) — Il est temps que les Canadiens se fassent dire que le chômage est une réalité de la vie, s'est exclamé hier le chef du Crédit Socail, M. Réal Caouette, lors d'un débat radiophonique sur les ondes de CFGP.

M. Caouette répondait ainsi à quelqu'un qui lui demandait quelle était la réponse de Crédit social aux promesses de création d'emplois formulées par les autres partis.

"Je ne vous promets pas un seul emploi, dit-il, le chômage est ici pour rester et nous devons vivre avec".

Le chef créditiste a suggéré le développement maximal des ressources naturelles comme moyen de réduire le chômage.

Le débat radiophonique a été marqué de quelques ennuis, tel ce premier appel qui était en fait destiné à un autre service du poste. Les autres appels portaient sur des sujets tels que la condition de la femme, les relations fiscales fédérale-provinciales et le revenu annuel garanti.

A cette dernière question, M. Caouette a répondu que son parti avait été le premier à recommander le revenu annuel garanti pour tout citoyen âgé de plus de 18 ans. Il a également fait valoir qu'un programme d'allocations de $200 par mois pour les personnes âgées ne se révélerait pas plus onéreux que les présentes allocations de bien-être social.

# Grève des étudiants en droit

Les quelque 370 étudiants du Barreau de Montréal débrayeront, demain matin. Jusqu'à midi, ils feront la navette entre le Centre de formation professionnelle du 70 Notre-Dame ouest et la place de la Justice.

Ils seront appuyés par les étudiants en droit de l'Université de Montréal qui sont au nombre de 800. Il semble de plus que les étudiants des Centres de formation professionnelle des villes de Québec et d'Ottawa suivent ce mouvement de débrayage.

Les étudiants sont déterminés à obtenir la suppression des examens du barreau et ils ont décidé de faire les pressions nécessaires pour obtenir gain de cause. Au cours de l'assemblée générale de cet après-midi, plusieurs ont exprimé le désir de demander un Bill privé à cet effet, puisque seule la loi peut modifier l'existence de l'examen.

L'après-midi de demain sera consacré à une journée d'étude qui débutera à 13h au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

téléphoto PA

Un expert mondialement reconnu en droit international, le professeur Wolfang Friedman, de l'université de Colombia a été attaqué et poignardé par trois jeunes qui voulaient lui voler son argent et sa montre. Friedman qui a tenté d'opposer de la résistance à ses agresseurs s'est écroulé sans vie dans la cour d'une école publique de Manhattan.

# Eminent professeur newyorkais assassiné par trois voyous

NEW YORK (PA, UPI) — Un adolescent de 16 ans a été arrêté à son domicile aujourd'hui en rapport avec l'assassinat hier d'un spécialiste en droit international de l'Université de Columbia. Il s'agit de Daniel Mingues.

Le professeur Wolgang Friedman, qui était âgé de 65 ans, a été poignardé à mort par trois adolescents, présumément âgés de 14 à 17 ans, qui voulaient le voler.

La police a révélé que Mingues a reconnu avoir participé à l'attentat et il aurait également révélé le nom de ses deux complices qui font actuellement l'objet d'intenses recherches.

Le maire de New York, M. John Lindsay, a déclaré que c'était le plus grand outrage survenu depuis qu'il occupe ses fonctions de maire et a ordonné que toutes les forces policières de la métropole américaine se mettent 24 heures par jour à la recherche des agresseurs.

Friedman, natif de Berlin et réfugié de l'Allemagne nazie, était professeur de droit international et directeur de la recherche légale internationale à Columbia.

La police a déclaré que Friedman marchait à quelque distance du campus universitaire lorsque ses agresseurs l'ont arrêté et ont tenté de lui prendre son porte-feuille. Lorsqu'ils ont essayé de lui arracher également sa montre, les jeunes se sont heurtés à la résistance du professeur qui avait déjà été attaqué dans le même secteur en 1956 et avait réussi à faire fuir ses assaillants.

Un jeune a brandi un couteau et l'a poignardé à la poitrine avant de s'enfuir. Friedman a titubé sur une distance de 25 pieds avant de s'écrouler au sol sans vie.

Le professeur détenait des diplômes en droit des Universités de Berlin, Londres et Melbourne; en plus de Columbia, Friedman avait occupé des fonctions aux Universités de Toronto et de Paris et à l'Académie de droit international de La Haye. Auteur de nombreux ouvrages, Friedman était décrit comme un humaniste et un homme de courage opposé à l'utilisation de la force par les nations.

## Le PQ

SUITE DE LA PAGE A 1

On y souligne que les chefs du Front commun intersyndical (fonction publique et parapublique) ont tenté de renverser le gouvernement ces temps derniers et que cette attitude, selon le rapport, a soulevé l'hostilité de plusieurs groupes de syndiqués.

Toujours selon ce rapport, les 3-D (MM. Dalpé, Daigle, et Dion) ont obtenu un appui suffisant pour pouvoir quitter la CSN et annoncer qu'ils créeraient une nouvelle centrale. Les 3-D, signale le document, ont indiqué qu'ils entendaient revenir aux "valeurs traditionnelles du syndicalisme".

Le document établit à 64,900 le nombre des syndiqués qui sont affiliés ou s'affilieront à la CSD et estime que le mouvement d'affiliation à cette centrale a été intentionnellement ralenti par M. Dalpé. Ce dernier aurait conseillé à certains syndicats impliqués dans les négociations du Front commun d'y demeurer jusqu'à ce que le conflit soit réglé.

## QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

que les motoneigistes "ne veulent pas spontanément faire face à leurs responsabilités civiles".

En général, a précisé le ministre à la presse parlementaire, les règles de circulation en motoneige seront assez semblables à celles du Sode de la route. Les motoneigistes ne pourront plus circuler à une vitesse de plus de cinq milles à l'heure en deça d'une distance de 100 pieds de l'endroit où une personne s'abrite ou pratique un autre sport de plein air. De même, les skieurs, raquetteurs ou autres piétons devront se tenir à l'écart des sentiers de motoneige.

D'autre part, le ministère se propose comme objectif de mettre rapidement à la disposition des motoneigistes quelque 12,000 milles de sentiers. Ces sentiers devront avoir une "hauteur libre" de six pieds et une largeur de huit pieds dégagée de tout obstacles. Plus "sécuritaires", les sentiers devront être munis d'une signalisation appropriée et offrir un refuge dans un rayon d'au moins dix milles.

## R.-C.

SUITE DE LA PAGE A 1

phes donnait comme seule explication que "le directeur des programmes, l'auteur et le réalisateur de la série, réévalueront l'orientation de la conception et de la production de ce téléroman de façon à situer cette émission dans les normes des émissions destinées à toute la famille, selon les lois du genre".

Entre ces lignes quelque peu sybillines, on peut cependant lire, comme nous l'a d'ailleurs confirmé un porte-parole de la Société, que cette décision a été prise à la suite des protestations soulevées chez une partie du public par le contenu de l'épisode diffusé lundi dernier.

Cet épisode comportait, nous dit-on, certaines séquences d'un caractère généralement considéré comme inconvenant selon les canons de la morale traditionnelle. Il y aurait été question, notamment, d'homosexualité. Et cela n'aurait pas plu à tout le monde.

Au fait, environ 400 personnes se sont donné la peine de téléphoner leur indignation à Radio-Canada après l'émission. Selon l'un des dirigeants de la télévision, ce chiffre est important, mais pas énorme. "Pendant les troubles avec NABET, nous pouvions facilement recevoir 2,000 ou 3,000 appels de protestations lorsque nous supprimions la diffusion des matchs de hockey."

D'après nos informateurs, la décision de suspendre le Paradis Terrestre a été prise au niveau de MM. Jean-Marie Dugas, directeur des programmes, et Gérard Robert, directeur des émissions dramatiques.

Il y a déjà quelque temps que ces responsables avaient entrepris de réévaluer la nouvelle orientation de l'émission. La réaction spontanée de l'auditoire à la suite de l'épisode de lundi a accéléré ce processus.

Le téléroman reviendra vraisemblablement à l'horaire dans quelque temps si la direction de la télévision, l'auteur Jean Filiatrault et le réalisateur Charles Dumas arrivent à s'entendre sur les corrections à y apporter. Mais il est d'ores et déjà assuré que, comme cela était d'ailleurs déjà prévu, il fera place lundi prochain à une émission spéciale sur l'inauguration de la prochaine session des Nations unies.

Au moment de la suspension, on avait déjà emmagasiné trois ou quatre émissions terminées.

## ALERTE

SUITE DE LA PAGE A 1

lettres reçues en Israël depuis deux jours. Il est toutefois à noter que quelques-unes de ces lettres n'avaient pas été postées à Amsterdam mais émanaient d'autres capitales d'Europe.

Parmi les destinataires figuraient M. Ayre Pincus, président de l'agence juive, ainsi que M. Israel Goldstein, directeur du Fonds national juif, organisme chargé de l'immigration en Israël.

Les dix lettres piégées interceptées à Jérusalem ont les caractéristiques suivantes: toutes les enveloppes sont identiques et portent l'adresse sur une étiquette collée. Elles pèsent environ 2 onces et demi, la charge explosive qu'elles contiennent n'est pas plus épaisse qu'une pellicule de film et elle est munie d'un détonateur minuscule. Un fil d'une extrême minceur courant sur le pourtour intérieur de l'enveloppe, celle-ci explose dès qu'on l'ouvre.

Selon le "Jerusalem Post", M. Ami Shahori, conseiller agricole à l'ambassade d'Israël tué mardi à Londres, a eu le coeur transpercé par le détonateur de l'engin.

# Le Canada se livrerait à des "jeux de coulisse"

WASHINGTON (PA) — Deux sénateurs américains ont fait valoir hier que des personnes reliées au Conseil canadien du blé avaient ourdi dans les coulisses les récents mouvements de désapprobation contre la vente de blé des Etats-Unis à l'URSS.

Selon le sénateur Hugh Scott, de Pennsylvanie, un de ces individus serait aussi un ancien employé du département américain de l'agriculture.

Telles sont les accusations qu'il a formulées dans un discours au Sénat. au Sénat.

Le leader républicain du Sénat a ainsi fait écho aux impressions du sénateur William Saxbe, républicain de l'Ohio, qui avait plus tôt déclaré que "cette initiative de critique était initialement l'oeuvre de représentants du Conseil canadien du blé". Et M. Saxbe d'ajouter: "Si nous avions ici ce genre d'organisme, le seul à en bénéficier serait le gouvernement américain et non pas le fermier, parce que les céréales fournies proviendraient des surplus emmagasinés par le gouvernement".

Le sénateur Scott a souligné d'autre part que le Conseil canadien "apprécierait beaucoup" bénéficier d'un contrat de vente semblable à celui des Etats-Unis avec l'URSS.

Un porte-parole du sénateur Scott a fait savoir que ce dernier ne divulguerait pas le nom de l'individu qu'il accuse. Mais on se souvient que le secrétaire du département de l'Agriculture, M. Earl L. Butz, qui a témoigné devant le comité de la Chambre des Représentants chargé d'examiner le contrat soviéto-américain, a fait mention du nom de John A. Schnittker, comme d'un économiste au service du département d'Agriculture sous l'administration Johnson, et qui est devenu plus tard conseiller au Conseil canadien du blé.


DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT

"Membre de l'Association du Couvre-Planchers du Québec"

TAPIS IMPRIMÉ
1ère qualité — 4 couleurs attrayantes: orange/vert, vert pâle/vert foncé, bleu/vert, rouge/noir.
$5.87 V.C.
Aussi d'autres qualités à $6.50 - $8.70 etc...

SHAG
La dernière mode dans les tapis, d'apparence très luxueuse.
DE $4.85 A $16.95 V.C.

TAPIS FINI VELOURS EN FIBRE KODEL
Tons chauds et riches. 1ère qualité. Prix de détail suggéré: $12.95
SPÉCIAL $7.65 V.C.

KRAUS - HERCULON
Tapis intachable. Endos caoutchouté. Teintes à la mode.
SEULEMENT $5.92 V.C.

100% DUPONT NYLON
Luxueux tapis modèle ciselé, 8 teintes pour plaire à tous les goûts.
SPÉCIAL $5.97 V.C.

PRÉLART COUSSINÉ
Couleurs dernier cri. Largeur 6'- 9'- 12'. second.
A COMPTER DE $1.89 V.C.

Afin de vous donner meilleure satisfaction, nous vous suggérons d'apporter les mesures de vos pièces lors de votre visite.

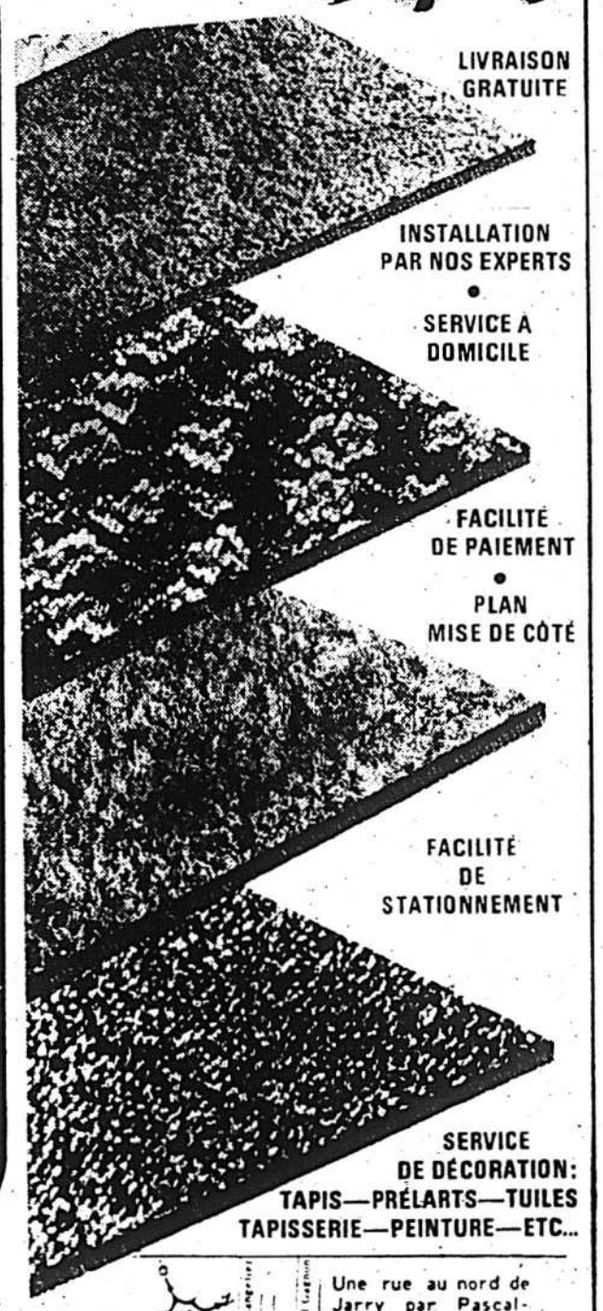

LIVRAISON GRATUITE
INSTALLATION PAR NOS EXPERTS
SERVICE A DOMICILE
FACILITÉ DE PAIEMENT
PLAN MISE DE CÔTÉ
FACILITÉ DE STATIONNEMENT
SERVICE DE DÉCORATION: TAPIS—PRÉLARTS—TUILES TAPISSERIE—PEINTURE—ETC...

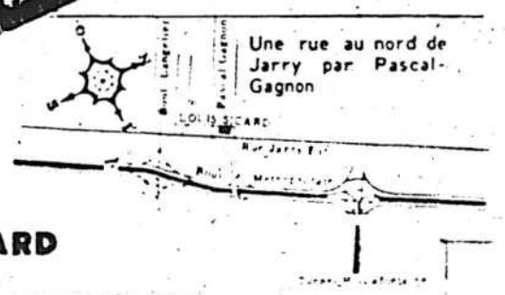


Mercier
COUVRE-PLANCHERS INC.
6915 LOUIS-SICARD, ST-LÉONARD
325-4911
Ouvert du lundi au mercredi 9 a.m. à 6 p.m. Jeudi, vendredi de 9 a.m. a 9 p.m. Samedi de 9 a.m. a 5 p.m

PETITES ANNONCES 874-7111
la presse

# Sports

CAHIER D

MONTREAL, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 193

ROYAL DE NEUVILLE
ROSE D'ANJOU
Pour l'hôte accompli: 542G
Importé de France Pétillant

## Au Tour de la Nouvelle-France

# Même les meilleurs ont dû descendre

par Pierre BEAULIEU

Plus de la moitié des coureurs qui participent actuellement au Tour de la Nouvelle-France ne parlent pas français. Hier, toutefois, la langue n'était plus une barrière. Qu'ils soient Italiens, Espagnols ou Flamands, ils réussissaient tous à dire dans un Français presque impeccable: "c'est impossible".

La plupart des 54 coureurs venaient de vivre une des étapes les plus difficiles de leur carrière. Et ils en ont pourtant vu bien d'autres. Ce n'était certes pas les cols des Alpes, mais les 112 milles qui séparaient tortueusement Montréal de St-Jérôme étaient parsemés d'embûches qu'ils n'avaient pas prévues.

### La première étape à Reybroeck

En plus d'être montagneux, ce qui au fond ne les dérange guère, le parcours comptait quelque huit milles de chemin de gravelle.

**Mais le peloton**

Pour Guido Reybroeck, qui a remporté l'étape, tout n'a quand même pas mal fonctionné. C'était difficile, certes, mais le courageux Reybroeck, qui a remporté le Tour l'an dernier, ne cessait de travailler, de grimper.

Il en fut de même pour Gérard Besnard, Herman Van Der Slagmolen, et Robert Mintkiewicz, qui formaient la première échappée. Ils n'étaient pas incommodés par les autos suiveuses.

Mais pour les autres, le peloton, ce fut un désastre. On entendit même Jacques Anquetil, le directeur de la course lancer dans son émetteur: "c'est la débandade. Une crevaison n'attend plus l'autre. Il n'y a plus rien à comprendre."

Sur cette route de terre à peine large de 20 pieds, les crevaisons se succédaient en effet à un rythme incroyable. Ainsi, on en compte plus de 20 chez la seule équipe française Sonolor.

C'était aussi la course entremêlée des directeurs techniques qui tentaient de prêter main forte à leurs coureurs enfouis sous un étouffant nuage de poussière.

Et il y avait toujours les côtes. Des côtes de sable mou où les vélos s'enfonçaient de quelques pouces obligeant ainsi les coureurs à descendre pour pousser.

"Je fais de la course professionnelle depuis 20 ans, expliquait un Aldo Moser exténué et presque dégoûté. J'ai participé aux plus grandes épreuves, dont le championnat du monde, et jamais je n'ai vu une chose semblable. Jamais je n'avais été obligé de descendre pour pousser mon vélo."

Jamais non plus nous n'avions vu les coureurs aussi unanimes. Il était environ neuf heures quand ils se sont présentés au souper et on n'entendait parler que de chemin de terre, que de vélos qu'il a fallu pousser et de poussière qu'il a fallu avaler.

Les directeurs techniques, eux, sympathisaient. Seul Vittorio Adorni, même s'il a été le premier à déclarer que l'étape était des plus sélectives, a pris les choses un peu plus à la légère.

C'est en effet un Vittorio Adorni presque "mort de rire" que nous avons vu observant ses coureurs pousser leur vélo.

Le début de la course n'annonçait pourtant pas une étape aussi enlevante. Il n'y avait eu que l'échappée des Reybroeck, Besnard, Van Der Slagmolen et Mintkiewick, environ cinq milles après le signal du départ, et le reste du peloton qui ne cessait de perdre du terrain.

En fait, quelque 10 milles avant la ligne d'arrivée, les quatre premiers devançaient les autres par plus de huit minutes. On croyait que l'affaire était dans le sac quand Yves Hézard, Herman Van Springel, et Joop Zootemelk se lancèrent à leur poursuite.

Ils ont finalement rattrapé les meneurs quelque deux milles avant l'arrivée.

"Je croyais détenir une confortable avance sur le reste du peloton, a dit Reybroeck. Je ne savais pas que ces trois-là nous remontaient. Si j'avais su, j'aurais travaillé encore plus fort et pris plus d'avance. Il n'y a maintenant que huit secondes qui me séparent du deuxième. J'ai gagné l'étape, mais je viens peut-être de perdre le Tour. Il me faut maintenant recommencer demain (aujourd'hui)."

Et ça recommencera...

photos Pierre McCann, LA PRESSE

*A la queue leu-leu...*

Ne vous offusquez pas, genres dames et damoiseaux ! Rien de plus naturel. A la veille de prendre le départ de la première étape du Tour cycliste de la Nouvelle-France, la nervosité a de ces caprices... auxquels les humains doivent se soumettre.

# C'est le début de la grande expérience pour les Canadiens

par Pierre BEAULIEU

La performance de l'équipe canadienne a été la grande surprise d'hier, au Tour de la Nouvelle-France.

Nos représentants n'ont rien remporté, évidemment. A l'exception de Brian Chewter, qui a réussi un seizième rang (sur 54 coureurs), ils ont même terminé assez loin au classement.

Mais ils ne se sont pas fait éjecter. Et c'est l'essentiel. Ne sont-ils pas là pour apprendre... comme diraient les Soviétiques.

Il est évident que les professionnels européens ont déjà roulé plus vite. Beaucoup plus vite. Mais quand même...

Les Canadiens n'étaient tout de même pas plus fatigués qu'après une course amateur. Même qu'ils étaient plus en forme, enfin, plus enthousiastes.

"Il y a une différence énorme entre les professionnels et les amateurs, déclarait un Gilles Durand réjoui à la suite de son 33e rang. Ils ont beaucoup plus de technique, ils sont beaucoup plus vites. Mais c'est drôlement plus intéressant de courir avec eux..."

Pendant toute la course, Durand a été parmi les coureurs de la tête du peloton. "Je n'avais de la difficulté à les suivre que lorsqu'ils partaient en chasse. Là vraiment, on voit qu'ils ont de la puissance."

Sigi Koch, qui n'a pu faire mieux qu'un 52e rang, semblait le plus fatigué des six membres de l'équipe canadienne. Mais on s'y attendait un peu. Au cours de ses dernières courses, dont l'omnium Corneli, Koch ne semblait plus avoir la résistance qui le caractérisait au cours des années précédentes, et même celle du début de saison.

Il a maintenant 37 ans.

Tom Morris, 34e Gino Cadorin, 36e, et le vétéran, le capitaine de l'équipe, Vicenzo Meco, semblaient même moins affectés par la difficile première étape que plusieurs professionnels européens.

Et Guy Morin, président de la Fédération cycliste du Canada, en était très fier.

"Je suis content parce qu'ils ont bien paru, mieux que je le croyais. Et je suis même convaincu que s'ils avaient été moins complexés face aux professionnels, ils auraient fait encore mieux."

Reste à savoir maintenant s'ils pourront déployer le même effort aujourd'hui.

**PNEUMATIQUES : Yves Hézard**, de l'équipe française Sonolor, mène actuellement au classement des points, avec 38... un autre Français, *Gérard Besnard*, est en tête au classement pour le trophée Export "A" (sprints)... il en a six... **Reybroeck** a remporté le premier sprint, **Bernard** le deuxième et **Van Den Slagmolen** le troisième...

*Robert Mintkiewick* mène, lui, au classement de la montagne avec huit points... il est également le champion de la gravelle... **Mintkiewick** a remporté un troisième trophée, qu'il espérait sûrement moins... celui du coureur le plus malchanceux... dans l'échappée victorieuse, **Mintkiewick** a fait une crevaison quelque 1,000 pieds avant la ligne d'arrivée... l'étape d'aujourd'hui reliera Granby et Sherbrooke pour une distance de 110 milles... le départ sera donné à 13:30.

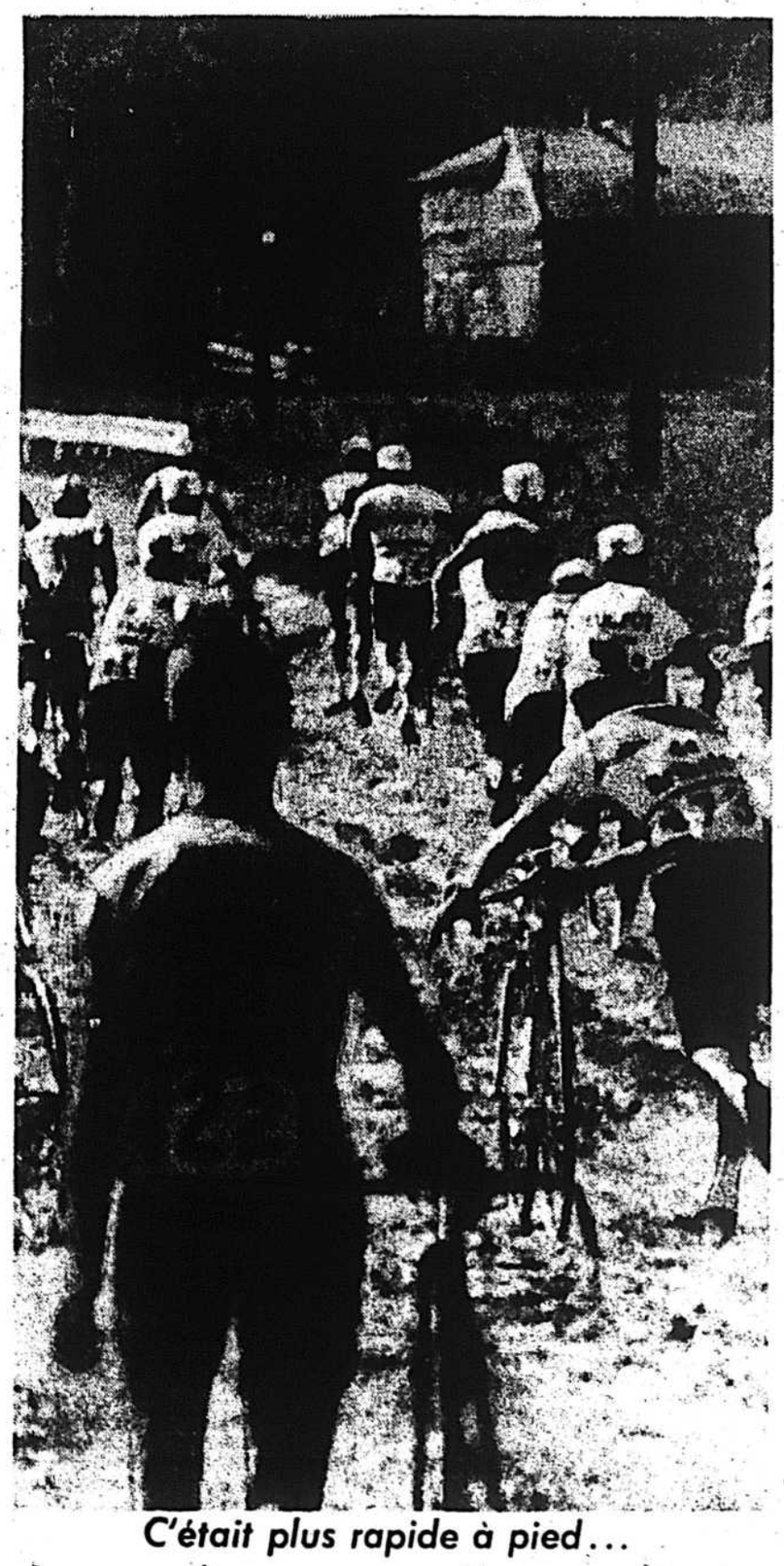

*C'était plus rapide à pied...*

C'EST PARTI
1601
BOUL. ST-MARTIN (DUVERNAY)
VERS PONT PAPINEAU
Appréciez notre espace, notre équipement technique et notre façon de vous servir.
BOURASSA PONTIAC BUICK
1601 Boul St-Martin, Duvernay, Laval...
une surprise.

DEPUIS 1952 AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE TENNIS SUR TABLE
Butterfly
est reconnu et employé par les champions mondiaux en raison de ses qualités supérieures
TENNIS SUR TABLE
Butterfly
LA MARQUE DES CHAMPIONS!
Caractéristiques des trois revêtements caoutchoutés s'adaptant à votre style de jeu.
SCRIVER: Vous obtenez un meilleur contrôle pour tous vos coups de frappe. Ajoute de la vitesse et beaucoup d'effet sur chaque jeu.
TEMPEST: Produit les meilleurs effets pour boucler la boucle.
"PLOUS": A conseiller pour l'attaque rapide à cause de sa grande élasticité.
MINI PING-PONG JOHNNY LEACH TABLE 24" x 48" PALETTES — BALLES — FILET — POTEAUX RÉG. $36.95 SPÉCIAL $19.95
TABLES RALLY SUPRÊME À ROULETTES $59.95
TAMASU $3.50
WAKABA $4.50
ATLANTIC $4.95
ENGLISH $5.95
AMERICAN $5.95 à $9.95
KENNY $5.95 à $8.95
XSTAR $8.95 à $10.95
DEFENCE $11.95
JELINEK et DUNLOP $2 à $7
BALLES
HALEX # 1 $1.70 doz.
# 2 $2.70 doz.
# 3 $3.70 doz.
ÉTUI DE PALETTE
BUTTERFLY $1.95
JOHNNY LEACH $2.25
SAC BUTTERFLY $6.95
AUTRES MARQUES EN STOCK
HALEX — DIVERSIFIED — JELINEK — C.S.D. — BENTLEY — ROY — DUNLOP — CORRIVEAU — BUTTERFLY — SLAZENGERS — JOHNNY LEACH
7125, ST-HUBERT
Gagnon SPORTS INC.
UN SPORTIF AU SERVICE DES SPORTIFS
273-1577

# MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 2.40 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 800 | $95⅜ | 95⅛ | 95⅛ | — ⅛ |
| Alta Gas T | 500 | $59 | 59 | 59 | + ¼ |
| Alcan | 1490 | $22¾ | 22⅝ | 22⅝ | — ⅛ |
| Algoma St | 5640 | $13⅞ | 13¾ | 13¾ | — ⅛ |
| Aquitaine | 2300 | $26 | 25⅞ | 25⅞ | — ¼ |
| Asbestos | 300 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | — ⅛ |
| Bank Mtl | 3442 | $20¾ | 20½ | 20⅝ | — ⅛ |
| Bank NS | 925 | $36¼ | 36 | 36¼ | + ¼ |
| Banq CN | 2100 | $16 | 16 | 16 | — ⅛ |
| Bq Pv Can | 200 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | — ¼ |
| Bell Canad | 1907 | $42⅜ | 42¼ | 42⅜ | + ⅛ |
| Bombrdier | 300 | $7¾ | 7⅝ | 7¾ | + ⅛ |
| Border C | 600 | $9⅜ | 9 | 9⅜ | — ⅛ |
| BP Oil Gas | 6050 | 615 | 610 | 610 | —5 |
| BP Can | 2300 | $16⅞ | 16¼ | 16¼ | + ⅛ |
| Brascan | 1605 | $21⅜ | 21¼ | 21⅜ | + ⅛ |
| BC Phone | 425 | $57¼ | 57¼ | 57¼ | |
| Brinco | 188 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | — ⅛ |
| Calgary P | 50 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | — ¼ |
| Can Cem L | 118 | $52 | 52 | 52 | |
| CD Sugar | 115 | $26 | 26 | 26 | |
| CSL pr | 448 | $5 | 5 | 5 | + ⅛ |
| C Arena | 500 | $15 | 15 | 15 | |
| Cdn Brew | 800 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | |
| C Imp Bank | 575 | $28 | 27¾ | 28 | + ⅛ |
| CIL | 100 | $16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | |
| C Int Pw | 19800 | $13¼ | 13⅛ | 13⅛ | — ¼ |
| CI Pow pr | 100 | 013½ | 13½ | 13½ | |
| C Javin | 900 | 900 | 825 | 900 | +65 |
| C Marconi | 1500 | 55 | 5 | 5 | |
| CPI pr | 1000 | $24⅝ | 24⅝ | 24⅝ | — ¼ |
| Canron | 500 | $24½ | 24½ | 24½ | + ¼ |
| CPLtd | 5245 | $15⅝ | 15⅝ | 15⅝ | — ⅛ |
| Celanese | 1000 | 345 | 330 | 340 | —10 |
| Cel 175 | 100 | $19⅞ | 19¼ | 19¼ | |
| Cent Dyn | 800 | 90 | 90 | 90 | |
| Columbia | 300 | 70 | 70 | 70 | |
| Con Bath | 1300 | $15 | 14¾ | 14¾ | — ¼ |
| C Text | 600 | 430 | 430 | 430 | |
| Cons Gas | 280 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | — ⅛ |
| Copind | 700 | 315 | 315 | 315 | —10 |
| Corpex | 500 | $11 | 11 | 11 | — ⅛ |
| Cr Zell A | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | + ¾ |
| Crush Int | 1300 | $15¼ | 15 | 15¼ | + ¼ |
| Cygnus A | 110 | $8 | 8 | 8 | |
| Distl Seag | 2290 | $35⅞ | 356 | 35¾ | |
| D Bridge | 421 | $32¾ | 32½ | 32½ | — ¼ |
| Dofasco | 830 | $28 | 27⅝ | 27⅞ | + ⅛ |
| Dom Glass | 231 | $16 | 16 | 16 | |
| D Glass pr | 100 | $16½ | 16½ | 16½ | — ¼ |
| Dom Store | 1000 | $16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | |
| D Textile | 900 | $29⅛ | 29½ | 29⅝ | + ⅛ |
| Domtar | 110 | 015½ | 15½ | 15½ | — ⅛ |
| Fairview | 300 | $13 | 13 | 13 | |
| Fal Nck | 1105 | $61½ | 61½ | 61½ | —2⅜ |
| Fin Coll | 1210 | $14¾ | 14⅝ | 14⅝ | |
| Fleetwd | 200 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Francana | 500 | 730 | 730 | 730 | +20 |
| Fulcrum | 1000 | $5½ | 5 ½ | 5½ | + ¼ |
| Fulcr 6p | 1400 | $8 | 7¾ | 8 | + ¼ |
| GL Paper | 150 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Hard Crp A | 200 | $23¼ | 23⅜ | 23¼ | |
| Hollinger | 5000 | $406 | 403¼ | 403¼ | — ¼ |
| Huds Bay | 700 | $22 | 22 | 22 | |
| HB Oil Gas | 1050 | $44⅞ | 44⅞ | 44⅞ | — ⅛ |
| Hud BOPr | 1550 | $53¾ | 53¾ | 53¾ | — ½ |
| IAC | 2700 | $21 | 21 | 21 | |
| Imp Oil | 3875 | $41 | 40⅜ | 40⅝ | — ⅛ |
| Imasco Ltd | 1150 | $26⅞ | 26¾ | 26⅞ | |
| Int Nickel | 1900 | $33⅜ | 33⅜ | 33¾ | — ⅛ |
| Int Util | 400 | $41¼ | 40¾ | 40¾ | — ⅛ |
| Intpr Pipe | 1125 | $27⅞ | 27¾ | 27⅞ | + ⅛ |
| Ivaco | 100 | 0203¼ | 206 | 203¼ | + ⅛ |
| Jamaica | 7400 | 30 | 30 | 30 | +5 |
| Labatt | 1420 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | — ¼ |
| Lacroix | 400 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Laura Sec | 300 | $13 | 13 | 13 | |
| Mac HA | 503 | $17 | 17 | 17 | — ½ |
| MB Ltd | 13500 | $24⅞ | 24⅝ | 24⅝ | — ⅛ |
| Magnason | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | + ⅛ |
| Maislin | 1015 | $13¾ | 13⅝ | 13⅝ | — ⅛ |
| March Un | 150 | 445 | 445 | 445 | —5 |
| Markel | 1400 | $12 | 12 | 12 | |
| Mass Fer | 1425 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | + ⅛ |
| Mercantl | 2760 | $25 | 24 | 24¾ | + ⅛ |
| Micc Inv | 500 | $24½ | 24 | 24 | — ⅜ |
| Miron A | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Mitch B | 100 | $8 | 8 | 8 | — ¼ |
| Molson A | 370 | $28⅞ | 28¼ | 28¼ | — ¼ |
| MLW Wor | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Mnt Trst | 3050 | $21⅛ | 20⅞ | 21 | — ⅛ |
| Moore | 510 | $46¾ | 46½ | 46¾ | + ¾ |
| Murphy | 500 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | + ⅜ |
| Noranda | 1085 | 040 | 39⅝ | 40 | — ⅛ |
| Nor Ctl G | 280 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | |
| NCTlG e | 100 | $25 | 25 | 25 | — ¼ |
| Nowsco | 600 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Oshawa A | 910 | $12½ | 12½ | 12½ | — ½ |
| Pac Pete | 500 | $44¼ | 44¼ | 44¼ | + ¼ |
| Pancan | 400 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Peopl St | 900 | $14⅝ | 14½ | 14½ | — ⅛ |
| Pow Corp | 11695 | $13½ | 12⅞ | 13⅛ | + ½ |
| Pow C 5 pr | 500 | $13½ | 13½ | 13½ | + ¼ |
| Price Com | 8190 | $10¼ | 10⅛ | 10¼ | — ⅛ |
| Provigo | 1400 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| QueT 4¾p | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + ¼ |
| Rapid D | 27855 | $13⅞ | 12½ | 13½ | +1 |
| Reitman | 100 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | — ¼ |
| Reitman A | 524 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Ronald Fd | 100 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | — ¼ |
| Royal Bank | 2120 | $35 | 34⅝ | 35 | + ⅜ |
| Royal Trst | 100 | $40½ | 40½ | 40½ | — ½ |
| St L Cem A | 50 | $43½ | 43½ | 43½ | + ½ |
| Sandwell | 200 | 380 | 380 | 380 | —20 |
| Ssot Lasal | 410 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | — ⅜ |
| Scot Paper | 100 | $26 | 26 | 26 | — ½ |
| Shell Can | 1200 | $48⅜ | 47¾ | 47¾ | — ⅜ |
| Sh I w | 2000 | $28 | 27½ | 27½ | — ½ |
| Simpsons | 300 | $27¾ | 27¼ | 27¾ | + ⅜ |
| Simpsons S | 50 | $39½ | 39½ | 39½ | |
| SocGn F | 800 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | +1½ |
| Southam | 12600 | $26 | 26 | 26 | — ½ |
| Steel Can | 1990 | $34⅝ | 34⅜ | 34⅝ | — ⅛ |
| Sup Elec | 300 | 190 | 190 | 190 | —5 |
| Texaco | 225 | $54⅜ | 54⅜ | 54⅜ | |
| Thom Nes | 6500 | $39 | 39 | 39 | — ½ |
| Trmont | 300 | 240 | 240 | 240 | —15 |
| Tor Dm Bk | 1525 | $35⅜ | 35¼ | 35⅜ | — ⅛ |
| Tot Pet A | 22700 | 690 | 675 | 675 | —45 |
| Traders A | 200 | $19⅝ | 19½ | 19½ | — ¼ |
| Tr Can PL | 3655 | $46¼ | 46 | 46¼ | + ⅛ |
| Tr C C pr | 50 | $56⅜ | 56⅜ | 56⅜ | — ⅜ |
| Ultrmar | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Unican Sec | 1100 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Unigesco b | 400 | 355 | 355 | 355 | —20 |
| Villager | 250 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Wajax | 100 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | + ⅛ |
| Walk GW | 100 | $48⅜ | 48⅜ | 48⅜ | + ¼ |
| Webb Knp | 500 | 54 | 54 | 54 | +3 |
| Weldwod | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ¼ |
| Weston | 1050 | $21½ | 21½ | 21½ | — ¼ |
| Zellers | 200 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Zodiac | 1200 | 410 | 400 | 400 | —10 |

# newyork

par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.15 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **A-B** | | | | | |
| AbbtLb 1.10 | 16 | 77 | 76⅝ | 76⅝ | — ¼ |
| Adrs .60 | 76 | 41⅞ | 41 | 41 | — ⅜ |
| Admiri | 43 | 14⅞ | 14⅝ | 14⅞ | + ⅜ |
| Airco .80e | 23 | 18½ | 18¼ | 18½ | |
| Alcan .80 | 54 | 23 | 22⅞ | 22⅞ | — ⅛ |
| AllegC .20e | 13 | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | |
| AllegL 1 | 32 | 30¼ | 30⅛ | 30⅛ | — ¼ |
| AllegL pf 3 | 249 | 42¾ | 42 | 42 | — ⅛ |
| AllegP 1.40 | 20 | 207⅜ | 205 | 205⅜ | — ⅛ |
| AllnG 1.04t | 10 | 20¾ | 20⅜ | 20½ | |
| Alld C 1.20 | 45 | 28¼ | 27⅞ | 27⅞ | |
| AlliSC .20e | 19 | 12⅜ | 12½ | 12½ | |
| AHess .22r | 2200 | 46⅞ | 43¾ | 44½ | —3 |
| AAirl | 554 | 27 | 25⅜ | 25⅝ | —12 |
| ABrnd 2.29 | 63 | 40½ | 40⅛ | 40⅛ | — ⅜ |
| ABC 1.20 | 31 | 71¼ | 70¾ | 71¼ | +1 |
| AmCan 2.20 | 64 | 30 | 29⅝ | 29⅞ | — ⅛ |
| ACyan 1.25 | 192 | 35 | 34½ | 34½ | — ¼ |
| AEIP 1.74 | 352 | 27¼ | 26⅞ | 26⅞ | — ⅜ |
| AHome 1.77 | 47 | 109¼ | 108¼ | 108¼ | — ¾ |
| AHosp .27 | 84 | 48½ | 48⅛ | 48⅜ | — ⅛ |
| AmMot | 185 | 9¾ | 9⅝ | 9⅝ | — ⅛ |
| AmStd .40 | 39 | 11⅞ | 11⅛ | 11¼ | |
| AT T 2.80 | 871 | 47¼ | 47 | 47 | |
| Ampex | 299 | 5¾ | 5⅜ | 5⅜ | — ¼ |
| Anacon | 105 | 18⅛ | 17⅝ | 17⅝ | — ⅜ |
| Apache .32 | 6 | 15⅜ | 15½ | 15½ | — ⅛ |
| Apeco .16 | 50 | 7⅞ | 7⅝ | 7⅝ | — ¼ |
| Arlans | 7 | 3½ | 3½ | 3½ | |
| Armco 1 | 43 | 21⅜ | 21⅛ | 21⅛ | — ⅛ |
| ArmC .80 | 44 | 33⅜ | 33¼ | 33⅜ | — ⅛ |
| ArmRu 1.60 | 6 | 35¾ | 35½ | 35½ | |
| AtlRich 2 | 225 | 64 | 63⅝ | 63⅞ | + ⅜ |
| Avco | 29 | 14⅜ | 14⅛ | 14⅛ | — ¼ |
| Avon 1.35 | 65 | 118 | 118 | 118 | — ⅛ |
| Babck .55 | 14 | 29 | 28⅝ | 28⅞ | — ⅛ |
| Bath .20 | 49 | 35½ | 35 | 35 | — ½ |
| Baxtr .13 | 42 | 47 | 46⅜ | 46¾ | + ⅜ |
| Beckmn .50 | 8 | 45⅜ | 45 | 45⅛ | + ⅜ |
| Beech .60b | 14 | 24 | 23⅞ | 24 | + ⅛ |
| BellH .60 | 76 | 57½ | 55¾ | 55¾ | — 1¼ |
| Bndx 1.60 | 9 | 42¾ | 42½ | 42⅝ | — ⅛ |
| BenF. 1.10 | 185 | 48 | 47¾ | 47⅞ | |
| BethSt 1.20 | 206 | 29⅛ | 28⅞ | 28⅝ | — ⅜ |
| BlackD 1b | 39 | 107½ | 105½ | 107 | +2 |
| BlissL 1 | 15 | 19⅛ | 18⅞ | 18⅞ | — ⅛ |
| Block .24 | 27 | 11⅞ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| Boeing .40 | 90 | 22¾ | 22¼ | 22¼ | — ⅛ |
| Bordn 1.20 | 70 | 27¾ | 27¼ | 27⅜ | |
| Borg 1.25 | 24 | 34⅝ | 34⅛ | 34⅜ | — ⅛ |
| BristM 1.20 | 22 | 66⅜ | 66 | 66 | — ½ |
| Brown | 1 | 10 | 10 | 10 | |
| BrnsWk .16 | 148 | 34½ | 33¼ | 33¼ | —1⅛ |
| Bucy 1.20 | 125 | 26 | 25½ | 25½ | — ½ |
| Budd | 16 | 15⅜ | 15½ | 15⅜ | — ⅛ |
| Bulova .60 | 24 | 14¼ | 14 | 14 | — ¼ |
| BurIln 1.40 | 31 | 32½ | 32⅛ | 32⅛ | — ¼ |
| BurIN 1.50 | 9 | 45¾ | 45½ | 45¾ | + ¼ |
| Burndy .70 | 13 | 35½ | 35¼ | 35½ | |
| Burrghs .64 | 63 | 211 | 210 | 210⅜ | + ⅝ |
| **C** | | | | | |
| CampS 1.10 | 16 | 27½ | 27¼ | 27¼ | — ⅛ |
| CdnPac .66e | 45 | 15⅞ | 15¾ | 15¾ | — ⅛ |
| Carrier .42 | 339 | 232 | 22¾ | 23⅛ | + ¼ |
| CartW .40a | 223 | 29⅞ | 29½ | 29¾ | + ⅛ |
| CatTr 1.40 | 170 | 65¾ | 65 | 65⅜ | + ⅜ |
| Celanese 2 | 79 | 41 | 40½ | 40⅝ | — ⅜ |
| Cerro .40 | 86 | 14⅛ | 14⅛ | 14⅜ | + ⅛ |
| CessnaA .70 | 40 | 34½ | 34¼ | 34½ | + ⅛ |
| ChesO 2.25e | 10 | 44½ | 44½ | 44½ | — ¼ |
| ChocFN .10r | 7 | 7¼ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| ChrisCft | 18 | 5⅜ | 5⅛ | 5⅛ | — ⅛ |
| Chrslr 1 | 81 | 30⅛ | 29¾ | 29¾ | — ¼ |
| CITFn 2 | 27 | 50⅞ | 50⅝ | 50⅝ | |
| CitSv 2.20 | 35 | 38⅜ | 38 | 38 | — ¼ |
| Clorox 1 | 64 | 84⅜ | 82¾ | 83¼ | —1¼ |

## DOW-JONES à 3 h 00

**—2.26 à 937.99**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Cluett P .90 | 3 | 19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | — ⅛ |
| CocaC 1.64 | 64 | 133¾ | 133 | 133⅝ | + ⅛ |
| Coleco | 34 | 27⅞ | 27½ | 27⅝ | — ¼ |
| ColPal 1.46 | 44 | 80 | 79⅛ | 79⅝ | + ⅛ |
| CollAik .56 | 27 | 16¼ | 15⅝ | 16¼ | + ⅜ |
| CollinR | 13 | 15⅜ | 15 | 15 | + ⅛ |
| CBS 1.40b | 81 | 56 | 55¾ | 55¾ | |
| ColGas 1.82 | 39 | 27¾ | 27⅜ | 27⅜ | |
| CmEd 2.20 | 66 | 25⅜ | 33¼ | 33⅝ | + ¼ |
| ConEd 1.80 | 100 | 25 | 24¾ | 24⅞ | + ⅛ |
| CFds 1.25 | 23 | 40⅞ | 40 | 40 | |
| ConCan 1.60 | 40 | 32¼ | 32¼ | 32⅛ | |
| ConOil 1.50 | 404 | 32¾ | 32 | 32¼ | — ¼ |
| CnrData | 124 | 71¼ | 70⅛ | 70¼ | — ⅛ |
| CPCIntl 1.70 | 38 | 31½ | 31⅛ | 31⅜ | — ⅛ |
| Cr Zell 1.20 | 35 | 26 | 25⅞ | 25⅞ | — ⅛ |
| Culligan .28 | 5 | 16⅝ | 16½ | 16½ | — ⅛ |
| CurtWr | 538 | 48⅞ | 46½ | 47 | — ⅛ |
| Cyprus 1 | 13 | 31¾ | 31 | 31 | — ⅛ |
| **D-G** | | | | | |
| DanR | 18 | 8¼ | 8⅛ | 8¼ | + ⅛ |
| Dartl .30b | 246 | 51¼ | 51 | 51 | — ¼ |
| Deere 2.08a | 115 | 74⅜ | 74 | 74 | — ½ |
| DiaSh 1 | 14 | 18⅞ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| Disney .20b | 38 | 180 | 178⅛ | 178⅞ | — ¼ |
| DiversIn | 5 | 3⅜ | 3¼ | 3¼ | — ⅛ |
| DowC 1.60 | 30 | 93 | 92⅜ | 92⅝ | — ⅜ |
| DresIn 1.40 | 95 | 43⅝ | 43½ | 43⅝ | — ¼ |
| duPon 5e | 56 | 175 | 173⅞ | 173⅞ | —1⅝ |
| DuqLt 1.66 | 33 | 23 | 22¾ | 23 | |
| EastAir | 171 | 23½ | 23⅛ | 23⅛ | — ¼ |
| EastK 1.60a | 299 | 120¼ | 129½ | 129¼ | + ⅛ |
| Elect As | 8 | 8¼ | 8⅛ | 8⅜ | + ⅛ |
| ElPasNG 1 | 88 | 17 | 16⅞ | 16⅞ | |
| EmEl 1.20 | 61 | 85⅛ | 84¾ | 84⅝ | — ⅜ |
| ESB 1.28 | 177 | 29 | 28½ | 29 | — ⅛ |
| Fairch | 120 | 45¼ | 43⅞ | 44½ | — ⅜ |
| Firest .83 | 36 | 22¼ | 22½ | 22½ | — ⅛ |
| FstChi 1.42f | 73 | 30¼ | 29¾ | 30⅛ | + ¼ |
| Flintkote 1 | 10 | 23¼ | 23⅛ | 23¼ | — ⅛ |
| FlaPw 1.74 | 6 | 42¾ | 42 | 42 | |
| Ford 2.70 | 441 | 64½ | 63¼ | 63¼ | —1½ |
| Frueh 1.70 | 57 | 35⅛ | 34⅞ | 34¾ | — ¼ |
| GAC Cp | 94 | 7¾ | 7½ | 7⅝ | |
| GAF .40 | 53 | 21⅜ | 21⅛ | 21¼ | — ¼ |
| GenDyn | 28 | 25⅞ | 25⅝ | 25⅞ | — ⅛ |
| GenEl 1.40 | 119 | 65¼ | 64⅝ | 64⅞ | — ⅛ |
| GFd 1.40 | 172 | 25½ | 24¾ | 24¾ | — ½ |
| GMC 3.65e | 390 | 74⅝ | 73¾ | 73⅞ | — ⅜ |
| GPubU 1.60 | 35 | 21⅜ | 21⅛ | 21⅜ | |
| GTelE 1.60 | 276 | 28⅞ | 28½ | 28⅝ | |
| GTire 1b | 8 | 27⅛ | 26¾ | 27 | |
| GaPac .80b | 150 | 39⅛ | 39⅛ | 39⅛ | — ⅛ |
| Gillette 1.40 | 123 | 51⅜ | 51 | 51 | |
| Goodrh 1 | 53 | 27⅞ | 27¾ | 27¾ | — ⅛ |
| Gdyr .68 | 159 | 26⅛ | 26⅛ | 26⅛ | — ⅛ |
| Grace 1.50 | 32 | 25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | — ¼ |
| GrndU .60 | 21 | 14¾ | 14¾ | 14¾ | + ⅛ |
| Gt A&P .80 | 89 | 15¼ | 15⅛ | 15⅛ | — ¼ |
| GrnGt 1 | 14 | 25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | + ¼ |
| Greyhd 1.04 | 75 | 17⅝ | 17⅜ | 17⅜ | |
| Grum .25p | 11 | 11⅛ | 11¼ | 11¼ | — ⅛ |
| Gulfd 1.50 | 376 | 23⅜ | 23⅛ | 23⅛ | + ⅛ |
| Gulfw .60b | 18 | 33¼ | 33⅛ | 33⅜ | |
| Gulton | 56 | 9⅜ | 9⅞ | 10 | — ⅛ |
| **H-L** | | | | | |
| Harrist 1 | 8 | 50⅛ | 50¼ | 50⅛ | — ¼ |
| Heinz 1.04 | 180 | 40⅛ | 39⅝ | 39⅝ | — ⅜ |
| HeleneCurt | 17 | 7¼ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| HershF 1.10 | 7 | 21¼ | 21¼ | 21¼ | + ¼ |
| HewPk .20 | 32 | 67⅜ | 66¼ | 66⅝ | —1⅛ |
| Hmstk .40 | 25 | 25¼ | 24⅝ | 25¼ | + ⅜ |
| Hnywl 1.40 | 165 | 141⅞ | 141 | 141⅞ | — ⅛ |
| HFC n.86 | 59 | 35⅞ | 35¼ | 35⅞ | — ¼ |
| Howmet .70 | 4 | 14 | 14 | 14 | — ¼ |
| HuntC .16 | 16 | 19¾ | 18½ | 18½ | — ⅜ |
| IllCent 1.18 | 8 | 32 | 31⅞ | 31⅞ | — ⅛ |
| INA 1.40a | 207 | 39⅛ | 38⅜ | 39¼ | + ⅛ |
| IngRd 2.08 | 32 | 65¼ | 65 | 65⅜ | — ⅛ |
| InlandStl 2 | 23 | 31⅞ | 31⅝ | 31⅞ | — ⅛ |
| Interco 1.24 | 7 | 47 | 47 | 47 | |
| IBM 5.40 | 148 | 401 | 398½ | 399½ | — ¼ |
| IntChmN | 17 | 19¾ | 19½ | 19½ | — ⅛ |
| IntHar 1.40 | 126 | 54¼ | 54 | 54⅛ | — ⅛ |
| IMC .32 | 34 | 17⅞ | 17⅝ | 17⅝ | — ⅛ |
| IMusic 1.25 | 9 | 28 | 27¾ | 27¾ | — ¼ |
| INCO | 1 | 25 | 25 | 25 | — ⅛ |
| IPap 1.50 | 15 | 56 | 55 | 55 | — ⅛ |
| IntT&T | 1 | 39 | 39 | 39 | — ⅛ |
| Iotla | 1 | 15 | 15 | 15 | — ⅛ |
| ITEC | 10 | 16 | 15¾ | 15¾ | — ⅛ |
| JerMan | 1 | 15 | 15 | 15 | — ⅛ |
| JohnJ .40a | 60 | 122¼ | 122 | 122¼ | + ¼ |
| JoneL 1e | 1 | 17 | 17 | 17 | — ⅛ |
| Joy 1.40 | 8 | 41¾ | 40¾ | 41 | — ⅛ |
| KaisAl .50 | 69 | 19⅛ | 19 | 19⅛ | — ⅛ |
| KaysRo .60 | 5 | 17 | 16¾ | 16¾ | — ⅛ |
| Kellogg 1.08 | 65 | 26¼ | 25⅞ | 26¼ | — ⅛ |
| KerM .60 | 90 | 56⅞ | 56¼ | 56¾ | + ¼ |
| KimbC 1.20 | 104 | 35⅛ | 34¾ | 34¾ | — ¼ |
| KLM | 2 | 34⅛ | 34 | 34 | — ⅜ |
| Kraftco 1.77 | 48 | 43⅜ | 43 | 43¼ | — ⅛ |
| Kresge .17 | 310 | 41⅞ | 41⅝ | 41¾ | + ⅛ |
| Kroehl .80 | 13 | 24¼ | 24 | 24 | — ½ |
| Leasco .11e | 71 | 19⅜ | 19 | 19 | — ¼ |
| LibMcN | 5 | 5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| LiggM 2.50 | 84 | 41⅛ | 40¼ | 40¼ | +1 |
| Litton .32f | 61 | 12¾ | 12½ | 12½ | — ⅛ |
| Lock A | 40 | 9⅞ | 9⅝ | 9⅝ | — ⅛ |
| Loews 1.04 | 182 | 46½ | 45⅜ | 45½ | — ⅜ |
| LTV | 52 | 9⅞ | 9⅝ | 9⅞ | + ¼ |
| LukenStl .40e | 10 | 19¾ | 19¾ | 19¾ | — ⅛ |
| **M-N** | | | | | |
| Macy | 8 | 35⅛ | 34¾ | 34¾ | — ⅜ |
| Mgnvx 1.20 | 118 | 29⅜ | 28¾ | 29⅛ | |
| Manpow .72 | 10 | 24¼ | 23⅞ | 23⅞ | — ⅜ |
| Marath 1.60 | 70 | 30⅝ | 30¼ | 30¼ | — ⅜ |
| Marcor .81 | 145 | 22⅜ | 22 | 22¼ | — ⅜ |
| MartM 1.10 | 23 | 19⅞ | 19¾ | 19¾ | — ⅛ |
| MascoCp .20 | 21 | 50½ | 50⅛ | 50¼ | + ⅛ |
| MassF | 18 | 17½ | 17⅜ | 17⅜ | — ⅛ |
| McDon | 89 | 56⅜ | 55¾ | 56 | + ¼ |
| McDD .40b | 138 | 33⅞ | 33¼ | 33⅝ | — ¼ |
| McGE 1.40 | 31 | 38¾ | 38⅝ | 38¾ | — ⅛ |
| McGrH .60 | 95 | 15⅞ | 15¾ | 15¾ | |
| McIntr | z1300 | 59¼ | 58 | 58 | —1 |
| Memrx | 181 | 18⅞ | 18⅞ | 18⅝ | |
| MGM | 23 | 21¾ | 21⅜ | 21¾ | + ⅛ |
| MMM .96 | 73 | 77⅞ | 77¼ | 77¼ | — ⅜ |
| Mobil 2.80 | 243 | 65⅜ | 64¾ | 64¾ | — ¼ |
| MohkD | 105 | 16⅜ | 15¾ | 15¾ | + ½ |
| Msant 1.80 | 70 | 54¾ | 54¼ | 54½ | — ⅛ |
| Motrla .6i | 30 | 116½ | 115½ | 115½ | — ⅝ |
| Nabisco 2.20 | 77 | 56⅝ | 56¼ | 56¼ | — ⅜ |
| NatCan .45 | 73 | 16¾ | 16½ | 16½ | — ⅛ |
| N Cash .40 | 315 | 36 | 35¼ | 35½ | — ⅜ |
| NDist .90 | 73 | 17⅜ | 17 | 17 | — ⅛ |
| NatGenl .50 | 31 | 25⅞ | 25¾ | 25⅞ | + ⅛ |
| NGyps 1.05 | 11 | 17 | 16⅞ | 17 | + ⅛ |
| NatStl 2.50 | 13 | 38⅞ | 38½ | 38¾ | |
| NatTea .80 | 15 | 10¼ | 10⅛ | 10⅛ | — ⅛ |
| Natom .25 | 85 | 57⅝ | 56⅞ | 57½ | + ⅛ |
| Newmt 1.04 | 35 | 31¼ | 30¾ | 30¾ | — ⅝ |
| NA Rk 1.60 | 27 | 34⅛ | 34 | 34 | — ⅛ |
| NY1:15p 9 | anamawydsuiyc | | | 0 | |
| Norgt | 5 | 57⅜ | 57¼ | 57¼ | — ⅛ |
| NwstAir .45 | 48 | 32⅛ | 31½ | 31⅝ | — ⅜ |
| NorS .12h | 257 | 34⅞ | 34⅛ | 34⅝ | |
| **O-S** | | | | | |
| Occid .12p | 181 | 14⅞ | 14⅝ | 14⅝ | — ¼ |
| OhioEd 1.54 | 76 | 21⅞ | 21⅜ | 21⅝ | — ¼ |
| OlinCp .88 | 72 | 16¼ | 16¼ | 16¼ | + ⅛ |
| OutbM 1.08 | 26 | 36⅛ | 35½ | 36 | +⅛ |
| OwenC .78 | 72 | 46⅜ | 45⅝ | 46 | + ¼ |
| PacGE 1.72 | 325 | 29 | 28½ | 28¾ | + ⅛ |
| PanA | 184 | 11⅜ | 11¼ | 11⅜ | + ⅛ |
| PenCn | 50 | 3⅜ | 3¼ | 3⅜ | |
| Penney 1.04 | 59 | 78⅞ | 78½ | 78¾ | |
| Pennzo .80 | 184 | 24⅜ | 23⅞ | 24 | — ⅜ |
| PepsiCo 1 | 53 | 81 | 80¼ | 81 | + ⅛ |
| Pfizer .64 | 186 | 42⅛ | 41⅝ | 41¾ | + ⅛ |
| PhelD 2.10 | 48 | 38½ | 37⅞ | 37⅞ | — ¼ |
| PhilMr. 1.27 | 173 | 98½ | 97¾ | 98½ | + ⅛ |
| PhilP 1.30 | 244 | 36⅜ | 36 | 36⅜ | + ¼ |
| PitneyB .68 | 78 | 19⅛ | 18⅝ | 18⅝ | — ¼ |
| Pittsn .60b | 207 | 24¾ | 24⅜ | 24⅜ | — ¼ |
| Polroid .32 | 199 | 112¼ | 110⅝ | 111⅜ | —1⅛ |
| ProcG 1.56 | 56 | 96½ | 96 | 96 | —1¼ |
| Plimn 2 | 16 | 48¾ | 48½ | 48¾ | + ⅛ |
| Ralst .70 | 54 | 35 | 34⅝ | 34⅝ | — ¼ |
| Raythn .60 | 81 | 30¼ | 30 | 30 | — ⅛ |
| RCA 1 | 320 | 34¾ | 34⅛ | 34⅛ | — ½ |
| Reich .20a | 40 | 15⅛ | 15 | 15⅛ | + ⅛ |
| RepSt 1 | 18 | 23⅜ | 23⅛ | 23⅛ | + ⅛ |
| Revere | 41 | 9⅞ | 9⅝ | 9⅝ | — ⅛ |
| RexCh 1.56a | 6 | 42¾ | 42¼ | 42⅜ | + ⅛ |
| RichM 1.04 | 7 | 76 | 76 | 76 | |
| RCCola .56 | 7 | 38⅝ | 38¼ | 38½ | |
| RoyD 2.20e | 41 | 39⅛ | 38⅞ | 38⅞ | — ⅜ |
| Safew 1.35 | 53 | 36¾ | 35⅞ | 36¼ | — ⅜ |
| StReg 1.60 | 14 | 38¼ | 38 | 38 | — ¼ |
| SaFel 1.60 | 41 | 30⅝ | 30⅛ | 30⅜ | — ¼ |
| Schlbg 1.50 | 13 | 220 | 219¾ | 219¾ | — ¼ |
| SCM | 23 | 14⅞ | 14¾ | 14¾ | |
| ScottP .5i | 129 | 13⅛ | 13¼ | 13⅜ | — ⅛ |
| SrsR 1.40a | 86 | 107¼ | 107⅛ | 107¼ | + ¼ |
| ShellO 2.40 | 72 | 46⅛ | 46⅝ | 48⅝ | — ⅛ |
| Simmn .60a | 92 | 28½ | 28¼ | 28¾ | — ¼ |
| Singer 2.40 | 78 | 79 | 78½ | 78½ | |
| SkilC .90 | 10 | 41¼ | 41 | 41 | — ¼ |
| Smith KF 2 | 305 | 58⅜ | 58½ | 58½ | — ⅜ |
| SoutnC 1.20 | 469 | 18¾ | 18½ | 18⅝ | — ⅛ |
| SouRy 1.60 | 18 | 53⅜ | 53¼ | 53⅜ | — ⅛ |
| SpryR .60e | 165 | 43⅞ | 43¾ | 43¾ | |
| StdBr 1.66 | 14 | 48⅝ | 48¼ | 48⅜ | + ⅛ |
| StOCal 2.90 | 116 | 66⅞ | 66⅞ | 66⅞ | |
| StdInd 2.39 | 80 | 73¼ | 73 | 73 | — ⅜ |
| StdNJ 3.90e | 240 | 79⅜ | 78⅜ | 78½ | — ⅜ |
| StdOh 2.70 | 28 | 79 | 78¾ | 79 | + ¼ |
| SterlDr .55 | 312 | 32¾ | 32 | 32¾ | + ¼ |
| StewW 1.85 | 5 | 36⅞ | 36⅝ | 36⅝ | — ⅜ |
| StudW 1.20 | 5 | 49⅜ | 49⅜ | 49⅜ | + ⅜ |
| SunOil 1b | 5 | 42⅛ | 41¾ | 41⅞ | — ⅛ |
| Sunbm .80 | 9 | 31⅜ | 31⅛ | 31⅜ | |
| SuprO 1.40 | 3 | 302 | 302 | 302 | +1 |
| Swift .70 | 9 | 33¼ | 33 | 33¼ | + ¼ |
| TandCp | 145 | 34¼ | 33¾ | 33¾ | — ½ |
| Teledn .70t | 111 | 173¾ | 173⅛ | 173¾ | + ⅛ |
| Tenco 1.32 | 264 | 25⅛ | 25 | 25½ | |
| Txco 1.66 | 717 | 34⅞ | 34⅛ | 34⅜ | — ⅝ |
| TexGfl .60 | 53 | 17¼ | 16⅞ | 16⅞ | — ⅛ |
| Textr .96 | 28 | 30⅞ | 30⅝ | 30⅞ | |
| Thiok .40 | 46 | 19⅜ | 18⅞ | 18⅞ | — ¼ |
| Time 1.90 | 57 | 47⅜ | 46¼ | 47⅜ | + ⅛ |
| Timkn 1.80 | 18 | 39½ | 39 | 39 | — ¼ |
| ToolR 2.30t | 46 | 52

la presse

# Informations étrangères

CAHIER F

MONTREAL, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1972 — 88e ANNEE — No 193

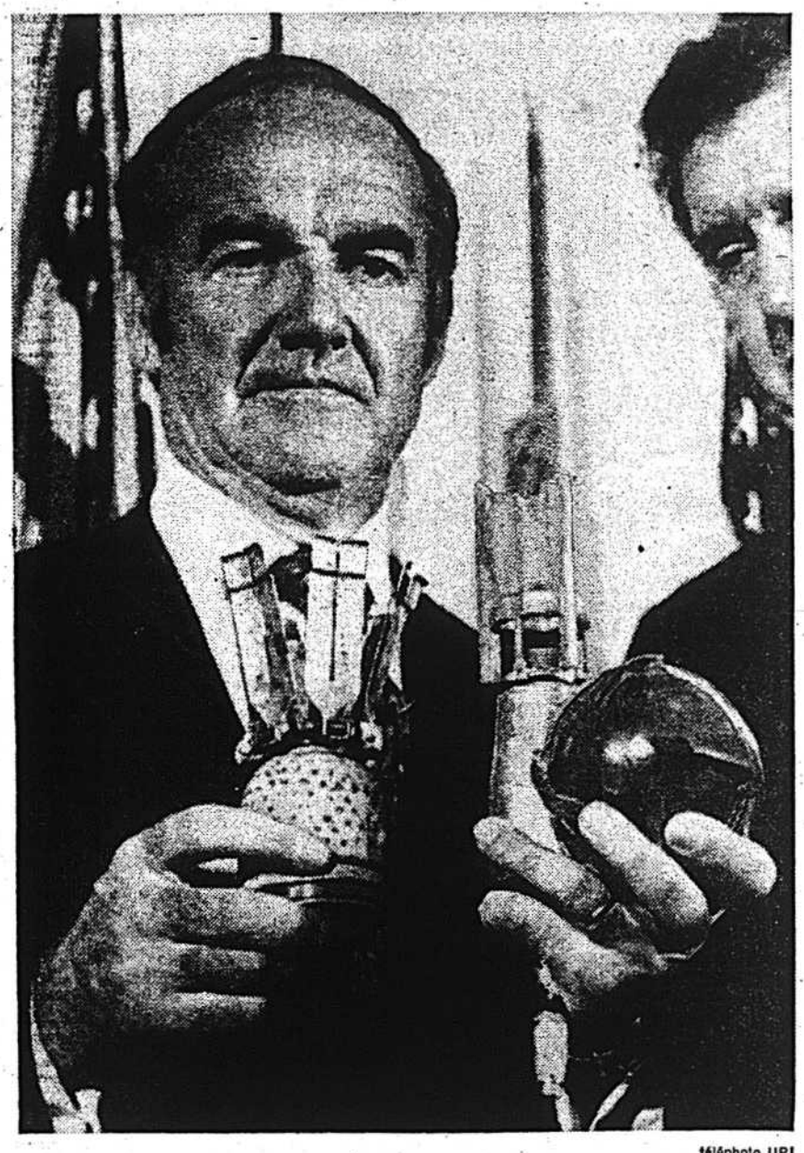

téléphoto UPI

## Les bombes du "gendarme"

Le sénateur George McGovern, aspirant démocrate à la présidence, montre à un auditoire de Philadelphie des bombes anti-personnel utilisées contre le Nord-Vietnam. Dans un discours particulièrement dur à l'endroit du président Nixon. M. McGovern a accusé l'administration républicaine de continuer, en dépit de ses démentis, à faire jouer aux Etats-Unis le rôle de gendarme international.

# McGovern accuse Nixon de vouloir faire des USA le "gendarme du monde"

WASHINGTON, (UPI, AFP) — Rejetant les prétentions de l'administration Nixon, l'organisation du sénateur George McGovern affirme aujourd'hui que les projets du président républicain dans le domaine de la défense pour les années 1970 visent à faire assumer unilatéralement par les Etats-Unis "le rôle de gendarme dans le monde entier".

Dans un rapport de 39 pages, la commission sur les problèmes de sécurité nationale, nommée par le candidat démocrate et présidée par l'ancien secrétaire à la Défense Clark Clifford, accuse le gouvernement Nixon de dépenses militaires excessives et de piètre administraeion de la défense, d'exagération de la menace soviétique et d'accélération le la course aux armements.

Les conseillers de McGovern engagent le candidat démocrate à retirer les forces américaines de la Corée, du Vietnam et d'autres secteurs du Pacifique servant à appuyer la guerre en Indochine.

Une administration démocrate dirigée par McGovern réduirait également les dépenses pour les armements, mais continuerait de soutenir l'TAON, Israël, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le rapport soutient que le gouvernement pourrait éliminer le gaspillage dans les dépenses de la défense tout en conservant plus de forces nucléaires qu'il n'en faut pour empêcher tout usage des armes nucléaires par une autre puissance et suffisamment de forces conventionnelles pour protéger les intérêes essentiels des USA à l'étranger.

Tout en réduisant les dépenses militaires, un gouvernement démocrate appliquerait des programmes destinés à absorber la main-d'oeuvre déplacée dans des tâches domestiques plus pressantes.

Si la politique de défense de Nixon devait être maintenue pendant quatre autres années, le budget du Pentagone atteindrait les $100 millions en 1977, affirme le rapport.

## Shriver fait appel à l'aide financière des Kennedey

WASHINGTON. (PA) — D'après une déclaration du candidat à la vice-présidence des Etats-Unis pour le parti démocrate, M. Sargent Shriver, l'équipe McGovern-Shriver éprouverait de sérieux ennuis financiers et, pour y faire face, tente de faire appel à la fortune des Kennedy.

Le beau-frère du sénateur Ted Kennedy a fait cette déclaration à Chicago, où il venait de recevoir un accueil chaleureux de la part du maire Richard J. Daley. En soulignant les difficultés financières de la campagne, M. Shriver a précisé que l'équipe démocrate n'avait encore reçu aucune aide monétaire du clan Kennedy, si l'on fait exception de sa femme, Mme Eunice Kennedy Shriver. Pourtant, a-t-il laissé entendre, "j'aurais espéré que la famille Kennedy, si elle est vraiment intéressée au succès de la campagne, apporte sa contribution".

Cette déclaration de M. Shriver survient au moment où le directeur de la campagne électorale du président Nixon accuse les démocrates de dissimuler les contributions financières de la famille Kennedy. En plus de la déclaration de M. Shriver, un des adjoints de McGovern a souligné que ce n'était pas dans le style des Kennedy de contribuer financièrement aux campagnes électorales.

### Panique dans les rues de Kampala

# Le Soudan bloque des avions libyens destinés à l'Ouganda

**d'après PA, Reuter, APF, UPI**

Le Soudan a intercepté au-dessus de son territoire cinq quadrimoteurs libyens transportant des hommes et des munitions à destination de l'Ouganda où la situation intérieure est de plus en plus confuse et où les risques de guerre avec la Tanzanie se sont intensifiés au cours des dernières heures.

Inquiets de la tournure des événements, les chefs de trois Etats africains — Somalie, Guinée et Soudan — ont exhorté au calme le président Idi Amine d'Ouganda et le président Julius Nyerere de Tanzanie.

A Kampala, capitale de l'Ouganda, une panique générale s'est emparée de la population, ce matin, lorsque des coups de feu ont éclaté dans les rues. L'armée a fait évacuer le centre de la ville. Plus tôt, la police militaire avait arrêté le juge en chef du pays, M. Benedicto Kiwanuka, ancien leader du parti démocratique déjà incarcéré par l'ex-président Obote et remis en liberté par M. Amine.

Apparemment, la nouvelle arrestation de M. Kiwanuka est reliée à la tentative d'invation effectuée depuis la Tanzanie par des exilés ougandais.

**Le Soudan est neutre**

Le Soudan a contraint, hier, les cinq avions militaires libyens à atterrir à Khartoum alors qu'ils survolaient sans autorisation le territoire soudanais. Les 22 officiers et les 326 hommes de troupes à bord des appareils ont été autorisés, aujourd'hui, à retourner dans leur pays avec armes et bagages. Auparavant, le Soudan, qui ne tient pas à prendre partie pour l'Ouganda ou pour la Tanzanie, avait informé la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine de l'incident.

De plus, en dernière heure, apprend-on de source somalienne bien informée, une trêve aurait été conclue entre la Tanzanie et l'Ouganda, grâce à la médiation de la Somalie. Après le succès obtenu par la diplomatie somalienne, on doute à Nairobi que la panique observée à Kampala soit due à l'imminence d'une "invasion" tanzanienne.

Bien que la radio ougandaise ait à nouveau fait allusion aux craintes du général Amin de voir 10,000 soldats tanzaniens envahir son pays, une hypothèse plus plausible, bien qu'invérifiable pour le moment, serait la crainte des autorités de Kampala de voir se produire des réactions populaires au sein de la population bagandaise très nombreuse dans la ville, à la suite de l'arrestation de son chef politique, le Dr Benedict Kiwanuka, ancien président du Parti Démocratique.

Cependant, un porte-parole de l'Ouganda avait annoncé que les forces de son pays avaient mis en déroute les restes de la colonne des 1,500 envahisseurs.

Pendant ce temps, l'Ouganda et la Tanzanie multiplient les mises en garde contre toute nouvelle initiative qui pourrait finalement faire éclater la guerre entre les deux pays.

De son côté, le président Julius Nyerere a déclaré hier qu'il ne tolérerait plus de nouveaux bombardements du territoire tanzanien par l'aviation ougandaise.

Le chef de l'Etat tanzanien, qui a fait cette déclaration à un groupe de journalistes suédois, a indiqué qu'il avait donné l'ordre à ses troupes de ne pas franchir la frontière et de ne pas entrer en territoire ougandais. Il a cependant souligné la difficulté de maintenir ces troupes sur la frontière, alors que des civils étaient bombardés et tués par l'aviation ougandaise à l'intérieur du territoire tanzanien.

## Les militaires échappent parfois à tout contrôle

WASHINGTON (Reuter) — Deux officiers supérieurs, parmi les plus hauts gradés de l'armée américaine, ont reconnu devant une commission d'enquête du Sénat que l'action des forces armées américaines échappe parfois au contrôle des autorités supérieures, tant civiles que militaires.

Le chef d'état-major de l'aviation, le général John Ryan, et le président du comité des chefs d'état-major, l'amiral Thomas Moorer, ont reconnu qu'ils ne pouvaient pas garantir que les bombardements du Nord-Vietnam sans autorisation qui ont eu lieu l'an dernier ne se renouvelleront pas.

Les deux officiers déposaient devant la commission sénatoriale des forces armées, qui enquête sur les bombardements qui ont été effectués sur le Nord-Vietnam alors que ceux-ci étaient interdits. Ces raids avaient été camouflés en mission de "riposte de protection".

Ils furent ordonnés l'hiver dernier par le général John Lavelle, alors commandant en chef des unités de l'aviation basées au Vietnam. Celui-ci a été mis à la retraite. Cette sanction disciplinaire est assortie d'une pension de $25,000 par an exempte de taxe.

Le général Lavelle avait reconnu avoir "interprété" les instructions concernant les "ripostes de protection", mais avait nié les avoir violées.

Le président de la commission, le sénateur John Stennis, s'était rendu à Denver, mardi, pour interroger l'adjoint du général Lavelle, le général Alton Slay, qui est actuellement commandant de la base aérienne de Lowy.

**Faux rapports**

Le général Slay, qui fut commandant adjoint des forces aériennes au Vietnam, a déclaré qu'obéissant aux ordres du général Lavelle, il avait rédigé de faux rapports sur des bombardements effectués entre novembre 1971 et mars 1972, décrivant ceux-ci comme des ripostes aux attaques de l'ennemi contre les appareils américains de reconnaissance.

Le général Ryan, devant la commission, a reconnu qu'il ne pouvait pas garantir que de tels accidents ne se reproduiraient pas.

## Hussein craindrait pour ses enfants

LONDRES (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a retiré ses trois enfants des écoles britanniques où ils faisaient leurs études, à la suite des événements de Munich, manifestement par crainte de représailles de l'organisation "Septembre Noir", annonce aujourd'hui l'échotier du "Daily Express". Il s'agit des princes Abdullah, 10 ans, et Feycal, 8 ans, et dela princesse Alia, 16 ans.

L'ambassade de Jorlanie a déclaré, ce matin, qu'elle n'avait pas de commentaire à faire sur cette information.

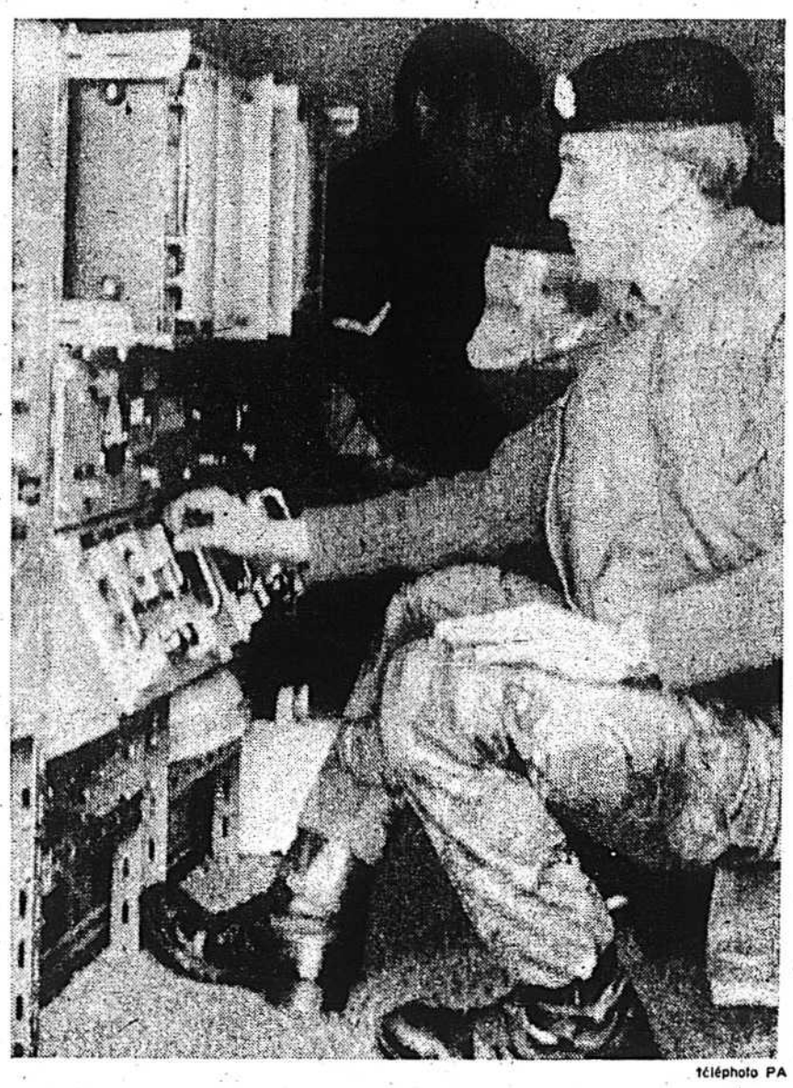

téléphoto PA

## Pour détecter les voitures piégées

Un soldat britannique démontre le maniement des commandes d'un camion équipé de rayons-X, dernière arme de l'armée dans la lutte au terrorisme en Irlande du Nord. Le camion de trois tonnes est entré en usage hier à Belfast. Les voitures devant être examinées sont conduites dans le camion et radiographiées pour voir si elles ne contiennent pas d'explosifs.

# L'IRA provisoire intensifiera ses attaques contre les soldats anglais

**d'après UPI-AFP**

Le leader des "provisoires" de l'IRA, M. Sean Macstiofain, a déclaré que les commandos terroristes de l'aile extrémiste de l'armée clandestine intensifieront "dans un très proche avenir" les attaques contre les soldats britanniques en Ulster. Dans une interview qu'il accordait à Dublin au représentant de l'agence UPI, Macstiofain a précisé que la campagne d'attentats à la bombe "joue un rôle majeur dans notre politique militaire globale" et ajoute: "Il y a de bonnes raisons tactiques et stratégiques pour la poursuivre".

Le leader des "provisoires" a également déclaré que ses troupes n'hésiteraient pas à porter leurs coups en Angleterre même, "si les militaires britanniques, par le simple poids du nombre, cherchaient à briser le système local de défense dans les secteurs nationalistes (à forte majorité catholique) de Belfast, c'est-à-dire les unités de l'IRA, les unités auxiliaires, les comités de défense".

M. Macstiofain a enfin accusé les soldats anglais d'appuyer "les bigots unionistes (UDA, UVD) pour leur permettre de brûler, de tuer et de piller comme ils le firent en 1969".

Le chef des "provisoires" a indiqué, au cours de son interview, que des mesures "très strictes" étaient prises par ses hommes pour éviter des pertes chez les civils.

Entre temps, la violence continue de sévir en Ulster. Hier, deux soldats sont morts à la suite de blessures subies dans des accrochages avec des francs-tireurs et un homme non identifié est mort à l'hôpital. Ces trois pertes de vie portent à 570 le bilan des morts dues à la violence depuis août 1969.

L'armée britannique a réussi, hier, à capturer le commandant du 3e bataillon des provisoires de l'IRA, Eddie Campbell, à l'issue d'une chasse à l'homme dans le quartier catholique Ardoyne de Belfast. Campbell avait cherché refuge dans une maison et une vingtaine de femmes du quartier avaient vainement tenté d'empêcher les soldats d'y pénétrer.

Dans le même quartier, une patrouille militaire a dû essuyer une violente fusillade d'une heure. Quatre "tireurs de l'IRA" auraient été atteints.

# Thieu accuse la France de soutenir le Vietcong

SAIGON. (AFP, PA) — Le président Nguyen Van Thieu a lancé, hier soir, une très violente attaque contre la France, qui soutient la proposition du Gouvernement révolutionnaire provisoire de formation d'un gouvernement à trois composantes.

Le président sud-vietnamien, dans un discours radiodiffusé de Hué, après sa visite à Quang Tri libérée par les fusiliers-marins gouvernementaux, a accusé les "colonialistes" — sans jamais mentionner le nom de la France — de s'ingérer dans les affaires intérieures du Sud-Vietnam. Le chef de l'Etat sud-vietnamien a ajouté qu'il rejetait "toute forme de gouvernement de coalition".

Faisant allusion à "la honteuse capitulation des colonialistes qui ont vendu le Vietnam en 1954", le président Thieu a affirmé avec force: "Nous ne tolérerons pas la répétition d'une telle action." C'était la première fois qu'il critiquait en termes aussi vifs et publiquement la position française et qu'il rejetait officiellement la récente proposition française du 11 septembre présentée par le GRP sur le gouvernement à trois composantes.

"Nous dénonçons fermement les colonialistes intransigeants qui complotent avec les politiciens en exil de la prétendue troisième force", a-t-il encore déclaré après avoir rejeté "toute forme de gouvernement de coalition" au Sud-Vietnam.

"Toute solution qui respecte le droit à l'autodétermination du peuple sud-vietnamien sera approuvée par lui, tandis que tous acte, toute parole, toute aide apportée aux communistes et visant à imposer une solution étrangère au Sud-Vietnam sera punie de façon exemplaire. L'ère du colonialisme a pris fin", a souligné, avec force, le président Thieu.

**Pas de solution imposée**

Après avoir réaffirmé que "toute solution au problème du Vietnam doit mettre fin à l'aggression communiste", le président Thieu a poursuivi: "Les troupes nord-vietnamiennes doivent se retirer du Sud-Vietnam et le peuple vietnamien réglera lui-même ses affaires intérieures. Personne n'a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures du peuple vietnamien. Personne n'a le droit de décider d'une solution pour lui, personne n'a le droit de négocier à sa place. Personne n'a le droit d'accepter un règlement par-dessus sa tête. Seuls le gouvernement constitutionnel et légal et le peuple du Vietnam ont le droit de décider d une solution pour l'avenir du Vietnam", a conclu le président Nguyen Van Thieu.

Par ailleurs, pour la première fois, depuis l'intervention massive des troupes américaines au Sud-Vietnam, le commandement américain à Saigon ne signale aucune mort de soldat résultant d'une "action hostile". Cela ne s'était jamais vu dans les communiqués des pertes américaines hebdomadaires depuis le 1er mars 1965. Le communiqué fait état toutefois de 5 morts résultant "d'actions non hostiles", catégorie où sont généralement rangés les accidents.

D'autre part le porte-parole américain a révélé que les rivières et les canaux du secteur nord du Sul-Vietnam ont été minés par l'aviation américaine dans le but de ralentir l'approvisionnement en matériel de guerre des unités de l'armée nord-vietnamienne. Le porte-parole a précisé que c'est pour la première fois que le commandement américain annonce une telle décision.

Enfin, pour le deuxième jour consécutif, rapporte le commandement américain, le mauvais temps a réduit le nombre de sorties d'attaques des bombardiers sur le Nord-Vietnam, mais plusieurs objectifs proches de Hanoi et de Haiphong ont été pilonnés. Au total, les appareils de l'US Air Force, partis de Thaïlande, du Sud-Vietnam et des porte-avions dans le golfe du Tonkin ont mené 431 attaques contre le Nord et le Sud-Vietnam ainsi qu'un nombre indéterminé contre des objectifs au Laos et au Cambodge.